



HAL
open science

La guerre d'Algérie et les relations franco-chinoises

Cong Pan

► **To cite this version:**

Cong Pan. La guerre d'Algérie et les relations franco-chinoises. Histoire. Université de Lyon; East China normal university (Shanghai), 2020. Français. NNT : 2020LYSEN039 . tel-03106198

HAL Id: tel-03106198

<https://theses.hal.science/tel-03106198>

Submitted on 11 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Numéro National de Thèse : 2020LYSEN039

THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE LYON

opérée par

l'Ecole Normale Supérieure de Lyon

en cotutelle avec

East China Normal University

Ecole Doctorale N°483

Sciences sociales (histoire, géographie, aménagement, urbanisme,
architecture, archéologie, science politique, sociologie, anthropologie)

Discipline : Histoire

Soutenue publiquement le 28/09/2020, par :

Cong PAN

La guerre d'Algérie et les relations franco-chinoises

Devant le jury composé de :

SLIMANI DIRECHE Karima, Directrice de recherche CNRS, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme,	Rapporteuse
MOHAND-AMER Amar, Professeur, Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle,	Rapporteur
GRANET-ABISSET Anne-Marie, Professeure, Université Grenoble Alpes,	Examinatrice
ZHANG Zhongxiang, Professeur, Shanghai Normal University,	Examineur
DOUZOU Laurent, Professeur, Institut d'études politiques de Lyon,	Directeur de thèse
MU Tao, Professeur, East China Normal University,	Co-tuteur de thèse
ABECASSIS Frédéric, Maître de conférences, Institut français d'archéologie orientale,	Co-encadrant

Remerciements,

Je tiens tout particulièrement à remercier le Professeur Laurent Douzou, Monsieur Frédéric Abécassis et le Professeur Tao Mu pour les conseils apportés tout le long de cette étude, sans oublier celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'étude.

Je voudrais également remercier Madame Karima Direche-Slimani, Madame Anne-Marie Granet-Abisset, Monsieur Amar Mohand-Amer et Monsieur Zhongxiang Zhang, membres du jury, pour accepter de lire et d'évaluer mon travail.

RÉSUMÉ

La guerre d'Algérie (1954-1962) s'est inscrite dans un contexte historique particulier de faillite du colonialisme, de développement de la Guerre froide et d'émergence du Tiers-monde. En dépit du peu d'interventions de la Chine nouvelle entre 1954 et 1962, cette guerre a porté l'histoire conflictuelle entre Orient et Occident à son paroxysme si bien que le gouvernement chinois est toujours resté très attentif à son évolution. Pendant la guerre, la Chine a reçu un grand nombre de délégations algériennes, a reconnu le GPRA et a établi des relations diplomatiques. La politique de la Chine à l'égard de l'Algérie a été, d'une part, de l'encourager sur la voie de la lutte armée qui pourrait s'accompagner de la résolution du problème par le biais de négociations, d'autre part, de rappeler à l'Algérie d'empêcher les États-Unis de s'ingérer dans les affaires intérieures du pays. En même temps, la Chine a fourni une aide considérable à l'Algérie. Le gouvernement chinois a utilisé son soutien à l'Algérie pour réaffirmer sa prétention à incarner une idéologie véritablement révolutionnaire. Surtout, ce soutien a été un élément important de la politique étrangère de la Chine au cours de cette période, reflétant la conscience du front uni de la Chine pour contrer les États-Unis, la partie la plus importante de la diplomatie de la Chine nouvelle. Derrière les déclarations, les politiques et les actions du gouvernement chinois en faveur du FLN, nous entrevoyons également que le gouvernement chinois voulait imposer de nouvelles relations bilatérales au gouvernement français.

Alors que la guerre d'Algérie se poursuivait à partir de 1958, la Chine et la France se sont engagées à prendre des contacts et à se sonder à plusieurs reprises sur la question de la reconnaissance et de l'établissement de relations diplomatiques. La guerre d'Algérie a donc eu un impact sur le développement des relations franco-chinoises. Elle a constitué un obstacle majeur dans le rapprochement entre les gouvernements français et chinois, surtout à partir de 1958, jusqu'en 1962.

Mots clés : Guerre d'Algérie, FLN, relations franco-chinoises, aide au GPRA, front uni anti-impérialiste, politique étrangère

ABSTRACT

The Algerian War (1954-1962) took place in a particular historical context of the bankruptcy of colonialism, the development of the Cold War and the emergence of the Third World. Despite the little intervention by the People's Republic of China between 1954 and 1962, this war brought the conflicting history between East and West to a climax so that the Chinese government has always been very attentive to the development of the conflict. During the war, China received a large number of Algerian delegations, recognized the GPRA and established diplomatic relations. China's policy towards Algeria was, on the one hand, to encourage it on the path of armed struggle which would be accompanied by the resolution of the problem through negotiations, on the other hand, to remind Algeria to prevent the United States from interfering in the internal affairs of the country. At the same time, China provided considerable aid to Algeria. The Chinese government used its support for Algeria to reaffirm its claim to embody a truly revolutionary ideology. More importantly, this support was an important element of China's foreign policy during this period, reflecting the consciousness of China's united front to counter the United States, the most important part of China's diplomacy. Behind the Chinese government's declarations, policies and actions in favor of the FLN, we also see that the Chinese government wanted to impose new bilateral relations on the French government.

As the Algerian War continued from 1958 onwards, China and France undertook to make contact and to probe repeatedly on the issue of recognition and establishment of diplomatic relations. The Algerian War therefore had an impact on the development of Franco-Chinese relations. It was a major obstacle in the rapprochement between the French and Chinese governments, especially from 1958 until 1962.

Keywords: Algerian War, FLN, Franco-Chinese relations, aid to the GPRA, anti-imperialist united front, foreign policy

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
PREMIERE PARTIE : ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	23
A - PRESENTATION DES INTERETS DE LA FRANCE POUR LA CHINE ET D'UNE HISTOIRE LONGUE DES RELATIONS FRANCO-CHINOISES.	24
1. Commencement des relations franco-chinoises	24
2. Traités inégaux charrient compulsivement les relations franco-chinoises dans le XXe siècle	26
3. Relations franco-chinoises pendant la république de Chine (1911-1949).....	31
4. Relations entre les peuples chinois et français aux temps modernes.....	34
B - PRESENTATION DES CIRCONSTANCES DES RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LA FRANCE ET LA CHINE A LA VEILLE DE LA FONDATION DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE.	35
1. Attitude du gouvernement français envers la Chine nouvelle (1949-1954).....	36
2. Le statut de Taïwan	39
C - PRESENTATION DES EFFETS CONCRETS DE LA RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES : LE COMMERCE S'EST-IL ARRETE ? LES RELATIONS CULTURELLES ET UNIVERSITAIRES SE SONT-ELLES ARRETEES ?	42
1. Contacts officieux entre la Chine et la France (1949-1958).....	43
2. Facteur économique dans les relations franco-chinoises	50
2.1 Courte coopération avec le Conseil français pour la promotion du commerce international	51
2.2 Deux visites de la délégation économique française en Chine	54
2.3 Participation à la Foire de Paris	60
3. Attitude du gouvernement chinois envers des contacts	64
D - LE DISCOURS IDEOLOGIQUE : LA CHINE FACE A LA GUERRE DE COREE ET A LA GUERRE D'INDOCHINE JOUANT L'APAISEMENT AVEC LA FRANCE EN 1954 LORS DE LA CONFERENCE DE GENEVE.	66
1. Conférence de Genève de 1954.....	67
2. Après la Conférence de Genève.....	79
DEUXIEME PARTIE : LA PERIODE 1954-1958 : DES DEMANDES DE SECOURS DU FLN, UN SOUTIEN POLITIQUE SUR LA SCENE INTERNATIONALE, MAIS SURTOUT EN PAROLES	96
A - DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES, QUELLES SONT LES OCCASIONS OU LA CHINE SE POSITIONNE CLAIREMENT POUR SOUTENIR LA DEMANDE D'INDEPENDANCE DES ALGERIENS ? ..	103
1. Conférence de Bandung	103
2. Première Conférence de solidarité des peuples d'Asie et d'Afrique	112
B - QUI SONT LES GENS DU FLN QUI VONT CHERCHER DU SECOURS EN CHINE ?.....	115
1. Première moitié de l'année 1958 : Début important dans les contacts entre la Chine et l'Algérie.....	115
2. Soutien des peuples et des pays à la lutte du peuple algérien à l'occasion de la « Journée de solidarité avec l'Algérie »	124
C - EN QUOI LA CRISE DE SUEZ EN 1956 MODIFIE-T-ELLE OU NON CETTE POSITION ?.....	126
1. La crise et la guerre	126
1.1 Contacts diplomatiques étroitement liés au FLN et à l'expédition de Suez	131
3. La Chine en marge de la crise de Suez.....	137
D - QUELS SONT LES INTERETS CHINOIS A CONSERVER DES RELATIONS PAS TROP MAUVAISES AVEC LA FRANCE ? QUELLES SONT LES LIMITES DU SOUTIEN DE LA CHINE AU FLN ?.....	145
TROISIEME PARTIE : LA PERIODE 1958-1962 : LA CHINE MEDiateUR DU CONFLIT FRANCO-ALGERIEN ?	151
A - LE SOUTIEN DE LA CHINE AU GPRA : JUSQU'OU ?.....	152
1. Le changement de pouvoir en France et la reconnaissance du GPRA par le gouvernement chinois apportent des changements symboliques forts	152
1.1 Contacts diplomatiques franco-chinois pendant la première période après le retour de Charles de Gaulle (1958-1959).....	156
2. Soutien de la Chine à la lutte de l'Algérie pour l'indépendance nationale et ses considérations qui sous-tendent cette action.....	161

2.1 Deuxième moitié de l'année 1958 : Engagement sans équivoque sur la question de l'assistance	162
2.2 1959 : Alerte aux États-Unis	166
2.3 1960 : « Marche sur les deux pieds »	173
2.4 1961 : « Marche sur les deux pieds » et alerte aux États-Unis	183
2.5 1962 : Synthétiser l'expérience ; accroître l'aide.....	189
B - UN JEU DIPLOMATIQUE PLUS COMPLEXE ?.....	200
3. Problème algérien et une forme d'ébauche de rapprochement entre la France et la Chine, qui différencierait la France des États-Unis et préparerait la reconnaissance de 1964	200
3.1 Divergence diplomatique entre la Chine et la France sur la guerre d'Algérie (1959-1962)	201
3.2 Résolution finale du problème algérien et réaction de Chine	214
4. La Chine a-t-elle proposé - ou essayé de jouer - un rôle de médiation dans la guerre entre la France et le FLN ?	222
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....	226

Introduction

Le sujet de cette thèse porte sur la guerre d'Algérie (1954-1962) dans le cadre des relations franco-chinoises. En outre, cette thèse discute brièvement les particularités des échanges et des rapprochements entre la France et la Chine durant la période de 1949 à 1964.

La guerre d'Algérie est un conflit armé contre la domination coloniale française et pour l'indépendance nationale mené par des nationalistes algériens, principalement réunis sous la bannière du Front de libération nationale (FLN). La guerre s'est déroulée de 1954 à 1962, principalement sur le territoire de l'Algérie française. Elle a permis à l'Algérie d'obtenir finalement son indépendance après plus de 130 ans de domination coloniale française et a également provoqué l'effondrement complet de l'empire colonial français après avoir entraîné des luttes douloureuses. C'est probablement le « lieu commun » de la guerre d'Algérie. Quant à la situation concernant d'autres aspects de la guerre, il semble qu'elle ne soit largement connue.

Tout d'abord, le FLN a déclenché une insurrection armée qui a commencé par une série d'attentats commis le 1^{er} novembre 1954 dans les Aurès, en Algérie. Cette insurrection s'est poursuivie jusqu'à la signature des accords d'Évian le 18 mars 1962 reconnaissant l'indépendance de l'Algérie et mettant fin à 7 ans de guerre et 132 ans de colonisation. La guerre a duré 7 ans et 4 mois. Tout au long de l'histoire de la guerre froide, des guerres régionales et locales de ce type ont revêtu une importance significative. Cinq de ces guerres seulement ont duré plus de 3 ans¹. La guerre d'Algérie en fait partie. Ensuite, la guerre d'Algérie présente un lourd bilan. Les sources divergent beaucoup sur la question des pertes algériennes ; il est par conséquent difficile de les évaluer avec précision. Selon l'historien Benjamin Stora, « en Algérie, le conflit a causé des centaines de milliers de morts, occasionné le déplacement de millions de paysans, déstructuré l'économie... la guerre d'indépendance algérienne fut la plus dure guerre de décolonisation française du siècle². » Selon l'historien Guy Pervillé, « contrairement au mythe accrédité en Algérie et même dans une partie de l'opinion française, la guerre n'a pas causé 1 million ni 1 million et demi de morts algériens... même si la comparaison des

¹ Les quatre autres guerres sont : la guerre de Corée (juin 1950-juillet 1953), qui a duré 3 ans ; la guerre d'Indochine (novembre 1946-juillet 1954), qui a duré 8 ans ; la guerre du Viêt Nam (mai 1961-avril 1975), qui a duré 14 ans ; la guerre d'Afghanistan (décembre 1979-février 1989), qui a duré 10 ans.

² Benjamin Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Éditions La Découverte, Paris, 2006, pp. 4.

recensements d'avant et d'après 1962 ne permet pas d'établir en toute certitude un bilan inférieur à 300 000, voire à 250 000 morts... il est vrai que le bilan établi durant la guerre par les militaires français a été majoré sans explication par le général de Gaulle à 200 000 morts... la guerre a également provoqué des destructions et des migrations plus ou moins forcées¹. » Pour la France, les militaires français morts ou blessés en raison des combats ou d'autres raisons, par exemple, des morts d'accident, des morts de maladie et des portés disparus, se chiffrent également à quelques dizaines de milliers. Par ailleurs, il a existé de nombreux cas de tortures et des massacres, la guerre fratricide et les victimes civiles durant ou après la guerre. Enfin, nous aimerions évoquer quatre événements liés à la guerre et survenus après la guerre :

Premier événement : le 3 décembre 2007, le président français Nicolas Sarkozy a effectué une visite en Algérie. Lors de son discours, quelques heures après son arrivée à Alger, le chef de l'État a qualifié le système colonial français en Algérie de « profondément injuste et contraire aux trois mots fondateurs de notre République : liberté, égalité, fraternité. » S'il a dit vouloir honorer « toutes les victimes » de la guerre d'indépendance algérienne et a reconnu que « des crimes terribles ont été commis », il s'est refusé à les qualifier de « crimes de guerre » ou de « crimes contre l'humanité » alors que la polémique sur le passé colonial de la France se poursuit en Algérie. En réponse aux déclarations de M. Sarkozy, le ministre de l'intérieur algérien, M. Yazid Zerhouni, a estimé que ces déclarations allaient « dans le bon sens » et constituaient « un progrès » mais que « ce n'est pas assez quand nous plaçons ces paroles dans leur contexte². »

Deuxième événement : le 25 août 1965, la délégation algérienne, dirigée par le ministre d'État algérien, M. Rabah Bitat, a fait un voyage officiel en Chine. Lors du banquet d'honneur offert par le ministre chinois des Affaires étrangères, M. Chen Yi, M. Rabah Bitat a déclaré : « le peuple algérien n'oubliera jamais l'aide concrète que lui ont apportée le peuple, le gouvernement et le parti communiste chinois lors de leur

¹ Guy Pervillé, *La guerre d'Algérie (1954-1962)*, Presses Universitaires de France, Paris, 2007, pp. 113-114.

² *Le discours de M. Sarkozy sur la colonisation jugé insuffisant par le ministre de l'intérieur algérien*, Le Monde Afrique, lundi 3 décembre 2007.

lutte de libération... le peuple algérien sait qu'il trouvera toujours, avec lui, sur le chemin de la révolution, le peuple chinois¹. »

Troisième événement : le 25 février 1974, le président de la République algérienne démocratique et populaire, M. Houari Boumédiène, s'est rendu en Chine. Lors de sa visite, il a déclaré : « durant les années de lutte révolutionnaire, les fusils, les couvertures et les vêtements portés par les soldats algériens ont été envoyés par la Chine² ».

Quatrième événement : la Chine a été le premier pays, non arabe, à reconnaître le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) en septembre 1958. C'est ce qu'a affirmé le ministre algérien des Affaires étrangères, M. Abdelkader Messahel lors d'une cérémonie célébrant en 2018 le 60ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Chine. La Chine, a-t-il poursuivi, a été également le premier pays à répondre à l'appel pressant lancé par l'Algérie au lendemain de l'indépendance en envoyant des missions médicales pour venir en aide à la population locale³.

Du rappel de ces événements divers on peut conclure que la guerre d'Algérie, en tant qu'événement historique, revêt une grande ampleur et a un impact considérable sur les deux côtés de la guerre, à tel point que le débat sur la guerre entre la France et l'Algérie se poursuit au XXI^e siècle. D'ailleurs, nous pouvons entrevoir que certains liens entre l'Algérie et le régime de la république populaire de Chine, fondé en 1949, en Extrême Orient, ont été établis durant la guerre d'Algérie. Cela soulève la question du statut et de la place de la guerre d'Algérie au niveau international. En réalité, la guerre d'Algérie a été un événement important dans l'histoire des relations internationales contemporaines. Plus important, au moment où la guerre d'Algérie se poursuivait à partir de 1958, la Chine et la France se sont engagées à prendre des contacts et à se sonder à plusieurs reprises sur la question de la reconnaissance et de l'établissement de relations diplomatiques, de 1958 à 1964. Dans ce contexte, la guerre d'Algérie a eu un impact sur le développement des relations franco-chinoises. Une analyse de chacun de ces éléments figure ci-après.

¹ *Le Maréchal Chen Yi a reçu M. Rabah Bitat*, Le Monde, jeudi 26 août 1965.

² Wang Taiping, *Histoire de la diplomatie de la République populaire de Chine, volume 3, 1970-1978*, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1998, pp. 115.

³ *Algérie-Chine : Premier pays à reconnaître le GPRA... 60ans de coopération au Sommet !* ALG24, jeudi 20 décembre 2018.

L'Algérie française est une colonie française, mais différente des colonies françaises ordinaires. Depuis une conquête très meurtrière, commencée en 1830, il a fallu plus de 70 ans à la France pour « posséder » ce territoire qui avait été gouverné par la civilisation carthaginoise, l'Empire romain, le califat islamique et la Turquie ottoman, et pour créer les départements français d'Algérie (1848-1957) - Oran, Alger et Constantine - et des territoires du Sud (1902-1957). Selon la constitution de 1848, l'Algérie est terre française. Son statut est supérieur à celui de l'Afrique-Occidentale française, de l'Afrique-Équatoriale française et de l'Indochine française, et supérieur à celui du protectorat français au Maroc et du protectorat français de Tunisie. La guerre d'Algérie qui a éclaté au milieu des années 1950 s'est terminée au début des années 1960. Le contexte historique de cette période présente deux caractéristiques : l'une est la poursuite et le développement de la guerre froide et du monde bipolaire ; l'autre est la faillite du colonialisme et l'émergence du Tiers-monde. Il existe un lien étroit et profond entre la guerre d'Algérie et les deux caractéristiques du contexte historique, qui est déterminé par le statut spécial de l'Algérie.

Lorsque la guerre froide s'est installée progressivement à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale dans les années 1945 à 1947, la France est devenue un membre important du bloc de l'Ouest. Parallèlement, en raison de la position stratégique et de la relation privilégiée avec la France, l'Algérie a été logiquement incluse dans le cercle de défense de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et a appartenu à la « sphère d'influence » du bloc de l'Ouest. Après la création de l'OTAN en 1949, il ne fait aucun doute que le facteur algérien existe dans le concept de « défense et sécurité du bloc occidental ». Pendant longtemps après le déclenchement de la guerre d'Algérie, le gouvernement français a préféré mener une guerre sanglante et longue plutôt de voir l'Algérie se libérer des armes de la France maternelle, en dépit des pressions de l'intérieur et de l'extérieur. Les alliés importants de la France ont également soutenu la politique algérienne de la France dans la plus large mesure. Une raison de ce phénomène et parallèlement un but de ces comportements, ce sont que les pays occidentaux ne voulaient pas laisser l'Algérie sortir du bloc et être utilisée par l'Union soviétique ou d'autres forces étroitement liées au bloc de l'Est (comme l'Égypte), qui constituaient alors une « menace » pour une grande partie de l'Afrique au sud de l'Algérie (pour la France, bien sûr, il y avait d'autres raisons plus profondes pour lutter jusqu'à la dernière extrémité de la guerre

d'Algérie). Était ainsi à l'œuvre une « mentalité de guerre froide¹ ». Cependant, au fur et à mesure que la situation en Algérie continuait de se détériorer, on est parvenu à une conclusion à partir des comportements et des performances politiques de la France pendant la guerre : sous le système de la Quatrième République, la France ne serait pas en mesure de guider le problème algérien vers une solution satisfaisante, bien qu'elle ait su décoloniser l'Indochine, la Tunisie et le Maroc. Cela soulevait des craintes des alliés de la France, face à l'impuissance de la France, quant à la possibilité que l'Algérie puisse tomber entre les mains de l'Union soviétique. La chute de la Quatrième République et le retour de général de Gaulle ont été soutenus par le bloc occidental. De son point de vue, la chute de la Quatrième République était susceptible de redonner espoir dans la stabilité de la politique française, et le retour de général de Gaulle pouvait laisser espérer la résolution du problème algérien. Après l'indépendance de 17 pays africains en 1960, il y avait peu de colonies en Afrique qui n'étaient pas encore indépendantes, et l'Algérie, en tant que plus grande colonie africaine qui n'avait pas encore accédé à l'indépendance, ne pouvait qu'attirer l'attention du monde sur son sort. La Cinquième République n'a été que graduellement décolonisatrice et toute l'ambiguïté du général de Gaulle a été de réaliser celle-ci tout en ayant été porté au pouvoir par les tenants de l'Algérie française. Après plus d'une année exploratoire, le général a permis aux Algériens de déterminer leur propre avenir, et, à cette époque, le rythme de l'histoire est entré au seuil des années 1960. Lorsque le général a graduellement exploré une solution du problème algérien, l'avion espion américain Lockheed U-2 a été abattu au-dessus de l'Union soviétique, la crise de Berlin se détériorait à nouveau. L'air dans l'hémisphère Nord était imprégné d'un sentiment de gravité et de tension. Il semble possible d'affirmer que la guerre froide dans les années 1960 a secrété une atmosphère plus « guerrière » par rapport à celle dans les années 50. Alors que les deux blocs continuaient de s'affronter, ils devaient « lutter pour chaque pouce de terrain » et rivaliser pour combler le « vide du pouvoir » qui était apparu aux quatre coins du monde. La solution et le résultat final du problème algérien affectaient directement les attitudes des autres pays asiatiques et africains nouvellement indépendants à l'égard

¹ Il s'agit d'un mode de pensée, utilisant la logique d'affrontement au lieu de dialogues sur un pied d'égalité, pour gérer les relations interétatiques et résoudre les différends internationaux. Il s'est formé pendant la guerre froide lorsque les deux blocs se sont affrontés et que les deux superpuissances ont étendu leurs aires d'influence aux fins d'hégémonie.

des deux blocs. En conséquence, le règlement du problème algérien et la fin de la guerre d'Algérie en 1962 étaient étroitement liés au développement de la situation de la guerre froide.

Après la Seconde Guerre mondiale, les luttes des colonies et semi-colonies d'Asie et d'Afrique contre la domination coloniale et pour l'indépendance nationale se sont déclenchées avant de culminer. La guerre d'Algérie a été une partie importante du processus de décolonisation mondiale et des mouvements nationalistes d'Asie et d'Afrique d'après-guerre. Une étude horizontale de la marche des colonies africaines vers l'indépendance d'après-guerre révèle que la décolonisation de l'Algérie, par rapport à celles d'autres colonies, peut être décrite comme « non conventionnelle », et la différence la plus significative est le moyen pour l'Algérie d'accéder à l'indépendance : l'Algérie et sa métropole ont fait une guerre longue et violente. Cette situation relève de plusieurs facteurs, y compris le statut spécial de l'Algérie, l'impossibilité structurelle du régime colonial à se reformer, la défaite d'Indochine de la Quatrième République, etc., qui ne seront pas décrits en détail ici. En raison de cette particularité, d'une part, la guerre d'Algérie a attiré une large opinion publique depuis le début, et la lutte anticoloniale du peuple algérien a généralement reçu la sympathie et le soutien des peuples du monde ; d'autre part, le processus de décolonisation en Algérie et le processus de décolonisation dans les autres colonies d'Asie et d'Afrique se sont mutuellement influencés et encouragés. Au cours de la guerre, les pays d'Asie et d'Afrique ont apporté au FLN leur soutien matériel et moral de diverses manières. La conférence de Bandung (avril 1955) a déclaré explicitement dans la résolution finale appuyer les droits des peuples d'Algérie, du Maroc et de Tunisie et a reconnu leur droit à disposer d'eux-mêmes et à être indépendants, et elle a pressé le gouvernement français d'aboutir sans retard à une solution pacifique de cette question¹. En janvier 1955, l'Arabie Saoudite a présenté une note sur la gravité de la situation en Algérie aux membres du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU). Puis, en septembre 1955, quinze pays arabes et asiatiques ont proposé et ont obtenu l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de l'Assemblée générale². Lors des sessions successives de l'Assemblée générale de

¹ *Communiqué final de la conférence afro-asiatique de Bandoeng (24 avril 1955)*. In : *Annuaire français de droit international*, volume 1, 1955, pp. 726.

² Sylvie Thénault, *Algérie : des « événements » à la guerre : Idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, coll. « Idées reçues », Éditions Le Cavalier Bleu, Paris, 2012, pp. 89.

l'ONU, la question algérienne a toujours été un sujet de préoccupation jusqu'en 1962. Cela démontre amplement à quel point le monde prêtait attention à la décolonisation de l'Afrique du Nord à l'époque. Corrélativement, la guerre d'indépendance algérienne a favorisé les mouvements d'indépendance d'autres colonies en Afrique, en particulier ceux de l'Afrique française. Parmi les 17 pays africains indépendants en 1960, il y avait 14 anciennes colonies françaises. Il semble que cela soit largement dû à la tendance propice au FLN, montrée dans la guerre d'Algérie de 1959 à 1960, et à la stimulation de cette tendance aux mouvements nationalistes dans les colonies françaises d'Afrique. En outre, les pays asiatiques et africains soutenaient le mouvement de libération nationale en Algérie ; tout en promouvant le processus d'indépendance de l'Algérie, il a également renforcé leurs propres forces des mouvements nationalistes. Aux Nations Unies et dans d'autres arènes internationales, le problème algérien a offert une plateforme au grand nombre de pays asiatiques et africains qui venaient d'accéder à l'indépendance pour montrer leurs présences et leurs forces, afin que les deux blocs ne puissent plus ignorer cette nouvelle entité politique internationale au potentiel énorme.

De l'analyse des deux aspects que nous venons d'exposer, nous pouvons tenir pour établi que la guerre d'Algérie a été inextricablement liée au contexte, dans sa signification la plus macroscopique, de l'époque. L'analyse de la guerre d'Algérie nous aidera en conséquence à comprendre la guerre froide et le processus de décolonisation des années 1950 et 1960 sous un nouvel angle.

C'est ici que doit entrer en ligne de compte un événement capital dans la perspective de notre sujet. La république populaire de Chine (ou appelée République populaire de Chine, Chine nouvelle, Chine populaire, RPC) a été fondée en 1949, et les relations diplomatiques officielles franco-chinoises ont été établies en 1964. En même temps, une partie importante de la politique étrangère de la Chine nouvelle comprenait le soutien aux mouvements d'indépendance nationale dans les pays asiatiques et africains, en y incluant le mouvement de libération nationale en Algérie. Couplé à l'attitude et à la position de la France sur les événements d'Algérie, cela signifie que la guerre d'Algérie a tenu une place importante dans le processus de négociations entre la France et la Chine pour établir des relations diplomatiques. Les relations trilatérales entre la France, la Chine et l'Algérie de l'époque constituent le principal contenu de recherche de cette thèse.

En tant que première puissance occidentale à établir des relations diplomatiques officielles et complètes avec la république populaire de Chine, la France a créé un précédent pour le contact complet entre le pays du bloc de l'Ouest et le régime de la Chine nouvelle pendant la guerre froide. En tant que membre du bloc de l'Est, la Chine s'est également affranchie des chaînes de l'Union soviétique, tout comme, bien que membre du bloc de l'Ouest, le général de Gaulle a eu le courage de « défier l'autorité » des États-Unis, pour définir et affirmer une diplomatie indépendante. Par conséquent, le processus d'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Chine est d'une grande importance pour étudier les relations entre la Chine et les pays occidentaux pendant la guerre froide.

Dès 1949, lorsque le gouvernement de la Chine nouvelle a été mis en place, le Parlement français a voté sur l'opportunité de reconnaître la Chine nouvelle. Même si cette option ne fut pas retenue, cela prouve qu'il y avait eu des voix favorables à la reconnaissance de la Chine dans les milieux politiques en France à cette époque. Lors de la conférence de Genève en 1954, M. Zhou Enlai, au nom du gouvernement chinois, a facilité la signature de l'accord de Genève entre la France et la République démocratique du Viêt Nam, qui a permis au gouvernement Mendès France de mettre fin définitivement à la guerre d'Indochine et d'éviter la chute. M. Mendès France s'est entretenu avec M. Zhou Enlai lors de la conférence. Ce fut le premier contact direct entre des politiciens de haut niveau des gouvernements chinois et français après 1949. Cependant, à la fin de la Quatrième République, les contacts franco-chinois, pour des diverses raisons, n'existaient qu'au niveau du commerce non gouvernemental et il n'y avait eu aucun progrès réel. Le changement de la politique française en 1958 a marqué un tournant majeur dans le développement des relations franco-chinoises. Les événements d'Algérie ont conduit au retour du général de Gaulle au pouvoir. L'analyse de certains aspects de la politique étrangère et militaire gaullienne ne constitue pas le thème de cette étude d'autant qu'il faut d'emblée mettre l'accent sur le fait qu'il s'agit d'un sujet fort complexe, qui fait appel à des domaines et des disciplines multiples. On se contentera donc seulement de noter que le général a apporté des ajustements à la politique étrangère de la France : il a essayé de mettre un terme au conflit en Algérie ; il a poursuivi une politique indépendante au sein du bloc occidental et essayé de réduire l'influence des États-Unis et du Royaume-Uni ; et il a prôné la normalisation des relations avec les régimes du monde communiste aux yeux de l'Histoire de façon à jouer le rôle de pivot entre les deux blocs et à renforcer le

rayonnement international de la France. L'établissement de relations diplomatiques officielles avec la Chine populaire dès le 27 janvier 1964 est allé dans ce sens et a fait partie de sa stratégie diplomatique.

La Chine a montré une attitude plus complexe vis-à-vis de l'établissement de relations diplomatiques avec la France. Depuis le début de la Chine nouvelle, le gouvernement chinois a toujours autorisé l'existence des échanges commerciaux et culturels civils entre la Chine et la France, mais ne s'est pas montré pressé d'établir des relations diplomatiques formelles avec la France. Cela était dû au statut international et à la stratégie diplomatique de la Chine nouvelle à l'époque. Dès 1949, la Chine a fait entièrement partie du bloc socialiste, dirigé par l'Union soviétique et, de ce point de vue, son attitude vis-à-vis les pays occidentaux a été de ne pas prendre l'initiative de contacter et de ne pas froisser. Quant aux pays d'Asie et d'Afrique, sous la direction de son grand frère (l'Union soviétique), la Chine a embouché la trompette et a apporté un soutien moral et verbal à leurs mouvements de libération nationale. À partir du milieu des années 1950, la Chine a commencé à modifier sa politique étrangère en raison du refroidissement de ses relations avec l'Union soviétique. D'une part, elle a assoupli son attitude envers certains pays du bloc de l'Ouest, d'autre part, les pays asiatiques et africains sont devenus la force de la solidarité de la Chine sur le plan international, et leurs statuts dans la stratégie diplomatique de la Chine ont été considérablement améliorés. Spécifiquement au problème algérien, les relations bilatérales de la Chine avec l'Algérie ont toujours été l'un des axes principaux du travail diplomatique chinois. La Chine a manifesté une grande sympathie et un soutien à la lutte de l'Algérie pour l'indépendance nationale, et à partir de 1958, la Chine a multiplié les déclarations et l'aide au FLN algérien. Il s'est agi d'un appui sous plusieurs formes, non seulement le soutien politique et moral, mais aussi l'assistance plus pratique, en armement et matériel. En aidant l'Algérie, la Chine a essayé de faire des relations entre la Chine et l'Algérie une partie de la mise en œuvre de la politique de front uni anti-impérialiste (contre les États-Unis) de la Chine.

Certainement, la guerre d'Algérie a constitué un obstacle majeur dans le rapprochement entre les gouvernements français et chinois, surtout à partir de 1958, jusqu'en 1962. La politique de la Chine à l'égard de la France a été une partie importante de la politique étrangère de la Chine après le milieu des années 1950, et la politique de la Chine sur le mouvement de libération nationale en Algérie a été également un élément important du traitement réservé par la Chine à la décolonisation

des pays asiatiques et africains, avec lesquels la Chine avait des liens fraternels. Quelle que soit la politique à l'égard de la France ou la politique à l'égard des pays frères, elle devait s'inscrire dans le cadre global de la stratégie diplomatique de la Chine à cette époque. Mais il est clair qu'il y avait une contradiction irréconciliable entre les deux politiques sur la guerre d'Algérie. Le soutien au FLN du gouvernement chinois était un élément important de la politique étrangère de la Chine au cours de cette période, reflétant la conscience du front uni de la Chine pour contrer les États-Unis, la partie la plus importante de la diplomatie de la Chine nouvelle. En même temps, derrière les déclarations, les politiques et les actions du gouvernement chinois en faveur du FLN, nous entrevoyons également que le gouvernement chinois voulait imposer de nouvelles relations bilatérales au gouvernement français. Le soutien du gouvernement chinois au FLN a embarrassé la France, et la politique coloniale de la France en Algérie n'était pas conforme à l'idéologie du nationalisme et de la révolution et à la position politique de la Chine. Lorsque les deux objectifs, l'engagement avec la France et le soutien au mouvement de libération nationale, se sont opposés, la Chine a choisi le dernier et a suivi son idéal politique. Par conséquent, la façon dont la Chine a pesé le pour et le contre et fait un tri afin d'atteindre l'équilibre maximal entre eux, pour les mettre au service de la stratégie nationale globale à cette époque, est un aspect intéressant de la guerre d'Algérie dans le cadre des relations entre la Chine et la France.

De plus, durant cette période, les contradictions existaient entre Paris et Washington, selon l'historien Bernard Krouck ; la France, puissance nucléaire s'opposant sur de nombreux sujets aux États-Unis, s'imposait à la Chine comme partenaire européen, d'autant que la Chine essayait de devenir elle aussi une puissance atomique et s'opposait de plus en plus violemment à l'Union soviétique. Il y a eu une symétrie dans la position des deux pays qui, une fois que la guerre d'Algérie serait terminée, faciliterait le rapprochement entre les deux gouvernements¹. En fait, après l'indépendance de l'Algérie en 1962, les contacts franco-chinois ont été plus fréquents et le processus d'établissement des relations diplomatiques s'est considérablement accéléré. Mais, le statut de Taïwan est devenu un problème majeur qui nécessitait des

¹ Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Les Indes savantes, Paris, 2012, pp. 121.

consultations et des échanges répétés entre la Chine et la France pour établir des relations diplomatiques.

Problématique :

Les rapports sino-français au sens large remontent à l'Antiquité. En particulier depuis le XXe siècle, la société chinoise a subi d'énormes changements, et ces changements sont étroitement liés à l'expansion des empires coloniaux mondiaux, y compris la France. En conséquence, le premier problème à résoudre dans la première partie de cette étude, en d'autres termes, en ce qui concerne les éléments de contexte, porte sur la présentation des intérêts français en Chine et d'une histoire longue des relations franco-chinoises : la question des intérêts de la France pour la Chine. Cette histoire remonte à la fin du XIXe siècle et il faut y présenter brièvement les institutions qui ont été les acteurs de cette relation : des traités inégaux, des concessions, des échanges commerciaux et culturels, des missions catholiques et protestantes... Puis, cette partie traite des circonstances des relations entre la Chine et la France durant la période de 1949 à 1958, parce que la révolution communiste chinoise a détruit toutes les bases sur lesquelles avaient été établies les relations entre les puissances occidentales (il se réfère spécifiquement à la France) et la Chine ancienne (il se réfère, d'une façon générale, à la Chine durant la période de la première guerre de l'opium en 1840 à la fondation de la Chine nouvelle en 1949, correspondant souvent à la Chine nouvelle). Cette étude entend ici analyser la non-reconnaissance de la Chine nouvelle par le gouvernement français, présenter les effets concrets de la rupture des relations diplomatiques : le commerce s'est-il arrêté ? les relations culturelles et universitaires se sont-elles arrêtées ? Le dernier axe est de discuter le discours idéologique : la Chine face à la guerre de Corée et à la guerre d'Indochine jouant à la fois l'apaisement avec la France en 1954 avec la conférence de Genève.

La deuxième partie se penche sur les demandes de secours du FLN pendant la période 1954-1958. À ce stade, la guerre d'Algérie a éclaté, des représentants du FLN se sont constamment battus sur la scène internationale pour gagner le soutien international au mouvement d'indépendance des Algériens. Et on a enregistré certaines réactions au niveau gouvernemental en Chine. Le premier problème soulève donc les questions suivantes : dans les institutions internationales, quelles sont les

occasions où la Chine se positionne clairement pour soutenir la demande d'indépendance des Algériens ? Qui sont les gens du FLN qui vont chercher du secours en Chine ? Cette partie abordera une question importante : comment le gouvernement chinois exprime-t-il son soutien au FLN ? Une analyse plus détaillée montre que le soutien de la Chine au FLN durant cette période se limite au soutien politique et moral, surtout en paroles. Ce phénomène est-il lié à la politique du gouvernement chinois envers la France ? Quels sont les intérêts chinois à conserver des relations pas trop mauvaises avec la France ? Pourquoi le soutien ne va-t-il pas au-delà de paroles ? En outre, quel problème le gouvernement chinois a-t-il aperçu à travers la crise de Suez en 1956, liée étroitement au FLN et à la France ? Cette découverte affectera-t-elle davantage la politique du gouvernement chinois à l'égard de la France et du FLN ?

La troisième partie porte sur la période 1958-1962. Le changement de pouvoir en France et la reconnaissance du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) par le gouvernement chinois apportent des changements symboliques forts. D'une part, la Chine a commencé à apporter une assistance complète au FLN dans les domaines des finances, des matériels et des armements. À l'occasion des visites des représentants du GPRA en Chine, à part l'aide promise, les dirigeants du parti communiste chinois ont spécifiquement souligné l'importance de la vigilance contre les États-Unis. Cela fait partie de la stratégie diplomatique globale de la Chine à cette époque. L'historien Bernard Krouck analyse l'attitude de la Chine comme une aide purement politique et verbale, parlant même de « ministère de la parole » ou « emboucher la trompette ». Est-ce que cette analyse est juste ? Est-ce que le soutien a été seulement politique ? Et n'a-t-il pas été plus concret ? Cette étude répondra ici en examinant les archives diplomatiques pour connaître la nature exacte de ce soutien chinois au GPRA. D'autre part, avec la montée de la guerre d'Algérie et l'accroissement de l'aide pratique de la Chine au GPRA, les gouvernements chinois et français ont été dans l'impasse sur la guerre d'Algérie. La révolution algérienne est devenue un obstacle majeur au rapprochement entre la France et la Chine. Pourquoi le gouvernement chinois insiste-t-il pour que la Chine et la France établissent des relations diplomatiques et pour que les relations diplomatiques doivent être établies après la résolution du problème algérien ? La Chine a-t-elle proposé - ou essayé de jouer - un rôle de médiation dans la guerre entre la France et le FLN en échange d'un soutien au FLN qui se limiterait à des paroles ? Ces aspects seront ici traités. Enfin,

cette étude présente brièvement les consultations entre la Chine et la France sur le statut de Taïwan lors de l'établissement des relations diplomatiques.

Méthode :

L'élaboration d'un sujet sur le triangle relationnel Beijing-Paris-Alger dans les années 1950 et 1960 est complexe. Pour mieux comprendre la guerre d'Algérie qui est cruciale dans le cadre des relations franco-chinoises, il nous faut revenir aux relations entre la Chine et la France à l'aube de la fondation de la république populaire de Chine, de 1949 à 1954. Il s'agit à la fois du contexte de la recherche et il constitue la première partie de la recherche. Puis, après le déclenchement de la guerre d'Algérie, les contacts franco-chinois ne sont pas complètement coupés. Il est donc nécessaire de distinguer les politiques de la Chine à l'égard de la France et du FLN de 1954 à 1962. En conséquence, bien que notre démarche soit pour l'essentiel chronologique, il y a encore quelques chevauchements du calendrier afin d'expliquer les relations franco-chinoises et les relations sino-algériennes respectivement pendant la même période. Par ailleurs, les politiques chinoise à l'égard de la France et du FLN ne pouvaient pas faire l'impasse sur les réalités internationales, car pour répondre à notre problématique il s'agit d'analyser la guerre dans les relations franco-chinoises dans une perspective internationale. Il a paru important de noter, par le biais des archives diplomatiques, les « participations » des États-Unis, de l'Union soviétique, du Royaume-Uni, de l'Égypte et d'autres pays à la guerre d'Algérie et à l'élaboration de la politique extérieure de la Chine dans les années 1950 et 1960. Les problèmes étaient de trois ordres : les questions de sécurité et d'intérêt des pays dans un premier temps, la guerre froide et les conflits idéologiques en second lieu, enfin l'émergence et le renforcement du Tiers-monde.

Les sources adoptées dans cette thèse proviennent de fonds archivistiques divers.

Côté chinois, les archives diplomatiques chinoises déclassifiées à la fin de 2008 sont utiles et importantes. Les archives sont surtout conservées aux Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine à Beijing. Et quelques archives de Départements détiennent les documents diplomatiques chinois ou les collections des documents des dirigeants chinois édités par les Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine ou la Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois.

Côté français, les Documents diplomatiques français par Commission de publication des documents diplomatiques français offrent des ressources importantes.

Outre les archives françaises et chinoises, la thèse se sert parfois des éléments fournis par les documents de la série du Foreign Relations of the United States.

De nombreux ouvrages ont été aussi consultés.

Côté chinois, *Histoire de la diplomatie de la République populaire de Chine* de Wang Taiping, *Histoire de la diplomatie française après la Seconde Guerre Mondiale, 1944-1992* de Zhang Xichang et Zhou Jianqing, *Histoire générale de la France* de Shen Lianzhi et Lou Junxin, *Histoire des relations internationales* de Wang Shengzu, *Guerre froide et la diplomatie de la Chine nouvelle 1949-1955* de Niu Jun, *Histoire de la diplomatie américaine après la Seconde Guerre mondiale : de Truman à Reagan* de Zi Zhongyun nous servent de référence. La thèse *Une diplomatie réaliste dans le cadre de la Guerre froide - nouvelle recherche sur l'histoire des relations sino-françaises (1949-1969)* de Gao Jiayi envisage les efforts réalistes de la Chine et de la France pour la reconstruction des relations franco-chinoises dans le cadre de la guerre froide et souligne que leurs efforts diplomatiques sont influencés par les idéologies et les décisions américaines et soviétiques durablement. L'auteure a utilisé les archives du Ministère français des Affaires étrangères, les archives de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale et des réunions du Cabinet des Ministres de la Quatrième République.

Côté français, on notera principalement la monographie *De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République Populaire de Chine, 1958-1969* publiée par Bernard Krouck à partir de sa thèse de doctorat. L'auteur a utilisé un grand nombre d'archives du Ministère français des Affaires étrangères, son ouvrage envisage donc surtout l'attitude du côté français. Citons aussi le livre *Le temps du soupçon : les relations franco-chinoises 1949-1955* de Qu Xing. L'ouvrage écrit par le diplomate chinois en français utilise les matériaux d'archives franco-chinois pour étudier les relations franco-chinoises au début de la fondation de la Chine nouvelle. Il souligne que les relations franco-chinoises ne se limitent pas aux contacts officiels entre les deux gouvernements, leurs initiatives, leurs gestes, leurs décisions et leurs intentions, et qu'elles comprennent aussi les échanges commerciaux et culturels, les manifestations des traits de la mentalité collective ainsi que des grands courants sentimentaux. Les relations franco-chinoises sont donc un ensemble de phénomènes qui englobent tous les contacts et flux entre la France et la Chine. Des ouvrages sur la

guerre d'Algérie ont également été consultés, comme *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962* de Benjamin Stora, *La guerre d'Algérie (1954-1962)* de Guy Pervillé, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)* de Bernard Droz et Évelyne Lever, *Histoire Intérieure du FLN 1954-1962* de Gilbert Meynier.

Les difficultés n'ont pas manqué. D'abord, celle du langage (en tant qu'étrangère dont la langue maternelle est le chinois, la maîtrise de la langue française académique n'est pas pour moi un mince problème) ; ensuite, celle de la sélection de la grande quantité des archives officielles et du manque d'ouvrages académiques sur les contacts avec la Chine et le FLN... Quant à la rédaction de cette thèse, je demande votre indulgence pour mes erreurs linguistiques qui, malgré tous mes efforts, attestent que je dois encore améliorer mon français.

Première Partie : Éléments de contexte

A - Présentation des intérêts de la France pour la Chine et d'une histoire longue des relations franco-chinoises.

1. Commencement des relations franco-chinoises

Dans l'Antiquité, vu leur éloignement géographique, la Chine et l'Europe, étant séparées par des montagnes et des fleuves, manquaient de connaissances mutuelles en raison de l'insuffisance de bateaux et du blocage des voies terrestres. Jusqu'à l'ère de la dynastie mongole du XIII^e siècle, en raison de l'expansion de l'Empire mongol dans l'arrière-pays de l'Europe et, du fait que le dominateur mongol a adopté une politique religieuse ouverte et tolérante à l'égard de diverses religions en Chine depuis la fondation de la dynastie Yuan en Chine sous domination mongole, les Français ont commencé à ressentir vaguement l'existence de la Chine à l'aide des activités missionnaires. Pour eux, la Chine a offert une image habituellement enveloppée dans le voile de la légende. Avec la disparition de la dynastie Yuan en Chine en 1368, ces activités étaient silencieuses et il est difficile de voir les traces des Français sur le sol chinois pendant deux cents ans.

Pendant l'époque de Louis XIV, on a assisté à une vague dans les échanges franco-chinois. Les jésuites français ont pressé les rois de France de les envoyer dans l'empire de Chine. Les nombreux jésuites français ont prêché en Chine, constituant un élément important de la vague d'échanges sino-français. L'activité principale des missionnaires d'Europe occidentale en Chine était d'évangéliser les empereurs chinois et le peuple chinois. Mais la plupart de ces missionnaires eux-mêmes étaient des mathématiciens, des astronomes et des géographes. Par conséquent, lorsqu'ils prêchaient, ils apportaient des livres et des instruments scientifiques occidentaux en Chine et introduisaient la science et la culture occidentales en Chine. Cela a ouvert un nouveau chapitre des « propagation et apprentissage des sciences et des systèmes de l'Occident dans l'Orient¹ », dont les effets positifs étaient évidents. En même temps,

¹ Xixue Dongjian, en tant que terme historique chinois, désigne généralement le processus de la propagation et de l'apprentissage de la pensée académiques occidentales modernes en Chine pendant deux périodes : de la fin de la dynastie Ming au début de la dynastie Qing et de la fin de la dynastie Qing à la République de Chine.

les missionnaires ont également présenté la culture ancienne chinoise à l'Occident et à la France en décrivant ce qu'ils avaient vu et entendu en Chine, en racontant la géographie, l'histoire, les coutumes et les réalisations scientifiques de la Chine et en traduisant les classiques chinois. Une abondante de littérature sur la Chine a été introduite en France, ce qui a suscité une grande préoccupation et un grand intérêt dans le domaine des idées française, en particulier les penseurs des Lumières. Par exemple, Voltaire a mentionné la Chine dans de nombreux ouvrages et a fait l'apologie de la Chine. Il a eu une grande estime pour le système politique et l'éthique de la Chine. Le point de vue des Encyclopédistes sur la Chine était similaire à celui de Voltaire. Diderot a loué hautement le confucianisme, il « peut gouverner un pays de manière rationnelle ». Et évidemment, certains penseurs, tels que Montesquieu et Rousseau, ont examiné et résumé la culture chinoise dans une perspective négative, considérant la Chine comme un modèle typique d'un régime autoritaire. Montesquieu a désavoué les pratiques éthiques et gouvernementales despotiques chinoises dans son *Esprit des Lois*.

Les développements des échanges culturels franco-chinois aux XVIIe et XVIIIe siècles ont été une page glorieuse de l'histoire des relations franco-chinoises. Puis, la Révolution française à la fin du XVIIIe siècle a créé un nouveau système social et une nouvelle philosophie politique mais, à cette époque, la Chine, sous le règne de l'empereur Qianlong de la dynastie Qing, a atteint l'apogée de la domination féodale chinoise, antérieure au déclin, a progressivement adopté une politique de la fermeture du pays aux relations internationales, depuis lors, le contact intime pendant un certain temps entre la Chine et la France s'est délité.

Sur le front économique, il semble que le commerce de la France avec l'Est ait été envisagé sous le règne d'Henri IV. L'action concrète a eu lieu sous Louis XIV. En 1664, la France a créé la Compagnie française des Indes orientales¹, dans l'objet d'obtenir le monopole de navigation et de commerce lointain depuis le cap de Bonne-Espérance presque dans toutes les Indes et mers orientales, y compris la Chine, et la société devrait commencer à commercer avec la Chine en mai 1668. Cependant, elle n'a pas été en mesure de fonctionner et de se développer efficacement en raison de fonds insuffisants et de contraintes financières. En 1698, Amphitrite (nom du premier vaisseau français à accoster sur les côtes chinoises) arriva à Canton, ville de la côte

¹ Joseph De Somogyi, *A Short History of Oriental Trade*, Georg Olms, Hildesheim, 1968, pp. 137.

méridionale de la Chine. Depuis, la France entreprenait, grâce à ce navire, le commerce direct avec la Chine. Considéré par Paul Pelliot (1878-1945, il est un linguiste français, sinologue et tibétologue, explorateur et spécialiste des manuscrits de Dunhuang) comme le point de départ des relations franco-chinoises, l'Amphitrite ouvrit la voie à plusieurs dizaines de vaisseaux français tout le long du XVIII^e siècle¹. Puis, après la guerre de Sept Ans (1756-1763), la Grande-Bretagne, sortant victorieuse du conflit, a consolidé et agrandi son empire colonial ; au contraire, l'armée et la marine française sont sorties affaiblies de cette guerre et le premier empire colonial français a presque entièrement disparu. La Grande-Bretagne a mis la main sur de nombreuses colonies françaises à l'étranger, ainsi, le commerce de la France avec l'Orient a été touché, son commerce avec la Chine en s'effondrant.

2. Traités inégaux charrient compulsivement les relations franco-chinoises dans le XX^e siècle

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les pays d'Europe occidentale ont connu de profonds changements dans leur mutation vers le capitalisme, tandis que l'empire de Chine, en période de bouclages internes, faisant preuve de complaisance et d'immobilisme, clairement dépassé et affaibli, est devenu l'objet exploité par des colonialistes et des impérialistes occidentaux.

La première guerre de l'opium entre le Royaume-Uni et la dynastie Qing de 1840 à 1842 marque la réouverture compulsive de la « porte » de la Chine, le déclin de l'empire de Chine et le début de l'histoire de la Chine moderne. Depuis lors, afin d'obtenir et de garantir les intérêts commerciaux et économiques, les puissances étrangères ont ouvert de force la porte du marché de la Chine avec des canons et ont obligé la Chine à signer des traités inégaux comptant sur la force militaire. Cela a entraîné la Chine, soumise à l'impérialisme tant occidental que nippon, dans une longue période d'instabilité et d'affaiblissement croissant de sa souveraineté. La France a participé à l'agression des puissances étrangères contre la Chine et a noué de nouveaux contacts avec la Chine sur la base de l'inégalité, laissant une page honteuse dans l'histoire des relations franco-chinoises.

¹ Bibliothèque nationale de France, Patrimoines partagés, <https://heritage.bnf.fr/france-chine/fr/lamphitrite-1698-1703>.

Du point de vue économique, tout d'abord, la France a forcé la Chine à ouvrir des ports au commerce français. À travers le traité de Huangpu du 24 octobre 1844, le traité de Tianjin entre la Chine et la France du 27 juin 1858, la première convention de Beijing entre la Chine et la France du 25 octobre 1860 et le traité de Paix, d'amitié et de commerce entre la Chine et la France du 9 juin 1885, la France a demandé au gouvernement de la dynastie Qing d'ouvrir Guangzhou, Xiamen, Fuzhou, Ningbo, Shanghai, Dengzhou, Taïwan, Chaozhou, Qiongzhou, Danshui, Jiangning, Tianjin et la frontière sud-ouest en tant que ports commerciaux ; les Français y ont obtenu des avantages commerciaux et ont fait du dumping de marchandises nationales, faisant de la Chine un marché des produits de base français. Ensuite, la France bénéficiait de taux peu élevés de droits de douane en Chine à travers des traités inégaux. Enfin, la France a fait directement des pillages économiques en Chine. Comme d'autres puissances, elle lançait souvent la guerre contre la Chine d'abord, puis réclamait d'énormes indemnités de guerre. Par exemple, le traité de Tianjin entre la Chine et la France a stipulé que le gouvernement de la dynastie Qing accordait au gouvernement français des indemnités et des frais d'armements s'élevant à peu près à une somme de deux millions de taëls¹. La convention de paix additionnelle au traité de Tianjin conclue le 25 octobre 1860 avec la première convention de Beijing entre la Chine et la France a stipulé que cette indemnité de deux millions de taëls était annulée et remplacée par l'article qui élevait à la somme de huit millions de taëls le montant de l'indemnité². Entre 1899 et 1901, la révolte des Boxers, un mouvement de paysans chinois, s'est déroulée en Chine opposée aux colons étrangers. En 1900, la France a participé à l'Alliance des huit nations (Empire austro-hongrois, République française, Empire allemand, Royaume d'Italie, Empire du Japon, Empire de Russie, Royaume-Uni et États-Unis) pour écraser la révolte des Boxers et défendre les droits et intérêts en Chine. Les forces coalisées ont occupé ensuite Beijing et ont pillé la capitale. Finalement, le gouvernement de la dynastie Qing a été contraint de signer le protocole de paix Boxer, appelé aussi le traité de l'année Xinchou d'après le calendrier traditionnel chinois, le 7 septembre 1901 avec les huit puissances impérialistes. À

¹ Charles-Gustave Martin de Chassiron, *Notes sur le Japon, la Chine et l'Inde (1858-1859-1860)*, E. Dentu, Paris, 1861, pp. 231. Provenance : Bibliothèque nationale de France. Notice du catalogue : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb302269916>.

² Charles-Gustave Martin de Chassiron, *Notes sur le Japon, la Chine et l'Inde (1858-1859-1860)*, E. Dentu, Paris, 1861, pp. 293. Provenance : Bibliothèque nationale de France. Notice du catalogue : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb302269916>.

travers ce traité, la France a partagé une indemnité de quatre cent cinquante millions avec les autres sept puissances¹. Il s'agit de la sanction la plus dure sur le plan financier sur la Chine dans l'histoire de la Chine moderne, mais contribuant à accélérer la mutation de la Chine vers une société plus moderne.

Du point de vue de la violation de la souveraineté de la Chine, la France a obtenu la juridiction consulaire en Chine par le biais de traités inégaux et a établi des concessions en Chine. En 1848, le premier consulat de France était né à Shanghai, dont le premier consul français fut Charles de Montigny. Le 6 avril 1849, il a demandé au daotai² de Shanghai une concession française d'un terrain de 66 hectares, qui a marqué le début de la concession française en Chine³. Outre la concession de Shanghai, les Français ont également établi des concessions à Shamian (1861), Tianjin (1861) et Hankou (1896). Après la défaite de la dynastie Qing dans la guerre sino-japonaise de 1894-1895, appelé guerre de Jiawu en Chine, la Chine, très affaiblie, en est réduite à accorder des concessions au Japon, mais aussi aux pays occidentaux. Les puissances étrangères ont considéré la Chine pauvre et faible comme une proie et ont déclenché une frénésie du partage du territoire de la Chine et se sont disputées leurs sphères d'influence. Parmi elles, la France s'est appuyée sur sa position favorable en Indochine et sur la proximité géographique de l'Indochine et du sud-ouest de la Chine pour classer les provinces méridionales limitrophes de l'Indochine, Guangdong, Guangxi, Yunnan et Sichuan dans sa sphère d'influence.

Du point de vue culturel, on ne peut pas prendre pour acquis que les relations culturelles franco-chinoises à cette époque sont également des relations inéquitables avec l'agression politique et économique de la France contre la Chine. Depuis la première guerre de l'opium, la Chine ancienne, archaïque et autiste a finalement commencé à communiquer avec le monde extérieur ; ses éléments avancés ont enfin examiné le monde en réfléchissant sévèrement sur leur pays. Pour comprendre mieux l'Occident, il était nécessaire, premièrement, de connaître les langues étrangères et, par conséquent, dans les premières années de l'empereur Tongzhi, vers 1862, le gouvernement de la dynastie Qing a créé l'école Tongwen Guan pour enseigner les

¹ Lucien de Reinach, *Recueil des traités conclus par la France en Extrême-Orient : 1684-1902*, E. Leroux, Paris, 1902, pp. 416. Provenance : Bibliothèque nationale de France. Notice du catalogue : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37268030s>.

² Daotai fut le gouverneur local de la dynastie Qing.

³ Gazette de Shanghai - 2 : Charles de Montigny et la création de la Concession française, <http://cn.ambafrance.org>.

langues étrangères et traduire les œuvres étrangères¹. Il s'agit du premier établissement d'enseignement moderne en Chine. Les Chinois ont alors compris que le pouvoir de l'Occident résidait dans la possession de canons et de fusils. Ils ont donc commencé à faire des études scientifiques et techniques militaires occidentales, lançant le mouvement d'auto-renforcement². Puis, les Chinois ont compris qu'il ne suffisait pas d'adopter seulement la technologie militaire et l'armement de l'Occident sans favoriser des changements en profondeur, alors ils ont commencé à se concentrer sur la culture et la pensée occidentales et à apprendre leurs systèmes et leurs ordres sociaux. Dans ce processus d'apprentissage progressif et approfondi, les échanges culturels sino-français ont également montré un point culminant, parmi lesquels, la science et la technique françaises, la pensée et la culture françaises avaient un impact profond sur l'histoire de la Chine : tout d'abord, on va évoquer le développement de la cause de construction navale moderne qui occupait une place importante dans l'histoire de la Chine moderne. Les deux Français, Prosper Giquel et Paul d'Aiguebelle, ont utilisé la technologie française pour aider les meneurs du mouvement d'auto-renforcement à construire l'arsenal de Fuzhou et à établir l'école de formation à la navigation et l'ingénierie navale (l'école navale de Fuzhou) en 1866. L'arsenal de Fuzhou fut le premier chantier naval de style occidental de la Chine et une industrie militaire moderne représentative du mouvement d'auto-renforcement. Il marque le début de la marine moderne chinoise. L'école navale de Fuzhou fut également la première académie militaire moderne de la Chine et a formé un groupe de talents techniques et industriels de haut niveau et plusieurs éminents amiraux de la Chine. Actifs dans les domaines militaire, culturel, scientifique et technologique, diplomatique et économique de la Chine moderne, ils ont suivi le rythme des pays avancés et ont favorisé la naissance et le développement d'industries modernes de la Chine telles que la construction navale, les lampes électriques, les télécommunications, les transports ferroviaires et la construction aéronautique. Ils ont introduit la technologie de pointe occidentale, ont répandu la culture chinoise et occidentale et ont favorisé le processus de modernisation en Chine³. Ensuite, la

¹ Xu Zhongyue, *The rise of modern China*, Oxford University Press, Oxford, 2000.

² Le mouvement d'auto-renforcement se déroula en Chine entre 1861 et 1895. Il s'agit d'un mouvement d'auto réforme du gouvernement de la dynastie Qing, lancé par certains fonctionnaires visionnaires du gouvernement, surtout axé vers une modernisation militaire et économique bien loin de toutes réformes sociales.

³ Chen Yue, *Navires et politique en Chine*, Maison d'édition populaire de Fujian, Fuzhou, 2016.

pensée philosophique et la littérature françaises ainsi que l'idée de la Révolution française ont également commencé à être introduites en Chine à cette époque. À cet égard, il convient de mettre en exergue leurs impact sur les révolutionnaires et les groupes révolutionnaires en quête d'indépendance et de prospérité nationales de Chine. Le grand révolutionnaire chinois, Sun Yat-sen, considéré comme « le père de la Chine moderne », l'un des fondateurs du Parti nationaliste chinois et le premier président de la république de Chine en 1912, s'est rendu plusieurs fois en France et il avait beaucoup d'estime pour la Révolution française. Il a développé une philosophie politique connue sous le nom des Trois principes du peuple, à savoir que le nationalisme (indépendance, lutte contre l'impérialisme étranger et la domination mandchoue), la démocratie (établissement d'une république) et le bien-être du peuple (droit à la propriété de la terre égal pour tous), qui prenait sa source dans les éléments de la tradition révolutionnaire française. Lorsqu'il a parlé du principe de la démocratie, il a évoqué la Révolution française et a souligné qu'après la révolution chinoise, il s'agissait d'instaurer un régime constitutionnel démocratique en Chine. De plus, la Commune de Paris qui dura un peu plus de deux mois en 1871 a eu une grande influence sur les premiers marxistes chinois. Après la formation du Parti communiste chinois en 1921, les communistes chinois ont considéré la Commune de Paris comme précurseur de leur révolution. En 1923, l'un des premiers dirigeants importants du parti, M. Li Dazhao, a publié l'article *La Kangmiaoen de Paris en 1871* (Kangmiaoen, la translittération de commune en chinois). Ce fut le premier article à propager la Commune de Paris avec des vues marxistes en Chine, traitant et creusant systématiquement et profondément l'origine, le développement, la nature, les mesures et l'expérience de la Commune. Aux yeux des communistes chinois, des travailleurs et des masses laborieuses chinois, la Commune de Paris était un symbole de la révolution, un exemple des ouvriers et des paysans devenus maîtres du pays et une bannière contre la capitulation nationale. Son esprit a incité le peuple chinois à lutter avec acharnement pour son indépendance et sa démocratie dans la seconde guerre sino-japonaise (1937-1945) et la guerre civile chinoise (1927-1937, 1945-1949). Bien entendu, le Parti communiste chinois a procédé à une telle analyse et interprétation de la Commune de Paris sur la base de ses propres besoins et de la direction propice à son propre développement.

3. Relations franco-chinoises pendant la république de Chine (1911-1949)

Le 10 octobre 1911, le soulèvement de Wuchang a éclaté à Wuhan, Chine, a déclenché la révolution chinoise de 1911 (appelée aussi la révolution Xinhai d'après le calendrier traditionnel chinois) et a abouti à renverser la dynastie Qing, mettant fin au régime impérial qui gouvernait la Chine depuis deux millénaires. Les révolutionnaires dirigés par Sun Yat-sen ont proclamé le 1^{er} janvier 1912 le gouvernement provisoire de la république de Chine, à Nanjing, où s'est installé le premier président de la république de Chine. Pendant la période de la république de Chine, la Chine était à long terme dans une époque dite des Seigneurs de la guerre dans les années 1920, puis, la première guerre civile chinoise entre le Parti nationaliste chinois et le Parti communiste chinois s'est déroulée de 1927 à 1937. En 1931, les impérialistes japonais ont envahi la région du nord-est de Chine et, en 1937, le Japon a lancé la guerre d'agression à grande échelle contre la Chine, évoquant ainsi la conscience du péril de la nation chinoise. Les forces des différentes factions chinoises ont temporairement suspendu les luttes internes et les guerres civiles et toute la nation chinoise s'est investie dans la lutte contre les impérialistes japonais, jusqu'au 15 août 1945, date de la capitulation du Japon, puis la seconde guerre civile chinoise a éclaté immédiatement entre le Parti nationaliste chinois et le Parti communiste chinois pour l'avenir et le destin futur de la Chine, conduisant aux changements profonds de la politique intérieure de la Chine.

Au cours de la même période, la France (la Troisième République) a connu deux guerres mondiales et s'est effondrée face au Troisième Reich en 1940. De la France libre au Comité français de la libération nationale, puis au Gouvernement provisoire de la République française, jusqu'à l'avènement de la Quatrième République en 1946, en outre il existait un gouvernement réactionnaire qui a collaboré avec l'Allemagne nazie (le régime de Vichy). La France, à la suite de la Seconde Guerre mondiale, est devenue moins puissante. Le grand édifice colonial construit par les Français pendant des siècles a subi un chancellement structurel lors de la montée de la vague du nationalisme. Deuxième empire colonial du monde avant la Première Guerre mondiale, elle s'est retirée en tant que puissance régionale blessée.

Pendant cette période de changements historiques, les relations franco-chinoises ont comporté de nouvelles nuances. La France agressive qui avait constamment élargi sa sphère d'influence et ses intérêts en Chine durant la deuxième moitié du siècle précédent, a progressivement évolué, à cette époque, pour consolider ses privilèges en Chine, en retardant obstinément et même en rejetant la demande de la Chine sur le recouvrement de sa souveraineté perdue. De la proclamation de la république de Chine en 1912 à l'effondrement du régime du Parti nationaliste chinois en 1949, étant donné les deux guerres mondiales et l'instabilité de la situation en Chine, les relations franco-chinoises ont connu des vicissitudes ; le gouvernement de Beiyang (1913-1928) et le gouvernement nationaliste (1927-1949) de la république de Chine étaient faibles en diplomatie et ne se sont pas fondamentalement débarrassés de l'humiliation dans les relations avec l'étranger de la fin de la dynastie Qing. Les relations diplomatiques entre la république de Chine et la France restaient inégales.

En général, après la révolution Xinhai, la France a toujours conservé ses droits et ses intérêts en Chine et elle s'est fondée sur le maintien de ces droits lors de son règlement des relations avec la Chine. Le gouvernement sous la république de Chine avait été fréquemment remanié et, chaque fois que le gouvernement actuel était disposé à maintenir les droits de la France en Chine, la France maintenait des relations amicales avec lui et, une fois que la politique du gouvernement chinois eut mis en péril ses intérêts, la France recourut la menace de force, voire réprima directement la lutte anti-impérialiste du peuple chinois ; par exemple, en juin 1925, le massacre de Shakee a fait plus de deux cents victimes par des coups de feu tirés par les forces britanniques, françaises et portugaises à Shakee, Guangzhou¹. Par conséquent, les relations diplomatiques entre la France et la Chine étaient encore inégales. Durant cette période, il n'y a pas eu de conflit majeur entre les gouvernements chinois et français, la paix de la diplomatie franco-chinoise reposait sur cette inégalité.

Deux événements reflètent spécifiquement cette relation inégale, et nous en donnerons un bref aperçu. L'un est « l'affaire franc-or » dans les années 1920, l'autre est le « mouvement de la réécriture des traités » en 1928. En ce qui concerne le premier incident, la Première Guerre mondiale entraîna une inflation importante et une baisse du franc sur le marché des changes. Le franc français fut dévalué, mais la référence au franc-or subsista. La baisse du franc affecta le problème de la dette. Le

¹ Ren Qishan, *Abrégé de l'histoire de la diplomatie chinoise*, Zhonghua Book Company, Shanghai, 1934.

gouvernement de la république de Chine n'a jamais aboli les traités inégaux, de sorte que l'indemnité fixée par le traité de l'année Xinchou dût être versée ponctuellement et intégralement à la France. Selon le traité, la France serait payée un total de plus de soixante-dix millions de taëls (16 pour cent du total de quatre cent cinquante millions de taëls). La Chine avait payé l'indemnité, comme stipulé dans le traité, au taux de change entre le taël et la monnaie française, le franc, pendant plus d'une décennie depuis la signature du traité. Jusqu'à l'année 1922, afin que l'indemnité ne soit pas affectée par la dévaluation du franc et pour compenser ses pertes dans la Première Guerre mondiale, la France a déformé le terme « Franc » dans le traité, a demandé à la Chine de verser des indemnités en francs-or au lieu de francs. « L'affaire franc-or » a touché certainement l'opinion publique nationale et durait environ trois ans. Enfin, le 24 novembre 1924, Duan Qirui, l'un des Seigneurs de Beiyang, a pris sa fonction de chef exécutif provisoire de la république de Chine, et a accepté la demande de la France le 12 avril 1925. Ainsi s'acheva « l'affaire franc-or ». De cette manière, la France a procédé également à un pillage financier de la Chine tout en obtenant des indemnités de guerre¹.

Le gouvernement nationaliste de la république de Chine a lancé le « mouvement de la réécriture des traités » en juin 1928. Le mouvement était limité à deux points : l'une consistait à rétablir l'autonomie douanière et l'autre à annuler la juridiction consulaire des étrangers en Chine. En ce qui concerne le traité avec la France, la Chine et la France ont signé le traité douanier sino-français à Beijing le 22 décembre 1928. Le contenu principal a consisté à annuler les différents taux déterminés par les traités signés auparavant entre les deux pays, les deux parties se sont accordées la clause de la nation la plus favorisée ; en fait, il n'existait presque aucun produit en Chine à cette époque qui puisse être exporté vers la France, ce statut de la nation la plus favorisée restait donc unilatéral. Parallèlement à la signature du traité, le gouvernement français a annoncé sa reconnaissance du gouvernement de Nanjing (gouvernement de Tchang Kaï-chek). Au milieu des années 1930, les envoyés diplomatiques de la Chine et de la France sont passés du niveau des ministres au niveau des ambassadeurs. Bien que cette montée des relations ait eu une signification plus formelle, elle a reflété une

¹ *Documents historiques des événements majeurs, février 1923*, Institut d'histoire de Shanghai, Académie chinoise des sciences, Shanghai, 1960.

montée plus lente du statut national de la Chine par rapport à la situation à la fin de la dynastie Qing et au début de la république de Chine¹.

La seconde guerre sino-japonaise a porté le conflit sino-japonais particulièrement à son paroxysme si bien que les relations franco-chinoises en ont été affectées. Son influence et sa décision sur les affaires de la Chine ont été marginalisées. L'influence politique de la France en Chine a également été considérablement affaiblie. Le 1^{er} août 1943, le gouvernement de Chongqing² a rompu ses relations diplomatiques avec le gouvernement de Vichy. Le 23 octobre 1944, le gouvernement de Chongqing a officiellement reconnu le gouvernement provisoire de la République française dirigé par Charles de Gaulle³. De plus, Tchang Kaï-chek et la partie française ont mené une série de consultations sur la question du sud-ouest de la Chine et de l'Indochine, qui ne font pas l'objet de ce développement et ne seront pas décrites en détail ici.

4. Relations entre les peuples chinois et français aux temps modernes

L'auteure n'a pas fait de recherches approfondies à cet égard. Mais à travers des livres et des matériaux connexes, on peut entrevoir la sympathie du peuple français pour les situations difficiles de la Chine moderne et son soutien à la lutte du peuple chinois.

Lors de la seconde guerre de l'opium, les troupes anglo-françaises saccagent et dévastent le parc Yuanming, un palais impérial très précieux à Beijing le 6 octobre 1860. Victor Hugo a donné son avis sur cette affaire dans une lettre : « deux bandits sont entrés dans le Palais d'été. L'un a pillé, l'autre a incendié. La victoire peut être une voleuse, à ce qu'il paraît... Devant l'histoire, l'un des deux bandits s'appellera la France, l'autre s'appellera l'Angleterre. Mais je proteste, et je vous remercie de m'en

¹ *Compilation d'archives de l'histoire de la République de Chine*, volume 5, Deuxième archives historiques de la Chine, Maison d'édition de livres anciens de Jiangsu, Nanjing, 1994.

² En 1937, le gouvernement nationaliste installa sa capitale de Nanjing à Chongqing. Chongqing était ainsi la deuxième capitale pendant la guerre contre les Japonais, jusqu'à la rentrée du gouvernement à Nanjing en 1945.

³ *Compilation d'archives de l'histoire de la République de Chine*, volume 5, Deuxième archives historiques de la Chine, Maison d'édition de livres anciens de Jiangsu, Nanjing, 1994.

donner l'occasion ; les crimes de ceux qui mènent ne sont pas la faute de ceux qui sont menés ; les gouvernements sont quelquefois des bandits, les peuples jamais¹. »

Durant la période de la république de Chine, les liens entre les peuples chinois et français ont été renforcés. M. Paul Painlevé (1863-1933), mathématicien et ancien Premier ministre français, s'est rendu en Chine pour y recevoir un doctorat honorifique de l'Université de Beijing en juin 1920 à l'invitation de M. Cai Yuanpei (1868-1940), éducateur et président de l'université. La visite a été un échange universitaire entre les peuples des deux pays. Les deux hommes ont noué une profonde amitié, ont conjointement promu la fondation de l'Institut franco-chinois de Lyon en septembre 1921 et ont encouragé les étudiants chinois à étudier en France dans les années 1920, favorisant les échanges culturels sino-français et l'amitié entre les peuples des deux pays². Comme dit Marianne Bastid-Bruguière, membre de l'Institut de France, « la visée universelle que revendiquait l'action culturelle française, axée davantage sur leurs valeurs « nationales » respectives, a trouvé crédit dans le public chinois. Pour les jeunes Chinois qui ont alors reçu ou cherché une formation française, la valeur de cette culture n'avait aucun lien avec la puissance économique, politique et militaire exercée par la France en Chine. Elle en était au contraire totalement distincte. Ce n'est pas la puissance matérielle de la France en Asie qui démontrait la supériorité de la culture française, mais la qualité universelle de ses valeurs, qui répudiaient la domination par la violence et l'injustice³. »

B - Présentation des circonstances des relations diplomatiques entre la France et la Chine à la veille de la fondation de la république populaire de Chine.

En tant que deux grands pays oriental et occidental ayant une influence internationale, les relations diplomatiques entre la Chine et la France ont eu un impact majeur sur les deux parties et même sur les relations internationales à cette époque.

¹ *Lettre au capitaine Butler*, Le Monde diplomatique, <https://www.monde-diplomatique.fr/2004/10/HUGO/11563>.

² *Documents historiques des événements majeurs, juin 1926*, Institut d'histoire de Shanghai, Académie chinoise des sciences, Shanghai, 1960.

³ Bibliothèque nationale de France, Patrimoines partagés, <https://heritage.bnf.fr/france-chine/fr/editorial>.

Premier grand pays occidental à reconnaître officiellement la république populaire de Chine pendant la Guerre froide, la France s'est engagée dans les contacts diplomatiques complets pour établir des relations diplomatiques avec la Chine après le retour de Charles de Gaulle en 1958 et a finalement établi des relations diplomatiques formelles au niveau le plus élevé, celui des ambassadeurs, en 1964. Cependant, dès la fondation de la république populaire de Chine en 1949, la Quatrième République avait eu des contacts avec la Chine par divers canaux.

1. Attitude du gouvernement français envers la Chine nouvelle (1949-1954)

La république populaire de Chine a été, on l'a dit, fondée le 1^{er} octobre 1949. La France était alors dans la période de la Quatrième République. La France avait subi de lourdes pertes au cours de la Seconde Guerre mondiale. La situation politique en France était extrêmement difficile : les contradictions entre les différentes parties étaient aiguës et féroces ; les factions internes des partis politiques étaient complexes, incohérentes et changeantes. Depuis le premier gouvernement Paul Ramadier en janvier 1947 jusqu'au gouvernement Pierre Pflimlin le 28 mai 1958, la République a connu plus de 20 fois des changements de gouvernement, en moyenne tous les six mois. Par ailleurs, la situation économique s'est gravement détériorée : les terres arables dévastées, les maisons endommagées, les usines détruites, la paralysie des transports, le manque de main-d'œuvre et la grave pénurie de fonds. Le fléau de la guerre a laissé la France dans une situation très préoccupante. Le manège gouvernemental bizarre de la Quatrième République a non seulement affecté l'orientation de la politique étrangère française, mais également la capacité de l'action externe de la France. Le gouvernement précaire était occupé par les conflits entre les partis et le rétablissement de l'économie ruinée. Il était difficile de formuler une politique étrangère à long terme et de mettre en œuvre une diplomatie forte. Néanmoins, la politique étrangère instable des gouvernements de la Quatrième République a reflété la poursuite d'objectifs de la stratégie diplomatique à long terme : la France s'est efforcée de restaurer le statut d'un grand pays, a promu l'unité de l'Europe occidentale et a suivi les États-Unis sur le plan diplomatique en soutenant les États-Unis dans leur opposition à l'Union soviétique. Contrairement à la tendance

de la décolonisation d'après-guerre, elle a continué à appliquer l'ancienne politique colonialiste pour maintenir son empire colonial français vacillant¹. La poursuite d'objectifs de la stratégie diplomatique de la France a donc déterminé que son engagement avec la Chine était un processus de coopération et de confrontation.

Après la fondation de la république populaire de Chine, d'une part, le gouvernement français a suivi les États-Unis et a appliqué une politique « antichinoise et pro-Taïwan », d'autre part, la Chine s'est opposée résolument à la politique coloniale française et a appliqué une politique étrangère « on nettoie la maison avant d'inviter les hôtes² », proposée par le Président Mao Zedong. Elle n'était donc pas désireuse de développer ses relations diplomatiques avec la France. Selon le diplomate chinois Qu Xing, « sur le plan politique, la disparition de la présence diplomatique résulte logiquement de la politique française de la non-reconnaissance³ ». Au niveau le plus général, les relations franco-chinoises ne se sont pas développées mais ont été sérieusement endommagées. La Chine et la France étaient dans un état de grave opposition et il était naturellement impossible d'établir des relations diplomatiques entre les deux pays.

Cependant, on note quelques exceptions dans les relations entre la France et la Chine à cette époque. Peu de temps après la fondation de la république populaire de Chine en octobre 1949, une minorité de politiciens français se sont posés la question de l'opportunité de reconnaître la Chine nouvelle. La commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française a tenu un débat sur la question de la reconnaissance de la Chine nouvelle le 21 décembre 1949. La proposition du Parti communiste français que le gouvernement français reconnût immédiatement la Chine nouvelle a été rejetée par 22 voix contre 14. Elle a enfin adopté une résolution visant à « prendre des mesures pour se préparer à une éventuelle reconnaissance de la république populaire de Chine ». Depuis lors, le gouvernement français a mis à l'écart des initiatives de reconnaissance de la Chine sous prétexte que la Chine avait reconnu

¹ Zhang Xichang, Zhou Jianqing, *Histoire de la diplomatie française après la Seconde Guerre Mondiale, 1944-1992*, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1993, pp. 26.

² « On nettoie la maison avant d'inviter les hôtes » est l'une des trois principes de politiques étrangère de la République populaire de Chine à son début (les deux autres sont « on réinvente la poudre » et « on se penche d'un côté »), proposée par Mao Zedong en mars 1949. Il s'agit de dépouiller tous les vestiges et privilèges des puissances impérialistes en Chine avant d'examiner la question de l'établissement de relations diplomatiques avec les pays occidentaux ; d'établir un nouveau statut dans le monde ; d'appartenir au camp socialiste.

³ Qu Xing, *Le temps de soupçon : les relations franco-chinoises 1945-1955*, Librairie You-Feng, Paris, 2005, pp. 227.

la République démocratique du Viêt Nam le 19 janvier 1950, en condamnant son « agression » contre la Corée du Nord de la Chine après le déclenchement de la guerre de Corée le 25 juin 1950¹.

La conférence de Genève de 1954 marque une date importante dans les relations franco-chinoises. Pendant la conférence, les principaux dirigeants de la Chine et de la France ont effectué le premier contact sérieux.

Ouverte le 26 du mois d'avril, la conférence de Genève a réuni les délégués de 19 nations (États-Unis, Grande-Bretagne, France, Union soviétique, Chine, Corée, République démocratique du Viêt Nam, État du Viêt Nam, royaume du Cambodge, royaume du Laos, etc.) afin de rechercher une solution pacifique à la question coréenne et de discuter de la question du rétablissement de la paix indochinoise.

Le gouvernement chinois a envoyé une importante délégation gouvernementale de 182 membres pour assister à cette conférence. La délégation était dirigée par le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères Zhou Enlai. Le vice-ministre des Affaires étrangères et l'Ambassadeur de Chine en Union des républiques socialistes soviétiques Zhang Wentian, le vice-ministre des Affaires étrangères Wang Jiaxiang et le vice-ministre des Affaires étrangères Li Kenong ont assumé les chefs adjoints de la délégation. Le directeur général au Ministère des affaires étrangères Wang Bingnan a assumé le secrétariat général de la délégation, le vice-ministre des Affaires étrangères Zhang Hanfu et le ministre par intérim du commerce extérieur Lei Renmin ont été conseillers auprès de la délégation². C'est la première fois que la Chine nouvelle envoyait une importante délégation pour assister à une conférence internationale.

Pour la France, le sujet le plus critique de cette conférence était de traiter de la question indochinoise. La situation de guerre de l'armée française en Indochine est devenue de plus en plus défavorable depuis 1953. Le gouvernement Joseph Laniel, qui était entré en fonction le 28 juin 1953, avait tenté d'internationaliser la guerre en incitant les États-Unis à participer à la guerre afin de renverser la situation défavorable. Dans ce contexte, il a semblé que l'ouverture de la conférence de Genève offrît un environnement favorable aux efforts déployés par la France. Cependant, au

¹ *Aperçu de la situation des relations entre la Chine et la France, 21 octobre 1955*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00148-35.

² *Collection des documents de la conférence de Genève*, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1954, pp. 1.

cours de la conférence, l'armée populaire vietnamienne a remporté une grande victoire dans la bataille de Diên Biên Phu en mai 1954. Cette défaite des forces françaises a accéléré les négociations engagées à Genève pour le règlement des conflits en Asie (Corée et Indochine). La France a complètement perdu confiance en elle-même pour continuer la guerre et l'appel est devenu plus fort pour mettre fin à la guerre dans les meilleurs délais. Le gouvernement Joseph Laniel s'est immédiatement effondré en juin 1954 et le gouvernement Pierre Mendès France, qui préconisait la fin de la guerre, a accédé au pouvoir le 19 juin 1954. Lors de la formation du gouvernement, M. Mendès France a annoncé une gageure selon laquelle il promettait de résoudre pacifiquement la guerre d'Indochine dans un délai d'un mois (avant le 20 juillet 1954) : nous sommes le 17 juin, je vous rencontrerai le 20 juillet¹. Plus tard, M. Mendès France a assisté directement aux négociations de la conférence de Genève en tant que Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, et puis la conférence s'est retournée. Il a changé la politique de négociation antérieure de M. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères du gouvernement Laniel. D'une part, il s'est rapproché du Royaume-Uni, qui préconisait un règlement pacifique de la question indochinoise et s'opposait à l'expansion de la guerre, sur lequel il a compté pour résister à la pression des États-Unis ; d'autre part, il a activement pris contact avec des représentants de la Chine, de l'Union soviétique et de la République démocratique du Viêt Nam pour discuter du plan spécifique de règlement pacifique², en particulier avec le représentant chinois Zhou Enlai le 23 juin et le 13 juillet. Les deux entretiens ont permis de lever les principaux obstacles aux négociations. Des circonstances des entretiens seront exposées de façon détaillée ci-après.

La conférence de Genève s'est achevée avec la signature d'un accord sur l'Indochine le 21 juillet 1954. La conférence de Genève a eu un impact important sur le développement des relations franco-chinoises et a permis aux deux parties de reconnaître la possibilité et la nécessité d'effectuer des contacts mutuels, ce qui sera également exposé en détail ci-après.

2. Le statut de Taïwan

¹ Alfred Grosser, *La IVe République et sa politique extérieure*, Armand Colin, Paris, 1972, pp. 300.

² Alfred Grosser, *Affaires extérieures : la politique de la France 1944-1984*, Flammarion, Paris, 1984, pp. 101.

Tout d'abord, sur le statut de Taïwan, il faut d'ores et déjà mettre l'accent sur le fait qu'il s'agit d'un sujet fort complexe. Il ne nous appartient pas de retracer ici l'origine et les circonstances du statut de Taïwan. On se bornera à une brève présentation sur ce sujet.

Après la chute de la dynastie Qing le 12 février 1912, dernière dynastie impériale dans l'histoire de la Chine, le gouvernement de la république de Chine, proclamée le 1^{er} janvier 1912, dirigé principalement par le Parti nationaliste chinois, gouvernait la Chine. M. Sun Yat-sen a été le premier président de la république de Chine. Jusqu'en 1949, elle a été remplacée par la république populaire de Chine.

Tchang Kai-chek (1887-1975), général et président de la république de Chine, fut l'un des principaux représentants du Parti nationaliste chinois après la mort de Sun Yat-sen en 1925. Victorieux contre les Japonais en tant que dirigeant du peuple chinois pendant la seconde guerre sino-japonaise de 1937 à 1945, il fut défait dans la seconde guerre civile chinoise (appelée aussi seconde guerre civile nationaliste-communiste ou guerre de libération) entre le Parti nationaliste chinois et le Parti communiste chinois de 1945 à 1949 par les communistes en 1949, dirigés par Mao Zedong, et se réfugia avec son armée sur l'île de Taïwan, protégée par les États-Unis. Depuis, la question de savoir si Taïwan était un « territoire indépendant », ou si c'était une province chinoise sous l'autorité du gouvernement de la république populaire de Chine était posée, à savoir quel devait être le statut de Taïwan.

Pour le gouvernement de la république populaire de Chine et le Parti communiste chinois, le statut de Taïwan est toujours une question qui relève de la politique intérieure chinoise concernant la souveraineté de la Chine. À la veille de la fondation de la Chine populaire, les États-Unis ont toujours essayé de créer le « fait » de « deux Chine » au sein de la communauté internationale. Le Royaume-Uni a eu des idées similaires. Le 14 juillet 1954, le Premier ministre du Royaume-Uni Churchill a mentionné dans son discours parlementaire que Taïwan devrait être placé sous tutelle de l'Organisation des Nations Unies¹. Le discours de « deux Chine » non seulement n'a pas été reconnu par Tchang Kai-chek et Taïwan, mais le Parti communiste chinois et le gouvernement chinois se sont également opposés clairement à plusieurs reprises à ce discours et à la pratique de « deux Chine ». Le 23 septembre 1954, Zhou Enlai a indiqué en présentant le Rapport d'activité du gouvernement lors de la première

¹ Niu Jun, *Guerre froide et la diplomatie de la Chine nouvelle 1949-1955*, Presse de l'Académie des Sciences sociales de Chine, Beijing, 2013, pp. 425.

session de l'Assemblée populaire nationale de Chine : « Taïwan fait partie de la Chine depuis l'antiquité. Le territoire chinois sacré ne souffre aucune violation. Nous ne permettrons jamais aux États-Unis d'occuper Taïwan. Tout ce qui veut confier Taïwan aux Nations Unies, remettre Taïwan à un État neutre, neutraliser Taïwan et créer un pays indépendant à Taïwan, est une tentative de séparer le territoire chinois et d'asservir le peuple chinois à Taïwan et de légaliser l'invasion américaine de Taïwan. Ceci est absolument inacceptable pour tous les Chinois¹. » Par conséquent, au début de la Chine nouvelle, le statut de Taïwan est devenu un élément clé des relations extérieures de la Chine. Le manque d'expérience de la Chine nouvelle dans le développement des relations avec le Royaume-Uni a amené le Royaume-Uni à maintenir ses relations avec Taïwan après avoir reconnu la république populaire de Chine. Cela a placé les relations sino-britanniques toujours dans une relation anormale et paradoxale de « semi-établissement de relations diplomatiques ».

Aux yeux des dirigeants chinois, la France de cette période a souhaité également adopter la même approche que le Royaume-Uni. Ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus, au début de la république populaire de Chine, le gouvernement français a suivi les États-Unis et a appliqué une politique « antichinoise et pro-Taïwan ». La France entretenait toujours des relations diplomatiques avec les « autorités de Taïwan » pendant cette période. La France était présente grâce au Bureau français de Taipei qui n'a pas eu le titre d'ambassade, dont le directeur a été M. Georges Cattand. Les « autorités de Taïwan » ont envoyé M. Duan Maolan comme « ministre » et « chargé d'affaires » en France. Le 14 avril 1955, M. Cattand et M. Shen Changhuan, « ministre des affaires étrangères » de Taïwan ont procédé à un échange de notes, modifiant l'accord commercial entre la France et Taïwan d'une durée d'un an signé en mai 1954 pour qu'il soit devenu indéfiniment efficace et établissant le « comité de travail mixte franco-chinois » à Taipei pour étudier la question des contrats pour la mise en œuvre de l'accord².

Les initiatives du gouvernement français ont irrité le gouvernement de la république populaire de Chine ; son gouvernement a donc fait preuve d'une attitude

¹ Zhou Enlai, *Rapport d'activité du gouvernement (2)*, Le Quotidien du Peuple, vendredi 24 septembre 1954. Le Quotidien du Peuple (en chinois : Renmin Ribao) est l'organe de presse officiel du Comité central du Parti communiste chinois. Il est classé dans les trois premiers organes du Parti communiste chinois et de la république populaire de Chine avec Agence Chine Nouvelle (en chinois : Xinhua) et China Media Group.

² *Aperçu de la situation des relations entre la Chine et la France, 21 octobre 1955*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00148-35.

froide pour la demande des contacts politiques de la part de la France. En octobre 1955, un représentant du gouvernement français avait demandé à l'Ambassadeur de Chine en Pologne Wang Bingnan, d'envoyer un consul à Beijing pour tenter de suivre l'exemple du modèle de « semi-établissement de relations diplomatiques » entre la Grande-Bretagne et la Chine, qui a été rejeté par la partie chinoise¹. Au fait, le statut de Taïwan a toujours été un obstacle majeur dans l'amélioration et l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France au cours de cette période. Dans les années 1960, afin d'établir des relations diplomatiques formelles, la Chine et la France ont mené une série de consultations compliquées à l'égard du statut de Taïwan, jusqu'à l'établissement formel des relations diplomatiques franco-chinoises le 27 janvier 1964. Certes, comme nous l'avons déjà indiqué ci-dessus, pour la Chine, le statut de Taïwan est toujours un grand problème de principe complexe et sensible concernant la souveraineté et l'histoire, qui n'existe pas seulement dans les relations franco-chinoises, mais il occupe aussi une place importante dans les relations extérieures de la république populaire de Chine. Pour la Chine populaire, en maintenant le principe « une seule Chine », le gouvernement chinois a promu le développement pacifique des relations entre les deux rives du détroit de Taïwan, renforcé leurs échanges et la coopération qu'elles entretiennent sur les plans économique et culturel. Elle a su réagir judicieusement aux changements de la situation politique à Taïwan et combattu fermement les forces sécessionnistes pour « l'indépendance de Taïwan », sauvegardant ainsi la paix et la stabilité du détroit. À ce jour, il existe encore des pays dans le monde qui reconnaissent l'indépendance souveraine de Taïwan et maintiennent des échanges politiques, économiques, culturels et militaires avec lui, à la loyale ou en catimini. Ceci ne constitue pas le sujet de cette étude.

C - Présentation des effets concrets de la rupture des relations diplomatiques : le commerce s'est-il arrêté ? Les relations culturelles et universitaires se sont-elles arrêtées ?

¹ *Aperçu de la situation des relations entre la Chine et la France, 21 octobre 1955*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00148-35.

1. Contacts officiels entre la Chine et la France (1949-1958)

Pendant cette période, des Français et des hommes politiques français connaissant mieux la Chine ont souvent contacté des responsables chinois à titre personnel dans le but de « briser la glace » dans les relations franco-chinoises. Selon les archives diplomatiques de cette période du ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine déclassifiées à la fin de 2008, à partir de la fondation de la Chine nouvelle en 1949 jusqu'à la mise en place de la Cinquième République par Charles de Gaulle en octobre 1958, certains activistes folkloriques français, groupes politiques, membres des médias et certains membres du Parlement ont pris fréquemment des contacts avec des personnels diplomatiques de Chine en Europe (principalement en Suisse). Les contenus des contacts ont compris principalement les quatre catégories suivantes : pour communiquer leurs points de vue sur la situation politique française actuelle et la situation mondiale actuelle¹ ; pour répercuter les points de vue des factions politiques auxquelles ils appartiennent² ; pour demander des droits de visite en Chine³ ; pour discuter avec des personnels diplomatiques chinois de la possibilité de l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France⁴. Ces personnalités ont représenté presque la grande majorité des factions politiques en France à cette époque et ont espéré généralement que le gouvernement chinois comprendrait et accepterait leurs points de vue et leurs opinions, en espérant également connaître l'attitude de la partie chinoise à leur égard. Le contenu spécifique de cette section sera indiqué dans la troisième partie.

¹ *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Entretien de Wu Han avec Conte et Faure, 6 juin 1958*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00436-07. *Feng Xuan adresse au ministère des Affaires étrangères. A. Conte parle de la situation politique française, 19 juin 1958*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00436-07.

² *Feng Xuan adresse au ministère des Affaires étrangères. Procès-verbal de l'entretien entre Feng Xuan et Pierre Mendès France, 25 juin 1958*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00435-02.

³ *Ministère des Affaires étrangères adresse à l'Ambassade de Chine en Suisse. À l'égard de la demande de la visite en Chine de A. Conte, 8 juin 1958*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00436-07.

⁴ *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Dresch et Schuman parlent de la reconnaissance de la Chine, 27 juin 1958*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00436-04.

Les échanges populaires amicaux entre la Chine et la France n'ont pas été interrompus depuis la fondation de la Chine nouvelle en 1949. En particulier, le Parti communiste français et différentes parties prenantes ont soutenu avec enthousiasme la lutte révolutionnaire du peuple chinois. Les échanges non gouvernementaux entre les deux pays ont joué un rôle positif dans la promotion du développement de relations franco-chinoises.

Le 12 octobre 1949 déjà, dans leurs messages au Président Mao Zedong, deux secrétaires généraux de deux fédérations de la Confédération générale du travail (abrégé en CGT), ont célébré la fondation de la république populaire de Chine : « 200 000 travailleurs du service public et de la santé française ont assisté à la libération des travailleurs chinois. Leur brillant avenir de paix et de liberté est garanti sous la direction de la Parti communiste chinois. Les travailleurs du service public et de la santé française s'efforcent d'exhorter le gouvernement français à reconnaître immédiatement le gouvernement de la république populaire de Chine... Les mineurs français ont toujours admiré la bataille et la victoire du peuple chinois dans la lutte contre des impérialistes américains et anglais et ont également noté la naissance de la république populaire de Chine. Cet événement important a apporté la force plus décisive et constructive au camp de la paix mondial conduit par l'Union soviétique. La fédération française des mines appellera tous ses membres à demander au gouvernement français de reconnaître immédiatement le gouvernement dirigé par Mao Zedong pour manifester son amitié avec le peuple chinois et la république populaire de Chine¹. » Selon une lettre envoyée par une cellule locale du Parti communiste français au Président Mao Zedong, cette cellule locale du Parti communiste français s'est réunie le 3 octobre pour exprimer ses plus sincères félicitations à Mao Zedong, le premier président de la république populaire de Chine. Elle a ajouté dans la lettre : « Nous regrettons que le gouvernement français, contrairement à l'Union soviétique, n'ait pas encore reconnu le gouvernement chinois. Maintenant, il faut prendre les mesures nécessaires à pousser la reconnaissance de la Chine par le gouvernement français. C'est la garantie de l'amitié franco-chinoise². »

¹ *Deux fédérations ouvrières françaises célèbrent la naissance de la République populaire de Chine*, Le Quotidien du Peuple, jeudi 13 octobre 1949.

² *Lettre d'une cellule du Parti communiste français au Président Mao*, Le Quotidien du Peuple, vendredi 23 décembre 1949.

Le 12 janvier 1950, le comité de rédaction de *La Vie ouvrière*, journal officiel de la Confédération générale du travail, a organisé une soirée d'amitié franco-chinoise à Paris, louant la grande victoire de la lutte révolutionnaire menée par le Parti communiste chinois et le président Mao Zedong, permettant au peuple chinois de gagner la démocratie et l'indépendance nationale. Après la réunion, le film documentaire « Nord-est de Chine démocratique » a été projeté et les amis français ont appris la joie et la fierté du peuple chinois libéré à travers les scènes réelles du film¹.

Le 25 janvier 1950, l'Union des femmes françaises (UFF, actuellement Femmes solidaires) a organisé une assemblée de masse réunissant 30 000 personnes à l'occasion de la « journée de la paix du Viêt Nam » à Paris. Madame Jeannette Vermeersch, vice-présidente de l'UFF de 1945 à 1974, épouse de Maurice Thorez (secrétaire général du Parti communiste français de 1930 à 1964) et Madame Marie-Claude Vaillant-Couturier, secrétaire générale de la Fédération démocratique internationale des femmes (FDIF) de 1945 à 1954, qui avaient assisté à la conférence des femmes asiatiques à Beijing le 10 décembre 1949 et venaient de rentrer en France, ont prononcé des discours. Elles ont rapporté ce qu'elles avaient vu pendant leurs visites en Chine et ont présenté la réalisation de la conférence sur les femmes asiatiques, le nouveau visage de la Chine populaire et la signification internationale de la victoire de la Révolution chinoise aux peuples européens. Dans son discours, Madame Jeannette Vermeersch a souligné l'impact de la victoire du peuple chinois dans les colonies asiatiques. Elle a déclaré : « Les impérialistes américains ne peuvent pas empêcher le peuple chinois de marcher la voie d'un avenir prometteur sous la direction du Parti communiste chinois et du président Mao. Non seulement les conditions politiques et économiques actuelles en Chine ont donné au peuple chinois des raisons de croire en ses propres forces, mais également la victoire des amis chinois a été garantie grâce à l'existence du camp démocratique pacifique dirigé par l'Union soviétique. » Madame Marie-Claude Vaillant-Couturier, après avoir relaté l'expérience tragique des femmes et des enfants des colonies asiatiques dans l'esclavage des impérialistes, a poursuivi en déclarant : « Désormais, les femmes asiatiques ne veulent plus être des esclaves. L'ensemble de l'Asie a déclenché une vague de libération, et le dollar américain et les armes américaines ne peuvent pas

¹ Shen Lianzhi, Lou Junxin, *Histoire générale de la France*, Maison d'édition du Peuple, Beijing, 1990, pp. 674.

l'arrêter. Les impérialistes ont appris une leçon en Chine. Leur sort dans de nombreux autres endroits sera le même que celui-là en Chine. » Elle a enfin déclaré : « Nous avons répondu à l'appel des femmes asiatiques et avons demandé aux femmes occidentales de travailler ensemble pour lutter contre l'impérialisme et pour un avenir sans esclavage ni guerre¹. »

Le 2 mars 1952, afin de permettre à davantage de Français de comprendre les grands changements survenus dans la Chine nouvelle, des amis français ont lancé conjointement une « Exposition de la Chine nouvelle » d'une durée de deux semaines dans une bibliothèque de Paris. L'exposition a présenté non seulement des précieuses reliques culturelles, des œuvres d'art, des livres, du matériel de propagande, des timbres et des photographies de la Chine, mais également des œuvres écrites par des journalistes et des écrivains progressistes français après leurs visites en Chine, dans lesquelles ils ont loué les grandes réalisations de la révolution et de la construction socialiste en Chine à travers des faits dont ils avaient été témoins en Chine².

Le 3 avril 1952, lors de la première conférence économique internationale de Moscou³, les représentants de la délégation chinoise ont eu des contacts avec les représentants de la délégation française, invitant les représentants ouvriers français à se rendre en Chine.

Le 23 du même mois, une célébrité française, le président du Mouvement de la paix, Yves Farge a quitté Paris pour la Chine, où il a été invité par le Comité de la paix de Chine à assister aux fêtes qui se dérouleraient au mois de mai en l'honneur de Victor Hugo⁴. M. Farge et son équipe sont arrivés à Beijing passant par Prague le 28 avril. Ils furent les premières personnalités françaises de haut rang à effectuer une visite en Chine après la fondation de la Chine nouvelle. Au cours de la visite en Chine, M. Farge et d'autres ont reçu un accueil chaleureux et ont personnellement ressenti les changements qui avaient secoué la Chine. Les amis français ont été très enthousiastes : « J'ai une confiance profonde dans le peuple chinois. Le peuple chinois a atteint une grande unité nationale et je comprends profondément la

¹ *Déléguées françaises présentent le nouveau visage de la Chine populaire et la signification internationale de la victoire de la Révolution chinoise*, Le Quotidien du Peuple, mardi 7 février 1950.

² Shen Lianzhi, Lou Junxin, *Histoire générale de la France*, Maison d'édition du Peuple, Beijing, 1990, pp. 674.

³ Au sujet de cette conférence économique et d'échanges économiques franco-chinoises, on en discutera dans la section suivante.

⁴ *M. Yves Farge se rend en Chine*, Le Monde, mercredi 23 avril 1952.

supériorité de la nouvelle politique démocratique de la Chine¹. » M. Farge a ensuite publié *Témoignage Sur La Chine Et La Corée* après son retour².

Le 15 mai 1952, des amis français ont initié la fondation de l'Association des Amitiés franco-chinoises. Plus de 100 artistes, écrivains, scientifiques et représentants syndicaux français ont assisté à la séance inaugurale de cette association. M. Jean Dresch a participé à la fondation de l'Association des Amitiés franco-chinoises dont il a été élu président et a assumé cette fonction de président pendant douze ans. Jean Dresch, né à Paris le 30 novembre 1905 et mort à Paris le 4 mars 1994, fut un géographe français, actif syndicaliste, militant anticolonialiste et militant du Parti communiste français pendant toute sa vie. Il visita la Chine à trois reprises. L'objectif de l'association a été de renforcer et de développer les relations amicales entre les peuples français et chinois. La création de l'association marque une nouvelle étape dans les échanges non gouvernementaux franco-chinois. L'association a télégraphié pour rendre hommage au président Mao Zedong lors de la séance inaugurale, et sa délégation a été invitée à se rendre en Chine en septembre 1954³.

Le 29 septembre 1952, une délégation de la Jeunesse française est arrivée à Beijing pour une visite en Chine. Il s'agit du premier groupe français à se rendre en Chine nouvelle. La délégation a été composée de représentants de nombreux groupes de jeunes et de travailleurs en France, proches du PCF, par exemple, l'Union de la jeunesse républicaine de France (UJRF) et la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT). Raymonde Dien, dirigeante de l'Union des jeunes filles de France (UJFF), branche féminine des organisations de jeunesse du PCF, fit également partie de la délégation de la Jeunesse française en Chine. Cette combattante de la paix française fut une figure connue du peuple chinois⁴.

Qu'il s'agisse de la politique de haute pression des forces impérialistes internationales ou de la politique hostile du gouvernement français contre la Chine nouvelle, elle ne peut pas réussir à réprimer l'expression d'amitié avec le peuple chinois du peuple français. Le journaliste français Jean-Maurice Hermann (1905-

¹ M. Farge et son équipe arrivent à Beijing hier après-midi, Le Quotidien du Peuple, mardi 29 avril 1952.

² Shen Lianzhi, Lou Junxin, *Histoire générale de la France*, Maison d'édition du Peuple, Beijing, 1990, pp. 674.

³ Shen Lianzhi, Lou Junxin, *Histoire générale de la France*, Maison d'édition du Peuple, Beijing, 1990, pp. 675.

⁴ Délégation de la Jeunesse française arrive à Beijing, Le Quotidien du Peuple, mardi 30 septembre 1952.

1988), qui fut secrétaire général du Syndicat national des journalistes (SNJ) et l'un des fondateurs du SNJ-CGT, dans son article de 1957, a hautement loué l'amitié entre le peuple français et le peuple chinois. Il a déclaré : « Personne en France n'a de haine envers la Chine, ce qui pourra être trouvé si les Chinois viennent en France et qu'ils rencontrent des personnes de professions et de statuts différents, même celles n'ayant rien à voir avec des idées progressistes... L'amitié entre les peuples chinois et français est un fait. Le vent souffle de toutes parts ne peut empêcher, la fleur de cette amitié, d'être en plein épanouissement au soleil¹. »

À partir du second semestre de 1954, les échanges sino-français sont devenus plus fréquents et les échanges folkloriques se sont également rapprochés. Ce changement apparent était indissociable de l'influence de la conjoncture internationale à l'époque. D'une part, la France ayant échoué lors de la bataille de Diên Biên Phu au Vietnam en mai 1954, la guerre d'Indochine étant terminée, le développement des relations franco-chinoises a permis de réduire un obstacle grâce à la conférence de Genève. D'autre part, la même année, le Royaume-Uni a pris la tête de l'établissement de relations diplomatiques avec la république populaire de Chine parmi les grandes puissances occidentales, quel qu'un modèle de « semi-établissement de relations diplomatiques » qu'il ait pris, ce qui a beaucoup touché la France.

Du 3 au 12 décembre 1954, une délégation de femmes chinoises, présidée par Madame Zhang Yun, une des vice-présidentes de la Fédération des femmes démocratiques de Chine, personnalité bien représentative du nouveau régime, a effectué une visite en France. Il s'agit de la première délégation de la république populaire de Chine à se rendre en France. Au cours de la visite, la délégation a rencontré de nombreuses personnalités publiques et célébrités des milieux artistique, culturel, enseignant et scientifique, par exemple, Madame Irène Joliot-Curie, fille de Pierre et Marie Curie, militante féministe et membre de l'Union des Femmes Françaises (UFF), Madame Eugénie Cotton, présidente de la FDIF de 1945 à 1967, le Professeur Jean Dresch, président de l'Association des Amitiés franco-chinoises, etc. Elle a visité plusieurs installations scolaires et sanitaires françaises, et a été

¹ Shen Lianzhi, Lou Junxin, *Histoire générale de la France*, Maison d'édition du Peuple, Beijing, 1990, pp. 675.

chaleureusement accueillie et reçue par des personnes de tous les horizons en France, qui se sont réjouis de la première délégation de la Chine populaire¹.

En avril 1955, le Conseil chinois pour la promotion du commerce international a participé à la foire internationale de Lyon à l'invitation adressée par le comité de la foire de Lyon à la partie chinoise compétente pour le développement du commerce international (les contenus des aspects économiques seront analysés ci-après), et le pavillon de la Chine a attiré plus de 870 000 personnes en 10 jours. En mai 1956, la partie chinoise a participé une fois de plus à la foire de Paris et le président de la République française, M. René Coty, a visité le pavillon de la Chine, qui a attiré près de 800 000 visiteurs pendant la durée de l'exposition².

En octobre 1955, à l'invitation de l'Institut des affaires étrangères du peuple chinois, le célèbre écrivain et philosophe français Jean-Paul Sartre et la philosophe française Simone de Beauvoir se sont rendus en Chine. Ils ont été reçus par le vice-Premier ministre chinois Chen Yi le 3 octobre. Mao Dun, célèbre écrivain et président de l'Association des écrivains chinois, Xia Yan, vice-Ministre chinois de la Culture, le célèbre écrivain chinois Lao She étaient présents à la rencontre. Jean-Paul Sartre a ensuite visité Beijing et Fushun, ville de la province de Liaoning en 45 jours, il a été témoin des incroyables changements survenus en Chine et a écrit un article intitulé « Mes impressions sur la Chine nouvelle », saluant la construction socialiste dynamique de la Chine³. En octobre 1956, la semaine du cinéma français a été organisée en Chine, qu'il s'agit de la première semaine de cinéma des pays occidentaux organisée par le secteur chinois de la culture sur la Chine continentale. Les longs métrages français dans les années 1950 *Fanfan la Tulipe*, *Sans laisser d'adresse*, *Jeux interdits* ont été projetés à Beijing, Tianjin, Shanghai, Shenyang, Harbin, Wuhan, Guangzhou, Chongqing, Xi'an, Urumqi et d'autres grandes villes. En août 1957, les cinéastes français et les cinéastes chinois ont commencé à tourner

¹ *Délégation de femmes chinoises finit sa visite en France*, Le Quotidien du Peuple, mercredi 15 décembre 1954.

La Révolution chinoise et le deuxième sexe, Le Monde, 24 décembre 1954.

² Shen Lianzhi, Lou Junxin, *Histoire générale de la France*, Maison d'édition du Peuple, Beijing, 1990, pp. 675.

³ *Écrivain français Sartre et écrivaine française Simone de Beauvoir visitent en Chine*, Le Quotidien du Peuple, mardi 4 octobre 1955.

ensemble le film franco-chinois *Cerf-volant du bout du monde*, réalisé par Roger Pigaut et Wang Jiayi en 1958. Il s'agit de la première coproduction franco-chinoise¹.

Les relations universitaires entre la Chine et la France ont également été avancées. Le 28 janvier 1957, après avoir examiné les possibilités de développer les relations culturelles et universitaires entre la France et la Chine, le conseiller culturel de l'Ambassade de France à Berne a formulé une recommandation au gouvernement français à l'égard d'un projet du gouvernement d'envoyer Alexis Rygoloff, professeur d'histoire chinoise contemporaine de l'Université de Paris, à Beijing pour établir un accord culturel d'échanges des professeurs et étudiants entre les deux pays. Il a déclaré : « Si les deux parties parvenaient à cet accord, le gouvernement français enverrait un autre représentant pour le signer ». Ensuite le ministère chinois des Affaires étrangères a trouvé que l'accord culturel entre les deux gouvernements soulevait le principe des « deux Chine » et a refusé de le parapher. Il a donc proposé de sonder les possibilités d'échanger des étudiants directement avec l'Université de Paris par Jean Dresch, président de l'Association des Amitiés franco-chinoises².

2. Facteur économique dans les relations franco-chinoises

Le Conseil chinois pour la promotion du commerce international (anglais : China Council for the Promotion of International Trade, sigle : CCPIT) est un organisme commercial fondé en 1952. Il porte également le nom de China Chamber of International Commerce (CCOIC). Associé depuis longtemps à la stratégie du front uni de la république populaire de Chine, le CCPIT développe la coopération et les échanges commerciaux avec des pays étrangers. Il produit des données économiques et intervient dans les domaines de la diplomatie et de l'arbitrage commercial³.

¹ Shen Lianzhi, Lou Junxin, *Histoire générale de la France*, Maison d'édition du Peuple, Beijing, 1990, pp. 675.

² *Demande de la partie française à envoyer un professeur d'histoire chinoise contemporaine de l'Université de Paris en Chine, 30 janvier 1957*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00667-05. *Négociations entre la Chine et la France sur l'envoi du professeur français, 14 février 1957*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00667-05.

³ *Chronique du Conseil chinois pour la promotion du commerce international, 1952-1994*, Maison d'édition financière et économique de Chine, Beijing, 2013. Les contenus de cette section, y compris des figures, des chiffres, etc., sont dérivés principalement de documents d'archives du CCPIT et de documents indiqués dans la note de bas de page suivante, sauf indication contraire dans le texte.

2.1 Courte coopération avec le Conseil français pour la promotion du commerce international

Après la fondation de la république populaire de Chine, comme la France n'a pas reconnu la république populaire de Chine et a suivi les États-Unis pour imposer un « embargo » à la Chine, les échanges commerciaux entre la Chine et la France en 1952 n'étaient que de plus de 2 millions de dollars américains dont principalement le commerce en petite quantité.

En avril 1952, la Conférence économique internationale de Moscou¹ s'est déroulée dans le but d'établir une coopération économique entre les pays d'idéologies opposées et de rechercher les moyens susceptibles de contribuer à la coopération pacifique de différents pays et de différents systèmes économiques et sociaux. D'après les Russes, « un vaste développement du commerce sans immixtion dans les affaires intérieures des autres pays contribuerait à supprimer la tension qui marque les relations internationales et à consolider la paix ». En France, l'intérêt suscité a été grand dès le premier abord dans les milieux de l'industrie légère ; la délégation française partie pour Moscou n'a pas été, numériquement, inférieure aux prévisions. Elle avait pour président Bernard de Plas, membre du Parti communiste français. En faisaient partie, Paul Bastid, ancien ministre du Commerce (dans le gouvernement de Front Populaire, de 1934 à 1936) ; Robert Chambeiron, Pierre Lebrun et Henri Jourdain, de l'Union internationale des Syndicats métallurgistes CGT, parmi lesquels, M. Robert Chamberion a également servi en tant que secrétaire général de la conférence de Moscou. La plupart des hommes d'affaires, des économistes et des syndicalistes participants étaient communistes ou procommunistes. Pour la Chine, la délégation était dirigée par M. Nan Hanchen, président du Conseil chinois pour la promotion du commerce international.

Au cours de cette conférence en Moscou, la délégation chinoise a établi son premier contact avec la délégation française dirigée par M. Bernard de Plas et a échangé des avis sur le commerce non gouvernemental entre les deux pays. Et puis le Conseil français pour la promotion du commerce international a été créé, présidé par M. Bernard de Plas.

¹ Schiray Alexis, *La Conférence économique internationale de Moscou*. In : *Politique étrangère*, n°2 - 1952 - 17^e année, pp. 49-70.

À travers la conférence, la délégation chinoise a conclu avec l'Angleterre, la France, la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique et Ceylan, etc., des accords pour 90 millions de dollars, qui porteraient sur 4 millions de livres sterling dans chaque sens. Les Chinois offriraient de la soie, du thé, du pétrole, des produits artisanaux, du manganèse, en échange de métaux, de machines, de médicaments, etc. L'accord commercial a joué un rôle positif dans la levée du « blocus » de la Chine par les États-Unis.

En mai 1953, à l'invitation du CCPIT, une délégation commerciale française de 14 membres, dirigée par le président Bernard de Plas, s'est rendue en Chine. Il s'agissait d'une mission non soutenue par le gouvernement français et qui se présentait comme la suite de la conférence de Moscou. Avec l'introduction du Conseil chinois, les responsables de la Société d'import-export de Chine, ayant sa tête M. Lu Xuzhang, directeur de la société, ont mené des négociations commerciales avec la délégation française et ils sont parvenus à un accord sur le troc sino-français le 5 juin. M. Lu Xuzhang et le chef de la délégation française M. De Plas, le chef adjoint Jean-Baptiste Doumeng (1919-1987, homme d'affaires français, membre du PCF. Il fonde le 24 juin 1949 la société Interagra qu'il préside jusqu'à sa mort. Il a développé le commerce avec les pays du bloc de l'Est pendant la période de la guerre froide) et d'autres représentants ont signé l'accord au nom des deux parties. M. Nan Hanchen, président du CCPIT, M. Ji Chaoding, secrétaire général du Conseil, M. Xie Xiaonai, ministre de liaison du Conseil, M. Zhan Wu, directeur adjoint de la Banque de Chine, M. Cao Zhongshu et M. Li Yingji, directeurs adjoints de la Société d'import-export de Chine, ont assisté à la cérémonie de signature.

Il existe 10 articles dans l'Accord sur le troc sino-français dont le contenu principal est de déterminer le principe du troc équilibré entre les deux parties pour effectuer des échanges non gouvernementaux. Les deux parties sont convenus d'exporter respectivement les marchandises de l'équivalent de 10 millions de livres à l'autre partie, selon des besoins et des possibilités des deux parties. Au cours de la période d'un an déterminée par cet accord, les produits vendus à la Chine par la France sont principalement les équipements de production ; les produits vendus par la Chine à la France comprennent le thé, l'huile végétale, la soie de porc et d'autres produits et spécialités locaux. Les conditions de livraison des marchandises exportées doivent être convenues par les parties signataires de chaque contrat et le paiement doit être effectué en francs français. Les produits chinois exportés doivent être qualifiés par le

certificat du contrôle de qualité comme l'appui de paiement, délivré par le Bureau d'inspection et d'examen des marchandises de Chine, tandis que les produits français exportés doivent être qualifiés par le certificat du contrôle de qualité comme l'appui de paiement, délivré par l'institution française d'inspection des produits agréée par les deux parties. Tous les différends apparus en exécution du contrat ou concernant le contrat doivent être réglés par la concertation ; si les différends ne peuvent pas être réglés par concertation, il faut les soumettre à un arbitrage.

La signature de cet accord marque le début du commerce non gouvernemental sino-français et revêt une importante signification historique.

Le gouvernement français a initialement exprimé son soutien à cet accord sino-français, et a même consenti tacitement à l'exportation vers la Chine d'une partie des marchandises sous embargo, de sorte que la valeur du commerce sino-français en 1953 a été multipliée par 7.8 par rapport à celle de 1952. Cependant, vers 1956, le Conseil français pour la promotion du commerce international a arrêté ses activités pour une raison quelconque. C'est parce que les États-Unis ont rapidement pris connaissance de cet accord commercial et ont demandé au gouvernement français de refuser l'octroi de licences pour les produits d'exportation. De nombreux hommes d'affaires français se sont opposés à la pratique américaine, mais le gouvernement français a dû accepter cette interdiction sous la pression des États-Unis. Le gouvernement français s'est soumis à la politique américaine à l'égard de la Chine, qui a conduit à l'abolition de la plupart des accords commerciaux entre la délégation de Bernard de Plas de et la Chine, et le commerce sino-français est tombé au plus bas niveau possible¹. M. Bernard de Plas n'avait pu mettre en œuvre les résultats commerciaux obtenus à Beijing. On peut entrevoir que le gouvernement français voulait développer les relations économiques et commerciales avec la Chine de son for intérieur, ce qui lui a valu un soutien certain au contrat commercial signé par le Parti communiste français de sa part, autant dire que le gouvernement français s'est soumis à la pression croissante de l'embargo exercée par les États-Unis contre la Chine, si bien que la mission commerciale française de Bernard de Plas s'est soldée par un échec.

¹ *Situation de la France, 12 mars 1956*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 102-00020-20.

2.2 Deux visites de la délégation économique française en Chine

Lors de la conférence de Genève de 1954, les responsables de nombreux fabricants français, dont la plupart étaient procommunistes, se sont rendus spécifiquement à Genève pour prendre contact avec la délégation chinoise, négocier avec elle et ont exprimé leur souhait de déployer les échanges commerciaux avec la Chine.

M. Zhou Enlai, chef de la délégation chinoise et ministre des Affaires étrangères, a personnellement rencontré des représentants français des milieux industriels et commerciaux. Le Conseil chinois pour la promotion du commerce international (CCPIT) a envoyé successivement des groupes d'expositions en 1955 et 1956 pour participer à la Foire internationale de Lyon et à la Foire internationale de Paris, qui ont rencontré de bons échos dans la population et les milieux industriels et commerciaux français. Ces activités ont encouragé des personnalités des milieux politiques français à prendre les contacts par tâtonnement avec la Chine.

Du 23 janvier au 23 février 1956 et du 31 août au 28 septembre 1957, la délégation économique française conduite par Henri Rochereau (1908-1999), alors président de la commission des affaires économiques du Conseil de la République, avait été invitée à deux reprises par le CCPIT et a fait deux visites en Chine pour étudier les moyens d'y développer les exportations de la France. Cette mission ayant été dirigée par M. Rochereau, elle fut donc désormais appelée « mission Rochereau ». Nous apprenons, dans l'ouvrage du diplomate Qu Xing, que la mission Rochereau a trouvé son origine directe dans les contacts commerciaux privés qui se sont déroulés entre les industriels français et la délégation chinoise lors de la conférence de Genève de 1954. Des industriels français pensaient depuis lors à envoyer une mission économique et commerciale en Chine. La mission était préparée par le syndicat d'études pour l'Extrême-Orient dans le cadre de la commission pour l'Extrême-Orient du centre national du patronat français¹. D'après Bernard Krouck, « les membres des missions dirigées par le Sénateur Rochereau ne venaient pas pour le tourisme mais pour l'établissement de véritables relations économiques entre La France et la République Populaire de Chine². »

¹ Qu Xing, *Le temps de soupçon : les relations franco-chinoises 1945-1955*, Librairie You-Feng, Paris, 2005, pp. 337.

² Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : La politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Les Indes savants, Paris, 2012, pp. 31.

La première mission Rochereau était composée de 28 membres. Ils ont visité Beijing, Tianjin, Shenyang, Anshan, Changchun et Shanghai. Lors de ses séjours à Beijing, le Premier ministre, Zhou Enlai a rencontré la délégation le 16 février. Le Premier ministre lui a présenté la perspective d'une demande énorme du marché chinois dans la reconstruction de l'économie nationale et a exprimé son espoir de voir la croissance des échanges commerciaux entre la Chine et la France. M. Zhou a déclaré : « Les Chinois reconstruisent pacifiquement l'agriculture, l'industrie et l'artisanat, actuellement, ce qui conduit à l'expansion du marché intérieur chinois. La demande de 600 millions d'habitants a stimulé le développement de la production. Nous avons besoin d'amis et de paix dans le monde. Nous pouvons non seulement communiquer économiquement mais aussi culturellement selon nos besoins et attentes mutuels en tant qu'amis. La Chine a accédé à son indépendance économique, et pourtant l'indépendance économique ne signifie pas autosuffisance. Nous exportons également nos produits agricoles, minéraux et artisanaux. Nous devons augmenter le volume des échanges. En conséquence, nous vous invitons à venir en Chine. » En même temps, M. Zhou a souligné que la Chine et la France n'avaient jamais établi de relations diplomatiques officielles. « Les relations franco-chinoises sont garanties par les masses... Mais les peuples chinois et français espèrent établir des relations commerciales sereines et maintenir des relations amicales¹. » Au cours de sa visite en Chine, la délégation économique française a signé avec la Chine un contrat portant sur une transaction spécifique d'un montant de 3 740 405 livres sterling, selon lequel la Chine envisageait d'importer des marchandises d'une valeur totale de 3 067 557 livres sterling en provenance de France et d'exporter des marchandises d'une valeur totale de 672 848 livres sterling vers la France². La première mission Rochereau a aidé les milieux des affaires et de l'industrie de la France à rouvrir le marché chinois et a promu l'intérêt de la France pour le commerce avec la Chine.

Le processus pour effectuer la visite de la deuxième mission Rochereau a été plus long et ardu par rapport à la première. C'était parce que le déclenchement des

¹ *Procès-verbal de l'entretien du Premier ministre Zhou avec la délégation économique française, 16 février 1956*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00595-03.

² *Situation des relations entre la Chine et la France depuis 1956, 15 mai 1957*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00406-04.

événements à Suez en automne 1956 a retardé l'examen de cette mission Rochereau par le gouvernement chinois. Selon l'analyse de l'historien Bernard Krouck, il s'agit d'une « Chine hésitante dans un contexte international difficile¹ ». Le 20 août 1956, M. Rochereau a rendu visite à l'Ambassade de Chine en Suisse et a demandé un permis du gouvernement chinois d'organiser une délégation nouvelle pour se rendre en Chine en vue d'approfondir les relations économiques avec la Chine. Et pourtant, en octobre de cette année, la crise de Suez a éclaté. Le gouvernement chinois était profondément mécontent des opérations militaires françaises et a suspendu les préparatifs de la deuxième visite de la délégation Rochereau. Le 4 novembre, le ministère chinois des Affaires étrangères a donné l'instruction à Feng Xuan, Ambassadeur de Chine en Suisse : « À l'égard de l'affaire sur la visite de Henri Rochereau pour négocier les relations entre les deux pays, puisque la Grande-Bretagne et la France ont lancé une guerre de l'agression contre l'Égypte, et que la France ne prend pas de mesures sérieuses pour améliorer les relations franco-chinoises aujourd'hui, on décide de retarder temporairement, et la manière de la gérer à l'avenir dépendra de l'évolution de la situation². » On croit que cette information a été rapidement répercutée auprès de la partie française par l'Ambassadeur de Chine en Suisse, parce que l'historien Bernard Krouck écrit dans son ouvrage : « Le 15 novembre, l'Ambassade de France à Berne se voyait notifier le refus officiel des Chinois³. » De toute façon, la partie chinoise suspendait l'itinéraire de M. Rochereau avec une attitude ambiguë et une tactique dilatoire. M. Rochereau a senti lui-même cette atmosphère froide et a annulé son départ, l'ajournant tout au moins à une date indéterminée. Jusqu'au début de 1957, la crise du canal de Suez s'est progressivement atténuée, et M. Rochereau a commencé à reconsidérer sa visite en Chine. Finalement, le 31 août 1957, M. Rochereau a conduit la deuxième délégation économique française à se rendre à nouveau en Chine.

La deuxième mission Rochereau comprenait 18 membres, dont 2 membres de l'Assemblée nationale, un officier du gouvernement, un représentant du groupement

¹ Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : La politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Les Indes savants, Paris, 2012, pp. 37.

² *Télégramme sur la deuxième visite de la sénateur français Rochereau, 4 novembre 1956*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00595-07.

³ Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : La politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Les Indes savants, Paris, 2012, pp. 39. (Citant le document AD, MAE, Série Asie-Océanie 1944-1972, sous-série Chine, dossier 483 - Berne, 15 novembre 1956.)

d'employeurs, un expert de la Banque de France, ainsi que 11 experts techniques des secteurs industriels tels que les chemins de fer, les locomotives, l'agriculture, les travaux hydrauliques, l'électricité, le charbon, l'industrie chimique, la métallurgie et les travaux publics, etc.

M. Rochereau, chef de la délégation, M. Vals, député du parti socialiste, M. Gorson, chef de la division orientale du service du Commerce extérieur du Ministère de l'économie, et M. Chinar de Croÿ secrétaire général de la délégation, étaient les personnes principales de la délégation¹. Le but essentiel de la seconde mission était de connaître concrètement le niveau des technologies chinoises et la demande des équipements industriels au cours de la période du deuxième plan quinquennal chinois en visitant sur le terrain la Chine et en menant des discussions techniques avec des experts chinois quand les pays occidentaux auraient relâché « l'embargo » imposé à la Chine, afin de savoir quels équipements et quelles technologies français pourraient s'adapter aux besoins de la Chine et d'étudier les possibilités d'échanges commerciaux avec la Chine.

Pendant son séjour en Chine, la délégation a été séparée en 4 groupes professionnels, dont ceux des chemins de fer, de l'énergie hydraulique et électrique, de la métallurgie et de l'industrie chimique, et de la géologie de charbon. Ces groupes ont mené des réunions avec 14 départements industriels chinois, avec des visites aux chantiers du nord-est, du nord-ouest et de la gouvernance de la rivière Huai² selon l'arrangement du CCPIT. Au cours des visites, les membres de la délégation ont apprécié l'édification économique, la vitesse du développement technologique, ainsi que l'ampleur et la qualité de certains projets de la Chine ce qui a contribué à changer les regards, souvent erronés, portés sur la Chine dans le passé.

Le 5 septembre 1957, M. Rochereau a invité M. Lu Xuzhang, vice-ministre du Ministère du commerce extérieur, à partager un repas. M. Rochereau a déclaré que sa visite ne visait pas à parvenir à la signature des contrats commerciaux, mais qu'elle se concentrait sur les moyens d'établir des coopérations techniques entre la Chine et la

¹ Les deux caractères, MM. Gorson et Chinar de Croÿ leurs noms français sont translittérés selon les documents d'archives du CCPIT, mais l'auteur n'a pas trouvé les deux caractères correspondants dans les archives ou documents français à l'égard de ce sujet.

² La rivière Huai, ou appelée le Huai He, est une rivière de Chine. Elle marque une coupure entre Chine du Nord et Chine du Sud. Les graves inondations sont fréquentes dans le bassin hydrographique de la rivière Huai, et le gouvernement chinois a créé la Commission de gouvernance de la rivière Huai spécialement pour assumer la responsabilité de l'administration du bassin de la rivière Huai.

France et sur l'exploration des secteurs potentiels du commerce franco-chinois.

M. Lu Xuzhang a exprimé l'idée que la Chine avait l'intention de coopérer avec tous les pays dans le cadre de la coopération technique, mais faute d'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la France, la Chine ne pouvait pas signer un accord de coopération technique intergouvernemental. M. Rochereau a déclaré que tant que la Chine le souhaitait, la France serait disposée à coopérer avec la Chine dans le domaine technique et que ces coopérations ne la gêneraient jamais.

Le 26 septembre 1957, le Premier ministre Zhou Enlai a reçu tous les membres de la délégation française au Pavillon de Ziguang de Zhongnanhai¹. Il a interrogé soigneusement les membres de la délégation sur leurs visites en Chine et a écouté attentivement leurs conseils.

M. Zhou Enlai a également interrogé la délégation sur la production et l'utilisation d'engrais chimiques, de fibres synthétiques et les installations hydrauliques en France. Lorsqu'il parlait des problèmes de technologie minière des mines de charbon en Chine, M. Zhou Enlai a déclaré : « Notre technologie reste encore sous-développée et nous sommes en train de nous améliorer. Vous êtes prêts à coopérer avec nous les domaines techniques. Si tout le monde travaille pour la paix, nous aurons besoin des coopérations techniques sur la base de l'égalité et de l'avantage mutuel. » « Nous sommes prêts à trouver un moyen efficace de coopération à long terme. Je suis sûr que le gouvernement français veut bien coopérer avec la Chine dans ce domaine », a déclaré M. Rochereau. M. Zhou a répondu : « Nous n'avons pas encore établi des relations formelles (diplomatiques) entre nos deux pays. C'est un défaut. Le développement du monde est souvent déséquilibré. » M. Zhou Enlai a également évoqué l'affaire sur la visite de la délégation technique chinoise en France. M. Rochereau y a accordé une grande importance et a mené le lendemain des discussions concrètes sur la délégation technique chinoise avec la Commission des technologies de Chine. Puis, le secrétaire général de la délégation, M. Chinar de Croÿ n'est pas rentré en France avec les autres membres de la délégation. Il est resté en Chine pour

¹ Zhongnanhai, (littéralement : mers centrale et méridionale) est un ancien jardin impérial de la ville impériale de Beijing, adjacent à la Cité interdite. Il sert de siège central au Parti communiste chinois et au Conseil d'État (gouvernement central) de Chine. Zhongnanhai abrite le bureau du secrétaire général du PCC (dirigeant suprême) et du premier ministre de la RPC. Le terme Zhongnanhai est étroitement lié au gouvernement central et aux hauts responsables du PCC. Il désigne communément, par métonymie, les dirigeants chinois en général. Le Pavillon de Ziguang est utilisé comme principale zone de réception à Zhongnanhai pour rencontrer des diplomates étrangers et mener des discussions avec des dirigeants étrangers.

poursuivre les discussions sur les visites réciproques futures des délégations techniques organisées par les deux parties.

Le 27 septembre 1957, M. Chen Shutong, vice-président du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire de Chine, a rencontré M. Rochereau et M. Vals. M. Nan Hanchen et M. Li Zhuchen, président et vice-président du CCPIT, étaient également présents. M. Chen Shutong a déclaré : « Les échanges entre les peuples de nos pays contribueront à renforcer l'amitié entre les deux peuples. Nous ne devons pas décourager les échanges même si nous n'avons pas encore établi des relations diplomatiques. » Il a également indiqué qu'il désirait voir continuer à fructifier les échanges franco-chinois.

À la veille du départ de la délégation, M. Rochereau a prononcé un discours enregistré à la Radio nationale de Chine pour exprimer sa satisfaction pour cette visite en Chine et sa confiance dans l'avenir prometteur du commerce franco-chinois.

À travers la visite de la deuxième mission Rochereau, les deux parties n'ont pas accédé à des transactions spécifiques en ce qui concerne le commerce. Toutefois, en termes de coopération technique, les deux parties sont parvenues à un consensus et ont souhaité coopérer activement dans les domaines de l'électrification des chemins de fer, de trams, des fibres synthétiques et des engrais chimiques, etc. Pour la Chine, elle a mieux compris le niveau de technologie de la France dans divers secteurs industriels. Elle a envoyé une délégation technique sur cette base au début de l'année 1958, composée d'experts des secteurs des chemins de fer, de l'industrie chimique, des machines et d'autres industries, en France, afin d'en savoir plus sur les possibilités et moyens appropriés de coopération technique entre la Chine et la France. En outre, la Société chinoise de l'importation des machines de transport a également envoyé une équipe commerciale en France pour commander des locomotives électriques au début de 1958, d'une valeur d'environ 10 millions de dollars américains. Pour la France, la deuxième mission Rochereau a renforcé la volonté des milieux industriels et commerciaux français de mener une coopération commerciale et technique avec la Chine. M. Rochereau lui-même a également organisé le comité de coopération économique franco-chinois après son retour en Chine afin de promouvoir les échanges entre les deux parties. À cet égard, la partie chinoise a estimé : « De manière générale, le gouvernement français, le monde des affaires français et la communauté financière française sont actifs pour développer leurs échanges commerciaux avec notre pays, quelle que soit la manière dont le

gouvernement français s'est réorganisé, quel que soit le parti au pouvoir, il ne modifiera pas beaucoup sa politique commerciale à l'égard de la Chine, qui est déterminée par la situation économique et commerciale de la France¹. » Lors de la deuxième mission Rochereau, en ce qui concerne la question des relations politiques, les deux parties n'en ont plus parlé. Du côté chinois, lorsque M. Zhou Enlai a rencontré la délégation le 26 septembre, il a souligné simplement pour le principe que l'absence de relations politiques entre la Chine et la France ne favorisait pas les échanges commerciaux entre les deux pays. Cependant, la Chine déjà convaincue que la partie française n'envisagerait pas sérieusement la question de la reconnaissance de la Chine populaire, ce sujet n'a pas été évoqué.

2.3 Participation à la Foire de Paris

Le Conseil chinois pour la promotion du commerce international a été invité à participer à la foire internationale de Lyon en avril 1955. L'espace d'exposition de la Foire qui avait une superficie de 2 200 mètres carrés a attiré 870 000 visiteurs. Les membres du CCPIT participants ont également fait connaissance avec de nombreux visiteurs des milieux industriels et commerciaux français.

En mai 1956, le CCPIT a été invité à participer à la foire de Paris. La foire de Paris a eu lieu dans un environnement politique renouvelé de la France. Après les élections générales du début de 1956, le parti socialiste SFIO est arrivé au pouvoir et ses politiques domestiques et extérieures ont été légèrement ajustées par rapport à celles du gouvernement précédent, et il a semblé vouloir développer modestement les échanges commerciaux avec la Chine.

Le groupe d'Exposition de la Chine, dirigé par le vice-président du CCPIT, M. Ji Chaoding, a pleinement profité de ces conditions favorables en s'appuyant sur le soutien des amis français de tous les secteurs pour mener activement des travaux amicaux auprès des autorités françaises, des hommes politiques de haut niveau, et des personnalités socialement en vue, ainsi que des personnalités du monde des affaires, pour obtenir leur soutien. M. Ji Chaoding a d'abord rendu visite à M. Rochereau,

¹ M. Rochereau parle de l'opinion sur le commerce avec la Chine, situation de l'organisation du comité de coopération économique franco-chinois, 14 novembre 1957, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00756-06 (1).

président de la commission des affaires économiques du Conseil de la République, qui venait de faire récemment une visite en Chine, M. Daniel Mayer, président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, M. Bernard de Plas, président du Conseil français pour la promotion du commerce international, etc. Avant l'ouverture de la Foire, le ministre français des Affaires économiques et financières de France, M. Paul Ramadier, a rencontré M. Ji Chaoding. Après l'ouverture de la Foire, le ministre français des Affaires étrangères, M. Christian Pineau, a reçu M. Ji Chaoding et a exprimé son bon vouloir de promouvoir les échanges économiques et culturels entre la France et la Chine, afin de travailler au rapprochement des relations politiques entre les deux pays. Lors de divers banquets spécifiquement organisés pour accueillir le groupe d'Exposition de la Chine, plusieurs responsables des ministères et milieux dirigeants français étaient présents, tels que le vice-président de l'Assemblée nationale française, l'ancien ministre de la Défense nationale, les représentants du ministère des Affaires étrangères, du ministère des Affaires économiques et financières, etc. avec les personnalités de haut niveau des milieux industriels et commerciaux. Lors de la grande réception organisée par le groupe chinois d'Exposition, à laquelle assistaient plus de 1 300 personnalités françaises de différents milieux, ainsi qu'à l'occasion des réceptions et banquets organisés par le Conseil français pour la promotion du commerce international, le groupement d'employeurs français et la Chambre de commerce franco-asiatique pour le groupe d'Exposition de la Chine, M. Ji Chaoding a prononcé successivement les discours mettant en lumière les politiques de la Chine nouvelle sur le commerce extérieur et a indiqué que le commerce franco-chinois aurait un large avenir. Dans son discours, M. Bernard de Plas a clairement condamné la politique de « l'embargo » et a exprimé son souhait d'établir des relations commerciales normales avec la Chine.

Grâce aux discussions et consultations avec les responsables de la présidence française de la foire de Paris, le groupe d'Exposition de la Chine a obtenu des résultats favorables ou acceptables sur une série de questions sensibles en évitant la survenue du problème de « deux Chines ». Les responsables de la foire ont finalement adopté le nom de la « Salle d'Exposition de la Conseil chinois pour la promotion du commerce international de la république populaire de Chine ». Le Président français M. René Coty et les ministres concernés se sont rendus en personne au pavillon de la Chine comme convenu. M. Ji Chaoding a invité M. Coty à dédicacer un livre d'or. Après avoir réfléchi un instant, M. Coty a signé. Le lendemain, de nombreux journaux

ont publié des informations et des photos de la visite du président au pavillon de la Chine, car il avait visité l'exposition de la Chine qui n'avait pas encore établi des relations diplomatiques avec la France ce qui était pour le loins inhabituel.

Le groupe d'Exposition de la Chine s'est efforcé également d'obtenir le soutien des organes de presse et de l'opinion publique. Avant l'ouverture de la foire, le groupe a tenu une grande conférence de presse en invitant des journalistes des presses françaises et des correspondants étrangers à Paris, et a réuni plus de 360 personnes. M. Ji Chaoding a accepté tous les interviews des médias de différents partis politiques français et des journalistes des États-Unis et a répondu de manière appropriée aux diverses questions qu'ils ont posées. Cette conférence de presse ainsi que l'exposition de la Chine ont fait couler beaucoup d'encre dans les pages des journaux français, tels que « Le Monde¹ », « Libération », « France-Soir », etc. 148 journaux de la France, de l'Italie, de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de la République fédérale d'Allemagne et d'autres pays ont publié plus de 190 articles et un grand nombre de photos sur la Chine et le pavillon de la Chine. Les journaux français tels que « L'Humanité », « Le Monde », « Le Figaro », « Combat », « France-Soir », etc. ont tous fait l'éloge du pavillon de la Chine.

Il y avait vingt-sept pays participants à la foire internationale de Paris. Le pavillon de la Chine avait une surface d'exposition de 1 080 mètres carrés avec un total de 1 430 types d'objets exposés, comprenant principalement des produits d'industrie légère, des textiles, des objets d'artisanat, des peintures, des produits agricoles et produits de l'écart, des spécialités locales, ainsi que des produits d'industrie lourde. Inaugurée le 5 mai au parc des Expositions de la porte de Versailles, la Foire s'est tenue jusqu'au 21 mai. Le pavillon de la Chine a accueilli 800 000 personnes au total en 17 jours. Selon le reportage publié dans Le Monde, « Une élégante pagode rouge et or y abrite dans un décor couleur locale quelque mille quatre cents produits représentatifs de l'activité économique chinoise : textiles, conserves alimentaires, produits chimiques, équipement électrique, machines-outils... Mille neuf cents types de produits métallurgiques sont actuellement fabriqués en Chine, qui étaient jusqu'alors importés. L'industrie des chantiers navales démarre, ainsi que la construction automobile. Pour alimenter les usines de transformation, un gros effort

¹ *Les Chinois à la foire de Paris*, Le Monde, mercredi 2 mai 1956.

est fait sur la sidérurgie. En cinq ans la production d'acier a décuplé : elle a doublé l'an dernier. Deux autres combinats sont en chantier¹. »

Outre le Président français M. Coty, le pavillon de la Chine a également accueilli des ministres du commerce extérieur de Pologne, de Tchécoslovaquie, de Roumanie, le vice-secrétaire d'État au Commerce du Royaume-Uni et des envoyés diplomatiques de nombreux pays en France. Dans le livre d'or du pavillon de la Chine, plus de 5 500 visiteurs ont laissé des messages louant la Chine et félicitant le pavillon de la Chine pour son succès, démontrant l'amitié du peuple français pour la Chine. De nombreuses personnes ont demandé au gouvernement français de reconnaître la république populaire de Chine, de développer les échanges économiques et culturels entre la France et la Chine, et de promouvoir la normalisation des relations entre les deux pays.

Au cours de l'exposition, le groupe d'Exposition de la Chine a accueilli 621 hommes d'affaires et a négocié des contrats commerciaux d'une valeur d'environ 10 millions de dollars américains. Outre les hommes d'affaires français, le Groupe a également contacté les hommes d'affaires des 17 pays, dont le Royaume-Uni, la Belgique, le Danemark, le Portugal, les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne, la Suisse, la Suède, la Grèce, le Maroc, le Soudan, l'Algérie, le Liban, la Tunisie, le Pakistan, la Syrie et l'Inde. Certains membres du groupe d'Exposition de la Chine ont été invités à faire des visites à plus de 30 usines et entreprises françaises pour comprendre le niveau de développement de certaines industries de la France. D'ailleurs, le groupe d'Exposition de la Chine a organisé une grande réception pour les Chinois résidant en France le 13 mai et a accueilli plus de 470 personnes. Le 23 mai, une réception de film a eu lieu et plus de 900 Chinois d'outre-mer y ont assisté. Les Chinois résidant en France ont exprimé que c'était un grand honneur pour eux d'assister pour la première fois à la réception organisée par les représentants de la Chine nouvelle, et ont déclaré que la Chine nouvelle était sûrement forte avec un statut international considérablement amélioré.

En général, après la fondation de la république populaire de Chine, l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France est demeuré difficile sur le principe et de facto, mais les deux pays avaient la volonté de reprendre et de

¹ *La Chine présentera 1,400 produits dans une pagode à la foire de Paris*, Le Monde, samedi 5 mai 1956.

développer leurs relations économiques et commerciales. Cependant, en raison de l'intensification des affrontements entre l'Est et l'Ouest pendant la guerre froide, le commerce au niveau national entre la Chine et la France a été entravé et les échanges économiques et commerciaux limités n'ont pu être effectués que par des forces privées basées sur des entreprises affiliées au Parti communiste français. Étant donné que le gouvernement a eu le droit de réglementer les activités du commerce extérieur au moyen d'un système de licences, les relations commerciales civiles sans garanties gouvernementales étaient très fragiles. De toute évidence, le développement sans heurt des activités commerciales franco-chinoises était indissociable du soutien du gouvernement et des améliorations des relations politiques.

3. Attitude du gouvernement chinois envers des contacts

Nous avons divisé les contacts non officiels entre la Chine et la France au cours de cette période en trois catégories : les contacts guidés par des facteurs politiques effectués par des hommes politiques, des parlementaires et des militants français, les échanges amicaux entre les peuples chinois et français, les échanges économiques et commerciaux entre la Chine et la France.

Pour le premier type de contacts, le gouvernement chinois a adopté une attitude très prudente. D'une part, il a soigneusement sélectionné les personnes cibles de contacts et échanges, d'autre part, il n'a révélé que des informations très limitées à des personnes sélectionnées. Étant donné que la situation politique en France était instable à l'époque et que la situation internationale était également compliquée au début de la guerre froide, le gouvernement chinois a fait preuve de prudence lorsqu'il traitait avec des personnes cibles de contacts et a souvent procédé à un filtrage strict afin d'éviter toute erreur judiciaire de la situation, tout en évitant que les politiciens utilisent la Chine comme un « jeton » à des fins de spéculation politique. La première étape de la sélection consistait à comprendre les positions et les intentions politiques de la partie adverse par le biais de diverses sources d'information, à savoir les diplomates de Chine en Suisse, le Parti communiste français et les gens de gauche français à qui le gouvernement chinois fit davantage confiance, notamment le Parti communiste français, car les partis communistes des deux pays entretenaient de bonnes relations à l'époque et que le Parti communiste français jouissait d'une grande influence sur la

scène politique française. Si le Parti communiste français évaluait la cible de contact comme médiocre, le gouvernement chinois refusait fondamentalement de la contacter. Dans le cas contraire, la deuxième étape de la sélection pouvait être effectuée : le gouvernement chinois envoyait un diplomate rencontrer personnellement la personne cible de contact pour vérifier son intention. Si la prestation de la partie adverse n'était pas satisfaisante, ce contact était également annulé¹. Lorsque les deux parties avaient commencé à entrer en contact, le gouvernement chinois demandait souvent au personnel diplomatique chinois d'écouter principalement les points de vue de la partie adverse et de ne pas exprimer facilement la position de la partie chinoise. De manière générale, à l'égard des contacts mettant en jeu des facteurs politiques au cours de cette période, en raison de leurs diverses limitations, le gouvernement chinois avait toujours maintenu une attitude prudente, qui n'a pas permis d'avancer sur ce type de contacts. Cependant, il a approfondi la compréhension mutuelle entre les deux parties, tout en abordant préliminairement des questions clés dans les relations franco-chinoises, et a également conduit à l'apparition d'un certain nombre de politiciens en France qui connaissaient relativement la situation chinoise et étaient prêts à s'engager dans les contacts franco-chinois, ce qui a jeté les bases du contact formel entre les deux parties lors de la phase suivante.

Pour le deuxième type de contacts, le gouvernement chinois les a traités séparément de ceux qui avaient une signification politique. Certaines sociétés civiles et organisations non gouvernementales importantes ont joué un rôle actif dans cette entreprise, par exemple, l'Association des Amitiés franco-chinoises et l'Institut des affaires étrangères du peuple chinois. L'Institut des affaires étrangères du peuple chinois, créé en décembre 1949, est la première institution spécialisée dans la diplomatie populaire et civile de la république populaire de Chine. Il vise à renforcer les liens folkloriques entre la Chine et le monde, à promouvoir l'établissement de relations amicales et à rechercher le développement et le consensus. Le président de l'institut de 1949 à 1973 était Zhang Xiruo, né en 1889 et mort en 1973, patriote démocratique sans parti et deuxième ministre du ministère de l'Éducation de la

¹ *Feng Xuan adresse au ministère des Affaires étrangères. Entretien entre A. Conte et Chen Dingmin, 16 juin 1958, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00436-07. Ministère des Affaires étrangères adresse à l'Ambassade de Chine en Suisse. Instruction complémentaire sur la demande de la visite en Chine du député de l'Assemblée nationale A. Conte, 2 juillet 1958, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00455-02.*

république populaire de Chine. Au cours de cette période, la plupart des visites amicales et des visites réciproques de groupes artistiques, de groupes d'étudiants et de femmes en Chine et en France ont été effectuées sous l'organisation de ces deux organisations civiles. Bien que l'Institut des affaires étrangères du peuple chinois ait été créé sous la direction du gouvernement chinois et que ses activités aient été suivies par le gouvernement chinois, le gouvernement chinois n'a pas arrêté des échanges apolitiques entre les groupes et les personnalités amis français et a encouragé donc le développement de ces types de contact. En revanche, le gouvernement français était sensible à tout échange franco-chinois pouvant impliquer des questions politiques à l'époque. Il a imposé des restrictions aux échanges civils amicaux de la Chine avec la France ou a refusé d'accorder des visas aux délégations chinoises pour participer aux activités sur les invitations de diverses groupes nationaux français. Par exemple, M. Antoine Pinay, ministre des Affaires étrangères du gouvernement Edgar Faure, a suscité des obstacles à l'entrée du territoire de la délégation de femmes chinoises pour des échanges amicaux et a rejeté l'entrée de la délégation chinoise pour participer à la célébration de l'Organisation internationale du Travail de la France.

Pour les contacts économiques, on peut entrevoir des initiatives du gouvernement chinois pour développer le commerce avec la France à travers la description et la discussion de la section précédente. En fin de compte, en tant que puissance politique naissante, la Chine populaire était confrontée à de graves difficultés économiques intérieures et à des blocages économiques de l'extérieur à l'initiative des pays occidentaux. Elle avait besoin de ressources matérielles adéquates, notamment des biens d'équipement pour réaliser la restauration de l'économie nationale détruite par la guerre et effectuer diverses constructions domestiques sous le nouveau régime.

D - Le discours idéologique : la Chine face à la guerre de Corée et à la guerre d'Indochine jouant l'apaisement avec la France en 1954 lors de la conférence de Genève.

La multiplication des différents types des échanges civils entre la Chine et la France a non seulement renforcé la compréhension et l'amitié entre les peuples des

deux pays, mais a également facilité les contacts entre les gouvernements des deux pays. Les grandes réalisations de la révolution et de l'édification socialistes de la Chine nouvelle ont été bien connues du monde entier et son statut sur la scène internationale s'en est trouvé amélioré. Le gouvernement français était conscient de la nécessité de faire face à la présence objective de la Chine nouvelle et d'intensifier les échanges entre les deux pays. Lors de la conférence de Genève de 1954, les dirigeants chinois et les hauts fonctionnaires français, y compris le Premier ministre, ont entamé un dialogue d'une importance considérable.

1. Conférence de Genève de 1954

La conférence de Genève s'est déroulée du mois d'avril au mois de juillet en 1954. Son objectif initial était de rechercher une solution pacifique à la question coréenne et de discuter de la question du rétablissement de la paix en Indochine.

Selon le sujet de cette étude, le texte ci-après met en évidence quelques-unes des caractéristiques et retombées de la guerre d'Indochine. La France fut un des pays du monde qui possédèrent les plus grands nombres de colonies et ses colonies se trouvèrent presque partout dans le monde dans l'histoire. Après la Seconde Guerre mondiale, en Asie, trois pays d'Asie du Sud-Est aujourd'hui indépendants, le Viêt Nam, le Laos et le Cambodge furent partie intégrante du territoire de l'ancien empire colonial français, regroupés sous le terme générique de l'Indochine française ; dans la Chine semi-coloniale et semi-féodale (il s'agit de la période écoulée depuis la Première guerre de l'opium en 1839 jusqu'à la proclamation de la république populaire de Chine en 1949), la France disposait également de concessions et de zones d'influence : les villes de Guangzhou, Shanghai, Tianjin, Hankou et Guangzhou avaient toutes des concessions françaises, tandis que la province du Yunnan, située dans le sud-ouest et adjacente à l'Indochine, était autrefois la principale zone d'influence de la France. Le gouvernement français a toujours estimé que les intérêts de la France en Indochine étaient plus importants que ceux qu'elle détenait en Chine et a donc pris la position de s'efforcer de maintenir ses intérêts en Indochine.

Après la Seconde Guerre mondiale, la lutte pour l'indépendance nationale est apparue à l'apogée en Indochine. Le 2 septembre 1945, Hô Chi Minh, chef du Parti communiste vietnamien, proclama l'indépendance de la République démocratique du

Viêt Nam à Hanoï. Le gouvernement français ne se résigna pas à la fin de sa domination coloniale, le 23 novembre 1946, le bruit du canon de la flotte française marqua le prélude de la guerre d'Indochine d'une durée de huit années. L'armée française lança une attaque à grande échelle sur les zones libérées du Vietnam, occupa successivement Haiphong, Hanoï et d'autres villes, et bloqua la frontière sino-vietnamienne. Le peuple vietnamien s'investit bravement dans la guerre contre la France. Afin de mettre l'accent sur la lutte contre la République démocratique du Vietnam, le gouvernement français adopta une politique de différenciation pour les trois pays d'Indochine dans le but de briser la force du peuple vietnamien une à une et de diviser pour régner. Le nouveau régime de la République démocratique du Viêt Nam était isolé et impuissant et commença à chercher de l'aide auprès des pays amis. La fondation de la Chine nouvelle inspira grandement la lutte du peuple vietnamien contre la France. Le 18 janvier 1950, la Chine prit la tête de l'établissement de relations diplomatiques avec la République démocratique du Viêt Nam. Partant des obligations internationales du prolétariat, le gouvernement chinois soutint fermement la lutte du peuple vietnamien contre les colonialistes français et pour l'indépendance complète de la nation. Il fournit une aide politique, diplomatique et matérielle considérable au Vietnam, notamment des armes légères et lourdes, des munitions, des véhicules de transport, des vêtements, des denrées alimentaires et des fournitures médicales dont le Vietnam avait un besoin urgent. Pendant la bataille de Diên Biên Phu du mois de novembre 1953 au mois de mai de l'année suivante, la Chine fournit de l'artillerie, des mortiers, des avions et des fournitures logistiques à la partie nord-vietnamienne, des missions consultatives militaires chinoises furent également affectées à chaque régiment de l'armée vietnamienne.

La guerre d'Indochine était à l'origine une guerre coloniale et anticoloniale entre la France et le Vietnam. Au moment critique où le peuple vietnamien combattait l'armée coloniale française, le 25 juin 1950, après le déclenchement de la guerre de Corée, le champ de bataille en Indochine est devenu plus complexe. La question indochinoise était plus compliquée que la question coréenne : les États concernés étaient au nombre de trois : le Viêt Nam, le Laos et le Cambodge. La France était le participant direct à cette guerre, mais les États-Unis et le Royaume-Uni se sont également intéressés à la situation en Indochine. Les relations entre la France et la Chine sont également devenues plus tendues en raison de l'assistance au Vietnam de la Chine. Pendant la guerre de Corée, la Chine a soutenu la lutte du peuple coréen contre les États-Unis et

a envoyé des volontaires à la guerre. Aussi, la France a envoyé des troupes pour participer aux forces militaires multinationales, dirigées par le Commandement des Nations unies en Corée, organisées réellement par les États-Unis, en menant une intervention armée contre la Corée du Nord. La France a suivi également les États-Unis pour imposer un embargo et un blocus à la Chine.

Au fur et à mesure que la guerre d'Indochine durait, elle devenait un lourd fardeau pour la France, en même temps, les tensions en Extrême-Orient assombrissaient la paix et la sécurité du monde. Du 25 janvier au 18 février 1954, une conférence s'est tenue à Berlin réunissant quatre ministres des Affaires étrangères des États-Unis (John Foster Dulles), de Grande-Bretagne (Anthony Eden), de France (Georges Bidault) et de l'Union soviétique (Vyacheslav Molotov) pour projeter une conférence internationale plus large pour discuter du règlement à la guerre de Corée et à la guerre d'Indochine en cours entre la France et le Vietnam. Lors de la réunion, l'Union soviétique a proposé de convoquer une conférence réunissant cinq grands pays, y compris la république populaire de Chine, afin d'atténuer les tensions en Asie. La Grande-Bretagne et la France étaient enclines à partager cette proposition lorsque les États-Unis étaient obligés de renoncer à leur opposition. Huit semaines après la clôture de cette conférence, la conférence de Genève s'est ouverte le 26 avril 1954, à laquelle ont participé des représentants des États-Unis, de l'Union soviétique, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Chine et d'autres pays concernés¹.

La conférence de Genève était une conférence internationale propre à créer des occasions de communiquer entre les représentants français et chinois. Comme le dit le diplomate Qu Xing, en rétablissant la paix en Indochine, elle enlevait le plus gros obstacle aux développements des relations franco-chinoises. Ce rétablissement de paix a été le résultat d'un commun effort des diplomaties française et chinoise lors cette conférence. La conférence a fourni en plus une occasion où des représentants de différentes couches de la société française ont pu entrer en contact direct avec les représentants du gouvernement chinois, créant ainsi une ambiance favorable pour une amélioration des relations bilatérales².

¹ *Conférence de Genève 1954, Compilation sélective d'Archives diplomatiques chinois*, volume 1, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 2006, pp. 24-25.

² Qu Xing, *Le temps de soupçon : les relations franco-chinoises 1945-1955*, Librairie You-Feng, Paris, 2005, p. 16.

La conférence a d'abord abordé la question coréenne. Dans son discours, le Premier ministre Zhou Enlai a exprimé la sincérité de Chine en appelant à une paix mondiale : « C'est la première fois que les ministres des Affaires étrangères des États-Unis, de l'Union soviétique, de France, de Grande-Bretagne, de Chine et d'autres pays siègent à la même table... » Il a souligné que la Chine souhaitait résoudre les différends internationaux par des moyens pacifiques tels que la négociation. Il a expliqué que le processus non colonial « ne peut être arrêté par aucune force » et a souligné que la Corée du Nord était située en Asie, que les pays asiatiques devaient participer aux affaires concernant le continent asiatique et que les négociations entre les pays asiatiques étaient extrêmement importantes pour résoudre les problèmes en Asie. Il a déclaré : « Toutes les troupes étrangères doivent d'abord se retirer de la Corée du Nord¹. » Au cours de la réunion, Zhou Enlai a également souligné que le gouvernement américain avait tenté d'organiser le prétendu système de « sécurité commune » pacifique pendant la guerre de Corée et préparait au « groupe pour la défense » du Pacifique occidental et de l'Asie du Sud-Est afin d'établir une « nouvelle domination coloniale » en Asie. En ce qui concerne la Corée, à vrai dire, les positions des pays participants étaient si divergentes au départ qu'un compromis n'a jamais paru vraisemblable. La discussion sur la question coréenne dans la conférence de Genève s'est terminée 51 jours après sans aucun accord².

Le 8 mai, la conférence a bifurqué pour discuter la question indochinoise. Les participants comprenaient la Chine, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne, la France, les États-Unis, la République démocratique du Viêt Nam, la République du Viêt Nam, le royaume du Laos et le royaume du Cambodge. La discussion sur la question indochinoise comportait quatre aspects : (1) la division des forces armées des deux parties belligérantes au Vietnam après l'armistice ; (2) la différence de traitement entre les questions du Laos et du Cambodge et celle du Vietnam ; (3) la supervision et la garantie de l'armistice ; (4) l'avenir politique des trois pays d'Asie du Sud-Est. Pendant la première période de la discussion, en raison de l'obstruction américaine et de l'insistance des participants français, la réunion a progressé lentement. Les États-Unis ont tenté d'intervenir dans la région de l'Indochine et ont

¹ Wang Shengzu, *Histoire des relations internationales*, volume 8, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1996, pp. 116.

² *Document sur les relations extérieures de la République populaire de Chine*, volume 3, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1958, pp. 26.

donc essayé par tous les moyens d'empêcher la conférence de Genève de parvenir à un accord sur la question indochinoise. La France voulait toujours sauver son influence à travers la négociation afin que la question indochinoise pût être « résolue glorieusement » dans des conditions favorables à la partie française malgré son échec constant sur le champ de bataille indochinois. Le processus de la conférence a donc été grandement affecté et les deux parties étaient dans l'impasse¹. Le 7 mai 1954, l'armée populaire vietnamienne a remporté une grande victoire dans la bataille de Diên Biên Phu. Le 19 juin 1954, le gouvernement Pierre Mendès France a pris ses fonctions en France. M. Mendès France a tendu à mettre fin à la guerre dans les meilleurs délais dans l'espoir que la conférence de Genève pût aboutir à un accord. En de telles circonstances, le ministre chinois des Affaires étrangères Zhou Enlai a saisi finement l'opportunité favorable créée par la victoire du peuple vietnamien, la chute des Français dans la bataille de Diên Biên Phu et la formation du gouvernement Mendès France, et a mené une série d'activités diplomatiques bilatérales et multilatérales avec une grande efficacité, jouant un rôle important dans le règlement de la question indochinoise.

En ce qui concerne les contacts entre les représentants chinois et français à l'occasion de cette conférence, en réalité, déjà en mai 1954 lors de la réunion, les délégations chinoise et française avaient pris contact sur la résolution de la guerre d'Indochine et le développement des relations franco-chinoises.

Le 18 mai, la délégation chinoise et la délégation française ont effectué leur première rencontre. Le colonel Jacques Guillerma, conseiller militaire de la délégation française, et le diplomate français Joseph Paul-Boncour, secrétaire des débats sur l'Indochine, ont offert un banquet au directeur général au Ministère des affaires étrangères Wang Bingnan, secrétaire général de la délégation chinoise. Lors de la rencontre, la partie française a d'abord souligné que la France faisait preuve d'une combativité en dépit de l'échec de la bataille de Diên Biên Phu. Si la négociation ne pouvait pas aboutir à des résultats satisfaisants et que les troupes vietnamiennes portaient atteinte à la vie ou aux propriétés des Français vivant à Hanoï profitant de la victoire de Diên Biên Phu, la France pourrait s'attacher aux États-Unis pour la poursuite des opérations militaires, la guerre d'Indochine prendrait donc le

¹ *Conférence de Genève 1954, Compilation sélective d'Archives diplomatiques chinois*, volume 1, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 2006.

risque d'une complication et d'une internationalisation. M. Joseph Paul-Boncour a ensuite affirmé que le gouvernement français, en fait, n'approuvait pas l'intervention américaine en Indochine et n'était pas disposé à internationaliser la guerre d'Indochine, dans l'espoir de coopérer avec la Chine. La France a espéré donc que la Chine jouerait un rôle de médiateur en tant que grande puissance lors de la conférence. Il a déclaré : « La Chine a de nombreuses années d'expérience dans le domaine des affaires diplomatiques, étant sans doute très claire à cette situation. » Il a espéré que la Chine convaincrerait la délégation de la République démocratique du Viêt Nam de crainte que la question indochinoise ne fût plus compliquée. Puis, le colonel Jacques Guillermaz a profité de l'occasion pour parler de l'établissement de relations franco-chinoises. Il a déclaré : « Au moment de la fondation de la république populaire de Chine, la France envisageait de lui accorder sa reconnaissance et de normaliser ses relations diplomatiques avec elle, mais cela n'a pas été réalisé à cause de l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la République démocratique du Viêt Nam. Lors de cette réunion à Genève, si la paix en Indochine est rétablie, ce qui prouve le rôle important de la Chine dans cette affaire, la France n'aura plus aucune raison de ne pas envisager d'établir des relations diplomatiques et commerciales normales avec la Chine¹. »

À travers cette rencontre, on peut entrevoir l'espoir de la France de rétablir la paix en Indochine. Évidemment, les représentants français, d'une part, s'efforçaient d'utiliser la menace de l'intervention américaine pour contraindre la Chine et le Viêt Nam du Nord à faire des concessions, d'autre part, ils utilisaient le facteur favorable que la France reconnaît la Chine populaire pour inciter la Chine à faire des efforts pour persuader la partie vietnamienne.

En conséquence, la délégation chinoise a consenti de réels efforts pour persuader la partie nord-vietnamienne d'abaisser certaines exigences tout en protégeant les intérêts fondamentaux du Nord-Viêt Nam. Il semble que ces efforts de la Chine eussent été reconnus par la France. M. George Bidault, ministre français des Affaires étrangères, a pris l'initiative de saluer Zhou Enlai lors de la cinquième session restreinte². Le 1^{er} juin, M. George Bidault et M. Zhou Enlai ont eu un entretien privé. Lors de

¹ *Conférence de Genève 1954, Compilation sélective d'Archives diplomatiques chinois*, volume 1, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 2006, pp. 259-260.

² *Chronique de Zhou Enlai 1949-1976*, volume 1, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1997, pp. 369.

l'entretien, M. Bidault a d'abord déclaré qu'il y avait deux problèmes spécifiques qui nécessitaient des solutions immédiates, à savoir que : (1) Les représentants militaires des deux hauts commandements devraient déterminer les zones de regroupement de leurs troupes. (2) Les sessions restreintes devraient aboutir à un accord sur la question de la supervision. M. Bidault a espéré échanger ses opinions sincèrement sur ces deux problèmes existants et imminents avec M. Zhou afin d'atteindre l'objectif commun de la paix. Si la querelle continuait, la situation en Indochine ainsi que la situation internationale s'aggravaient. Personne ne voulait voir une situation plus détériorée, mais c'était presque inévitable. Une guerre élargie blesserait tout le monde. M. Zhou a d'abord déclaré que la raison de la présence à la conférence de Genève de la délégation chinoise était de restaurer la paix plus rapidement en Indochine. La participation de la Chine contribuerait au succès de la conférence, non à son échec. Certes, l'établissement de la paix en Indochine nécessitait un effort commun multilatéral. En ce qui concerne le risque d'expansion de la guerre évoqué par M. Bidault, M. Zhou a déclaré qu'il faudrait mettre fin à la guerre en tenant compte des intérêts du peuple indochinois et des intérêts nationaux de la France. En tant qu'État voisin parlant de affaires internationales, la Chine a estimé que la guerre pouvait être terminée et devait être arrêtée. Si la Chine pouvait apporter une contribution à la conférence à ce stade, elle devrait faire de son mieux pour mettre fin à cette guerre et, par tous les moyens, empêcher une internationalisation de la guerre. M. Zhou a souligné que le danger existait à cause de l'intervention des États-Unis. Leur intervention serait contraire aux intérêts de la France, de l'Indochine et de l'Asie du Sud-Est et menacerait la sécurité de l'Asie et de la Chine. M. Bidault a souligné de nouveau le danger de l'extension de la guerre : « ... néanmoins, nous devons reconnaître le fait que si la conférence échoue, il est inévitable que la situation s'aggrave. Nous sommes un pays avec une longue tradition militaire et nous n'aimons pas l'échec. Sauf les États-Unis, notre intérêt commun est de mettre fin à la guerre d'Indochine et d'éliminer toutes les possibilités d'expansion de la guerre. Notre désir est un règlement raisonnable. Cependant, si la conférence échoue à cet égard, je proposerai à mon gouvernement une politique de laisser-faire. Je crois que votre gouvernement ne veut pas voir cette situation. Ainsi, nous devrions penser de manière raisonnable et réaliste aux problèmes. » M. Zhou a répondu immédiatement : « Je me souviens de la déclaration de M. Bidault selon laquelle la France doit parvenir à une paix glorieuse. Nous sommes convenus qu'une paix glorieuse peut être réalisée. Le

rétablissement de la paix est glorieux pour deux côtés. Il n'est donc pas nécessaire de mentionner la politique de laisser-faire. » M. Bidault est revenu aux deux problèmes spécifiques au tout début de l'entretien. Il a déclaré : « Les journaux disent toujours, même si je ne les lis jamais, que je suis venu à Genève pour préparer la troisième guerre mondiale. C'est tellement naïf. Nous voulons un règlement raisonnable au lieu d'une préparation à la guerre. J'ai vécu deux guerres mondiales et je suis vraiment fatigué de la guerre. Pendant la première guerre, j'ai été caporal. Pendant la seconde guerre, j'ai été sergent. Je ne voudrai pas être promu sergent-chef dans la troisième guerre. Je voudrais répéter encore une fois ce que nous demandons : (1) de conclure rapidement un accord, du moins un accord raisonnable et temporaire ; (2) de demander aux commandants des deux côtés de dresser les zones de regroupement des troupes ; (3) de résoudre la question de la supervision. » M. Zhou a répondu que ces trois points étaient pour la paix et que la Chine soutenait pleinement toute suggestion favorable à la paix, en espérant que la Chine et la France pourraient coopérer afin d'atteindre le point où leur objectif commun pourrait être atteint. Ainsi, les trois principaux problèmes signalés par M. Bidault devaient être résolus et pourraient être résolus rapidement. Puis, M. Zhou a saisi l'occasion pour parler du problème des relations franco-chinoises : « Puisque nous avons établi notre contact maintenant, nos deux parties doivent rester engagées afin que nos efforts en faveur de la paix se poursuivent. Je suis allé en France et j'en sais beaucoup sur les merveilleuses traditions des Français. Les Français ont un sens aigu de la fierté nationale. J'espère voir augmenter le statut national de la France sur la scène internationale grâce à vos efforts de paix. Plus la Chine et la France se rapprochent, plus cela contribuera à améliorer la situation internationale. » M. Bidault a répondu qu'il espérait que la proximité franco-chinoise, qui dépendait des circonstances du progrès de la conférence, progresserait¹.

Le 23 juin, M. Pierre Mendès France, en tant que nouveau président du Conseil français et ministre des Affaires étrangères, et le Premier ministre Zhou Enlai ont eu une conversation à Berne. M. Zhou a d'abord parlé de la position de la Chine, comme il en avait échangé avec M. Bidault : « Le but de la délégation chinoise de venir assister à cette conférence de Genève est de restaurer et de réaliser la paix en

¹ *Conférence de Genève 1954, Compilation sélective d'Archives diplomatiques chinois*, volume 1, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 2006, pp. 268-271.

Indochine. C'est notre objectif et nous ne demandons rien d'autre que celui-ci. Nous nous opposons à tout élargissement ou internationalisation de la guerre, de même, nous nous opposons à toute utilisation de méthodes menaçantes ou provocantes. » Puis, M. Zhou a précisé des points principaux de son opinion : pour résoudre tout problème en Indochine, la première exigence était un cessez-le-feu. Les questions militaires ont été toujours liées aux questions politiques. Sur le plan militaire, la situation actuelle en Indochine a été que les trois pays avaient besoin d'un cessez-le-feu. Le gouvernement français a montré sa volonté de reconnaître l'indépendance et l'unification nationale des trois pays. La Chine souhaitait les voir rester dans l'Union française et souhaitait établir des relations amicales et pacifiques avec la France. Sur le plan politique, les trois pays, cependant, étaient confrontés à des situations différentes. Il fallait donc adopter différentes manières de résoudre les problèmes de chaque pays. Par exemple, dans le cas du Vietnam, il existait deux gouvernements. Les zones de regroupement militaire devaient être déterminées, mais cela n'exigeait pas de division politique. Après le cessez-le-feu, une élection libre aurait lieu par le biais de négociations entre les deux gouvernements, qu'il s'agit de leur propre affaire domestique. En ce qui concerne le Laos et le Cambodge, tant que les peuples des deux pays continuaient de soutenir leurs gouvernements royaux, le gouvernement chinois serait très heureux de voir ces deux pays faire partie des pays normaux de l'Asie du Sud-Est. Bien entendu, par contre, M. Zhou a souligné que la Chine ne voulait pas que ces trois pays devinssent des bases militaires des États-Unis, ni que les États-Unis conclusent un pacte militaire avec eux. M. Mendès France a déclaré que leurs opinions étaient assez proches sur les points principaux et a déclaré : « J'ai entendu dire que les discussions sur le Laos et le Cambodge avaient progressé ces derniers jours. Je sais aussi que ces progrès ont été réalisés principalement grâce aux efforts de la délégation chinoise sous la direction du premier ministre Zhou... Je suis heureux que le premier ministre ait fait une telle suggestion : il est préférable d'adopter une approche en deux étapes. La première est un cessez-le-feu et la seconde est un règlement politique. Pour que de réels progrès soient réalisés, la première étape consiste à concentrer notre attention et notre énergie sur la question du cessez-le-feu, y compris la détermination des zones de regroupement. » Il a ensuite affirmé : « Je tiens à préciser que nous n'avons pas l'intention d'établir de bases américaines dans cette région. Nous n'avons pas de tels plans. » Tout au long de la conversation, les deux parties n'ont pas évoqué les questions de la reconnaissance de la Chine

populaire, du statut de Taïwan, de la représentation du peuple chinois à l'Organisation des Nations Unies¹.

Pendant la pause, du 3 au 5 juillet, Zhou Enlai est rentré à Liuzhou de la province de Guangxi, située au sud-ouest de la Chine et limitrophe du Vietnam, pour s'entretenir avec le dirigeant de la République démocratique du Viêt Nam, Hô Chi Minh. Il a exhorté la partie vietnamienne à faire des concessions sur la question de la détermination des zones de regroupement. Il a analysé : « Les États-Unis essaient pleinement de mobiliser les « faucons français » pour exercer des pressions sur les « colombes françaises » afin de saper la conférence de Genève ; en supposant que l'on insiste sur les exigences inacceptables aux yeux de M. Mendès France sur la question de la division des zones de rassemblement, les États-Unis profiteront de cette situation facilement pour provoquer des troubles, les forces militaires françaises ressusciteront, M. Mendès France, partisan de la paix, quittera la scène, tout ce qui sera préjudiciable au règlement de la question indochinoise et à la République démocratique du Viêt Nam. Hô Chi Minh a donné son accord avec l'opinion de Zhou Enlai. Puis, Zhou Enlai s'est rendu à Moscou pour un échange de vues sur la situation asiatique et la question indochinoise avec des dirigeants soviétiques, en coordonnant davantage les positions de la Chine, du Viêt Nam du Nord et de l'Union soviétique².

Le 13 juillet, après être rentré à Genève, Zhou Enlai a rencontré M. Mendès France pour se concentrer sur la ligne de démarcation séparant les deux zones de regroupement du nord et du sud. M. Mendès France a déclaré : « si la partie vietnamienne est disposée à faire des concessions sur la question de la ligne de démarcation, nous le ferons dans le domaine politique. Par exemple, nous pouvons émettre une déclaration politique finale. Par conséquent, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que les deux parties fassent les mêmes concessions et qu'une solution correspondant aux demandes des deux parties puisse encore être trouvée. La partie vietnamienne a déclaré à l'origine qu'elle s'intéressait principalement au Nord, région importante en termes d'économie, de politique et de population. Nous sommes disposés à considérer cette proposition et espérons recevoir des compensations

¹ *Conférence de Genève 1954, Compilation sélective d'Archives diplomatiques chinois*, volume 1, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 2006, pp. 292-298.

² *Conférence de Genève 1954, Compilation sélective d'Archives diplomatiques chinois*, volume 1, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 2006, pp. 231-232.

raisonnables. Cependant, en termes de géographie, d'histoire et de logique, la ligne devrait être à Hué, près du 18^e parallèle. » M. Zhou a déclaré qu'il fallait beaucoup d'explications pour que la partie vietnamienne se retirât de ces domaines. Il a espéré que le premier ministre apprenait cette situation et comprenait la difficulté à laquelle était confrontée la partie vietnamienne¹. En échange de concessions de la France dans le domaine politique, après la médiation et les efforts de Zhou Enlai, les trois parties du Viêt Nam du Nord, de l'Union soviétique et de la Chine, ont convenu de faire de nouvelles concessions le 16 juillet, pour enfin sortir de l'impasse sur la question de la division des zones de regroupement, supprimant le dernier obstacle majeur de la conférence de Genève². Néanmoins, le 17 juillet, M. Zhou Enlai a eu un nouvel entretien avec M. Mendès France à l'égard de la soi-disant « alliance de l'Asie du Sud-est pour la défense ». M. Zhou a mentionné : « Il y a des propagandes récentes selon lesquelles les États-Unis ont l'intention d'organiser une alliance de l'Asie du Sud-Est et ils poussent les trois pays d'Indochine à participer à cette organisation. Je pense que cela ne devrait pas arriver comme ça. Si la base militaire des États-Unis est établie, le rétablissement de la paix dans cette région n'aura aucun sens, ce qui sera défavorable au peuple indochinois et au peuple français. » La réponse de M. Mendès France l'a rassuré : « Je peux maintenant répondre aux préoccupations de M. Premier ministre concernant l'alliance de l'Asie du Sud-Est. Il est inutile que M. Premier ministre s'en préoccupe. La réunion tenue à Paris n'a envisagé aucune alliance de l'Asie du Sud-Est inclus les trois pays de l'Indochine. Pour autant que je sache, les États-Unis n'ont aucune intention d'établir des bases militaires en Indochine. Par conséquent, aucun changement par rapport à notre position précédente lors des entretiens précédents n'est à craindre. Certes, si la guerre ne peut pas être arrêtée, ce sera une autre histoire. Si le cessez-le-feu devient une réalité, certain pays peut présenter sa propre déclaration distincte pour renforcer sa position initiale. Néanmoins, je tiens à assurer le M. Premier ministre que nous ne considérons aucune alliance de l'Asie du Sud-Est comprenant les trois pays de l'Indochine³. »

¹ *Conférence de Genève 1954, Compilation sélective d'Archives diplomatiques chinois*, volume 1, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 2006, pp. 304-305.

² *Chronique de Zhou Enlai 1949-1976*, volume 1, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1997, pp. 399.

³ *Conférence de Genève 1954, Compilation sélective d'Archives diplomatiques chinois*, volume 1, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 2006, pp. 307-309.

Enfin, lors de la dernière séance générale du 21 juillet, les Accords de Genève sur la cessation des hostilités dans les trois pays d'Indochine ont été enfin signés par l'ensemble des parties sauf les États-Unis. Ainsi s'achevait la Guerre d'Indochine.

En bref, lors de leurs entretiens, le Premier ministre français Pierre Mendès France et le Premier ministre chinois Zhou Enlai ont eu des contacts et ont été engagés dans des échanges à l'égard de la question indochinoise. Les deux hommes sont parvenus à un consensus sur plusieurs points (par exemple, un cessez-le-feu avant la considération des questions politiques, l'interdit de la création de bases militaires américaines en Indochine, des élections au Cambodge et au Laos, des coopérations entre la France et le Vietnam et celles-là entre le Viêt Nam du Nord et le Viêt Nam du Sud). Les entretiens se sont terminés par une note positive tandis que tous deux ont été sûrs que les quelques divergences d'opinion entre eux seraient résolues. Les contacts entre les responsables des gouvernements chinois et français lors de la conférence de Genève ont eu un impact positif sur le rétablissement de la paix en Indochine. Il est exactement fondé de dire que c'étaient les efforts communs de la France et de la Chine qui ont conduit les négociations de Genève à leur aboutissement. Non seulement cela, mais, en outre, les entretiens entre M. Zhou Enlai et M. Pierre Mendès France à Genève ont fait sensation à l'époque. Comme la Chine et la France n'avaient pas encore établi des relations diplomatiques, les deux premiers ministres se sont rencontrés de manière extraordinaire, ce qui était une première depuis la fondation de la Chine populaire. Cela occupe une page spéciale dans l'histoire des relations franco-chinoises. Il semble que cela signifie que la France a effectivement reconnu la Chine populaire.

D'ailleurs, pendant la conférence de Genève, la délégation gouvernementale de la Chine a eu des contacts avec des parlementaires socialistes français. Par exemple, M. Daniel Mayer, président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale de 1953 à 1957 et personnalité marquante de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) de 1927 à 1958, a chargé M. Alain Savary, député socialiste de la SFIO de 1951 à 1958 et M. Robert Lacoste, député socialiste de 1945 à 1958 et de 1962 à 1967, de rendre visite à M. Zhou Enlai pour échanger des points de vue sur les relations franco-chinoises lors de leurs voyages à Genève. Les trois se sont rencontrés le 20 juin. Les deux députés ont d'abord exprimé leur mécontentement lié à la politique du gouvernement français à l'égard de la Chine nouvelle. Ils ont ensuite déclaré au Premier ministre Zhou qu'ils étaient fermement

convaincus que la France reconnaîtrait la Chine populaire prochainement. M. Zhou Enlai a expliqué que l'obstacle actuel de l'établissement de relations franco-chinoises était le maintien des relations avec Taïwan du gouvernement français. À la fin de leur rencontre, Zhou Enlai a exprimé sa volonté d'accueillir des industriels et commerçants français en Chine. D'après le diplomate chinois Qu Xing, c'était la première fois que le chef du gouvernement de la Chine populaire parlait des relations franco-chinoises proprement dites avec des hauts fonctionnaires français. Cette conclusion présentera une certaine justification, si l'on néglige l'entretien du 1^{er} juin entre M. Zhou Enlai et M. George Bidault, ou que l'on considère le fait qu'ils ont abordé le problème des relations franco-chinoises comme « impropre¹ ».

2. Après la Conférence de Genève

A partir de la conférence de Genève, les relations franco-chinoises ont connu une amélioration effective. Les relations politiques se sont progressivement améliorées et les relations économiques et commerciales se sont développées vigoureusement. Après la conférence de Genève, l'appel à l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine nouvelle en France a repris. Face à la pression de l'opinion publique nationale, le gouvernement Pierre Mendès France et le gouvernement Edgar Faure ont exprimé publiquement leur volonté d'améliorer les relations avec la Chine. Ils ont prétendu « espérer que les relations entre les deux pays s'amélioreront à l'avenir » et « qu'il est irréaliste de ne pas reconnaître la Chine et d'exclure la Chine des Nations Unies ». Les représentants diplomatiques français en Suisse, au Royaume-Uni et en République démocratique du Viêt Nam ont pris l'initiative de contacter des personnels diplomatiques de l'Ambassade de Chine dans ces pays et ont déclaré une volonté d'améliorer les relations bilatérales et d'entretenir leurs liens personnels. Cependant, le gouvernement Pierre Mendès France et le gouvernement Edgar Faure ont encore succombé à la volonté des États-Unis et n'ont pas osé tous seuls reconnaître la Chine. Le 26 juillet 1955, pour la première fois, en tant que responsable du gouvernement français, Antoine Pinay, ministre des Affaires étrangères du

¹ Note de Claude Cheysson pour l'ambassadeur, Genève le 27 juin 1954. In : Archives du Ministère français des Affaires étrangères, Asie-Océanie, 1944-1955, dossiers généraux, vol. 230, pp. 209, cité par Qu Xing, *Le temps de soupçon : les relations franco-chinoises 1945-1955*, Librairie You-Feng, Paris, 2005, pp. 316.

gouvernement Edgar Faure, a parlé du problème de l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine. Il a déclaré que le gouvernement français « étudiait le problème de la reconnaissance de la république populaire de Chine depuis longtemps ; en effet, depuis plusieurs années », mais a-t-il ajouté publiquement, l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine « doit être décidé conjointement par les pays occidentaux », la France « tiendra compte de l'attitude des États-Unis » et « dans la réalité actuelle, le gouvernement français n'a pas l'intention de se précipiter pour changer le statu quo politique. » Le gouvernement français a suscité des obstacles à l'entrée sur le territoire de la délégation de femmes chinoises pour des échanges amicaux et a rejeté l'entrée de la délégation chinoise pour participer à la célébration de l'Organisation internationale du Travail. Au cours de la cinquième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, la France s'est abstenue lors du vote sur la proposition de l'Inde sur le remplacement du représentant du Parti nationaliste chinois par le représentant de la Chine nouvelle. De la sixième à la dixième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, la France a voté en faveur de la proposition américaine de « ne pas considérer la représentation du Parti communiste chinois » pour faire obstacle au rétablissement du statut juridique et des droits de la Chine nouvelle aux Nations Unies¹.

Le gouvernement chinois a remarqué les actions du gouvernement Pierre Mendès France et du gouvernement Edgar Faure pour l'amélioration des relations entre la France et la Chine ; cependant, il a également constaté que la France continuait d'entretenir des relations diplomatiques avec Taïwan, comme l'ont analysé des experts du ministère chinois des Affaires étrangères ; le groupe de dirigeants français, sous la pression de demande du peuple français pour établir des relations normales avec la Chine et développer les échanges commerciaux, a dû nécessairement établir des liens économiques et culturels avec la Chine ; sous la pression des États-Unis, le gouvernement français n'a toujours pas osé établir officiellement de relations diplomatiques avec la Chine, mais a tenté de suivre l'exemple du modèle de « semi-établissement de relations diplomatiques » du Royaume-Uni et de mettre progressivement en œuvre la stratégie de « deux Chine ». Sans doute que les Français voulaient chercher à établir des relations au niveau de chargé d'Affaires avec la

¹ *Aperçu de la situation des relations entre la Chine et la France, 21 octobre 1955*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00148-35.

Chine, adoptant un modèle de « semi-établissement de relations diplomatiques », comme l'avaient fait des Britanniques en 1954¹.

Peut-être pour des Français, l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Chine a été dans la logique des choses, puisque la conférence de Genève avait enlevé l'obstacle des relations franco-chinoises. Mais pour les dirigeants chinois, la conférence de Genève, pour réussie qu'elle ait été, n'a cependant pas touché l'essentiel de l'obstacle des relations franco-chinoises, à savoir les relations politiques liées à l'adéquation avec les États-Unis à l'égard du statut de Taïwan, sans parler de la divergence croissante entre la Chine et la France au fur et à mesure que la guerre d'Algérie avançait.

Néanmoins, à travers la Conférence historique de Genève de 1954 sur le règlement de la question indochinoise, grâce aux efforts inlassables de la délégation chinoise, de la délégation française et de toutes les parties, un accord a finalement été conclu afin que la guerre d'Indochine cessât. Elle a donc enlevé l'obstacle majeur aux relations franco-chinoises à cette époque. Les échanges politiques, économiques et culturels entre la Chine et la France étaient de plus en plus fréquents et les relations bilatérales se sont améliorées progressivement.

Le 21 septembre 1955, à l'invitation de l'Institut des affaires étrangères du peuple chinois, afin de promouvoir l'amitié et la compréhension mutuelle entre la Chine et la France, quatre membres de la mission sénatoriale française, Edmond Michelet, Léo Hamon, René Enjalbert et Bernard Chochoy se sont rendus en Chine après avoir fini leur tournée d'information de cette mission en Indochine. Le 23 septembre, le Premier ministre Zhou Enlai, le vice-Premier ministre Chen Yi et les vice-présidents du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale Peng Zhen et Chen Shutong ont rencontré des sénateurs français. Zhang Xiruo, président de l'Institut des affaires étrangères du peuple chinois était présent à la rencontre. Il s'est agi de la première fois où les dirigeants chinois ont rencontré des hommes politiques français sur le territoire chinois².

¹ *Aperçu de la situation des relations entre la Chine et la France, 21 octobre 1955*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00148-35.

² *Premier ministre Zhou Enlai et le vice-Premier ministre Chen Yi rencontrent la délégation sénatoriale française*, Le Quotidien du Peuple, samedi 24 septembre 1955. *Délégation sénatoriale à Pékin, comprenant MM. Edmond Michelet et Léo Hamon*, Le Monde, septembre 1955.

« Le monde est en train de changer. De telles évolutions sont propices à notre coexistence pacifique. Tant que nos deux peuples travaillent ensemble, ce n'est pas trop tard pour établir des relations diplomatiques entre la Chine et la France. Les États-Unis, pour parler franchement, ne peuvent l'arrêter. La France avec une histoire révolutionnaire glorieuse précédera les États-Unis, voire le Royaume-Uni¹ (pour établir des relations diplomatiques officielles avec la Chine), » a-t-il été prédit de manière significative l'avenir prometteur des relations franco-chinoises le 1er novembre 1955, lorsque le Premier ministre Zhou Enlai a rencontré une délégation de parlementaires français, dirigée par M. Daniel Mayer, président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale française, les autres membres étant M. Jean Frugier, affilié au Rassemblement du peuple français, M. René Kuehn, affilié au Rassemblement du peuple français et M. Maurice Faure, affilié au Parti radical-socialiste.

Le Premier ministre Zhou Enlai a non seulement fait des prévisions sur les perspectives des relations franco-chinoises, mais a également fait beaucoup de travail convaincant pour les amis français en visite en Chine. A cette époque, les relations entre les pays occidentaux et la Chine populaire existaient sous trois formes. Premièrement, les relations avec le Suède, le Danemark, la Norvège et des autres pays nordiques : ils ont reconnu la Chine nouvelle en rompant des relations diplomatiques avec la « république de Chine » à Taïwan et ont soutenu la reprise du siège de la Chine nouvelle au sein de l'Organisation des Nations Unies. Ils ont échangé des ambassadeurs ou des ministres plénipotentiaires avec la Chine et ont établi des relations diplomatiques officielles complètes. Deuxièmement, les relations avec le Royaume-Uni et les Pays-Bas : ils ont reconnu la Chine nouvelle et ont rompu les relations diplomatiques avec la « république de Chine » à Taïwan, mais ils soutenaient le statut juridique de Taïwan à l'ONU. Ce sont les pays qui n'avaient que des relations diplomatiques incomplètes avec la Chine. Ils avaient à présent chacun des chargés d'affaires par intérim dans la capitale de l'autre. La troisième forme est les relations avec la France et la Belgique. Elles ne reconnaissaient que Taïwan, mais à un niveau moins élevé et n'ont pas établi des relations diplomatiques avec la Chine nouvelle.

Les relations franco-chinoises à l'époque n'étaient pas comparables à celles des pays nordiques avec lesquels la Chine avait établi des relations diplomatiques

¹ *Œuvres diplomatiques choisies de Zhou Enlai*, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1990, pp. 157.

officielles, ni à celles du Royaume-Uni et des Pays-Bas, qui avaient établi des relations diplomatiques incomplètes avec la Chine. Face à cette situation regrettable, le Premier ministre Zhou Enlai a déclaré aux membres de la délégation parlementaire française : « Les relations franco-chinoises et les relations sino-belges ne peuvent se développer d'abord qu'au sein du peuple. Cette situation n'est bien sûr pas normale. Les gouvernements français et belge reconnaissent Tchang Kai-chek et Taïwan, mais les peuples français et belge sont en contact avec la Chine nouvelle. Je suis profondément convaincu que les gouvernements français et belge reconnaîtront la Chine nouvelle un jour. Nous reconnaissons « une seule France ». Quelque gouvernement français que le peuple français choisisse, nous le reconnaissons. Cependant, le gouvernement français reconnaît Taïwan et le soutient au sein de l'Organisation des Nations Unies¹. » M. Zhou Enlai leur a expliqué, afin que ses propos fussent répercutés auprès des autorités françaises, « si la France souhaite établir des relations diplomatiques avec la Chine, il faut rompre ses relations diplomatiques avec Taïwan. Si la France est disposée à envoyer des représentants pour négocier avec nous pour établir des relations diplomatiques, non seulement nous ne nous y opposerons pas, mais nous leur souhaiterons la bienvenue. Cela nécessite que le gouvernement français étudie cette situation et, si possible, il pourra envoyer des représentants, sinon, il n'est pas bon que les deux soient dans l'impasse². »

Étant donné la réalité objective des relations franco-chinoises à l'époque, M. Zhou Enlai a compris les difficultés rencontrées par le gouvernement français et le Parlement français et a proposé des suggestions pratiques et concrètes sur la base de la compréhension et du respect. « Pour restaurer des relations diplomatiques officielles et complètes dans l'avenir, le gouvernement chinois reconnaît « une seule France », et il faut que le gouvernement français reconnaisse aussi une seule Chine. Le Gouvernement et le peuple chinois voudraient que la France suive la voie tracée par les pays nordiques. Les avantages de l'établissement de relations diplomatiques complètes entre la Chine et la France sont évidents et tous en profiteront. Il sera bon pour l'amitié entre les deux peuples et la paix mondiale. Si le gouvernement français et le Parlement français ont des difficultés, nous pourrions renforcer des échanges

¹ *Œuvres diplomatiques choisies de Zhou Enlai*, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1990, pp. 156-157.

² *Procès-verbal de l'entretien du Premier ministre Zhou Enlai avec la délégation de parlementaires français, 1^{er} novembre 1955*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00040-01.

entre les peuples, promouvoir le développement des échanges commerciaux et culturels, instaurer une atmosphère propice et ces efforts enfin aboutiront naturellement à la reconnaissance de la Chine nouvelle et à la rupture des relations avec Taïwan. Comme dit un proverbe chinois, lorsque l'eau coule, un canal se forme (chinois pinyin : shui dao qu cheng). La partie chinoise peut l'attendre¹. » Les invités français ont été profondément touchés par l'attitude raisonnable de M. Zhou Enlai. Ils ont fait l'éloge de la proposition de M. Zhou Enlai qui était réaliste et humaine en indiquant une voie pratique et réalisable pour le développement des relations franco-chinoises, et la partie française était prête à l'accepter. M. Zhou Enlai a également proposé une série de propositions visant à renforcer les relations franco-chinoises : les peuples de nos deux pays devraient intensifier leurs échanges, notamment les militants politiques devraient multiplier les contacts. Le Parlement français a envoyé une délégation française en Chine, corrélativement, l'Assemblée nationale populaire de Chine pourrait envoyer des délégations en France. En outre, il fallait stimuler les échanges culturels et scientifiques. En termes de commerce, les deux pays pourraient aussi promouvoir des échanges commerciaux civils, même signer des accords commerciaux officieux. La Chine se féliciterait de ce que la France reconnaisse de plus en plus les avantages d'échanges plus fréquents.

L'opinion de M. Zhou Enlai a été une nouvelle fois affirmée lors de la rencontre entre lui et la mission Rochereau le 16 février 1956. M. Zhou Enlai a exprimé habilement que la Chine avait besoin de la paix mondiale et espérait faire des échanges en fonctions des besoins mutuels. L'industrialisation en Chine ne faisait pas obstacle au commerce, en revanche elle était favorable au commerce, c'était la raison pour laquelle la mission française était la bienvenue en Chine. La France avait des succès dans les domaines de la science et de la technologie, qui méritaient d'être étudiés par la Chine. Et la Chine était tout à fait disposée à envoyer des délégations chinoises en France pour étudier l'économie, la culture et la technologie françaises.

M. Zhou Enlai admirait également la longue histoire, les civilisations et les beaux-arts de la France. Trois mois plus tard, une délégation culturelle française, à l'invitation de l'Association du peuple chinois pour la culture avec l'étranger², s'est

¹ *Œuvres diplomatiques choisies de Zhou Enlai*, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1990, pp. 157.

² L'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger est une principale organisation dans le domaine des affaires étrangères de la République populaire de Chine. Elle a été créée en mai 1954, à l'origine appelée l'Association du peuple chinois pour la culture avec l'étranger, dans

rendue en Chine, visant à mieux comprendre et aborder le futur d'une rencontre entre Orient et Occident, entre deux civilisations qui marchaient côte à côte, et dans la même direction. Le Premier ministre Zhou Enlai l'a rencontrée dans l'après-midi du 29 mai 1956. M. Huang Hua, directeur de la division de l'Europe occidentale du ministère des Affaires étrangères, M. Chu Tunan, président de l'Association du peuple chinois pour la culture avec l'étranger et M. Mei Yi, directeur du Groupe central de radiodiffusion de Chine étaient présents. Lors de la rencontre, le Premier ministre Zhou Enlai a dit à M. Mei Yi, qui l'accompagnait : « Il nous faut émettre la musique et des chansons françaises pour que le public puisse écouter l'hymne national de la France *La Marseillaise*. » Il a fait l'éloge des Français qui avaient des traditions de paix, de fraternité et de liberté. « L'approche des peuples chinois et français est favorable à la proximité de l'Est et de l'Ouest. J'espère que la relation entre nous s'améliorera. Les deux meilleurs hymnes nationaux du monde sont *La Marche des Volontaires* de la Chine et *La Marseillaise* de la France. Ces deux hymnes nationaux ont été composés dans le cadre de la lutte révolutionnaire avant la fondation du pays¹. »

Dans les années 1950, M. Zhou Enlai a fait des prédictions sur l'avenir des relations franco-chinoises, d'une part, il connaissait profondément le peuple français qui avait une tradition glorieuse d'adorer l'indépendance et la liberté lorsqu'il faisait ses études en France pour chercher à sauver la Chine moyenâgeuse dans les années 1920. D'autre part, lors de la conférence de Genève de 1954, M. Zhou Enlai a noué une profonde amitié avec le Premier ministre français, M. Pierre Mendès France, ce qui lui a permis de croire fermement que les relations franco-chinoises auraient de belles perspectives. Les prévisions du Premier ministre sont devenues plus tard un fait. La France a précédé non seulement le Royaume-Uni, mais également les États-Unis en établissant des relations diplomatiques officielles avec la Chine nouvelle.

Le 1er février 1956, le secrétaire général de la SFIO de 1946 à 1969, Guy Mollet, a inauguré sa fonction de président du Conseil sous la Quatrième République qu'il a

le but de promouvoir les échanges civils avec des pays n'ayant pas de relations diplomatiques avec la Chine nouvelle et de promouvoir l'amitié et la compréhension mutuelle entre le peuple chinois et les peuples des pays étrangers. En 1969, elle a été renommée l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger. Le premier président est M. Chu Tunan entre 1954 et 1969. Ses dirigeants effectifs sont issus des rangs supérieurs du Parti communiste chinois.

¹ Premier ministre Zhou Enlai reçoit la délégation culturelle française, Le Quotidien du Peuple, mercredi 30 mai 1956.

exercée de février 1956 à juin 1957. Le gouvernement Guy Mollet a été plus actif dans la promotion de relations franco-chinoises que les gouvernements précédents.

Le 7 mars 1956, lors de la réunion de l'Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est, le ministre français des Affaires étrangères Christian Pineau, a déclaré au secrétaire d'État des États-Unis John Foster Dulles que la position du parti socialiste en ce qui concerne la Chine communiste était de reconnaître ce régime communiste. Cependant, le gouvernement français actuel a fermement décidé de ne prendre aucune mesure dans les circonstances actuelles. Malgré cela, la France était prête à échanger des missions commerciales avec la Chine. La France n'aurait qu'une mission commerciale à Beijing qui se limiterait à des affaires commerciales et n'aurait aucun statut diplomatique. Si les communistes chinois le voulaient, ils pourraient envoyer une petite mission commerciale à Paris. M. Pineau a déclaré que c'était parce que la question du commerce avec la Chine communiste était dans une catégorie différente que celle de la reconnaissance diplomatique¹. Le 12 avril, M. Pineau a également souligné que la France souhaitait développer ses échanges commerciaux avec la Chine. Dans le même temps, un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères a déclaré que le gouvernement français étudiait la possibilité de modifier l'embargo contre la Chine. En mai 1956, lors de son entretien avec Ji Chaoding, chef de la délégation chinoise, M. Pineau a déclaré : « Les échanges culturels et économiques peuvent être préparés pour l'opinion publique et, afin d'établir des relations politiques par la suite. Des relations normales entre la France et la Chine seront établies en quelques mois. » Plus tard, le 12 juillet, devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Pineau a déclaré que la France pourrait envisager de reconnaître la Chine populaire après des consultations avec différents pays, tels que le Canada, la Belgique et l'Italie, dans un proche avenir². Lors de sa visite aux États-Unis, en ce qui concerne la Chine populaire, M. Pineau a proposé d'étendre les limites de l'embargo contre la Chine au niveau de l'embargo contre l'Union soviétique³. En outre, le gouvernement français s'est enquis de la question de la représentation informelle et des relations diplomatiques entre les deux

¹ Memorandum of a Conversation, French Embassy, Karachi, March 7, 1956, 1:30 p.m. In: Foreign Relations of the United States, 1955-1957, volume 27, Western Europe and Canada, pp. 39.

² *Évolution politique récente et attitude envers la Chine de la France*, 30 juillet 1956, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, numéro : 110-00596-02.

³ *Situation des relations entre la Chine et la France depuis 1956*, 15 mai 1957, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, numéro : 110-00406-04.

pays, respectivement, auprès du bureau du chargé d'affaires de Chine au Royaume-Uni et de l'Ambassade de Chine en Suisse.

En février 1957, le Premier ministre Mollet a exprimé son soutien à la reconnaissance de la Chine et à l'acceptation de la reprise de sa place légitime au sein des Nations Unies. Trois mois plus tard, l'ancien Premier ministre français Edgar Faure s'est rendu pour la première fois en Chine¹.

À cette époque, lorsque des relations économiques et culturelles ont progressivement progressé entre la Chine et la France, certains hommes d'État visionnaires et perspicaces français ont commencé à travailler à l'établissement de relations diplomatiques franco-chinoises et leurs activités ont constitué le prélude à l'établissement de relations diplomatiques franco-chinoises. Parmi eux, M. Edgar Faure était l'une des personnalités les plus représentatives. M. Faure avait toujours été ouvert au développement des relations franco-chinoises : durant son deuxième mandat en tant que Premier ministre en 1955, il avait approuvé un accord conclu entre l'agence de presse française et l'agence de presse Xinhua pour l'envoi mutuel de correspondants en Chine et en France et il avait rencontré une délégation de jeunes chinois en visite en janvier 1956. M. Faure est le premier homme d'État français à avoir été reçu personnellement par le Président Mao Zedong. Bien qu'il se soit rendu en Chine à titre personnel cette fois, cela a attiré l'attention du monde entier.

Du 20 mai au 22 juin 1957, l'ancien Premier ministre français Edgar Faure et son épouse Lucie Faure ont fait leur premier voyage en Chine à l'invitation de l'Institut des affaires étrangères du peuple chinois. C'était donc un voyage privé. Ils ont pris l'avion pour l'Asie, le 13 mai pour être précis et sont arrivés à Beijing le 22 mai via Hong Kong. À Hong Kong, Edgar Faure a déclaré à la presse qu'il plaidait pour la reconnaissance de la Chine par la France et, après son arrivée à Beijing, il a également déclaré en diverses occasions qu'il espérait que la France et la Chine établiraient des relations diplomatiques. Le 24 mai, le Premier ministre Zhou Enlai a rencontré les époux Faure. M. Zhou Enlai a spécifiquement souligné avec lui l'opposition du gouvernement chinois à toute approche pouvant mener à « deux Chine ». M. Faure a

¹ Wang Taiping, *Histoire de la diplomatie de la République populaire de Chine, volume 2, 1957-1969*, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1998, pp. 362. Li Qingquan, *Rapport et récapitulation des négociations de l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France*. In : *Carrière diplomatique des ambassadeurs chinois contemporains*, Bureau de recherche de l'histoire de la diplomatie du Ministère des Affaires étrangères, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1995, pp. 202-203.

expliqué au Premier ministre Zhou que, selon sa compréhension des relations franco-chinoises actuelles, la France avait officiellement et légalement reconnu Taïwan et donnait sa reconnaissance de facto à la Chine nouvelle. Ce qu'il fallait faire maintenant, c'était transformer cette reconnaissance de facto en reconnaissance juridique tout en maintenant des relations avec Taïwan. Il lui semblait possible de le faire car la France ne disposait que de représentants consulaires à Taïwan et n'avait pas de représentants diplomatiques, l'ambassadeur de Taïwan à Paris pourrait également être remplacé par un chargé d'affaires. En réponse à cette opinion de M. Faure, M. Zhou Enlai a clairement répondu que le gouvernement chinois s'opposait au discours et à la pratique de « deux Chine ». Si la partie française avait des difficultés à rompre ses relations diplomatiques avec Taïwan, au lieu de s'engager dans la pratique de « deux Chine », entravant ainsi les échanges existants entre les peuples chinois et français, il vaudrait mieux reconnaître la Chine un peu plus tard afin que les deux parties pussent continuer à développer les échanges économiques et culturels entre les peuples¹. Cela montrait que le gouvernement chinois, à cette époque, insistait toujours sur le fait que si la France ne pouvait pas reconnaître pleinement la Chine nouvelle, il choisirait plutôt de mettre de côté la question des relations politiques et développer des relations économiques et culturelles.

À part la discussion sur la question de la reconnaissance de la Chine nouvelle, on peut entrevoir d'autres sujets de discussion lors de la rencontre à travers l'ouvrage de l'historien Bernard Krouck, « la discussion porte donc sur les problèmes politiques généraux dans le monde. À l'égard de tels problèmes, les dirigeants chinois marquent un souci constant de modestie qui répond certainement à une ligne bien délibérée. Ils soulignent que la Chine n'entend pas se mêler des affaires des autres. Elle est toute entière absorbée par l'immense effort de la construction. Elle ne prétend pas à un rôle arbitral ou médiateur. Il en est ainsi de nombreux problèmes. Ainsi, de l'Algérie ; après avoir écouté patiemment Edgar Faure, Chou Enlai s'exclame : Nous ne pouvons rien faire à l'égard de ce problème, il ne nous concerne pas. Tout au plus conseille-t-il à son interlocuteur français de négocier². »

¹ *Rapport au sujet de l'accueil de l'ancien premier ministre français Edgar Faure, 24 mai 1957*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00406-06.

² Edgar Faure, *Le serpent et la tortue, Les problèmes de la Chine Populaire*, Julliard, Paris, 1957, pp. 32-33, cité par Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : La politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Les Indes savants, Paris, 2012, pp. 184. D'après M.

Le 31 mai, le Président Mao Zedong et les époux Faure ont eu une rencontre. C'était la première fois que le Président Mao recevait des invités français. Lors de la rencontre, M. Faure a exprimé clairement son opposition à l'approche des « deux Chine ». En parlant des relations franco-chinoises, Mao Zedong a raconté une fable traditionnelle chinoise du héron et de la moule : « Le héron trouve la moule sur une plage, mais la moule se referme sur le bec du héron. Alors commencent entre eux de longues controverses. Dans trois jours, dit la moule au héron, tu seras mort. Et toi aussi, dit le héron à la moule, dans trois jours tu seras morte de sécheresse. Aucun ne veut céder, et cependant un pêcheur passe et les prend tous les deux. Question d'Edgar Faure : Est-ce que c'est un pêcheur russe ou un pêcheur américain ? Réponse de Mao : À mon avis, ce serait plutôt un pêcheur américain¹. » Le Président Mao a cité cette allusion classique « quand le héron et l'huître sont aux prises, c'est le pêcheur qui en tire profit » pour clarifier ce qui était en jeu dans les relations franco-chinoises. Et Mao Zedong a parlé de la France, « la France a une histoire glorieuse. Elle doit surmonter ses difficultés actuelles. Elle est plus qualifiée que la Chine pour un tel rôle de rapprochement de médiation, il lui revient plus qu'à nous². »

Lors de son séjour en Chine, M. Faure a lu la traduction russe des poèmes du Président Mao. Il s'est également rendu à Wuhan, capitale de la province de Hubei et a visité le Pont de Wuhan, le premier pont jamais construit sur le fleuve Yangzi, qui était sur le point de s'ouvrir à la circulation à cette époque. Le Pont de Wuhan est un passage transversal reliant le district de Wuchang et le district de Hanyang, à Wuhan, sur le fleuve Yangzi. Il est le premier pont sur le fleuve Yangzi construit après la fondation de la république populaire de Chine et également l'un des monuments

Bernard Krouck, cette attitude changera rapidement, la Chine reconnaissant le GPRA en 1958 et optant pour une attitude très hostile à la position française. En fait, l'attitude de fond du gouvernement chinois à l'égard de l'affaire algérienne n'a pas beaucoup changé. Du soutien politique antérieur au soutien matériel et militaire ultérieur, le gouvernement chinois a toujours eu une vision positive de la lutte du peuple algérien pour l'indépendance nationale. Cependant, au début, bien que les dirigeants chinois aient soutenu cette lutte dans leur for intérieur, ils ne se sont pas manifestés très évidents pour diverses raisons. Jusqu'en 1958, la Chine a commencé à fournir des assistances au peuple algérien pleinement. La reconnaissance de la GPRA en septembre 1958 n'a pas été un événement soudain, ni un grand tournant dans l'attitude de la Chine.

¹ Edgar Faure, *Le serpent et la tortue, Les problèmes de la Chine Populaire*, Julliard, Paris, 1957, pp. 49, cité par Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : La politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Les Indes savants, Paris, 2012, p. 187.

² Edgar Faure, *Le serpent et la tortue, Les problèmes de la Chine Populaire*, Julliard, Paris, 1957, pp. 50-51, cité par Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : La politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Les Indes savants, Paris, 2012, pp. 188.

historiques les plus importants de la Chine, connu sous le nom de « Wan-li¹ pont du fleuve Yangzi dans le premier ». La montagne Serpent situé à Wuchang est séparée du côté de la montagne Tortue situé à Hanyang par le fleuve Yangzi, les deux montagnes constituant les points de départ du nord et du sud du Pont de Wuhan. Mao Zedong a écrit un poème « Prelude de mélodie d'eau, la natation », dans lequel il a décrit « Transformer un abîme infranchissable normal en voie de ce pont de communication », exprimant l'éloge sincère du Pont de Wuhan sur le fleuve Yangzi. Cette visite a fait une profonde impression sur l'ancien Premier. Après son retour en France, M. Faure a publié son ouvrage *Le Serpent et la Tortue. Les problèmes de la Chine populaire*, reprenant la signification de poème du Président Mao. Le livre a été publié en français en 1957, mais il y avait les deux mots chinois « serpent » et « tortue » sur la couverture. Dans son livre, il sous-entendait que la France et la Chine ressemblaient aux montagnes Serpent et Tortue et qu'il fallait jeter un « pont sur le fleuve Yangzi » entre la France et la Chine, comme entre la montagne Serpent et la montagne Tortue, préconisait l'adoption d'une nouvelle politique à l'égard de la Chine par la France et il suggérait qu'il serait bon pour la France de reconnaître la Chine populaire. D'après son souvenir, il « pensait qu'il était absolument grotesque que la plupart des grands pays ignorent purement et simplement ce continent. Il se trouve que lorsqu'il était président du Conseil, il avait commencé d'étudier ce problème mais il n'avait pas eu le temps de le résoudre. Tout ce qu'il avait pu faire avait été d'organiser une agence de presse française à Pékin, avec réciprocité, de sorte qu'ils avaient au moins un relais. » D'autre part, dans son livre, il « évoquait le problème de Formose² qui constituait une des principales difficultés et suggérait qu'on le règle en rouvrant l'ambassade de Pékin³. » Edgar Faure « croit à une solution raisonnable, il faut ouvrir la négociation. Il pense que la Chine populaire est la seule Chine, qu'il faut la reconnaître et l'admettre à l'ONU. Il veut assurer l'aide occidentale à la Chine... Il faut développer des relations de tous ordres, économiques et culturelles, avec la Chine⁴. » Mais après, lorsque le général de Gaulle lui a demandé

¹ Li, unité de mesure de la longueur en Chine. Wan-li, dix mille lis, est utilisé pour décrire une grande distance.

² Formose, ancien nom de l'île de Taïwan (issu de la colonisation), ce nom proviendrait du mot portugais.

³ <http://www.edgarfaure.fr/la-chine>.

⁴ Edgar Faure, *Le serpent et la tortue, Les problèmes de la Chine Populaire*, Julliard, Paris, 1957, pp. 233-235, cité par Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine: La politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Les Indes savants, Paris, 2012, pp. 213.

de parler du problème chinois un jour en 1960, d'après M. Faure, « il me demanda si je lui conseillais de faire quelque chose dans ce domaine. Je lui répondis que malgré l'opinion favorable que j'avais donnée dans mon livre, je ne pouvais pas lui conseiller d'engager, à ce moment, une quelconque procédure de reconnaissance de la Chine. Et cela parce que la conjoncture ne me paraissait pas favorable. Je redoutais en particulier des difficultés à cause de l'affaire algérienne. Si nous avions envoyé un ambassadeur en Chine, il aurait pu être exposé, sur ce terrain, à quelque rebuffade, il aurait couru le risque de se retrouver un jour face à face avec un représentant du FLN¹... » Toujours visionnaire, Edgar Faure a fait cette analyse à l'égard de l'affaire algérienne dans les relations franco-chinoises. Il a également éprouvé que l'établissement de relations franco-chinoises serait probablement finalisé après le règlement de cette affaire.

Pour certains chercheurs chinois, M. Edgar Faure était sans doute un vieil ami du peuple chinois, et a apporté une contribution remarquable à la normalisation des relations franco-chinoises. Le général de Gaulle a mené à bon port l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France, mais c'est juste le livre *Le Serpent et la Tortue* de M. Faure qui a touché le général pour réfléchir sur la reconstruction de l'Europe des Européens, le « retour en Asie », la nouvelle politique chinoise de la France et l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine. Après la publication de ce livre, M. Faure l'a envoyé au Général de Gaulle, d'après M. Faure lui-même, le Général lui a répondu de sa main, lui disant combien il avait été intéressé par cette lecture et que son idée d'une reprise des relations diplomatiques avec la Chine lui paraissait intéressante. Ainsi, en tant qu'envoyé spécial de Charles de Gaulle, en 1963, M. Faure a joué un rôle clé dans le lancement des négociations sur l'établissement de relations diplomatiques franco-chinoises.

La situation susmentionnée montre qu'à la fin de la IV^e République, en particulier après la Conférence de Genève de 1954, les autorités françaises ont reconnu la possibilité et la nécessité d'établir des contacts diplomatiques avec la Chine pour diverses raisons et ont pris des mesures concrètes en ce sens. Toutefois, ils n'ont pas établi des relations diplomatiques formelles avec la Chine en raison de diverses considérations de politique intérieure et extérieure, nouant seulement quelques liens

¹ <http://www.edgarfaure.fr/la-chine>.

en termes économiques et culturels. Les contacts politiques directs entre les deux parties n'ont pas été fructueux, cependant, nous ne pouvons pas croire que ces contacts politiques ont complètement échoué : ils ont obtenu certains résultats en brisant la glace des relations franco-chinoises et ont servi de référence à l'établissement direct de relations diplomatiques entre la Chine et la France dans les années 1960. Nous constatons également que certains résultats ont été atteints dans les échanges économiques et culturels, notamment grâce aux échanges commerciaux avec la France, la Chine a obtenu certains matériaux commerciaux contrôlés par les pays occidentaux, tels que des machines-outils, de l'acier, des locomotives, des tracteurs, etc., ce qui a ouvert la porte au commerce bilatéral entre la Chine et la France¹.

Tout d'abord, à cette époque, le gouvernement chinois a cherché à assouplir sa politique étrangère. Il a ajusté et adouci ses attitudes vis-à-vis des pays d'Europe occidentale et des pays afro-asiatiques respectivement à travers la conférence de Genève et la conférence de Bandung (exposée en détail dans la prochaine partie). Il a également changé la politique étrangère ancienne à l'aube de la fondation de la Chine nouvelle selon laquelle la Chine ne cherchait pas la reconnaissance par des pays occidentaux sur la question de l'établissement de relations diplomatiques et a commencé à évoquer de manière proactive la question de l'établissement de relations diplomatiques officielles avec certains pays occidentaux. Ce changement s'est expliqué par quatre raisons principales : premièrement, le gouvernement chinois a estimé avoir déjà « nettoyé la maison » et pouvoir accueillir des amis à être invités²; deuxièmement, la Chine a pleinement investi dans la construction économique et a souhaité s'engager sur la voie de l'industrialisation et de la modernisation le plus rapidement possible. Le développement des relations économiques et commerciales avec divers pays pouvait aider à atteindre cet objectif ; troisièmement, il était nécessaire de lutter contre les discours de « deux Chine » sur la scène internationale et d'acquérir un statut de légitimité internationale ; le quatrième consistait à élargir les

¹ *Aperçu de la situation des relations entre la Chine et la France, 21 octobre 1955*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00148-35.

² Le 18 octobre 1954, Zhou En a déclaré : « Au cours des années précédents, nous avons déclaré que nous avons d'abord nettoyé la maison, puis que nous traitons des invités. Maintenant, après la finition préliminaire, la maison a été pratiquement nettoyée pour que des hôtes puissent être invités. » Voir *Chronique de Zhou Enlai 1949-1976*, volume 1, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1997, pp. 420.

alliés directs ou indirects pour résister aux divers pressions et obstacles politiques, militaires et économiques imposés par les États-Unis.

Ensuite, après la trêve en Indochine, la France n'avait pas de possibilité d'entrer en conflit direct avec la Chine. Au contraire, la France nécessitait un pays (Chine) francophile en Asie qui ne provoquait pas de troubles régionaux pour maintenir son pouvoir économique et culturel en Extrême-Orient, en particulier ses relations avec le Viêt Nam du Nord. En outre, à l'instar d'autres pays d'Europe occidentale, la France procédait à une reconstruction économique à grande échelle, et l'ouverture des portes des marchés chinois lui était très bénéfique. Pour cette raison, la France a privilégié le commerce dans sa politique à l'égard de la Chine et était disposée à promouvoir l'établissement de relations économiques et commerciales officielles entre les deux pays par le biais d'échanges économiques.

Cependant, bien que les échanges et les interactions mutuellement avantageux entre la Chine et la France pour ce qui concerne sur le développement économique aient abouti à des résultats, ils n'ont pas fait de progrès décisifs. Les relations économiques et commerciales entre les deux pays s'étaient limitées aux seules relations non officielles, présentaient une grande instabilité et n'ont pas réussi à promouvoir les nouveaux progrès du développement des relations politiques entre les deux pays. Trois raisons expliquaient cette situation.

Premièrement, du point de vue des facteurs internationaux, la configuration des relations entre les grandes puissances à cette époque n'a pas changé. Bien que la Chine et les États-Unis aient eu plusieurs entretiens au niveau des ambassadeurs depuis 1955, la rivalité entre les deux pays ne s'est pas apaisée ; en raison de sa « faiblesse » des structures étatiques et de ses besoins dans les affaires internationales, la France comptait toujours sur la protection des États-Unis et sa politique était aussi proche que possible de celle des États-Unis ; les relations sino-soviétiques sont devenues de plus en plus étroites et le statut de la Chine dans le camp socialiste a augmenté, ce qui a renforcé son rôle dans la réalisation de ses responsabilités internationalistes et dans son opposition à l'oppression et à la guerre menées par la France contre des pays tels que l'Algérie et l'Égypte.

Deuxièmement, du point de vue des politiques intérieures, la Chine et la France avaient des priorités différentes en ce qui concerne le développement des relations bilatérales. La Chine attachait de l'importance aux relations politiques, tandis que la France accordait une attention particulière aux relations économiques. Par

conséquent, bien que les deux parties eussent l'idée d'établir des relations officielles, il existait des différences évidentes dans le niveau et les étapes de l'établissement des relations. En tenant compte des facteurs politiques, la Chine a souligné l'importance d'établir des relations diplomatiques complètes pour combattre les discours de « deux Chine » et briser l'isolement des États-Unis vis-à-vis de la Chine. Sur le plan économique, la France ne souhaitait nouer qu'une relation de conseillers commerciaux : elle préférait maintenir d'abord une partie des relations non officielles avec la Chine et envisager d'établir des relations diplomatiques officielles à l'avenir.

Troisièmement, du point de vue des questions de principe, pour le gouvernement chinois, le principe « une seule Chine » devait être respecté lors de l'établissement des relations officielles. La Chine et la France ont essayé de se connaître de différentes manières, notamment avec l'aide de la mission Rochereau, mais elles n'ont toujours pas réussi à parvenir à se mettre d'accord sur l'établissement de relations diplomatiques. La partie française ne voulait pas offenser les États-Unis et entendait contourner la question du principe ; la partie chinoise a remarqué que la partie française ne voulait que parler de questions économiques et commerciales au lieu de questions politiques. Elle a donc estimé que la France jouait un tour de « deux Chine » et n'a pas cru en la bonne foi de la partie française sur le développement des relations officielles.

Ainsi, compte tenu de l'environnement international et de leurs propres choix politiques, la Chine et la France ont donné la priorité au développement des relations économiques, commerciales et culturelles officieuses, et ont suspendu les discussions sur les relations politiques. Jusqu'à la fin des années 1950, à mesure que se sont intensifiés les événements en Algérie, la divergence sur le problème algérien entre la Chine et la France était plus profonde. Depuis les années 1960, il existait deux principaux obstacles sur la voie de l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France : l'un fut la guerre d'Algérie et l'autre fut le statut de Taïwan. À l'égard de la guerre d'Algérie, la Chine a soutenu de manière inébranlable la lutte du peuple algérien pour l'indépendance nationale et s'est opposée à la politique coloniale française. En ce qui concerne Taïwan, la Chine a résolument résisté à toute approche des « deux Chine » ou « une Chine, un Taïwan ». Supposons que nous estimions que la conférence de Genève a grandement favorisé la compréhension mutuelle entre la Chine et la France et que la prochaine étape entre la Chine et la France serait probablement le processus de négociation sur le statut de Taïwan en vue de

l'établissement de relations diplomatiques formelles, la guerre d'Algérie qui avait éclaté en novembre 1954 a interrompu ce processus : d'une part, la France était de plus en plus occupée par cette « affaire intérieure » de plus en plus difficile et n'avait pas le temps de prendre en compte ses relations avec la Chine, d'autre part, avec le déclenchement et le développement de la guerre, la politique française à l'égard de l'Algérie, l'attitude et le traitement du problème algérien du gouvernement chinois se sont progressivement transformés en un problème principal des relations franco-chinoises.

**Deuxième Partie : La période 1954-1958 : Des
demandes de secours du FLN, un soutien
politique sur la scène internationale, mais
surtout en paroles**

La guerre d'Algérie s'est déroulée de 1954 à 1962, principalement sur le territoire de l'Algérie française, entre les nationalistes algériens qui aspirent à l'indépendance et sa métropole, la France. En tant que guerre de décolonisation et d'indépendance, elle met fin à la domination coloniale française en Algérie, et fait l'Algérie acquérir son indépendance.

La France utilisait « événements d'Algérie » comme le terme officiellement à l'époque. Selon l'historien John Talbott, elle est une « guerre sans nom¹ ». Selon l'historien Guy Pervillé, la nature de la guerre est sujette à controverses, qu'elle peut changer au fil du temps : de 1954 à 1962, le mot « guerre » était proscrit au profit de l'euphémisme « opérations de maintien de l'ordre », pour ne pas reconnaître le statut de belligérants à ceux que l'État considérait comme des « rebelles », des « hors-la-loi » ou des « terroristes ». Et cela bien que le général de Gaulle eût déclaré, le 11 avril 1961 : « Le fait est que l'Algérie est aujourd'hui un pays où sévit la guerre². » Face à des « événements », on est passé insensiblement à une véritable guerre qui n'a été reconnue comme telle, côté français, qu'après de longues années, en 18 octobre 1999³.

Dans un pays puissant et laïc avec une longue histoire de civilisation et une grande population, il existe une région frontalière principalement composée de musulmans, possédée d'immense territoire et de nombreuses ressources. Au cours du siècle passé, un grand nombre d'immigrants ont quitté le territoire métropolitain et s'y sont installés. Ils étaient supérieurs dans leur travail, leur statut, leurs conditions économiques et leurs espaces de vie. Ils étaient autonomes et ils se considéraient comme les pionniers de la « culture civilisée ». L'État a beaucoup investi dans cette région frontalière, et les principaux bénéficiaires de l'investissement ont été des immigrants. Bien que les gens fussent ici depuis plus de cent ans, le gouvernement était toujours inquiet de la tendance centrifuge de la population locale. Les troupes déployées sur le terrain étaient principalement engagées dans des missions de surveillance civile. Les autorités locales avaient une attitude discriminatoire à l'égard de la religion et de la culture des résidents musulmans et estimaient que le meilleur

¹ John Talbott, *The War Without a Name. France in Algeria, 1954-1962*, Alfred A. Knopf, New York, 1980.

² Guy Pervillé, *La guerre d'Algérie (1954-1962)*, Presses Universitaires de France, Paris, 2007, pp. 3.

³ Loi n° 99-882 du 18 octobre 1999 relative à la substitution, à l'expression « aux opérations effectuées en Afrique du Nord », de l'expression « à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc ».

moyen de consolider l'unité consistait à amener les résidents locaux à s'aligner sur la culture dominante du pays dès que possible. Cependant, il est juste de dire que l'État a fourni l'ordre juridique de base, les services médicaux et éducatifs, ainsi qu'un moyen de participation politique, aux populations locales. Les immigrants, s'ils bénéficiaient de meilleures conditions, pouvaient toujours « gagner leur pain à la sueur de leur front ». Bien que les habitants locaux fussent insatisfaits, la vie était généralement plus décente que celle dans les zones environnantes. Un grand nombre de résidents locaux travaillaient pour l'armée et les gouvernements locaux, et beaucoup d'autres sont devenus des intellectuels qui acceptaient la culture dominante. D'une part, ils étaient insatisfaits de la discrimination sociale et, d'autre part, aimaient toujours vivre dans ce pays.

Ce qui précède concerne l'Algérie aux alentours de 1950. « Après une conquête très meurtrière, commencée en 1830, et qui se traduit par une dépossession foncière à l'encontre des Algériens musulmans, s'installe une forte colonie de peuplement¹. »

À cette époque, l'Algérie était partie intégrante de la France, mais la perception générale internationale la considérait toujours comme une partie spéciale de la France, plutôt que comme une simple colonie de l'empire dans laquelle un grand nombre des gouvernés étaient dirigés par une poignée de fonctionnaires métropolitains. Constituée de trois départements français, l'Algérie était beaucoup plus intégrée à la métropole que, par exemple, le Maroc à l'époque du protectorat français. Les relations entre l'Algérie et la France à cette époque pouvaient ressembler à celles entre l'Irlande et le Royaume-Uni du 19^e siècle, celles entre le Québec et le Canada et celles entre le Pays basque et l'Espagne des temps modernes. D'après l'historien Guy Pervillé, la colonisation avait « créé une société inégalitaire, dans laquelle la majorité des ressources du pays appartenait à une population minoritaire. Des inégalités sociales importantes existaient aussi à l'intérieur de chacune des deux populations, mais elles étaient secondaires par rapport à l'inégalité fondamentale de statut qui continuait de soumettre le peuple vaincu au peuple vainqueur². » Après la Seconde Guerre mondiale, les résidents algériens ont commencé à exiger une sorte de réforme

¹ Benjamin Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Éditions La Découverte, Paris, 2006, pp. 4.

² Guy Pervillé, *La guerre d'Algérie (1954-1962)*, Presses Universitaires de France, Paris, 2007, pp. 11.

politique afin de disposer de davantage de droits. Cet appel à la réforme s'est progressivement transformé en une sorte de résistance armée.

Pour les politiciens français et le peuple de l'époque, la conscience de « l'Algérie, c'est la France¹ » était très forte, mais tout ne peut pas être réduit à une mentalité colonialiste. Par exemple, l'écrivain français Albert Camus (1913-1960) est né en Algérie et, pour des personnes comme lui, l'Algérie représentait également son pays natal, aussi a-t-il appelé à plusieurs reprises à la réconciliation et au consensus. Au début de la guerre, lorsque le Front de libération nationale (FLN, un parti politique algérien, créé en octobre 1954 pour obtenir de la France l'indépendance de l'Algérie) a commencé à revendiquer l'indépendance par la violence, l'immense majorité des politiciens, à gauche comme à droite, ont répondu par leur intransigeance, la plupart des médias et l'opinion publique française n'ont pas conçu l'indépendance de l'Algérie. Pour beaucoup d'entre eux, il était intolérable d'abandonner un territoire conquis au siècle précédent sur lequel vivait désormais un million de citoyens français.

Au début du XXe siècle, le nationalisme algérien est né et s'est développé. Dès 1926, l'Étoile nord-africaine (ENA) a été créée à Paris, dirigée par Messali Hagi. « L'ENA est la matrice principale des organisations nationalistes algériennes qui lui succédèrent : le Parti du peuple algérien (PPA) et sa vitrine légale créée après la Seconde Guerre mondiale, le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD²). » Pendant la Seconde Guerre mondiale, les colonies françaises d'Afrique, notamment l'Afrique française du Nord, ont grandement contribué à la victoire de la guerre antifasciste mondiale. Et la Seconde Guerre mondiale a favorisé le développement ultérieur du mouvement nationaliste en Afrique du Nord. Le 8 mai 1945, dans le département de Constantine, en Algérie, les manifestations nationalistes, indépendantistes et anti-colonialistes ont rapidement évolué en un violent affrontement entre les indépendantistes algériens et les autorités françaises. Cet événement a incité le mouvement nationaliste algérien à entrer dans une nouvelle

¹ « L'Algérie, c'est la France » déclare François Mitterrand, ministre de l'Intérieur du gouvernement Pierre Mendès France le 7 novembre 1954 à la radio.

² Raphaëlle Branche, Sylvie Thénault, *La France en guerre 1954-1962*, Éditions Autrement « Mémoires/Histoire », Paris, 2008, pp. 463.

étape. « La guerre d'Algérie a commencé, en vérité, en mai 1945¹. » Les dirigeants du mouvement nationaliste algérien ont commencé à réfléchir sur et à explorer le futur statut de l'Algérie et la manière d'atteindre ce statut. En mars 1946, Ferhat Abbas a créé l'Union démocratique du manifeste algérien (UDMA), et le MTLA créé par Messali Hadj en novembre de la même année. En février 1947, certains membres du MTLA ont proposé le moyen de la lutte armée et ont établi l'Organisation spéciale (OS) au sein du parti. En 1950, l'OS a été démantelée par la police française. En mars 1954, les anciens membres de l'OS et les partisans de la lutte armée ont fondé le Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA), et le 10 octobre, le CRUA a pris le nom de FLN.

Le 1^{er} novembre 1954, c'est le début de l'insurrection armée par le FLN, marque le début de la guerre d'indépendance algérienne. Selon l'historien Gilbert Meynier, il s'agit de l'événement que les journalistes français nommèrent la « Toussaint rouge », lié au dépérissement culturel qu'a engendré la colonisation ; à la discrimination et au racisme et aux corollaires politico-culturels de cet état de fait ; au dépit de non-possession des élites rurales, le plus souvent mises sur la touche par la colonisation (de ce fait, on a pu dire que le peuple algérien fut à ce moment un « peuple-classe » et que la lutte des classes fut donc presque toujours, en même temps, une lutte anticoloniale, contrairement à ce qui a pu exister en d'autres aires du Tiers-monde); aux blocages coloniaux et à l'incapacité du système colonial à se réformer². Selon l'historien Bernard Droz et l'historienne Évelyne Lever, « l'insurrection du 1^{er} novembre 1954 n'est nullement le produit d'une poussée paroxystique de nationalisme populaire... L'insurrection découle en fait de la volonté de quelques hommes décidés, conscients de l'impasse politique dans laquelle s'était enfermé le nationalisme algérien à l'heure où Diên Biên Phu sonnait le glas de la domination coloniale française, et convaincus que la voie de l'indépendance passait par le seul recours à l'action directe³. »

Le mouvement pour l'indépendance nationale algérienne a finalement choisi une approche violente, il semble que ce soit affecté par des facteurs internes et externes.

¹ Bernard Droz, Évelyne Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Éditions du Seuil, Paris, 1982, pp. 33.

² Gilbert Meynier, *Pourquoi le 1^{er} novembre 1954 ?* Session thématique « Résistances anticoloniales et nationalisme : l'avant 1954 », mercredi 21 juin 2006.

³ Bernard Droz, Évelyne Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Éditions du Seuil, Paris, 1982, pp. 51.

Tout d'abord, comme mentionné ci-dessus, l'Algérie fut importante pour la France, et la plupart des Français considèrent que l'Algérie faisait partie, au lieu d'une colonie, de la France. La France ne voulut pas abandonner l'Algérie et ne put même pas accorder l'autonomie à l'Algérie. Les réformes en Algérie risquaient de s'avérer purement formelle. La France a été incapable, et en fait impossible, de parvenir à une véritable égalité entre les musulmans et les Européens dans les domaines politique, économique, culturel, éducatif et autres en Algérie, et n'a pas fondamentalement touché l'essence de la domination coloniale. Prenons, par exemple, le statut de 1947. Pour Benjamin Stora, cette réforme du statut de l'Algérie n'est qu'une illusion : « Neuf millions d'Algériens musulmans sont de faux citoyens d'une République qui se veut assimilationniste : ils votent dans un collège séparé de celui des Européens depuis 1947¹. » Ainsi, le désir des musulmans algériens de liberté et d'égalité a été à plusieurs reprises rejeté par les autorités françaises, ce qui a conduit à la déception croissante des modérés du mouvement nationaliste et à la détermination croissante des radicaux. Au final, les radicaux n'ont eu d'autre choix que de lever l'étendard de la révolte, et cela a semblé nécessaire. Ensuite, les facteurs externes peuvent se résumer en deux points : le premier concerne le soutien des pays arabes, notamment de l'Égypte au mouvement nationaliste algérien. L'assistance et le soutien de l'Égypte au mouvement d'indépendance nationale en Afrique du Nord ont eu une longue histoire, en particulier, Nasser a fait de l'Afrique du Nord une priorité absolue de la politique étrangère de l'Égypte depuis 1953 et a activement soutenu les mouvements nationalistes dans les trois pays du Maghreb ; deuxièmement, depuis les années 1950, la France a consécutivement subi des revers sur les questions coloniales. En 1954, la France a perdu l'Indochine. La fin de la guerre d'Indochine coïncide sensiblement avec le début de la guerre d'Algérie, qui dure huit ans elle aussi. Les deux protectorats français, le Maroc et la Tunisie ont également progressé vers l'autonomie dans les années 1950. La victoire ou le progrès dans la lutte pour l'indépendance ou l'autonomie dans les colonies françaises a stimulé la conscience et la détermination des radicaux algériens.

La guerre d'Algérie contribua à l'indépendance de l'Algérie, avec également des répercussions en France métropolitaine. En raison de la guerre, après une longue crise

¹ Benjamin Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Éditions La Découverte, Paris, 2006, pp. 4.

ministérielle, typique de la Quatrième République, elle a finalement été remplacée par la Cinquième République en 1958. À ce moment-là, en Algérie, la guerre faisait rage depuis près de quatre ans. La Cinquième République a été graduellement décolonisatrice. Après le temps de l'autodétermination et de la négociation de 1959 à 1962, le général de Gaulle a annoncé officiellement la reconnaissance par la France de l'indépendance de l'Algérie le 3 juillet 1962.

Il s'agit, en particulier, de la guerre d'Algérie au niveau international. La guerre contre la puissance coloniale française s'est inscrite dans un contexte historique particulier de la faillite du colonialisme, de développement de la Guerre froide et d'émergence du Tiers-monde. En dépit du peu d'interventions de la Chine populaire entre 1954 et 1962, pour son gouvernement, cette guerre porte l'histoire conflictuelle entre Orient et Occident à son paroxysme si bien qu'il est toujours resté très attentif à l'évolution du conflit. De tous les pays qui critiquent la politique algérienne de la France, la Chine est l'un des pays dont l'attitude n'est pas évidente et intensive, principalement en paroles avant 1958. Il ne fait aucun doute que cet aspect de la question explique pourquoi le général de Gaulle a repris aux affaires au printemps de 1958 et n'a pas montré une attitude pour normaliser les relations avec la Chine. L'histoire du soutien de la Chine au FLN algérien pendant la période de conflit entre 1958 et 1962 demeurerait un obstacle à toute conciliation entre la France et la Chine. La volonté de la Chine de patronner le FLN a posé un défi de taille à la France, d'autant que le gouvernement chinois multipliait les déclarations et l'aide au FLN algérien, les ingérences caractérisées dans la vie politique française, aux yeux des Français. À partir de 1958, le gouvernement chinois a utilisé son soutien à l'Algérie pour réaffirmer sa prétention à incarner une idéologie véritablement révolutionnaire. Surtout, ce soutien a été un élément important de la politique étrangère de la Chine au cours de cette période, reflétant la conscience du front uni de la Chine pour contrer les États-Unis, la partie la plus importante de la diplomatie de la Chine nouvelle. En même temps, derrière les déclarations, les politiques et les actions du gouvernement chinois en faveur du FLN, nous entrevoyons également que le gouvernement chinois voulait imposer de nouvelles relations bilatérales au gouvernement français. Paradoxalement apparemment mais par un réflexe plus profond, le gouvernement chinois a fait un choix délibéré et raisonné en fonction des contextes internationaux et de ses propres intérêts à l'époque.

A - Dans les institutions internationales, quelles sont les occasions où la Chine se positionne clairement pour soutenir la demande d'indépendance des Algériens ?

La république populaire de Chine a été fondée le 1^{er} octobre 1949. Bien que tout fût en ruine et attendît d'être en état sur le plan interne, et qu'elle fût face aux difficultés sur le plan externe, telles que la guerre pour résister à l'agression américaine et aider la Corée, la guerre d'Indochine et la lutte contre les États-Unis sur le statut de Taïwan après-guerre, le gouvernement chinois, dès sa création, soulignait en particulier les relations avec des pays opprimés, et appuyait le peuple de ces pays dans sa lutte contre l'impérialisme et le colonialisme et pour l'indépendance nationale.

Depuis le déclenchement de la guerre des Algériens pour sa libération de la colonisation française, le peuple chinois a exprimé sa solidarité et son soutien. Cette attitude se notamment manifestait par la conférence de Bandung (avril 1955) et la première Conférence de solidarité des peuples d'Asie et d'Afrique (décembre 1957).

1. Conférence de Bandung

Du 18 au 24 avril 1955, la conférence de Bandung (ou première conférence Afro-asiatique) s'est déroulée à Bandung, sur l'île de Java, en Indonésie. Vingt-neuf pays d'Asie et d'Afrique se rendent à cette conférence : quinze pays d'Asie (Afghanistan, Birmanie, Royaume du Cambodge, Ceylan, République populaire de Chine, Inde, Indonésie, Japon, Royaume du Laos, Népal, Pakistan, Philippines, Thaïlande, République démocratique du Viêt Nam, État du Viêt Nam¹), neuf pays du Moyen-Orient (Arabie saoudite, Égypte, Iran, Royaume d'Irak, Jordanie, Liban, Syrie, Turquie et Yémen) et cinq pays africains (Côte-de-l'Or (l'actuel Ghana), Éthiopie,

¹ À ce moment-là, en juillet 1954, les accords de Genève reconnaissent le partage temporaire du Viêt Nam, sur le modèle coréen et allemand, en deux zones de regroupement politique et militaire (au Nord pour les communistes de l'Armée populaire vietnamienne et au Sud pour les Vietnamiens non-communistes du État du Viêt Nam).

Liberia, Soudan et Libye). Le Japon est le seul pays industrialisé à assister à la conférence¹.

Pour l'Asie, le plus remarquable parmi les participants à la réunion, c'est la délégation chinoise dirigée par Zhou Enlai, alors Premier ministre du Conseil des Affaires d'État et ministre du ministère des Affaires étrangères, composée de Chen Yi, alors vice-Premier ministre du Conseil des Affaires d'État et le vice-Président du Conseil supérieur de la défense nationale, Ye Jizhuang, alors ministre du ministère du Commerce extérieur, Zhang Hanfu, alors vice-Ministre du ministère des Affaires étrangères, et Huang Zhen, alors Ambassadeur de Chine en Indonésie². Le Premier ministre Zhou Enlai est en général considéré comme l'un des plus brillantes stars de l'époque. Au moment de la conférence de Bandung, les États-Unis confinent la Chine et soutiennent Taïwan pour créer une atmosphère de tension dans le but de tuer la république populaire de Chine dans le berceau. Dans ce contexte, le Premier ministre Zhou Enlai a répondu aux attentes et a fait de gros efforts pour inverser la tendance au cours de la réunion. Il a instauré l'esprit de Bandung de coexistence pacifique et de recherche l'identité de vues tout en mettant de côté les divergences. Plus important encore, cette initiative diplomatique a effectivement contribué à montrer une bonne image internationale et un nouveau rôle de la Chine communiste aux pays asiatiques et africains et a permis de sortir de l'impasse diplomatique dans laquelle se trouve la Chine. Dès lors, la Chine a commencé l'établissement de relations amicales avec des nombreux pays asiatiques et africains, dont l'Algérie.

Pour l'Afrique, on doit également noter la présence d'une délégation du FLN dans cette conférence. Elle est composée de personnalités algériennes telles que M. Lakhdar Brahimi (1934-), M. M'hamed Yazid (1923-2003), M. Mohamed Seddik Benyahia (1932-1982) et M. Chadli Mekki (1920-1988)³. Ils ont représenté l'Algérie diplomatiquement sous la houlette de M. Hocine Aït Ahmed (1926-2015), un chef historique du 1^{er} novembre 1954⁴, d'après l'historien Gilbert Meynier. La

¹ *Délégation chinoise est présente à la conférence de Bandung 1955, Compilation sélective d'Archives diplomatiques chinoises*, volume 2, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 2017.

² *Premier Ministre Zhou Enlai arrive à Djakarta. Nehru, U Nu et Nasser arrivent à Bandung*, Le Quotidien du Peuple, dimanche 17 avril 1955.

³ Selon une actualité intitulée *Des archives relatives à la Conférence de Bandoeng remises à l'Algérie* sur le site *Liberté Algérie*, <https://www.liberte-algerie.com/radar/des-archives-relatives-a-la-conference-de-bandoeng-remises-a-lalgerie-190706/print/1>.

⁴ Gilbert Meynier, *Un chef historique du 1er novembre 1954 : Hocine Aït Ahmed*, http://www.forsem.fr/pdf/meynier_hommage_ait_ahmed.pdf.

participation de la délégation du FLN présente à cet égard un intérêt particulier. Il faut tenir compte de deux aspects. D'une part, elle a constitué la première victoire de la diplomatie algérienne, d'autre part, au travers de cette conférence, la cause algérienne a commencé à retenir l'attention internationale et elle s'est désormais progressivement internationalisée¹. Les deux aspects seront traités en détail dans le contenu ultérieur.

Pour revenir au sujet de la conférence de Bandung, il faut savoir qu'elle est une conférence internationale organisée par des pays en Asie et en Afrique. Il s'agit de la première fois de l'histoire que « des pays d'Asie et d'Afrique qui désirent de prendre en main leur destin discutent sur ses propres affaires afro-asiatiques sans la participation des pays coloniaux, et cette conférence reflète le souhait le plus cher et la demande commune des peuples d'Asie et d'Afrique qui représentent plus de la moitié de la population mondiale² ». C'est la première fois que les pays indépendants qui composent ce que l'on commence à appeler le « tiers monde » parlent d'une seule voix dans les relations internationales en marquant l'acte de naissance du « tiers monde » sur la scène internationale. Elle est la conférence que « les pays en développements déclarent effectuer la coopération Sud-Sud pour la première fois³ », selon Mwalimu Julius K. Nyerere (né le 13 avril 1922 et mort le 14 octobre 1999), un homme politique tanzanien. Il fut l'un des principaux représentants du socialisme africain. Pour la Chine, il est un vieil ami des peuples chinois, le fondateur et le défricheur des relations Sino-tanzaniennes.

Ce premier Sommet Asie-Afrique a donné naissance à « l'esprit de Bandung », un esprit de solidarité, d'amitié et de coopération entre l'Asie et l'Afrique. Libérées de la méfiance et de la crainte, faisant preuve de bonne volonté mutuelle, les nations devraient pratiquer la tolérance, vivre en paix dans un esprit de bon voisinage et développer une coopération amicale sur la base des principes suivants, à savoir que les Dix Principes qui sont connus de l'histoire mondiale :

¹ Une délégation du FLN y avait participé : le 18 avril 1955, les non-alignés se réunissaient à Bandung (île de Java, Indonésie), Algérie 360°, dimanche 26 novembre 2017.

² Rapport de la conférence de Bandung par Premier ministre Zhou Enlai, Xinhua Daily, mercredi 18 mai 1955. Xinhua Daily fut le premier journal publié à l'échelle nationale chinoise sous le Parti communiste chinois. Il a été créé en janvier 1938, a été suspendu en février 1947 et a reparu en avril 1949.

³ Mwalimu Julius K. Nyerere, *Freedom and Liberation: a selection from speeches, 1974-1999*, Oxford University Press, Oxford, 2011, pp. 277.

- 1) *Respect des droits humains fondamentaux en conformité avec les buts et les principes de la Charte des Nations Unies ;*
- 2) *Respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de toutes les Nations ;*
- 3) *Reconnaissance de l'égalité de toutes les races et de l'égalité de toutes les Nations, petites et grandes ;*
- 4) *Non-intervention et non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays ;*
- 5) *Respect du droit de chaque Nation de se défendre individuellement ou collectivement conformément à la Charte des Nations Unies ;*
- 6) *Refus de recourir à des arrangements de défense collective destinés à servir les intérêts particuliers des grandes puissances quelles qu'elles soient ; refus par une puissance quelle qu'elle soit d'exercer une pression sur d'autres ;*
- 7) *Abstention d'actes ou de menaces d'agression ou de l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un pays ;*
- 8) *Règlement de tous les conflits internationaux par des moyens pacifiques, tels que négociation ou conciliation, arbitrage ou règlement devant les tribunaux, conformément à la Charte des Nations Unies ;*
- 9) *Encouragement des intérêts mutuels et coopération ;*
- 10) *Respect de la justice et des obligations internationales¹.*

En ce qui concerne le colonialisme en de nombreuses régions d'Asie et d'Afrique, elle a pris note du fait que son existence, quelle que soit sa forme, entrave la coopération culturelle et le développement des cultures nationales. Certaines puissances coloniales ont dénié aux peuples coloniaux les droits fondamentaux dans le domaine de l'éducation et de la culture, ce qui entrave le développement de leur personnalité ainsi que les échanges culturels avec d'autres peuples asiatiques et africains. Cela est particulièrement vrai dans le cas de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc, où le droit fondamental des peuples d'étudier leur propre langue et leur propre culture n'est pas respecté². En particulier, quant à la situation instable en Afrique du Nord et le refus persistant d'accorder aux peuples d'Afrique du Nord leur droit à disposer d'eux-mêmes, la conférence de Bandung a déclaré explicitement dans la

¹ *Communiqué final de la conférence afro-asiatique de Bandoeng (24 avril 1955). In : Annuaire français de droit international, volume 1, 1955, pp. 727-728.*

² *Communiqué final de la conférence afro-asiatique de Bandoeng (24 avril 1955). In : Annuaire français de droit international, volume 1, 1955, pp. 725.*

résolution finale appuyer les droits des peuples d'Algérie, du Maroc et de Tunisie et a reconnu leur droit à disposer d'eux-mêmes et à être indépendants, et elle a pressé le gouvernement français d'aboutir sans retard à une solution pacifique de cette question¹.

Il convient, à cet égard, d'appeler l'attention : bien que faisant ces déclarations et prenant parti contre toutes sortes de colonialisme, la conférence de Bandung est une source d'encouragement énorme pour des peuples d'Asie et d'Afrique qui luttent pour leurs indépendances nationales, hors cela, il semble avoir un effet négligeable, car elle est, après tout, seulement une conférence et ne peut pas offrir des soutiens pratiques. Cependant, la conférence de Bandung a réussi à fournir une plate-forme d'échanges entre les gouvernements et les peuples des pays asiatiques et africains. C'est une grande contribution historique de cette conférence et c'est ce fort sentiment anticolonial qui est l'un des principaux héritages de Bandung.

Au sujet du FLN dans la conférence, la délégation du FLN, dirigée par M. Hocine Aït Ahmed, conjointement avec la délégation marocaine, dirigée par M. Allal el Fassi, et la délégation tunisienne, dirigée par M. Salah Ben Youssef, ont proposé un « Mémoire Maghrébin » lors de la conférence, réclamant l'indépendance de ces trois pays. Les résolutions ont finalement été prises par cette conférence en faveur du droit à l'autodétermination et à l'indépendance des trois pays du Maghreb. Cette participation et le résultat des efforts ont constitué une grande victoire, voire un exploit, pour les représentants du FLN ou une nation en guerre à la poursuite de l'indépendance.

On notera également : le FLN fait reconnaître à Bandung le droit de son pays à l'indépendance, il s'est servi de la conférence comme d'un tremplin pour faire reconnaître sa cause à une échelle internationale, ce qui pourrait largement contribuer à sa victoire finale, selon l'historien américain Matthew Connelly, qui estime que la lutte de l'Algérie pour l'indépendance est une révolution diplomatique. Les nationalistes algériens savaient qu'ils ne pouvaient espérer la victoire militaire : ils avaient prévu d'internationaliser la guerre d'Algérie dès le début de la guerre en 1954 et avaient décidé d'utiliser la crise internationale et la guerre froide pour atteindre leurs objectifs. Ils ont adopté une stratégie visant à isoler la France au sein de

¹ *Communiqué final de la conférence afro-asiatique de Bandoeng (24 avril 1955)*. In : *Annuaire français de droit international*, volume 1, 1955, pp. 726.

l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale, et en particulier à empêcher le soutien des États-Unis à la France. La guerre d'Algérie a non seulement permis au FLN de se placer entre les États-Unis et la France, mais également de tirer parti des contradictions existant entre le bloc soviétique et le bloc occidental¹.

Le sujet concernant l'action internationale du FLN a également été traité par l'historien français Benjamin Stora. Selon lui, « les nationalistes algériens connaissent le risque de se trouver face à face avec la formidable machine de guerre française. Très vite, ils prennent conscience du nécessaire élargissement de leur audience au niveau international. La lutte armée se double donc d'une action politique et diplomatique. L'objectif est de sensibiliser l'opinion publique mondiale à la cause indépendantiste algérienne, intéresser les gouvernements étrangers, mobiliser les instances internationales telles que l'ONU ou la Croix-Rouge. Cette internationalisation du conflit, voulue par le FLN, permettra de trouver un appel matériel (livraisons d'armes, surtout en provenance des pays de l'Est), et un soutien moral (pressions sur la France à propos de sa politique algérienne) ... La conférence des non-alignés de Bandoeng, en avril 1955, entend les communications des responsables algériens... En juillet 1956, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), organisation syndicale liée au FLN, se voit reconnue par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), au détriment de sa concurrente, l'Union des syndicats des travailleurs algériens (USTA) animé par des militants du MNA. Dans le même temps, l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) participe activement à différents rassemblements mondiaux culturels et développe une intense propagande [Pervillé, 1984]. Le congrès de la Soummam, en août 1956 détermine de la sorte l'action internationale du FLN : Sur le plan extérieur, rechercher le maximum de soutiens matériels, moraux et psychologiques. Provoquer chez les gouvernements du Congrès de Bandoeng, en plus de l'intervention à l'ONU, des pressions diplomatiques [...] sur la France. En cette année 1956, au moment où l'ONU remet la question algérienne à son ordre du jour [Gadant, 1988], des délégations du FLN s'installent en mission : en Europe de l'Est (Berlin-Est, Prague),

¹ Matthew Connelly, *A Diplomatic Revolution: Algeria's Fight for Independence and the Origins of the Post-Cold War Era*, Oxford University Press, New York, 2002, pp. 74-75, 276-287.

en Europe de l'Ouest (Bonn, Rome, Londres), aux États-Unis (New York), en Chine, en Inde et en Amérique latine¹. »

Sur ce point, « la conférence de Bandung avait marqué l'entrée du tiers-monde et des pays non-alignés sur la scène internationale. Il avait aussi contribué à inscrire le problème algérien à l'ONU en 1956² », a également souligné Faycal Mettaoui, journaliste au quotidien francophone algérois « EL Watan » sur l'antenne de France 24.

On peut entrevoir au travers de cette conférence que la lutte armée du FLN a été appuyée par de nombreux pays du monde, notamment les pays d'Asie et d'Afrique qui ont accédé à l'indépendance après la Seconde Mondiale guerre. Selon l'historienne française Sylvie Thénault, « le FLN trouvait ses relais les plus actifs dans les pays d'Afrique et d'Asie, soutenus dans leurs résolutions par certains États d'Amérique Latine. C'étaient eux qui portaient la voix des algériens dans l'enceinte onusienne... En janvier 1955, l'Arabie Saoudite présenta une note sur la gravité de la situation en Algérie aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU. Puis en septembre 1955, quinze pays arabes et asiatiques proposèrent et obtinrent l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de l'Assemblée générale³. » C'est le jour du 30 septembre, lors de sa dixième session, pour la première fois, la question algérienne a été inscrite à l'ordre du jour par 28 voix contre 27 et 5 abstentions. En signe de protestation, la France a cessé de participer à la session. Bien que l'Assemblée ait eu un repentir juridique le 25 novembre, « l'Assemblée ne discutera pas l'affaire d'Algérie et cesse par conséquent d'en être saisie », M. Jacques Soustelle, alors gouverneur général de l'Algérie, s'est exclamé, après avoir entendu la nouvelle du 30 septembre, que cette résolution équivalait à transporter une cargaison d'armes aux révolutionnaires algériens⁴. En fait, depuis le début des années 1950, comment empêcher le débat au sein des Nations Unies sur les affaires de l'Afrique française du Nord était un casse-tête pour le gouvernement français. À chaque session de l'assemblée générale des Nations Unies depuis 1952, les délégations avaient des

¹ Benjamin Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Éditions La Découverte, Paris, 2006, pp. 44-45.

² *Décès de Hocine Aït Ahmed, ex-chef du FLN et leader historique de la révolution algérienne*, France 24, 23 décembre 2015.

³ Sylvie Thénault, *Algérie : des « événements » à la guerre : Idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, coll. « Idées reçues », Éditions Le Cavalier Bleu, Paris, 2012, pp. 89-91.

⁴ Richard Brace, Joan Brace, *Ordeal in Algeria*, David Van Nostrand Company, Princeton, 1960, pp. 124-125.

discussions et des divergences sur le point de savoir s'il fallait inclure l'Afrique française du Nord (le Maroc, la Tunisie) à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies, ce qui a causé des problèmes à la France. En réponse à cette question, les diplomates français n'ont pas eu d'autre choix que d'essayer d'empêcher les Nations Unies d'adopter des résolutions qui leur étaient défavorables. Après le déclenchement de la guerre d'Algérie, les pays asiatiques et africains ont accordé une plus grande attention à l'utilisation des ressources de l'ONU pour soutenir la lutte anti-française de l'Afrique française du Nord, en particulier celle du FLN. Sans perdre un instant, quelques semaines après le déclenchement de la guerre, en décembre 1954, l'Arabie Saoudite a manifesté l'intention de faire venir l'affaire algérienne en discussion à la neuvième session de l'Assemblée générale qui n'était pas encore close. Il était trop tard pour organiser efficacement le vote ; l'affaire n'a pas eu de suite¹. Lors des sessions successives de l'Assemblée générale de l'ONU, la question algérienne a toujours été un sujet de préoccupation. L'ONU a joué un rôle dans l'évolution de l'affaire algérienne en obligeant la France tous les ans à s'inquiéter du bilan de ses efforts pendant toute la durée de la guerre jusqu'en 1962.

Ensuite, à propos des documents qui concernent les représentants du FLN et la délégation chinoise dans cette conférence, la première chose à noter est deux discours du Premier ministre Zhou Enlai qui donnent le ton de la conférence. Après la Seconde Guerre mondiale, en particulier durant les années 1950, les mouvements de libération nationale sur le continent africain ont prospéré. À l'époque de la conférence de Bandung, les seuls pays africains indépendants étaient les quatre : l'Éthiopie, le Libéria, l'Afrique du Sud et l'Égypte, mais les luttes anticoloniales intenses étaient en cours dans les nombreuses régions de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne. Le Premier ministre Zhou Enlai a d'abord exprimé dans le discours à la séance plénière de l'après-midi du 19 de la conférence de Bandung : « La répression violente contre les peuples tunisien, marocain, algérien et d'autres pays

¹ Flory Maurice, *Algérie et Droit international*. In : *Annuaire français de droit international*, volume 5, 1959, pp. 821-822. Sur la question algérienne devant l'ONU, les détails sont exposés dans le document : *Algérie et Droit international*. In : *Annuaire français de droit international*, volume 5, 1959, pp. 817-844 ; *Algérie algérienne et Droit international*. In : *Annuaire français de droit international*, volume 6, 1960, pp. 973-998. Voir aussi *Mémoire adressé par Messali Hadj au secrétaire général de l'ONU* en Septembre 1955 sur le site *Fondation Messali HADJ*. Ce document permet l'inscription de la question algérienne à l'ONU, <http://www.fondationmessali.org/Memoire%20ONU.html#>.

dépendants n'a pas cessé ; la discrimination raciale et les persécutions racistes dans l'Union d'Afrique du Sud et l'autres régions n'ont pas été arrêtées ; le problème des réfugiés arabes en Palestine n'a pas encore été résolu¹ ». Au cours de la cérémonie de clôture de cette conférence, il a exprimé encore une fois au nom du Gouvernement et du peuple chinois « la sympathie pleinement et le soutien total à la lutte des peuples algérien, marocain et tunisien pour l'autodétermination et l'indépendance, la lutte des peuples arabes pour les droits de l'homme en Palestine, la lutte pour la souveraineté de l'Indonésie sur l'Irian occidental, la lutte des peuples égyptien pour reprendre la souveraineté du canal de Suez, ainsi que toutes les justes luttes de tous les peuples asiatiques et africains pour échapper au colonialisme et gagner l'indépendance nationale et la liberté des peuples² ». Le Gouvernement et le peuple chinois plaident pour que tous les peuples des pays dépendants jouissent du droit de l'autodétermination de la nationalité, et que les personnes de toutes les nationalités devraient jouir des droits fondamentaux de l'homme et ne devraient faire l'objet d'aucun abus ni d'aucune discrimination, quelle que soit leur appartenance ethnique³.

C'est la première fois que le gouvernement chinois énonce de manière détaillée sa position constante et sa politique à l'égard des mouvements de libération nationale en Afrique lors d'une conférence internationale, jusqu'à la fin des années 1990 où le colonialisme et le régime raciste ont été complètement abolis sur le continent africain.

La deuxième chose à noter est que « les Algériens Hocine Aït Ahmed et M'hamed Yazid sont parvenus à intéresser un Zhou Enlai désireux d'en savoir plus sur ces jeunes qui se démènent beaucoup⁴ ». « C'est un succès spectaculaire, commenté au sein de toutes les délégations. Zhou En Lai (Premier ministre chinois) nous reçoit avec une chaleur particulière. Il saluera, dans son discours d'ouverture, la lutte héroïque des peuples algérien, marocain et tunisien⁵ », selon le fondateur de la diplomatie algérienne, Hocine Aït Ahmed. Malheureusement, l'auteur n'a pas réussi à trouver plus de preuves et de documentations sur les contacts directement entre la délégation du FLN et la délégation chinoise. Mais, on a des raisons de croire que,

¹ *Discours à la séance plénière de l'après-midi du 19 de la conférence de Bandung par Premier ministre Zhou Enlai*, Le Quotidien du Peuple, mercredi 20 avril 1955.

² *Discours à la cérémonie de clôture de la conférence de Bandung par Premier ministre Zhou Enlai*, Le Quotidien du Peuple, lundi 25 avril 1955.

³ *Œuvres diplomatiques choisies de Zhou Enlai*, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1990, pp. 116-117.

⁴ Jacques Bertoin, *Bandung, le congrès des « damnés de la Terre »*, Jeune Afrique, 25 avril 2005.

⁵ Selon un article de *HuffPost Algérie* intitulé *La conférence de Bandoeng : en plus des indépendances, il y avait le rêve d'un Maghreb uni*, dont l'auteur est M. Aït Benali Boubekeur.

selon la prochaine performance du gouvernement chinois, par exemple, l'amélioration et l'établissement des relations Sino-égyptiennes¹ et des relations Sino-soudanaises², le gouvernement chinois a affirmé et a encouragé verbalement le combat pour l'indépendance des peuples africains. Mais la relation avec l'Algérie n'a pas été classée dans les points importants des efforts diplomatiques du gouvernement chinois à cette époque-là. Après tout, antérieure à cette conférence, la lutte des Algériens pour l'indépendance n'a fait que commencer.

2. Première Conférence de solidarité des peuples d'Asie et d'Afrique

Du 26 décembre 1957 au 1 janvier 1958, la première conférence de solidarité des peuples d'Asie et d'Afrique s'est tenue à Caire, en Égypte, inspirée par l'esprit de l'unité et l'anti-impérialisme de la conférence de Bandung. Des représentants de 37 pays d'Asie et d'Afrique ont présenté à la cérémonie d'ouverture. Plusieurs des observateurs de nombreuses organisations internationales et de nombreux pays ont également participé, notamment Wen Youzhang, alors vice-président du Conseil mondial de la paix, et des observateurs de la République démocratique allemande, de la Hongrie, de la Yougoslavie, du Royaume-Uni et de l'Italie. Plus de 100 journalistes du monde entier ont participé pour l'interview. Environ 3 000 personnes ont assisté à la cérémonie d'ouverture³.

La conférence de la solidarité des peuples afro-asiatiques a été une autre conférence internationale importante organisée par des pays asiatiques et africains. Elle a eu une forte couleur de l'anti-impérialisme et de l'anticolonialisme. « La convocation de la conférence de solidarité afro-asiatique contribuera grandement à faire progresser l'esprit de Bandung, à promouvoir l'unité des peuples asiatiques et africains, à lutter pour la sauvegarde et la maintenance de l'indépendance nationale afro-asiatique, et à

¹ La Conférence de Bandung est le prélude à l'établissement de relations diplomatiques formelles entre la république populaire de Chine et l'Égypte. Au cours de la conférence, M. Zhou Enlai et M. Gamal Abdel Nasser ont échangé leurs points de vue à plusieurs reprises, convenant que les deux pays normaliseraient progressivement leurs relations par le développement du commerce. Le 30 mai 1956, la Chine populaire et l'Égypte ont officiellement établi des relations diplomatiques.

² La Chine populaire et le Soudan ont établi des relations diplomatiques le 4 février 1959.

³ *Tenons haut la bannière de la défense de la paix. Sonnons le glas du colonialisme. Conférence de la solidarité des peuples afro-asiatiques s'est ouverte solennellement*, Le Quotidien du Peuple, vendredi 27 décembre 1957.

défendre la paix en Asie, en Afrique ainsi qu'au monde entier¹ », a indiqué Mao Zedong, alors Président de la république populaire de Chine, dans son message télégraphique, selon l'agence Chine Nouvelle (Xinhua) le 26 décembre 1957.

En ce qui concerne la cause d'Algérie, d'après les décisions de l'assemblée générale, le 30 mars 1958 serait choisi comme la « Journée de solidarité avec l'Algérie », et elle a proposé que tous les pays asiatiques et africains devraient organiser diverses activités ce jour-là pour accorder leurs soutiens à la lutte du peuple algérien².

Étant donné que le FLN disposait d'un bureau en Égypte chargé du travail de liaison avec l'extérieur, en même temps, la conférence de la solidarité des peuples afro-asiatiques a également établi son établissement stable au Caire, le gouvernement égyptien a fait des recommandations à l'ambassade de Chine en Égypte le 10 mars 1958, dans l'espoir et dans l'attente que la Chine organiserait des événements à cette occasion pour la « Journée de solidarité avec l'Algérie », que l'ambassade de Chine en Égypte pourrait établir un contact avec le FLN, et a déclaré que le FLN enverrait des représentants en Chine pour participer à ces activités³.

La Chine a manifesté une réaction plus positive. Le 18 mars, le Comité du peuple chinois pour la paix mondiale⁴ a soumis une demande au Comité central du Parti communiste chinois pour la tenue d'activité pour la « Journée de solidarité avec l'Algérie ». Dans cette demande, le Comité du peuple chinois pour la paix mondiale a déclaré qu'il était prévu de tenir un rassemblement de masse de 1500 personnes dans la salle de spectacle de la Conférence consultative politique du peuple chinois le 30 mars pour soutenir le peuple algérien de sa lutte pour l'indépendance nationale, et qu'il voudrait inviter les représentants du FLN à y participer et à

¹ *Président Mao Zedong adresse télégramme de félicitation à l'ouverture de la première conférence de solidarité des peuples d'Asie et d'Afrique*, Le Quotidien du Peuple, vendredi 27 décembre 1957.

² *Collection des documents de la conférence de solidarité des peuples d'Asie et d'Afrique*, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1958, pp. 255.

³ *Arrangement de l'organisation des événements pour la « Journée de solidarité avec l'Algérie »*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00166-01 (1).

⁴ Le Comité du peuple chinois pour la paix mondiale, créé à Beijing le 2 octobre 1949, composé des membres de divers partis démocratiques et de groupes populaires, est une organisation affiliée en masse du peuple chinois pour s'opposer à l'agression impérialiste et défendre la paix mondiale. Il est guidé par le département international du Comité central du Parti communiste chinois.

prononcer des discours, et qu'il était prêt à faire un don de 60 000 RMB à l'Algérie. Enfin, la demande a été approuvée¹.

Dans le même temps, le Quotidien du Peuple publiait intensivement les éditoriaux et les articles pertinents du 20 mars 1958 au 9 avril 1958. Parmi eux, il y avait un article mentionné que les peuples de nombreux pays avaient lancé des campagnes de solidarité avec la lutte du peuple algérien pour son indépendance, en répondant à la décision de l'assemblée générale de la première conférence de solidarité des peuples d'Asie et d'Afrique en 30 mars pour organiser l'activité de la « Journée de solidarité avec l'Algérie ».

Le Comité vietnamien de solidarité avec la lutte indépendante d'Algérie a récemment été créé à Hanoi. Le 26 mars au soir, le comité a publié une déclaration au peuple national en appelant le peuple vietnamien à participer avec enthousiasme à l'activité de la « Journée de solidarité avec l'Algérie » qui aura lieu le 30 de ce mois.

Le secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats arabes² a fait une déclaration à l'occasion du deuxième anniversaire de sa fondation, appelant les travailleurs du monde entier à organiser un rassemblement pour promouvoir la lutte du peuple algérien, pour dénoncer les atrocités impérialistes et à faire un don d'une heure de salaire au peuple algérien.

Le Comité égyptien pour la liberté de l'Algérie a déjà lancé une vaste campagne de propagande et de dons afin de soutenir la lutte du peuple algérien contre l'impérialisme français et pour l'indépendance nationale. Selon le plan, le 30 mars à midi, toutes les régions de l'Égypte auront observé cinq minutes de silence pour faire le deuil des martyrs de l'Algérie, le peuple égyptien aura organisé des rassemblements dans des écoles, des églises et des mosquées, les artistes auront organisé des manifestations pour protester contre les atrocités françaises et leurs œuvres de la

¹ *Demande de l'organisation des événements pour la « Journée de solidarité avec l'Algérie » et pour la donation*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00166-04 (1).

² Du 22 au 24 mars 1956, les représentants de sept organisations syndicales de cinq pays dont l'Égypte, la Syrie, le Liban, la Jordanie et la Libye, ont tenu un congrès syndical arabe à Damas pour former officiellement la Confédération internationale des syndicats arabes. La tâche principale de la confédération est de s'opposer à l'impérialisme, de se débarrasser et même d'éliminer l'impérialisme, de souligner l'unité des travailleurs arabes contre le sionisme, de défendre l'unité des travailleurs asiatiques et africains, d'améliorer les conditions de vie des travailleurs arabes, d'améliorer le niveau d'éducation des travailleurs arabes et de préserver l'indépendance et la souveraineté nationales. Depuis les années 1950, la Fédération des syndicats de Chine a établi des contacts avec la Confédération internationale des syndicats arabes.

condamnation de la guerre coloniale française auront été également exposées à la gare du Caire.

Une conférence nationale appelant à un règlement pacifique du problème algérien s'est tenue à Paris le 30 mars. En préparation de cette réunion, des peuples de toute la France ont organisé divers rassemblements et diverses manifestations. Ces événements montrent que l'appel lancé début février par 110 français célèbres pour une résolution pacifique du problème algérien a suscité une réaction étendue et enthousiaste de la part de tous les segments de la population française¹.

Finalement, sous l'impulsion de la première conférence de solidarité des peuples d'Asie et d'Afrique, dans le contexte de l'enthousiasme de l'opinion publique en Chine, M. Ibrahim Ghafa, représentant du FLN, est arrivé à Beijing le 28 mars 1958, ce qui marque le début d'un contact direct entre la Chine et l'Algérie documenté dans les archives chinoises.

B - Qui sont les gens du FLN qui vont chercher du secours en Chine ?

1. Première moitié de l'année 1958 : Début important dans les contacts entre la Chine et l'Algérie

Le 28 mars 1958, M. Ibrahim Ghafa, représentant du FLN est arrivé à Beijing. Avant cela, le 23 mars 1958, M. Atef Daniel, représentant de la Conférence du Peuple Arabe, était également arrivé. Ils avaient été accueillis par les chefs du Comité de solidarité asiatique en Chine, du Comité du peuple chinois pour la paix mondiale, de l'Association islamique chinoise, et de l'Association d'amitié Sino-arabe².

Dans l'après-midi du 29 mars, lorsque plus de 1 300 enseignants et étudiants de l'Université de Beijing faisaient bon accueil à Ibrahim Ghafa et Atef Daniel, ils criaient de toutes leurs forces en agitant leurs bras : « Nous soutenons l'Algérie ! » Au centre de l'auditorium de l'Université de Beijing, le slogan écrit en chinois et en arabe

¹ *Rapport complet : les peuples asiatiques et africains soutiennent la lutte en Algérie, une conférence sera organisée en appelant à un règlement pacifique du problème algérien à Paris, Le Quotidien du Peuple, vendredi 28 mars 1958.*

² *Représentant du FLN arrive à Beijing pour participer aux activités de la « Journée de solidarité avec l'Algérie », Le Quotidien du Peuple, samedi 29 mars 1958.*

est pendu : « Saluons le peuple héroïque algérien ! » À 14 heures, quand les deux invités d'honneur sont entrés dans l'auditorium accompagnés par M. Ma Yinchu, alors président de l'Université de Beijing, les applaudissements frénétiques duraient longtemps et les étudiants scandaient en arabe : « Nous soutenons l'Algérie ! »

Ma Yinchu a d'abord prononcé un discours de bienvenue au nom de tous les enseignants et des étudiants de l'Université de Beijing. Il a déclaré que les enseignants et les étudiants de l'Université de Beijing, à l'instar du peuple chinois dans son ensemble, étaient préoccupés par la juste lutte du peuple algérien pour l'indépendance nationale et considéraient la lutte et la victoire du peuple algérien comme les leurs propres luttes et victoires.

Ensuite, Ibrahim Ghafa et Adef Daniel ont prononcé des discours. Dans son discours, Ibrahim Ghafa a exprimé les souhaits et la gratitude du peuple algérien au peuple chinois. Il a accusé les crimes brutaux commis par l'impérialisme français en Algérie avec le soutien de l'impérialisme américain et britannique. Il a déclaré que le peuple algérien menait une lutte héroïque et que le peuple algérien ne céderait jamais avant la victoire finale. Le plus important, il a appelé le soutien de Chine, « le Coran dit qu'il faut aller en Chine pour rechercher la connaissance. Maintenant, le peuple algérien dit que l'on doit rechercher l'assistance tout loin qu'il soit en Chine¹... » Adef Daniel a souligné dans son discours que les peuples arabes et algériens étaient unis et que les peuples du monde entier sympathisaient avec et soutenaient la lutte du peuple algérien. Il a cru que les forces d'agression impérialistes seraient complètement brisées sous l'emprise de ce pouvoir. Il a également salué l'amitié constante du peuple chinois avec le peuple arabe. Leurs discours ont continué à susciter les applaudissements chaleureux du public.

Lu Zhangyi, étudiant à l'Université de Beijing, a pris la parole au nom de plus de 8 000 étudiants et a exprimé un soutien ferme à la lutte du peuple algérien pour l'indépendance nationale.

Ya Xing, étudiant de la République arabe unie qui fait son étude à l'Université de Beijing, a également pris la parole, estimant que le combat de manière héroïque du peuple algérien remporterait sûrement la victoire finale.

¹ *Enseignants et étudiants de l'Université de Beijing accueillent des représentants du FLN. Ibrahim Ghafa prononce un discours lors de la réunion, Le Quotidien du Peuple, dimanche 30 mars 1958.*

Après les discours, les représentants des étudiants ont remis à Ibrahim Ghafa plus de 70 lettres de consolation pour la jeunesse et les étudiants algériens rédigées par les étudiants chinois¹.

Le soir même, le Comité de solidarité asiatique en Chine, le Comité du peuple chinois pour la paix mondiale, l'Association islamique chinoise et l'Association d'amitié Sino-arabe ont donné un banquet en l'honneur de Ibrahim Ghafa et Atef Daniel.

Mao Dun, alors vice-président du Comité de solidarité asiatique en Chine, a d'abord fait une déclaration lors du banquet. Il a dit que le peuple chinois, profondément opprimé par le colonialisme, était très impressionné par le peuple algérien et le peuple arabe qui luttèrent contre le colonialisme et qui remportèrent des victoires constamment. Mao Dun a également déclaré : « Les deux messieurs ont apporté à la Chine l'amitié du peuple algérien et du peuple arabe. J'espère que les deux messieurs rentreront en emportant l'amitié du peuple chinois². »

Ibrahim Ghafa a ensuite pris la parole. Il a déclaré : « L'hospitalité que j'ai reçue en Chine a renforcé ma confiance en la victoire de notre lutte. Notre amitié dans la lutte montre que le monde est uni pour la paix. Ce que nous voulons, c'est la liberté, l'indépendance et la paix. Le peuple chinois ne nous marchandé pas son appui, cela sera une contribution majeure à la paix mondiale³. »

Atef Daniel a également pris la parole et a souhaité que l'amitié entre le peuple chinois et le peuple arabe continuât de s'étendre et de se renforcer.

Li Dequan, alors vice-président de la Fédération nationale des femmes de Chine, Chu Tunan, alors président de l'Association culturelle pour l'étranger du peuple chinois, Liao Chengzhi, alors vice-président du Comité du peuple chinois pour la paix mondiale, Dong Xin, alors secrétaire de la Fédération des syndicats de Chine, et Zhang Jie, alors vice-président de l'Association d'amitié Sino-arabe, ont prononcé les allocutions l'un après l'autre au cours du banquet. Dans leurs allocutions, ils ont unanimement exprimé leur ferme soutien à la juste lutte du peuple algérien contre le

¹ *Enseignants et étudiants de l'Université de Beijing accueillent des représentants du FLN. Ibrahim Ghafa prononce un discours lors de la réunion, Le Quotidien du Peuple, dimanche 30 mars 1958.*

² *Quatre groupes chinois offrent un banquet en l'honneur des représentants du FLN et de la Conférence du Peuple Arabe en soutenant la lutte menée par le peuple algérien contre le colonialisme, Le Quotidien du Peuple, dimanche 30 mars 1958.*

³ *Quatre groupes chinois offrent un banquet en l'honneur des représentants du FLN et de la Conférence du Peuple Arabe en soutenant la lutte menée par le peuple algérien contre le colonialisme, Le Quotidien du Peuple, dimanche 30 mars 1958.*

colonialisme et ont souhaité que l'amitié entre le peuple chinois et le peuple arabe continuât de s'étendre et de se renforcer comme Monsieur Daniel le souhaite¹.

Au matin du 30 mars, plus de 500 enseignants et étudiants de l'Institut islamique de Chine et de l'Institut de Hui² ont organisé un congrès dans le campus de l'Institut islamique de Chine pour accueillir favorablement les représentants du FLN et de la Conférence du Peuple Arabe qui sont venus pour participer à la campagne de la « Journée de solidarité avec l'Algérie ».

Da Pusheng, alors directeur adjoint de l'Association islamique chinoise, Zhang Yuzhen, alors président et directeur adjoint de l'Institut islamique de Chine, Li Shu, alors président de l'Institut de Hui ont invité les invités à rencontrer les étudiants des deux instituts. Li Shu a pris la parole au nom des enseignants et des étudiants des deux instituts, et il a déclaré que plus de 10 millions des musulmans, ainsi que le peuple chinois, dans un esprit de fraternité et de sororité, seraient toujours aux côtés du peuple algérien et soutiendraient le peuple algérien dans sa juste lutte pour l'indépendance nationale. Ensuite, Ibrahim Ghafa a décrit les actes de la lutte héroïque du peuple algérien et a exposé les atrocités brutales des meurtres des musulmans algériens commises par les impérialistes français. Leur discours a suscité des applaudissements chaleureux et des encouragements du public. D'ailleurs, il a encore une fois cité le Coran pour appeler les musulmans chinois à donner une assistance aux algériens³.

Dans la soirée du dimanche 30 mars, l'activité de la « Journée de solidarité avec l'Algérie » a été tenue comme prévu dans la salle de spectacle de la Conférence consultative politique du peuple chinois par une réponse positive et une large participation de personnes de tous les horizons de la capitale. Ce qui attire l'attention, c'est que ce rassemblement a été organisé par les formations populaires, à savoir que le Comité de solidarité asiatique en Chine, le Comité du peuple chinois pour la paix mondiale, l'Association islamique chinoise, l'Association d'amitié Sino-arabe, la Fédération des syndicats de Chine, les Fédération de la jeunesse démocratique chinois, la Fédération nationale des femmes de Chine, la Fédération nationale des

¹ *Quatre groupes chinois offrent un banquet en l'honneur des représentants du FLN et de la Conférence du Peuple Arabe en soutenant la lutte menée par le peuple algérien contre le colonialisme*, Le Quotidien du Peuple, dimanche 30 mars 1958.

² Les Hui sont une ethnie de Chine qui vivent principalement dans les provinces du Ningxia et du Gansu. Ils pratiquent l'Islam.

³ *Enseignants et étudiants de l'Institut islamique de Chine et de l'Institut de Hui se rassemblent pour accueillir Ibrahim Ghafa et Atef Daniel*, Le Quotidien du Peuple, mardi 1 avril 1958.

étudiants de Chine, l'Association culturelle pour l'étranger du peuple chinois, et cetera. Le gouvernement chinois n'a pas participé à diriger directement cette activité.

L'activité était présidée par Guo Moruo, alors président du Comité de solidarité asiatique en Chine. Dans son discours, il a déclaré : « Nous sommes ici au nom du peuple chinois pour le monde : le peuple chinois est prêt à travailler avec le peuple d'Asie et d'Afrique, avec le peuple du monde, pour aider résolument le peuple algérien à se rebeller contre le colonialisme français, pour la juste lutte de l'indépendance nationale¹. »

Bao Erhan, directeur de l'Association islamique chinoise, a poursuivi son discours. Il a décrit la glorieuse histoire de la lutte du peuple algérien avec les colonialistes, et il a cru que le peuple algérien était invincible.

Bao Erhan a déclaré : « Le peuple algérien se battait avec acharnement contre des envahisseurs étrangers au cours des cent dernières années, et il y avait un feu de joie contre le colonialisme dans le vaste territoire algérien. Au cours des trois dernières années, le peuple algérien s'est battu avec courage contre la violente armée coloniale française. Ils ont grandi et enrichi dans des combats. À présent, la majorité des jeunes hommes, femmes et des jeunes patriotes se sont portés volontaires pour participer au FLN. Le pouvoir du peuple s'est étendu à toutes les régions du pays et a mis en place son propre régime dans les zones libérées². »

Bao Erhan a souligné que l'impérialisme américain et britannique avait toujours soutenu la guerre coloniale menée par la France en Algérie, notamment les États-Unis, par le biais d'un grand nombre d'armes et de prêts pour approvisionner les impérialistes français pour l'esclavage et la massacre du peuple algérien. Récemment, après le bombardement de Sakiet Sidi Youssef, l'impérialisme américain est de nouveau intervenu dans les affaires de l'Afrique du Nord au nom de « médiation » dans le but d'envahir l'Algérie, de piller les richesses pétrolières et autres ressources naturelles du Désert du Sahara, et de remplacer le statut colonial de la France en Afrique du Nord. Toute nouvelle conspiration de l'impérialisme américain n'aurait qu'un avenir d'échec.

Bao Erhan a déclaré : « Le peuple chinois a toujours été attachée à la paix et s'est opposé à la guerre. Nous avons toujours soutenu la juste lutte des peuples algériens et africains pour l'indépendance nationale. Nous considérons leur lutte comme notre

¹ *Algérie, nous vous soutenons !* Le Quotidien du Peuple, lundi 31 mars 1958.

² *Algérie, nous vous soutenons !* Le Quotidien du Peuple, lundi 31 mars 1958.

propre lutte et leur victoire comme notre propre victoire. Nous sommes profondément indignés par des atrocités sanglantes du massacre des peuples algériens commises par les impérialistes français et exprimons nos fortes protestations. Nous demandons que le gouvernement français reconnaisse immédiatement l'indépendance et la souveraineté nationale d'Algérie ; nous demandons la libération immédiate des cinq principaux dirigeants nationaux algériens¹, Madame Djamilia Bouhired² et d'autres patriotes algériens. Le peuple chinois s'oppose également résolument à toutes les conspirations et tous les crimes des impérialistes américains dans sa tentative d'envahir les pays arabes et l'Afrique³. »

« À l'heure actuelle, la situation internationale a subi des changements décisifs : les forces de la paix submerge les forces de la guerre, le camp socialiste est d'une force sans précédent, les peuples asiatiques et africains sont devenus de plus en plus unis. Nous croyons fermement que la lutte pour l'indépendance nationale du peuple algérien remporterait absolument une victoire complète avec le soutien du peuple mondial épris de paix et liberté : une Afrique indépendante, libre et pacifique émergera sûrement dans un proche avenir⁴ », a poursuivi Bao Erhan.

Ensuite, Ibrahim Ghafa, représenté le FLN et le peuple algérien, a rendu hommage au peuple chinois, l'ami du peuple algérien.

Il a décrit l'acte héroïque du peuple algérien pour l'indépendance et la liberté. Il a déclaré que la France utilisait un grand nombre de 800 000 forces armées pour attaquer le peuple algérien. La plupart de ces troupes françaises sont équipées d'armes de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et d'avions et des flottes des États-Unis. Le peuple algérien s'est battu séparément contre les pays impérialistes français et occidentaux. Si le peuple algérien avait combattu contre seulement le France, la guerre de libération d'Algérie eût pris fin depuis longtemps.

Il a déclaré que 600 000 algériens avaient été tués, que 500 000 personnes avaient fui en Tunisie et au Maroc et que 1,5 million de personnes avaient été obligées de se

¹ Le 22 octobre 1956, cinq dirigeants du FLN : Ahmed Ben Bella, Hocine Aït Ahmed, Mostefa Lacheraf, Mohamed Khider et Mohamed Boudiaf, ont été arrêtés par l'Armée française à la suite du détournement de l'avion civil marocain du FLN, entre Rabat et Tunis, en direction du Caire, Égypte. L'événement suscite des réactions très négatives dans le monde arabe : la France est sévèrement jugée.

² Djamilia Bouhired est une militante du FLN. Elle est née en juin 1935 à Alger, est capturée par l'Armée française en avril 1957, et est finalement graciée, puis libérée en 1962 dans le cadre des accords d'Évian. Elle est considérée comme une héroïne algérienne par le peuple chinois.

³ *Algérie, nous vous soutenons !* Le Quotidien du Peuple, lundi 31 mars 1958.

⁴ *Algérie, nous vous soutenons !* Le Quotidien du Peuple, lundi 31 mars 1958.

réfugier dans des conditions de grande détresse : les grottes et les vallées des montagnes algériennes. Ils sont morts de faim et de froid. M. Ghafa a fait porter aux agresseurs français toute la responsabilité des conséquences découlant de ces agressions. Cependant, le peuple algérien n'a pas exprimé son embarras avant tout cela, et il se raidissait désespérément. Il était confiant et la victoire lui appartiendrait, parce que la volonté du peuple ne pouvait être vaincue par aucun pouvoir impérialiste dans le monde. L'agresseur français, voire les alliés français engageaient toute l'armée en Algérie, cela ne vainquait jamais la forte volonté du peuple algérien.

Il a déclaré que l'Armée du FLN actuelle compte 100 000 soldats de l'armée régulière et 50 000 volontaires de la mort, appuyés par l'ensemble du peuple algérien. Il a souligné que l'Armée du FLN à partir de zéro, était devenue une force modernisée dotée de nouvelles armes, dont la plupart ont été fournies par des soldats français au combat.

Le dernier, mais le plus important, il a exprimé euphémiquement un souhait d'obtenir des assistances de Chine. « Que la vérité, la justice et la liberté gagnent en Algérie ! Soutenez la révolution algérienne avec d'argent, des fournitures, de la propagande et des actions diplomatiques ! Condamnez sévèrement la France et la politique de la France visant à tuer le peuple algérien et les expatriés algériens vivant en France ! ... Venez les peuples d'Asie et d'Afrique et les peuples du monde épris de paix pour condamner et protester contre la poursuite de la guerre de colonisation menée par la France en Algérie ! Les peuples d'Afrique et d'Asie sont toutes responsables de l'avenir de l'Algérie et de l'indépendance du peuple algérien¹. »

La résolution adoptée par l'Assemblée générale indiquait : « Nous condamnons le renforcement de la présence militaire récente par les colonialistes français pour réprimer le peuple algérien à plus grande échelle, et nous condamnons que les colonialistes français créent ouvertement le prétendu « no man's land » à la frontière entre l'Algérie et la Tunisie. Nous pensons que les colonialistes français mènent la guerre d'agression en Algérie, non seulement pour conquiert et asservit à jamais le peuple algérien, mais constitue également une grave provocation et une menace pour l'indépendance et la liberté des peuples d'Asie et d'Afrique et pour la paix et la

¹ *Compte rendu des participations aux activités de la « journée de solidarité avec l'Algérie » du représentant du FLN Ibrahim Ghafa et du représentant de la Conférence du Peuple Arabe Atef Daniel, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00166-06 (1).*

sécurité internationales. Nous demandons au gouvernement français de ne pas hésiter à reconnaître l'indépendance et la souveraineté nationale d'Algérie, et à mettre fin à la guerre perverse et à la domination coloniale¹. »

L'objectif le plus important de la visite de Ibrahim Ghafa en Chine est d'obtenir une aide matérielle. Cependant, à ce stade, le gouvernement chinois s'est montré plus prudent en ce qui concerne l'assistance, et le travail de la priorité consiste à donner un soutien moral sans prendre d'engagement spécifique. L'après-midi du 1^{er} avril, le Premier ministre chinois Zhou Enlai a reçu M. Ghafa. Lors des entretiens, Zhou Enlai a clairement indiqué que le gouvernement chinois avait des difficultés à fournir une assistance matérielle à l'Algérie. « Nous ne pouvons rien faire, parce que si l'aide matérielle est fournie par la Chine, l'impérialisme disposera d'une excuse pour s'immiscer en Afrique du Nord et donnera plus de pression à l'Algérie, ce qui réunira la Grande-Bretagne, les États-Unis et la France en Algérie, de sorte que cela n'en vaut pas la chandelle. » Zhou Enlai a également déclaré que la révolution chinoise n'avait bénéficié d'aucune aide matérielle de la part de pays étrangers au cours des 30 dernières années, et qu'elle avait finalement remporté une victoire complète, de petit à un plus grand nombre, de sorte que le gouvernement américain et du côté de Tchang Kaï-chek, à bout d'idées, avaient aucune excuse. Zhou Enlai a souligné : « Le gouvernement peut fournir une assistance aux pays indépendants dans leurs relations gouvernementales, mais pour les pays non indépendants, nous devons respecter la promesse de la coexistence pacifique et la révolution ne peut pas être exportée. » Pour des difficultés du peuple algérien, il a précisé qu'il fallait chercher la solution dans le cadre des pays du monde arabe. « La Chine a établi des relations diplomatiques avec l'Égypte, la Syrie, le Yémen et d'autres pays. Si les pays ont des difficultés et nous pourrions les aider. Si l'Algérie peut demander de l'aide à l'Égypte, elle aura la difficulté et nous retrouvera, ce sera un soutien pratique et indirect². »

En ce qui concerne l'attitude prudente à l'égard de la question de l'aide, le gouvernement chinois s'inquiète davantage d'empêcher la puissance américaine de s'infiltrer envers l'Afrique du Nord. En effet, après la fin de la crise du canal de Suez, le président des États-Unis Dwight Eisenhower a formulé la doctrine Eisenhower. Elle

¹ *Algérie, nous vous soutenons !* Le Quotidien du Peuple, lundi 31 mars 1958.

² *Compte rendu des participations aux activités de la « Journée de solidarité avec l'Algérie » du représentant du FLN Ibrahim Ghafa et du représentant de la Conférence du Peuple Arabe Atef Daniel*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00166-06 (1).

consiste à limiter la déstabilisation des pays du Moyen-Orient qu'y causerait l'introduction et le développement du communisme grâce à des aides économiques et militaires. Le gouvernement américain a demandé au Congrès des États-Unis d'approuver une aide économique et militaire aux pays du Moyen-Orient et d'utiliser l'armée américaine pour aider les pays de la région à s'opposer à « une agression armée du communisme international¹ ». La résolution en faveur de la lutte du peuple algérien pour l'indépendance nationale indiquait clairement que la guerre coloniale menée par la France en Algérie était appuyée par le gouvernement américain. Les États-Unis « ont de plus en plus essayé avec enthousiasme de remplacer le statut colonial de la France en Algérie et en Afrique du Nord afin de gouverner et d'asservir le peuple dans cette région. Le peuple chinois s'est fermement opposé et a condamné le complot d'agression et les crimes de l'impérialisme américain². » Zhou Enlai lui a également rappelé d'être attentif à la tendance des États-Unis lors de sa rencontre avec M. Ghafa. « Il ne faut pas attacher aux États-Unis ni introduire la force américaine. Lorsque vous remportez la lutte pour l'indépendance nationale et que vous chassez la France, vous devez remplir vos forces révolutionnaires et éviter de laisser l'espace convenable pour l'intervention de l'impérialisme américaine et britannique³. »

Cette position et approche prudente s'expliquait par le fait que les pays occidentaux risquaient d'intervenir dans le problème algérien et critiquer l'exportation de la révolution communiste en prenant pour prétexte l'aide de Chine. Cela montre aussi que les relations sino-américaines sont toujours le facteur décisif le plus important lorsque les dirigeants chinois réfléchissent à la politique étrangère de la Chine à l'égard des pays asiatiques et africains.

Ibrahim Ghafa et Atef Daniel ont quitté la Chine pour rentrer au matin le 8 avril en finissant leur voyage en Chine⁴.

¹ Zi Zhongyun, *Histoire de la diplomatie américaine après la Seconde Guerre mondiale : de Truman à Reagan*, volume 1, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1994, pp. 323.

² *Résolution de l'Assemblée générale sur le soutien des gens de la capitale chinoise pour la lutte du peuple algérien pour l'indépendance nationale*, Le Quotidien du Peuple, lundi 31 mars 1958.

³ *Rapport des participations aux activités de la « Journée de solidarité avec l'Algérie » du représentant du FLN Ibrahim Ghafa et du représentant de la Conférence du Peuple Arabe Atef Daniel*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00166-06 (1).

⁴ *Ibrahim Ghafa et Atef Daniel partent pour le retour en appréciant hautement l'amitié entre peuple chinois et algérien*, le Quotidien du Peuple, mercredi 9 avril 1958.

2. Soutien des peuples et des pays à la lutte du peuple algérien à l'occasion de la « Journée de solidarité avec l'Algérie »

À part la Chine, les masses populaires de l'Union soviétique et des pays asiatiques et africains ont organisé des rassemblements pour soutenir la lutte de libération nationale du peuple algérien dans la « Journée de solidarité avec l'Algérie » du 30 mars 1958. Selon un rapport complet du Quotidien du Peuple publié le 1^{er} avril, des étudiants universitaires de Moscou ont organisé un rassemblement dans le campus de l'Université de Moscou et ont appelé les étudiants des pays asiatiques et africains et du monde à agir ensemble pour exhorter les Nations Unies à résoudre le problème algérien par une solution pacifique le plus rapidement possible. A part les représentants des étudiants universitaires de tous les groupes ethniques de l'Union soviétique, il y avait des représentants des étudiants de Chine, du Vietnam et des pays arabes représentés au rassemblement. M. Verchenko, alors secrétaire du comité municipal de Moscou de la Ligue de la jeunesse communiste léninisme de l'Union soviétique, a déclaré lors de la réunion que la jeunesse soviétique exigeait la protection des droits du peuple algérien, et qu'il exigeait que la France mît un terme à la guerre sanglante et donnât l'indépendance à ce pays qui aimait la liberté mais en souffrent.

Les Égyptiens ont observé cinq minutes pour le deuil des martyrs de la liberté d'Algérie. Les usines, les agences gouvernementales, toutes les agences de transports et les télécommunications du Caire ont cessé de travailler pendant cinq minutes à midi, pleurant les martyrs morts dans la lutte pour la libération du peuple algérien et protestant contre les atrocités commises par les Français en Algérie. Les habitants de Port-Saïd et d'Alexandrie ont également pleuré pendant cinq minutes pour eux. Les écoles et les syndicats du Caire ont organisé des rassemblements en faveur de la lutte du peuple algérien pour la libération et l'opposition à l'impérialisme français. Dans une allocution radiophonique publiée le 30 au matin, le ministre de l'éducation égyptien a demandé à des étudiants égyptiens de donner de l'argent pour aider le peuple algérien.

À Tunis, des milliers de personnes ont solennellement réaffirmé lors de divers rassemblements leur soutien pour la libération nationale algérienne. Le comité

municipal du Néo-Destour¹ a organisé une réunion de masse. La résolution adoptée par la réunion appelait Dag Hammarskjöld, le secrétaire général des Nations unies, à exhorter la France à négocier directement avec les représentants du FLN afin de mettre un terme à la guerre d'Algérie.

L'Assemblée publique de New Delhi (Inde) a adopté une résolution exprimant sa sympathie pour les sacrifices et les souffrances du peuple patriotique algérien dans la lutte pour la liberté. L'Assemblée a appelé le gouvernement français à mettre fin à la guerre coloniale et à donner à l'Algérie une totale liberté. Madame Rameshwari Nehru, présidente du comité de solidarité afro-asiatique de l'Inde, a déclaré lors de la réunion que la lutte du peuple algérien n'était pas seulement leur lutte mais celle de l'Asie et de l'Afrique dans son ensemble. Elle a notamment appelé les femmes indiennes à aider activement les femmes algériennes victimes d'atrocités et d'insultes honteuses. Elle a suggéré que le Congrès national indien, la Croix-Rouge indienne et le Comité de solidarité afro-asiatique de l'Inde envoyassent conjointement une équipe médicale en Algérie. Ahmed Francis, représentant du FLN, a également pris la parole au cours de la réunion pour décrire la situation de la répression de manière inhumaine du peuple algérien par les colonialistes français. Il a appelé le peuple indien à fournir au peuple algérien une assistance matérielle et financière.

Toutes conditions sociales à Colombo, la capitale de Ceylan, ont organisé des rassemblements pour soutenir la lutte du peuple algérien pour l'indépendance nationale et condamner les actes des États-Unis et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord pour fournir à la France une assistance financière et militaire destinées à entraver la libération nationale du peuple algérien².

D'après l'Agence Chine nouvelle le 30 mars, Ferhat Abbas, l'un des dirigeants du FLN, a prononcé un discours à la radio du Caire sur la « Journée de solidarité avec l'Algérie ». Il a déclaré que la tenue de la « Journée de la solidarité en Algérie » était la preuve que les peuples de tous les pays libérés du colonialisme et de l'oppression ethnique apportaient leurs soutiens au peuple algérien. M. Abbas a souligné : « Nous ne sommes plus seuls. Nous ne vivons pas en 1830 (l'année au cours de laquelle la

¹ Le Néo-Destour est un parti politique tunisien actif de 1934 à 1964 qui vise à l'origine à libérer le peuple tunisien du protectorat français. Il est fondé le 2 mars 1934 par Habib Bourguiba et devient le Parti socialiste destourien (PSD) en 1964. Zine el-Abidine Ben Ali le transforme le 27 février 1988 en Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD).

² *Rapport complet : condamnant des colonialistes français, peuple du monde exprime sa solidarité avec l'Algérie et exige la fin de la guerre sanglante*, Le Quotidien du Peuple, mardi 1 avril 1958.

France a envahi l'Algérie). La « loi cadre¹ » imposée par la France à l'Algérie ne peut pas mettre fin à la guerre coloniale. Si la France veut la solution, le seul chemin viable vers la paix, sera la négociation. » Abbas a finalement déclaré que le peuple algérien se battait pour l'indépendance et que le peuple algérien allait gagner parce qu'il était confiant dans sa victoire².

C - En quoi la crise de Suez en 1956 modifie-t-elle ou non cette position ?

Dès le déclenchement de la guerre d'Algérie, il existait plus d'un « champ de bataille ». En d'autres termes, le FLN et l'Armée de libération nationale³ ont rencontré en bataille les autorités coloniales françaises et l'armée française, ce n'était qu'un aspect de la guerre d'Algérie. La guerre d'Algérie s'internationalisait davantage en 1956 au fur et à mesure que la situation sur le champ de bataille intérieur continuait à se développer. Avant 1956, l'internationalisation de la guerre d'Algérie ne se reflétait que dans les discussions de la situation en Algérie à l'ONU et que dans le soutien apporté par les pays arabes et les pays asiatiques et africains au FLN. La guerre n'a pas provoqué de conflits ni de crises de grande envergure entre autres pays. Mais entre 1956 et 1958, la guerre d'Algérie a directement ou indirectement provoqué trois crises, qui ont à leur tour aggravé la situation en Algérie. Les trois crises sont la crise de Suez en 1956, le problème des fournitures d'armes à la Tunisie en 1957 et le bombardement de Sakiet Sidi Youssef en 1958. Étant donné que les trois incidents impliquent plusieurs pays, dont les États-Unis et le Royaume-Uni, et compte tenu de l'ampleur du problème et du sujet de cet article, l'auteur se concentrera sur la crise de Suez.

1. La crise et la guerre

Le canal de Suez est un canal situé en Égypte. Il est percé entre 1859 et 1869 par les puissances coloniales européennes en utilisant les ressources humaines, matérielles

¹ Loi n° 58-95 du 5 février 1958 sur les institutions de l'Algérie.

² *Chef du FLN exprime sa confiance en victoire*, Le Quotidien du Peuple, lundi 31 mars 1958.

³ L'Armée de libération nationale (ALN) constitua le bras armé du FLN en guerre d'Algérie contre la présence coloniale française en Algérie. Elle a été créée en 1954.

et financières de l'Égypte (sous l'empire ottoman). Le canal de Suez est la clef entre les continents eurasiatique et africain, permettant de relier la Méditerranée et la mer Rouge, constituant la voie navigable la plus courte d'aller d'Europe vers l'océan Indien et l'océan Pacifique. Il revêt donc une importance stratégique et économique considérable. Après l'achèvement du canal en 1869, il était contrôlé par la Compagnie universelle du canal maritime de Suez créée par les capitaux française et britannique. Le peuple égyptien, qui avait construit le canal, après avoir payé un lourd tribut et consenti de nombreux sacrifices, non seulement ne pouvait pas profiter des avantages économiques apportés par le canal pendant longtemps, l'Égypte mais aussi se retrouvait de fait sous la tutelle britannique de 1882 à 1952. Après la proclamation de l'indépendance égyptienne en 1922, les Britanniques prenaient toujours fermement le contrôle du canal. En juillet 1952, le coup d'État égyptien de 1952 a éclaté, Gamal Abdel Nasser est arrivé au pouvoir et a entamé des négociations avec le Royaume-Uni sur le problème du canal. En 1954, afin de développer l'économie et d'atténuer les dégâts engendrés par des catastrophes naturelles, M. Nasser a envisagé de construire le nouveau barrage d'Assouan et a demandé l'aide financière aux États-Unis, à la Grande-Bretagne et à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. Dans un premier temps, les deux pays ont exprimé leur volonté d'octroyer des prêts, mais en juillet 1956, ils ont décidé de retirer leurs promesses de fournir l'assistance à l'Égypte. Le 26 juillet 1956, le colonel Nasser a proclamé la nationalisation du canal de Suez et la création d'un nouvel organisme de gestion du canal, soit qu'il obtînt les fonds nécessaires à la construction du barrage, soit qu'il exprimât sa colère contre les revirements anglo-américains. Cet épisode a donné lieu à la crise de Suez. À la suite de l'échec de la médiation internationale parmi les pays concernés sur le problème du canal de Suez, le 29 octobre, conformément aux accords secrets conclus entre le Royaume-Uni, la France et Israël, Israël a envahi la péninsule du Sinaï en Égypte. Le lendemain, le Royaume-Uni et la France ont lancé un « ultimatum » à l'Égypte et à Israël comme prévu, exigeant un cessez-le-feu immédiat entre les deux parties. Le président Nasser a déclaré dans la nuit son refus de l'ultimatum, suivi rapidement par les Français et les Britanniques qui ont bombardé à partir du 31 octobre, la crise de Suez a éclaté complètement. Après le déclenchement de la guerre, les militaires et les civils égyptiens se sont dressés courageusement pour résister à l'agression des trois pays et l'Égypte a rompu les relations avec le Royaume-Uni et la France. Certains pays arabes tels que la Syrie, l'Arabie saoudite,

l'Irak et la Jordanie ont également rompu leurs relations avec le Royaume-Uni ou la France, soutenant la lutte de l'Égypte de différentes manières. Les États-Unis se sont opposés au recours à la force militaire contre l'Égypte et ont exigé un cessez-le-feu immédiat entre les trois pays. L'Union soviétique a également lancé une menace nucléaire contre le Royaume-Uni et la France. Sous la pression de la résistance égyptienne, la condamnation de l'opinion publique mondiale et les pressions exercées par les États-Unis et l'Union soviétique, les envahisseurs ont été obligés de déclarer le cessez-le-feu les 5 et 6 novembre. À la fin de 1956 et en mars 1957, les troupes britanniques et françaises ainsi que les troupes israéliennes se sont retirés respectivement de l'Égypte et la crise de Suez s'est terminée.

Selon l'introduction générale ci-dessus à la crise de Suez, nous n'entrevoions aucun lien entre la crise appelée la guerre de Suez et la guerre d'Algérie ; en fait, les deux n'étaient pas isolées et dénuées de pertinence, il existait des liens ainsi que des interactions entre elles. Bien que la crise de Suez ait été déclenchée par la reprise de la souveraineté sur le canal par Nasser, l'enquête de la crise dans le contexte de la situation internationale de l'époque a révélé que les raisons profondes étaient très compliquées.

La proclamation de l'Égypte sur la nationalisation du canal de Suez a certainement été une nouvelle négative pour le Royaume-Uni et la France, qui bénéficiaient depuis longtemps du canal. La nationalisation du canal a gravement porté atteinte aux intérêts du Royaume-Uni et de la France, mais la réalisation des opérations conjointes des Britanniques et des Français pour punir l'Égypte, a présenté une certaine contingence, et même à certains égards, elle a été un peu anormale ou fautive, car, mis à part le fait que le Royaume-Uni et la France ont estimé que la nationalisation du canal par Nasser les avait fait perdre la face, qu'il s'agisse de l'histoire ou de la situation à l'époque, il n'y avait pas d'intérêt commun pour la question du canal de Suez, mais une concurrence à long terme entre les deux pays. Ils voudraient renverser Nasser, c'est seulement parce que Nasser est à la fois « le clou dans les yeux » des Britanniques et « l'épine dans les chairs¹ » des Français. Le Royaume-Uni s'est inquiété de la manière de faire fonctionner le canal dans un climat de sécurité, tout en ne souhaitant pas que l'influence de Nasser au Moyen-Orient soit supérieure à celle du Royaume-Uni. Les Britanniques voudraient préserver leur contrôle sur la voie

¹ Il s'agit d'un proverbe chinois évoqué pour décrire une bête noire de quelqu'un.

stratégique de Suez. Mais, pour la France, l'important, ce n'est pas le canal lui-même, mais comment utiliser cet incident pour vaincre le soutien de l'Égypte au FLN, car la France a estimé que le soutien de l'Égypte au FLN était la principale raison du processus difficile et sanglant de la France contre la « rébellion » algérienne. Aux yeux des Français, fâchés par l'aide apportée par l'Égypte aux insurgés algériens, il était plus important de vaincre Nasser que de gagner dix batailles en Algérie¹. Le Premier ministre, M. Guy Mollet, hanté par le souvenir de la capitulation de Munich en 1938, assimilant Nasser, considère comme le soutien le plus actif de l'insurrection algérienne, a un « nouvel Hitler », s'est lancé dans la folle expédition militaire de Port-Saïd². Les Français étaient très inquiets de l'impact possible de la nationalisation de la compagnie du canal de Suez sur l'Algérie, estimant qu'une fois que Nasser aurait gagné, le Maroc et la Tunisie seraient « subvertis » par le « pro-Nasser », de sorte que les efforts de la France en Algérie seraient inutiles³. Par conséquent, le ministre français des Affaires étrangères, M. Christian Pineau, a déclaré le lendemain de la proclamation de la nationalisation du canal par Nasser que la France ne permettrait jamais à Nasser de gagner et agirait pour protéger les intérêts des actionnaires du Canal et la position de la France en Algérie⁴. Malgré sa conviction que l'Égypte soutenait le FLN, la France n'a toujours pas obtenu de preuves solides. Cela n'a toutefois pas empêché le gouvernement français de rendre public ce « secret ouvert » après que Nasser a annoncé la nationalisation du canal. M. Guy Mollet a comparé la situation de l'époque au blocus de Berlin et à la guerre de Corée et a estimé qu'une fois que Nasser aurait gagné, le statut du bloc occidental au Moyen-Orient et en Afrique du Nord serait perdu dans un délai d'un an. Il a demandé à l'Ouest de réaliser l'unité de ce problème⁵. Par conséquent, lors de la conférence de

¹ Irwin M. Wall, *France, the United States, and the Algerian War*, University of California Press, Berkeley, 2001, pp. 39.

² Benjamin Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Éditions La Découverte, Paris, 2006, pp. 22.

³ Telegram from the Embassy in the United Kingdom to the Department of State, Suez Crisis, July 29, 1956, Foreign relations of the United States, 1955-1957, volume XVI, pp. 41.

⁴ Irwin M. Wall, *France, the United States, and the Algerian War*, University of California Press, Berkeley, 2001, pp. 38.

⁵ Telegram from the Embassy in France to the Department of State, July 31, 1956, Foreign relations of the United States, 1955-1957, volume XVI, pp. 74; Memorandum of a conversation between Prime Minister Eden and Secretary of State Dulles, August 1, 1956, Foreign relations of the United States, 1955-1957, volume XVI, pp. 98.

Londres sur Suez, la France a fortement préconisé qu'il fallait « apprendre à Nasser à respecter les règles » par tous les moyens nécessaires¹.

Tout au long de la crise de Suez, le Royaume-Uni, la France et les États-Unis ne sont jamais parvenus à un consensus sur la manière de traiter Nasser. Le Royaume-Uni est convenu que le plan d'aide à la construction du barrage d'Assouan devrait être stoppé compte tenu de l'attitude hostile de l'Égypte envers l'Ouest, mais il a reproché toujours aux États-Unis d'avoir prématurément annoncé cette décision à l'Égypte. Dès le début de la crise, la France a imputé la nationalisation de la compagnie du canal de Suez par Nasser à l'arrêt de l'aide à la construction du barrage d'Assouan des États-Unis². Malgré cela, la France tentait toujours de se battre pour obtenir le soutien des États-Unis dans le cadre de sa politique sévère à l'égard de Nasser. Le 31 juillet 1956, le Premier ministre, M. Mollet a déclaré à l'Ambassadeur des États-Unis en France, M. Douglas Dillon, qu'il craignait que les États-Unis se penchent vers la stratégie de défense continentale et se désintéressent de la défense de l'Europe et du Moyen-Orient. M. Mollet lui a parlé d'une chose en toute confiance qu'il n'avait jamais mentionnée auparavant : lors de son séjour à Moscou, les dirigeants soviétiques lui avaient fait savoir clairement, en privé, que si la France pouvait souscrire à la politique européenne de l'Union soviétique, l'Union soviétique pourrait, en échange, agir de concert avec Nasser pour soutenir la France dans l'instauration de la paix en Algérie dans une manière acceptable pour le gouvernement français, surtout, l'Union soviétique n'obligerait pas la France à prendre des mesures dramatiques, telles que le retrait de l'OTAN. Il lui suffirait de ne pas rester aussi fidèle au bloc occidental qu'à ce moment-là et de prendre une voie « semi-neutre ». M. Mollet a déclaré qu'il avait résolument refusé cette offre soviétique. M. Mollet a permis significativement à M. Dillon de garder cette affaire secrète, car M. Dillon devait comprendre que si la position de l'Union soviétique sur le problème algérien était rendue publique, cela aurait un impact important sur la classe politique française qui adhérait à l'Algérie. En fin de compte, M. Mollet a confié à M. Dillon qu'il espérait que son ferme rejet de cette offre soviétique permettrait à la France d'exprimer franchement sa préoccupation pour sa position dans le bloc occidental et

¹ Telegram from the Embassy in the United Kingdom to the Department of State, August 2, 1956, *Foreign relations of the United States, 1955-1957*, volume XVI, pp. 101.

² Irwin M. Wall, *France, the United States, and the Algerian War*, University of California Press, Berkeley, 2001, pp. 38.

de demander une audition sympathique à la situation en France de la part du gouvernement américain¹. Cette stratégie de Mollet pouvait être qualifiée de « délibérée et calculée », ce qui suffisait à montrer que, en dépit de la situation politique chaotique de la Quatrième République française, les gouvernements successifs ne manquaient pas de talent. M. Mollet a fait la bonne combinaison et utilisation de la « manille » (cela signifie l'Union soviétique) avec les deux « manillons » (cela signifie Nasser et l'Algérie). Il était bien conscient que toute offre de l'Union soviétique pour la France attirerait l'attention des États-Unis, et il allait de soi que les États-Unis attendaient de voir comment la France réagirait à de tels actes de l'Union soviétique. Par conséquent, M. Mollet a lié les trois éléments : l'Union soviétique, Nasser et l'Algérie pour empêcher les États-Unis de réagir à cette crise. En refusant la proposition soviétique, la France a nié Nasser, en même temps, elle a sacrifié l'occasion de résoudre librement le problème algérien, les États-Unis devaient donc « compenser » la loyauté de la France, c'est-à-dire que les États-Unis devaient soutenir la France sur le problème de Nasser et de l'Algérie.

Face à l'approche française proche du « chantage », les États-Unis n'ont pas faibli et se sont efforcés de parvenir à une cogestion internationale du canal de Suez. Puis, les efforts (par exemple, conférence de Londres sur Suez) ont échoué et, le Royaume-Uni et la France ont décidé de mener une action militaire concertée à ce moment-là. Pour la France, les deux événements qui se sont déroulés au cours des quinze derniers jours d'octobre 1956 ont été un facteur important dans sa détermination à recourir à la force, et les deux événements étaient liés à la guerre d'Algérie.

2. Deux événements étroitement liés au FLN et à l'expédition de Suez

L'un est l'interception du navire « Athos » charge d'armes par la marine française du 16 octobre 1956. Le cargo « Athos » transportait plus de 70 tonnes d'armes destinées au FLN. Après avoir embarqué à Alexandrie, en Égypte, les agents extérieurs du FLN avaient l'intention de contourner la route afin d'éviter l'attention de la marine française, ensuite se diriger tranquillement vers le Maroc et acheminer

¹ Telegram from the Embassy in France to the Department of State, July 31, 1956, Foreign relations of the United States, 1955-1957, volume XVI, pp. 76-77.

les armes vers l'ALN via le Maroc. Le navire a été intercepté par la marine française durant la croisière au large d'Oran. La marine française a saisi 72 mortiers, 2 000 obus de mortier, 40 mitrailleuses, 240 pistolets-mitrailleurs, 74 fusils automatiques, 2 300 fusils et 600 000 cartouches de munitions. Malgré le faible nombre d'armes, elles revêtaient une importance significative pour l'ALN et la partie française. Pour l'ALN, il s'agit du plus grand nombre d'armes que le FLN a obtenues de l'étranger en une seule fois depuis le début de la guerre d'Algérie et d'une réalisation importante pour laquelle Ben Bella travaillait dur et militait au cours des dernières années. Pour la France, la saisie de ces armes a constitué une preuve solide de l'aide de Nasser au mouvement d'indépendance de l'Algérie¹. Le colonel Nasser, protecteur du FLN, dont l'interception du navire Athos chargé d'armes au large d'Oran avait prouvé l'intervention directe le 16 octobre², comme l'a dit M. Guy Pervillé. Cette affaire a non seulement permis aux partis français d'abandonner temporairement leurs dissidences et de parvenir à un accord sans précédent sur l'utilisation de la force contre l'Égypte³, mais a également incité les milieux politiques français à utiliser la stabilité de la situation en Algérie et en Afrique du Nord comme l'un des principaux prétextes de la France pour une action militaire contre l'Égypte. Le 19 octobre 1956, Jacques Chaban-Delmas, le ministre d'État du gouvernement Guy Mollet, a déclaré à M. Dillon que la situation en Algérie s'était grandement améliorée et le problème algérien pourrait être résolu en peu de temps. La seule difficulté, c'était que les musulmans algériens estimaient que Nasser était en train de remporter la victoire contre le Royaume-Uni et la France sur le problème du canal de Suez, ce qui constituait à un obstacle majeur à la victoire des opérations françaises contre l'insurrection algérienne, a déclaré Jacques Chaban-Delmas, pour résoudre le problème algérien, il était absolument nécessaire de laisser Nasser « se rendre ridicule » ou de le laisser « sortir » dans quelques semaines⁴. Jacques Chaban-Delmas est ministre d'État, tel un vice-Premier ministre du gouvernement. Son statut était donc suffisant pour montrer que ses points de vue sur les relations entre la guerre

¹ Alistair Horne, *A savage war of peace: Algeria 1954-1962*, Viking Press, New York, 1978, pp. 158.

² Guy Pervillé, *La guerre d'Algérie (1954-1962)*, Presses Universitaires de France, Paris, 2007, pp. 56.

³ Memorandum from the Secretary of State's Special Assistant for Intelligence (Armstrong) to the Secretary of State, December 5, 1956, Foreign relations of the United States, 1955-1957, volume XVI, pp. 1261.

⁴ Telegram from the Embassy in France to the Department of State, October 19, 1956, Foreign relations of the United States, 1955-1957, volume XVI, pp. 754.

d'Algérie et la crise de Suez pouvaient représenter les vues générales de la politique française. Sa conversation avec M. Dillon a également reflété que du côté des milieux politiques en France de l'époque, au moins au sein du gouvernement Mollet, la solution du problème algérien était toujours positionnée comme une opération anti-insurrectionnelle et une répression, ce qui n'a pas beaucoup changé par rapport à l'idée établie par Guy Mollet peu après son entrée en fonction au début de 1956.

Le deuxième événement est le détournement de l'avion du FLN transportant de Rabat à Tunis par l'aviation française du 22 octobre 1956. Il était lié à l'affaire de l'Athos, mais avait un impact plus profond que ce dernier. Les armes saisies chez « Athos » ont non seulement conforté le gouvernement français dans sa conviction que l'Égypte aidait le FLN, mais ont également révélé le rôle joué par Ben Bella dans la chaîne égyptienne à cette époque. Le 21 octobre, Ben Bella et d'autres se sont rendus à Rabat, capitale du Maroc, pour s'entretenir avec le sultan du Maroc, Mohammed V. Le lendemain, le sultan et Ben Bella, ont pris séparément deux avions de Rabat à destination de Tunis, capitale de la Tunisie, avaient prévu de rencontrer le Président tunisien Bourguiba le 22 octobre pour discuter de la situation en Algérie et des négociations discrètes entre le FLN et le gouvernement français. Lorsque l'avion de Ben Bella et de ses compagnons survolait l'espace aérien algérien, le pilote français a reçu un appel des autorités de l'Algérie française qui prétendaient « représenter le gouvernement français et être chargé par le gouverneur général et ministre de l'Algérie Robert Lacoste », leur demandant d'atterrir immédiatement à Alger. Après avoir été contraint de se poser à Alger, les cinq chefs de la délégation extérieure du FLN, Hocine Ait Ahmed, Mohamed Boudiaf, Ahmed Ben Bella, Mohamed Khider et Mostefa Lacheraf ont été arrêtés par l'Armée française¹. Ils restèrent détenus en métropole jusqu'à la fin du conflit. Selon l'historien Benjamin Stora, « en juillet et septembre 1956, des négociations discrètes s'ouvrirent entre des délégués du FLN (M'Hamed Yazid et Abderrahmane Kiouane) et de la SFIO (Pierre Commun), à Belgrade et à Rome. La SFIO presse Guy Mollet d'obtenir une pause des combats par l'entremise du sultan du Maroc et de Bourguiba (la Tunisie a accédé à l'indépendance le 20 mars 1956). Ait Ahmed, Boudiaf, Ben Bella et Khider discutent de ces perspectives à Rabat le 21 octobre et s'envolent le lendemain vers Tunis. Mais le DC3 marocain qui les emmenait est intercepté par l'aviation française et contraint

¹ Richard Brace, Joan Brace, *Ordeal in Algeria*, David Van Nostrand Company, Princeton, 1960, pp. 142-145.

de se poser à Alger. Robert Lacoste et les militaires, qui n'ont pas manqué cette occasion de « décapiter la rébellion », placent Guy Mollet devant l'impossibilité de poursuivre l'ébauche d'une négociation¹. » Selon Guy Pervillé, « la paix n'était donc pas acquise, quand les principaux représentants du FLN à l'extérieur (Ait-Ahmed, Ben Bella, Boudiaf et Khider), se rendant de Rabat à Tunis dans un avion marocain à équipage français, furent détournés par l'aviation française et arrêtés à Alger le 22 octobre 1956. Ce coup de force, autorisé par le secrétaire d'État Max Lejeune et couvert par le ministre résidant, rompit les négociations et torpilla une médiation tuniso-marocaine. Guy Mollet le désapprouva en privé, mais refusa de relâcher les prisonniers². »

Certes, l'événement a eu un impact important. Premièrement, comme indiqué précédemment, Guy Mollet fut placé devant l'impossibilité de poursuivre l'ébauche d'une négociation, l'événement rompit les négociations et torpilla une médiation tuniso-marocaine. Il a complètement perturbé les négociations discrètes entre le gouvernement français et le FLN et a enterré toutes les possibilités d'un règlement pacifique de l'affaire algérienne. Deuxièmement, l'événement a fait des vagues au niveau international. La communauté internationale a condamné la grave violation du droit international par la France. Le Maroc, la Tunisie et la plupart des pays du monde arabe ont plus ou moins exprimé leurs protestations. Les États-Unis et la Grande-Bretagne n'ont pas reconnu cette approche de la partie française. En Chine, le Quotidien du Peuple du 24 octobre 1956 a relaté pour la première fois en Chine l'événement du détournement de l'avion du FLN. Selon la presse, les autorités de l'Algérie française ont enlevé, en usant de manœuvres, cinq dirigeants du FLN qui se rendaient en Tunisie à l'invitation du sultan du Maroc pour s'entretenir avec le sultan du Maroc et le président tunisien. Après avoir reçu la nouvelle, le Président tunisien Bourguiba a immédiatement convoqué l'ambassadeur de France en Tunisie, a protesté énergiquement auprès de la partie française et l'a averti que l'arrestation du dirigeant du FLN pourrait forcer toute l'Afrique du Nord à rivaliser avec la France. Le gouvernement tunisien a décidé de rappeler son ambassadeur à Paris. Le sultan du

¹ Benjamin Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Éditions La Découverte, Paris, 2006, pp. 21.

² Guy Pervillé, *La guerre d'Algérie (1954-1962)*, Presses Universitaires de France, Paris, 2007, pp. 55.

Maroc a également immédiatement télégraphié une protestation à Paris¹. Puis le 25 octobre, le journal a publié six reportages et éditoriaux sur l'événement, qui occupaient presque toute la page. Selon les reportages, le FLN a condamné le détournement de Ben Bella et de ses compagnons par la France, considéré comme une « supercherie sans précédent », mais le FLN a pris des mesures efficaces pour réparer les dommages causés par l'enlèvement des cinq hommes. Il a répandu dans Alger un tract sur lequel on pouvait lire : « Cinq de nos dirigeants sont donc arrêtés, mais la machine reste en place² ». Le groupe afro-asiatique des Nations Unies et le Conseil de la Ligue arabe ont tenu des réunions d'urgence le 23 octobre respectivement pour discuter de l'événement³. Au Maroc, des manifestations de masse ont eu lieu à Rabat et dans plusieurs autres villes, ce qui ont donné lieu à de nombreux affrontements avec les Français locaux, aboutissant aux violentes émeutes anti-françaises et aux victimes et morts. De son côté, le sultan a durci sa position en rappelant son ambassadeur en poste à Paris. En Tunisie, M. Bourguiba a adopté une position analogue. Il a déclaré que les actions de la France lui avaient fait perdre sa crédibilité devant la Tunisie et le Maroc. Le sultan du Maroc n'osait même plus prendre l'avion français, car il ne savait pas où il atterrirait après son décollage. Il se pouvait qu'il se retrouvât à Madagascar, où il avait autrefois été contraint à l'exil⁴. La Chine, de son côté, a également condamné l'acte de la partie française contre les dirigeants du FLN. On peut entrevoir l'attitude du gouvernement chinois à travers l'éditorial de la presse officielle, intitulé « Un événement étonnant et méprisable » : D'avril à octobre 1956, le gouvernement français engageait des négociations discrètes avec le FLN. La conclusion rapide de la guerre d'Algérie par la négociation est devenue une nécessité urgente pour les peuples des pays arabes et même du monde. Après avoir pris contact avec le gouvernement français, le sultan du Maroc Youssef et le Président tunisien Bourguiba invitent les dirigeants du FLN à des pourparlers afin

¹ *Sultan du Maroc se rend en Tunisie pour chercher des moyens de mettre fin à la guerre d'Algérie. La partie française enlève cinq dirigeants du FLN*, Le Quotidien du Peuple, mercredi 24 octobre 1956.

² *Les ruses françaises ne sauveront pas son régime colonial. Le peuple algérien combattrait vaillamment jusqu'au bout sous le nouveau dirigeant*, Le Quotidien du Peuple, jeudi 25 octobre 1956.

³ *Le groupe afro-asiatique des Nations Unies blâme l'acte de la France et appelle à la libération de cinq dirigeants du FLN. Le Conseil de la Ligue arabe appelle à la fin des atrocités illégales françaises commises contre les Algériens*, Le Quotidien du Peuple, jeudi 25 octobre 1956.

⁴ *La pratique française de l'enlèvement soulève l'indignation du public*, Le Quotidien du Peuple, jeudi 25 octobre 1956.

de trouver un moyen de mettre fin à la guerre d'Algérie. Cet effort de paix mérite d'être parrainé et soutenu. Cependant, on est passé à un événement inattendu que les dirigeants du FLN sont enlevés et emprisonnés par des autorités de l'Algérie française lorsqu'ils participaient aux pourparlers par voie aérienne. Le Maroc et la Tunisie ont le plus grand intérêt pour le règlement pacifique de la question algérienne et prenaient donc activement des mesures pour mettre fin pacifiquement à la guerre depuis leurs accessions à l'indépendance nationale. M. Bourguiba a déclaré un jour que « la paix en Afrique du Nord est indivisible » et que « le moment est venu de reconnaître les exigences de l'Algérie en matière d'indépendance ». Récemment, un autre effort de paix de ces deux pays et du FLN a reçu le soutien des peuples algérien et français. Cependant, le gouvernement français a sapé tous les efforts pour résoudre pacifiquement la question algérienne. L'insistance de la France sur la politique dépassée est vouée à l'échec. Désormais, tous ceux qui s'inquiètent de la situation en Algérie se préoccupent de l'attitude du gouvernement français¹. Jusqu'en mars 1958, lors de la visite de M. Ibrahim Ghafa en Chine, les militants de la paix chinois appelaient toujours le gouvernement français à libérer les dirigeants du FLN, qui étaient en détention.

Néanmoins, ne reculant pas devant des réactions en chaîne provoquées par le détournement de l'avion du FLN, la France a récolté les « fruits amers » qu'elle a portés elle-même. Bien que Guy Mollet n'ait pas eu connaissance de l'exécution de l'enlèvement et que l'ait désapprouvé en privé par la suite, il a soutenu l'enlèvement à plusieurs reprises en public, et a même déclaré en être personnellement responsable, refusant de relâcher les prisonniers. M. Mollet a durement déclaré à la Tunisie et au Maroc que la question algérienne était l'affaire intérieure de la France, que la France assumait toujours la responsabilité judiciaire des services aéronautiques du Maroc et que l'armée française avait le droit d'ordonner l'atterrissage d'un avion français transportant des citoyens français pour une inspection judiciaire². Pourquoi la France a-t-elle osé se montrer si dur après la capture de Ben Bella ? En effet, le 16 octobre, la France a saisi des armes chez « Athos » et l'enlèvement a eu lieu moins d'une

¹ *Un événement étonnant et méprisable*, Le Quotidien du Peuple, jeudi 25 octobre 1956. Les deux autres articles publiés le 25 octobre dans le journal : *Le ministre syrien des Affaires étrangères, M. Salah Bitar déclare que la pratique française porte atteinte au droit international public* ; *Le Premier ministre marocain Bekkay demande la libération des cinq hommes, mais le Premier ministre français prétend ne jamais envisager*.

² Irwin M. Wall, *France, the United States, and the Algerian War*, University of California Press, Berkeley, 2001, pp. 55.

semaine plus tard, ce qui n'était absolument pas accidentel. On peut discerner clairement le mystère à condition de mettre en parallèle la guerre d'Algérie et la situation du canal de Suez. À cette époque, la tactique de « quadrillage » par le général Henri Lorillot de l'armée française en Algérie avait connu un succès relatif, l'attitude de l'armée française face à la situation de la guerre d'Algérie commençait à devenir optimiste et elle croyait que le FLN pourrait être rapidement brisé sur le champ de bataille national en Algérie. D'autre part, la saisie des armes fournies par l'Égypte au FLN a permis à la France de trouver la raison valable qu'elle avait toujours voulue et pour laquelle elle pouvait, sans aucune contrainte, lancer l'opération militaire visant à renverser Nasser. Si Nasser avait été éliminé, le soutien externe du FLN n'existerait plus jamais. Une partie considérable de la population française pensait que, dès lors que la France pourrait bientôt remporter la victoire dans la guerre d'Algérie, il n'était pas nécessaire de poursuivre les négociations avec le FLN. Pour la France, l'enlèvement de Ben Bella équivalait à se couper la retraite. En conséquence, que le gouvernement Guy Mollet fût au courant de l'enlèvement ou pas, la France a objectivement choisi une « impasse », c'est-à-dire se croyant justifiée et se croyant forte, a pris son parti et a risqué son coup, mettant tous les paris sur l'expédition du canal de Suez.

3. La Chine en marge de la crise de Suez

Les recherches et analyses susmentionnées sur les facteurs algériens de la politique française avant le déclenchement de la crise de Suez permettent facilement de constater que la guerre d'Algérie était l'une des raisons importantes de la décision finale de la France d'appliquer des frappes militaires contre l'Égypte. L'incidence des facteurs algériens sur la crise de Suez était donc directe et immédiate. En revanche, l'impact de la crise de Suez sur la guerre d'Algérie était indirect, lent et potentiel et ne s'est pas immédiatement reflété vers la fin de la crise. Cet impact s'est déroulé en deux temps : la première étape, la France a été déçue par la performance des États-Unis face à la crise de Suez. Après la crise, la France a commencé à essayer d'adopter une politique indépendante des États-Unis à bien des égards, et cette tendance s'est poursuivie jusqu'à la fin de la Quatrième République en 1958. La deuxième étape, lorsque le général de Gaulle a conduit la diplomatie indépendante comme une

politique générale de la France après l'institution de la Cinquième République, la guerre d'Algérie, qui avait absorbé tant d'effectifs, de ressources matérielles et d'attention de la France depuis 1955, était inévitablement affectée par cette politique.

La crise de Suez a éclaté complètement le 31 octobre, une semaine plus tard, le Royaume-Uni et la France ont été contraints d'accepter le cessez-le-feu. Dans l'ensemble du processus, les États-Unis n'ont jamais soutenu les deux pays. Après une vague de bombardements d'aviation entamée par le Royaume-Uni et la France sur l'Égypte, le président américain Eisenhower s'est exprimé immédiatement, accusant les agissements britanniques et français d'être erronés. Lors des sessions subséquentes du Conseil de sécurité des Nations Unies, les États-Unis ont exigé qu'Israël se retirât et ils ne se sont pas opposés à la motion soviétique en faveur de l'Égypte. Lors de la session extraordinaire d'urgence du 2 au 10 novembre 1956 réunie par l'Assemblée générale des Nations unies, les États-Unis ont de nouveau demandé un cessez-le-feu et un retrait. Lorsque l'URSS a menacé la France, le Royaume-Uni et Israël d'une riposte nucléaire, la France était terrifiée et a demandé aux États-Unis d'avertir l'URSS que les États-Unis protégeraient leurs alliés. Face à la proposition de l'URSS d'intervenir avec des fusées intercontinentales à tête nucléaire et d'agir avec les États-Unis pour arrêter la crise, les États-Unis l'ont fermement rejetée et ont rappelé à l'URSS de ne pas attaquer le Royaume-Uni et la France, cependant, ils ont également fait pression séparément sur le Royaume-Uni et la France pour un cessez-le-feu immédiat. Durant la crise, les États-Unis exigeaient le retrait des forces occidentales pour désamorcer la crise, d'ailleurs, ils ont fait monter la pression contre le gouvernement britannique en lançant une attaque monétaire contre la livre sterling et ont envoyé ses forces navales et aériennes interférer dans le dispositif franco-britannique. Le refus des États-Unis d'apporter un soutien, disons mieux, est la raison principale pour laquelle le Royaume-Uni et la France ne pouvaient plus continuer à se battre en Égypte et ont été contraintes de cesser le feu.

La crise de Suez a pris fin de cette manière, marquant que la France a été complètement ratiboisée au jeu. Hormis l'attaque contre des forces aériennes égyptiennes sur le terrain, aucun des objectifs fixés par la France avant l'expédition n'a été atteint : premièrement, le colonel Nasser, défait sur le champ de bataille, non seulement n'a pas été écarté, mais apparaissait comme le vrai vainqueur, et le FLN

redoublait d'activité en Algérie pour prouver qu'il était plus fort que jamais¹. Son prestige et sa popularité étaient alors à son comble dans le monde arabe. Après la crise, Nasser apparaissait sur la scène internationale comme un combattant anticolonial du monde arabe. Il était considéré comme le leader et l'âme du monde arabe et même de l'Afrique. Lui et sa politique de panarabisme (nassérisme) ont inspiré considérablement des nationalistes et des mouvements d'indépendance nationale dans les pays asiatiques et africains. Deuxièmement, au lieu de renforcer sa situation en Algérie, la France a été encore affaiblie.

Plus important encore, les relations entre la France et les États-Unis ont été gravement endommagées. La France a estimé que la réaction des États-Unis à la crise de Suez était une trahison injustifiable et honteuse : au lieu de fournir une aide lors de la période la plus difficile pour la France, ils ont choisi l'indifférence. Face à la menace nucléaire de l'Union soviétique contre la France, les États-Unis restaient simples inactifs, ce qui agaçait la France et mettait naturellement en doute le rôle de l'OTAN dans les intérêts et la sécurité de la France. Le 11 juillet 1956, M. Guy Mollet a déjà déclaré devant l'Assemblée nationale : « Des études sur les explosifs nucléaires ont été amorcées et seront poursuivies. » À la fin de 1956, peu de jours après le cessez-le-feu de la crise de Suez, M. Guy Mollet a décidé d'accélérer le programme nucléaire français et de le développer en dehors des États-Unis². Pour de nombreux hommes politiques français, la France devait posséder de ses propres armes nucléaires pour défendre des intérêts vitaux à la France mais insignifiants pour les États-Unis. En outre, les performances britanniques après la crise ont également rendu la France glaçante. Les relations spéciales anglo-américaines ont été rapidement rétablies. Le Royaume-Uni s'est aligné sur la politique étrangère des États-Unis, devenant son plus proche allié en Europe. Ces changements de la situation ont eu un impact sur la politique extérieure indépendante de celle des États-Unis, ainsi que la politique algérienne du général de Gaulle.

Au début de l'année 1958, la position de la France sur les événements d'Algérie a changé subtilement. Pendant assez longtemps après le déclenchement de la guerre d'Algérie, la France a toujours affirmé que les affaires algériennes constituaient des

¹ Guy Pervillé, *La guerre d'Algérie (1954-1962)*, Presses Universitaires de France, Paris, 2007, pp. 56.

² Voir l'article sur le site *Wikipédia*, intitulé *Histoire du programme nucléaire militaire de la France*, cité de Jacques Villain, *Le livre noir du nucléaire militaire*, Fayard, 2014, pp. 315.

affaires intérieures de la France et que la France pourrait résoudre rapidement le problème algérien sans intervention étrangère. Mais depuis 1958, la France a changé ce « vœu pieu » et a fait connaître le fait que la France était tellement investie en Algérie parce que l'Algérie était régie par le Traité de l'Atlantique Nord. La sécurité de l'Algérie équivalait à la sécurité du bloc occidental. La France travaillait réellement pour le bénéfice de tout le bloc occidental, elle devrait naturellement recevoir le soutien total et ouvert de ses alliés. Si les alliés ne satisfaisaient pas la France sur cette question, la France douterait que l'OTAN eût encore un sens pour la France. En mars 1958, le ministre français des Affaires étrangères, M. Christian Pinault, a annoncé que la France se préparait à aborder la question algérienne lors de la réunion de l'OTAN en mai, afin que tous les alliés de l'OTAN pussent participer à la discussion¹. Le changement d'attitude de la France a illustré deux problèmes : premièrement, après presque quatre années dures mais blanches, la France était épuisée physiquement et mentalement, incapable de supporter, seule, la situation difficile en Algérie. Le soutien des Alliés était plus que jamais considéré par la France comme un facteur important dans le maintien de l'Algérie ; Deuxièmement, les effets à long terme de la crise du canal de Suez devenaient progressivement évidents. Malgré le long laps de temps qui s'est déjà écoulé, l'expérience douloureuse dans la crise de Suez hantait les Français et les faisait subir une douleur obsessionnelle. L'inaction des États-Unis et de l'OTAN ont poussé la France à commencer à tenter de se libérer du contrôle américain après la crise, manifestant ainsi une tendance à l'indépendance dans les domaines des affaires étrangères. Après presque deux ans de gestation, au début de 1958, cette tendance est devenue de plus en plus évidente.

Malheureusement, le 8 février 1958, l'aviation française a bombardé le village tunisien de Sakiet-Sidi-Youssef. Selon l'historien Benjamin Stora, le général Raoul Salan « autorise des bombardiers à poursuivre une colonne de l'ALN en territoire tunisien. Le village de Sakiet-Sidi-Youssef est pris pour cible : soixante-neuf civils sont tués, cent trente blessés. Après cette affaire, véritable désastre pour l'image de la France au plan international, le gouvernement français se trouve dans l'obligation d'accepter une mission de « bons offices » anglo-américaine². » Cet événement a

¹ Telegram from the Consulate General in Algeria to the Department of State, April 19, 1958, Foreign relations of the United States, 1958-1960, volume XIII, pp. 633-634.

² Benjamin Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Éditions La Découverte, Paris, 2006, pp. 47.

accélééré et a élargi l'internationalisation du conflit algérien, soulevant l'émotion de l'opinion mondiale. « À la veille de la chute de la Quatrième République, la France se trouve mise en accusation à l'ONU. La solidarité atlantique et européenne est très incertaine concernant l'Afrique du Nord¹. » Le bombardement de Sakiet-Sidi-Youssef fut pour la Quatrième République « la goutte d'eau qui fait déborder le vase ». La Quatrième République, malgré son courage, était à bout de forces. Elle s'est effondrée avant même d'avoir eu le temps de mettre en œuvre la nouvelle vision de l'affaire algérienne et d'établir véritablement une diplomatie indépendante. Elle a abandonné, à contrecœur, cette mission historique au général de Gaulle, 68 ans.

La crise de Suez est un événement international complexe impliquant principalement le Royaume-Uni, la France, Israël, l'Égypte, les États-Unis et l'Union soviétique. L'Égypte a reçu le soutien de plusieurs pays du monde. Selon le Monde diplomatique, à l'occasion de la crise de Suez, des Cingalais ont formé des brigades de volontaires pour défendre le canal, les syndicats indonésiens ont demandé à leur gouvernement de boycotter les produits occidentaux en cas de conflit avec l'Égypte, les coolies de Calcutta ont manifesté dans les rues, et le gouvernement japonais a offert des devises fortes pour permettre à l'Égypte de surmonter les difficultés qui découlent du blocage des avoirs égyptiens en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis².

La Chine, située de l'autre côté de l'Eurasie, n'est pas directement impliquée dans l'incident. Cependant, le gouvernement chinois a publié une déclaration officielle en faveur de l'Égypte et a condamné sévèrement l'acte d'Israël, du Royaume-Uni et de la France. En outre, le déclenchement de la crise de Suez a brièvement affecté les échanges économiques entre la Chine et la France, car la crise a éclaté au moment où M. Henri Rochereau se préparait pour sa deuxième mission en Chine. Pour exprimer son mécontentement face aux opérations militaires françaises et son soutien à l'Égypte, le gouvernement chinois a suspendu les préparatifs de la deuxième visite de la délégation Rochereau. Jusqu'au début de 1957, la crise de Suez s'est

¹ Benjamin Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Éditions La Découverte, Paris, 2006, pp. 45.

² Eric Rouleau, *La nationalisation du canal de Suez : Une nouvelle force internationale*, Le Monde diplomatique, octobre 1956.

progressivement atténuée, M. Rochereau a commencé à reconsidérer sa visite en Chine et la partie chinoise a repris contact avec lui¹.

Pour analyser la position du gouvernement chinois, il faut commencer par la conférence de Bandung. Pendant la préparation et la convocation de la conférence de Bandung en 1955, les relations entre la Chine et les pays arabes se sont développées rapidement, notamment les relations sino-égyptiennes. La conférence de Bandung est le prélude à l'établissement de relations diplomatiques formelles entre la Chine populaire et l'Égypte. Au cours de la conférence, le Premier ministre chinois Zhou Enlai et le Président égyptien Gamal Abdel Nasser ont échangé leurs points de vue à plusieurs reprises, convenant que les deux pays normaliseraient progressivement leurs relations diplomatiques par le développement des échanges commerciaux. Après la conférence de Bandung, la politique chinoise à l'égard du Moyen-Orient s'est concentrée sur le développement des relations amicales avec les pays arabes. Le 30 mai 1956, la Chine populaire et l'Égypte ont établi des relations diplomatiques officielles. Moins de deux mois après l'établissement des relations entre la Chine et l'Égypte, Nasser a proclamé son opération de la nationalisation du canal de Suez. Cet « exploit magnifique » de Nasser a fait l'objet d'une couverture importante de la part de la presse officielle de la Chine. Le Quotidien du Peuple l'a considéré comme une mesure légitime et raisonnable, qui a porté un sérieux coup au bloc occidental. La période que les impérialistes agissent à leur guise est passée pour toujours². En octobre de la même année, Israël a accompagné le Royaume-Uni et la France dans le lancement de l'envahissement contre l'Égypte, la crise de Suez qui a choqué le monde a éclaté. Le 1^{er} novembre, pour la première fois, Israël a fait la manchette en première page du Quotidien du Peuple en qualité d'un « petit pion sur l'échiquier du colonisateur occidental ». Selon l'éditorial, le Royaume-Uni et la France poursuivent une politique insidieuse. Tout en incitant Israël à mener une attaque armée contre l'Égypte, ils lancent des provocations armées pour violer la souveraineté égyptienne et s'emparer du canal de Suez sous prétexte de maintenir la paix au Moyen-Orient. Israël est prêt volontiers à servir de pion sur l'échiquier des colonisateurs occidentaux, a provoqué contre l'Égypte et a servi d'outil permettant aux pays occidentaux de saper la paix au Moyen-Orient. Cela non seulement n'apportera aucun avantage à

¹ Voir la section C de la première partie.

² Les reportages et les commentaires figurent dans le Quotidien du Peuple du 29 et du 30 juillet 1956.

Israël lui-même, mais également sera rejeté par les peuples épris de paix du monde. L'article conclut en avertissant les agresseurs que « on finit par se brûler à trop jouer avec le feu¹ ». Au cours des mois suivants, le gouvernement chinois et les médias chinois ont maintenu une fréquence élevée de condamner et de dénoncer Israël comme un « instrument d'agression impérialiste contre le Moyen-Orient ». Dans la tourmente des luttes anti-impérialistes et anticolonialistes des pays arabes dans les années 1950 et 1960, en tant qu'alliée du mouvement de libération nationale du tiers-monde, la Chine, qui venait de sortir de l'oppression et de l'esclavage de l'impérialisme et du colonialisme et se trouvait à cette époque dans le blocus diplomatique occidental, a soutenu naturellement le mouvement nationaliste au Moyen-Orient et a occupé une position de chercher le soutien des pays arabes. Le gouvernement chinois a soutenu fermement l'Égypte dans la crise de Suez et a fait une déclaration officielle de solidarité avec l'Égypte².

Cependant, dans cette crise au Moyen-Orient, le président Mao Zedong a remarqué la contradiction entre les États-Unis et les deux pays occidentaux, le Royaume-Uni et la France. En août 1956 déjà, lorsque Mao Zedong a examiné la déclaration du gouvernement chinois sur la nationalisation de la compagnie du canal de Suez par Nasser, il a formulé une instruction demandant que quelques mots soient ajoutés pour conseiller aux gouvernements britannique et français de « ne pas réagir d'une façon par trop émotionnelle et aller à l'extrême de crainte d'entraîner une expansion de la situation. Cela ne contribuera en rien à la paix mondiale, ni au Royaume-Uni et à la France. » Mao Zedong a indiqué ici que « cela serait préjudiciable au Royaume-Uni et à la France », c'était pour laisser entendre que les deux pays devraient prêter attention à l'intention stratégique des États-Unis d'évincer le Royaume-Uni et la France et de les remplacer. Dans la déclaration du gouvernement chinois sur la nationalisation du canal de Suez le 15 août 1956, on note le libellé du gouvernement : « Avant cet événement, le Royaume-Uni et la France ont pris des mesures plus sages qui contribuaient à la réduction des tensions au niveau international. Le gouvernement chinois espère que le Royaume-Uni et la France traiteront l'événement du canal de Suez, dans cet esprit. Toute menace de la force et intervention par la force soulèvera

¹ *Pas d'incendie criminel, pas d'agression*, Le Quotidien du Peuple, jeudi 1 novembre 1956.

² *Le gouvernement de la République populaire de Chine publie une déclaration sur l'agression armée britannique et française contre l'Égypte*, Le Quotidien du Peuple, vendredi 2 novembre 1956.

inéluçtablement des objections des peuples d'Asie, d'Afrique et du monde. De plus, cela ne sera propice au Royaume-Uni ni à la France¹. » Cette pensée de Mao Zedong a été évidemment basée sur la considération stratégique de profiter des contradictions au sein des pays impérialistes, laissant une certaine marge au Royaume-Uni et à la France. Cependant, la voix de la Chine à ce moment-là aurait nécessairement peu d'impact sur le Royaume-Uni et la France. Dans les années 1950 et 1960, les États-Unis ont essayé de réduire les puissances française et britannique en Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient profitant de l'affaire indochinoise et de la crise de Suez. La crise de Suez a entraîné la chute du gouvernement britannique Eden et a incité le gouvernement Macmillan à accélérer le processus de décolonisation. Plus important, la crise de Suez a tourné au fiasco pour l'empire britannique et a symbolisé le fait que les États-Unis ont complètement remplacé le Royaume-Uni pour prendre le statut de l'hégémonie mondiale, tandis que le Royaume-Uni est passé d'une puissance mondiale à une puissance régionale. Les deux superpuissances, les États-Unis et l'Union soviétique, ont véritablement dominé le Moyen-Orient, voire le monde. À cet égard, Mao Zedong l'a clairement vu. Après de nombreuses années, le 25 mai 1974, Mao Zedong a mentionné M. Anthony Eden dans son entretien avec l'ancien Premier ministre britannique, M. Edward Heath, disant que M. Eden avait souffert d'une perte dans l'affaire du canal de Suez. M. Heath a ensuite répondu : « Oui, une grosse perte² ».

Ainsi, la crise de Suez a fourni une certaine base de connaissance à la Chine, notamment à la dirigeant suprême de la Chine Mao Zedong, pour son développement des relations avec les pays occidentaux. Visant les relations contradictoires de diverses forces du monde montrées dans la crise de Suez, Mao Zedong a clairement avancé le point de vue de « deux types de contradictions et trois types de forces³ ». Mao Zedong a pensé que la crise de Suez reflétait deux types de contradictions et trois types de forces dans le monde à l'époque. Il existait deux types de contradictions : la contradiction à l'intérieur des impérialistes, c'est-à-dire celle entre les États-Unis et les autres pays occidentaux, par exemple, le Royaume-Uni et la France ; la contradiction entre les impérialistes et les nations opprimées. Les trois types de

¹ *Le gouvernement de la République populaire de Chine publie une déclaration sur l'événement du canal de Suez*, Le Quotidien du Peuple, jeudi 16 août 1956.

² *Entretien de Mao Zedong avec Heath*, *Œuvres diplomatiques choisies de Mao Zedong*, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1994, pp. 605.

³ *Collection de Mao Zedong*, volume 7, Maison d'édition du Peuple, Beijing, 1999, pp. 188.

forces : le plus grand impérialiste (les États-Unis), les pays impérialistes de seconde classe (le Royaume-Uni et la France) et les nations opprimées. Cela montre que la compréhension de Mao Zedong de la configuration du pouvoir international a subi un changement important. Il s'est progressivement rendu compte que les pays occidentaux n'étaient pas une masse monolithique. C'est la raison pour laquelle la Chine conservait des relations pas trop mauvaises avec la France, surtout après le milieu des années 1950.

D - Quels sont les intérêts chinois à conserver des relations pas trop mauvaises avec la France ? Quelles sont les limites du soutien de la Chine au FLN ?

Au début de la fondation de la république populaire de Chine, la nouvelle diplomatie chinoise suivit trois principes, à savoir que « on nettoie la maison avant d'inviter les hôtes » ; « on réinvente la poudre » ; « on se penche d'un côté ». « On nettoie la maison avant d'inviter les hôtes », cela signifie que l'on dépouille tous les vestiges et privilèges des puissances impérialistes en Chine avant d'examiner la question de l'établissement de relations diplomatiques avec les pays occidentaux ; « on réinvente la poudre », cela signifie que l'on renonce à ce que l'on a été forcé d'accepter avant 1949 et entreprend d'établir un nouveau statut dans le monde ; « on se penche d'un côté », cela signifie que l'on appartient au camp socialiste dirigé par l'Union soviétique.

Durant les années 1950, la caractéristique générale de la stratégie diplomatique de la Chine nouvelle était que « on se penche d'un côté ». Mais il y avait une tendance constante à l'affaiblissement. La politique étrangère de la Chine était axée sur deux aspects. L'un consistait à développer et à consolider la solidarité et la coopération avec l'Union soviétique et les autres pays socialistes. L'autre consistait à rechercher le bon voisinage et l'amitié avec les pays voisins et à développer des relations avec les pays nouvellement indépendants d'Asie et d'Afrique. Il n'était pas prioritaire de développer pleinement les relations avec les pays occidentaux à l'époque. Cependant, même dans le contexte d'affrontement de la guerre froide, Mao Zedong, Zhou Enlai et d'autres décideurs de haut niveau de la Chine espéraient établir une sorte de relation

avec certains pays occidentaux en termes de paix et de commerce. On ne peut pas dire qu'il n'y a eu aucun progrès dans les contacts entre la Chine et les pays occidentaux.

En tant que stratégie diplomatique, « on se penche d'un côté » durait une dizaine d'années. C'est au cours de cette décennie que la Chine nouvelle a traversé la période initiale la plus difficile, a essentiellement achevé la transformation socialiste et a initialement établi un système économique national relativement complet. De précieuses opportunités de développement et de grandes réalisations ont été réalisées dans la construction économique. Cette politique étrangère de la Chine a donné des opportunités de développement à la Chine nouvelle, mais elle a également provoqué des déséquilibres diplomatiques. Au cours des sept premières années après la fondation de la Chine nouvelle, parmi les 28 pays qui ont établi des relations diplomatiques avec la Chine, nous avons constaté peu de pays occidentaux. Pendant une période de temps considérable, la Chine nouvelle a eu peu de contacts avec les pays occidentaux, ce qui a limité l'initiative, l'ouverture et l'autonomie de la diplomatie de la Chine nouvelle. Cette situation a été due au fait que « de nombreux pays occidentaux s'opposent à nous, et les États-Unis et de nombreux autres pays imposent des blocus à nous¹ », mais dans une certaine mesure, elle est également liée à la stratégie diplomatique « on se penche d'un côté ». Avec le temps et l'assouplissement de la situation internationale, ses inconvénients sont devenus de plus en plus apparents.

Ainsi, le gouvernement chinois cherchait à assouplir sa politique étrangère. Il a ajusté ses attitudes vis-à-vis des pays d'Europe occidentale à travers la conférence de Genève. La crise de Suez en 1956 a provoqué un changement énorme et profond de la situation internationale. De nouveaux changements dans le paysage international ont incité des dirigeants chinois tels que Mao Zedong à recentrer la stratégie diplomatique et à rechercher une nouvelle unité. En fait, Mao Zedong s'est rendu compte très tôt qu'il y avait des forces intermédiaires en dehors des deux blocs et que la situation mondiale n'était pas simplement une confrontation entre les deux blocs. Certains pays nouvellement indépendants ont pratiqué avec succès la ligne du neutralisme dans la diplomatie et ont montré leurs influences dans le maintien de la paix mondiale. En

¹ *Dix questions sur les affaires intérieures et les relations étrangères, le secrétaire général du Comité central du PCC Hu Yaobang répond aux questions des journalistes japonais, Le Quotidien du Peuple, lundi 10 octobre 1983.*

même temps, les pays occidentaux n'étaient pas une masse monolithique et il existait de nombreuses contradictions entre les États-Unis et les autres pays occidentaux.

Partant de ce cadre de la stratégie diplomatique générale de la Chine, d'une part, on peut constater l'attitude du gouvernement chinois envers les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Ainsi, que ce soit par moralité ou par idéologie, la Chine nouvelle a soutenu inévitablement le mouvement de libération nationale en Algérie. Cependant, dans les premiers jours de la guerre d'Algérie, en raison des relations inhabituellement étroites entre l'Algérie et la France, et de la faiblesse de la position internationale de la Chine nouvelle, ce soutien se limitait aux appels verbaux et aux réponses sous l'enthousiasme des pays du tiers monde. Depuis la fin des années 1950, le gouvernement chinois a commencé à prendre des mesures plus actives pour encourager et aider les mouvements nationaux d'indépendance et de libération des peuples du monde, à établir activement un large front international uni et à mettre la dépendance internationale à l'égard des pays émergents des trois continents d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Lors de l'ouverture du huitième Congrès national du PCC le 15 septembre 1956, Mao Zedong a fait la déclaration liminaire : Nous devons soutenir activement les mouvements de libération de l'indépendance nationale en Asie, en Afrique et en Amérique latine, ainsi que les mouvements pour la paix et les luttes justes de tous les pays du monde¹. Plus tard, il a déclaré à plusieurs reprises : Les gens qui ont remporté la victoire de la révolution devraient aider ceux qui luttent pour la libération ; les premiers pays indépendants ont l'obligation d'aider les pays indépendants ultérieurs² ; tous les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine veulent que nous aidions, et nous restons prêts à prêter notre appui³. La Chine nouvelle était très sensible aux souffrances et à la situation du peuple africain, en même temps, le peuple africain nouvellement indépendant était également très intéressé par l'expérience de la révolution et de la construction chinoises, ce qui a facilité l'approche des deux parties. Mao Zedong a estimé : La lutte anticolonialiste et anti-impérialiste du peuple africain a une signification plus globale. Ce n'est pas la révolution dans un pays, mais celle dans nombreux pays. Et la lutte révolutionnaire pour la libération nationale éclate pas seulement parmi des millions, mais des dizaines

¹ *Collection de Mao Zedong*, volume 7, Maison d'édition du Peuple, Beijing, 1999, pp. 116.

² Pei Jianzhang, *Recherche sur la pensée diplomatique de Mao Zedong*, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1994, pp. 283.

³ *Œuvres diplomatiques choisies de Mao Zedong*, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1994, pp. 337.

de millions ou plus de la population¹. Après 1958, surtout après la constitution du gouvernement provisoire de la République algérienne le 19 septembre 1958, avec le développement vigoureux des mouvements anticoloniaux dans le monde et la clarté de la situation de lutte du peuple algérien, le gouvernement chinois a renforcé ses liens avec le FLN. La Chine a non seulement soutenu l'Algérie politiquement et moralement, mais a également fourni les armes et l'assistance matérielle nécessaires.

D'autre part, on peut constater que le gouvernement de la Chine nouvelle cherchait toujours une relation paisible et harmonieuse, ni trop positive ni trop mauvaise, avec la France au début de la fondation de la république populaire. La Chine n'a ni recherché activement la reconnaissance diplomatique de la France et établi des relations diplomatiques avec la France, ni refusé divers types d'échanges et de contacts avec les Français. Le 18 octobre 1954, Zhou En a déclaré : « Au cours des années précédents, nous avons déclaré que nous avons d'abord nettoyé la maison, puis que nous traitons des invités. Maintenant, après la finition préliminaire, la maison a été pratiquement nettoyée pour que des hôtes puissent être invités². » Cela montre que le gouvernement chinois a commencé à envisager d'établir des contacts avec des pays occidentaux autres que les États-Unis. À la fin des années 1950 et au début des années 1960, la différenciation et la réorganisation de la configuration du monde ont fourni de nouvelles opportunités pour l'approche entre la Chine et la France. Au début des années 1960, la confrontation sino-américaine est restée irrésolue et la rupture sino-soviétique s'est succédée. La sécurité de la Chine était sous la pression de deux aspects, ce qui a incité les dirigeants chinois tels que Mao Zedong à se tourner davantage vers la « zone intermédiaire » pour rechercher des alliés afin d'établir un front uni international anti-impérialiste et anti-hégémonique. En même temps, les pays d'Europe occidentale n'ont pas suivi simplement la stratégie étrangère des États-Unis. Dans le contexte de la lutte pour l'hégémonie entre les États-Unis et l'Union soviétique remplaçant l'affrontement de deux blocs, Mao Zedong a vivement observé que la tendance des pays d'Europe occidentale à rechercher l'indépendance et l'autosuffisance serait propice à l'amélioration des relations entre la Chine et les pays d'Europe occidentale. Afin de mieux saisir les opportunités historiques résultant des

¹ *Œuvres diplomatiques choisies de Mao Zedong*, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1994, pp. 407.

² *Chronique de Zhou Enlai 1949-1976*, volume 1, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1997, pp. 420.

changements de la situation internationale, la Chine a accordé plus d'attention à la distinction entre les pays d'Europe occidentale et les États-Unis et a attaché de plus en plus d'importance au développement des relations avec les pays d'Europe occidentale¹. Le gouvernement Charles de Gaulle, qui lançait un défi à la paix sous les États-Unis dans le bloc occidental, a naturellement attiré l'attention de Mao Zedong. Dès 1958, le général de Gaulle a entendu mener une « politique de grandeur » qui impliquait l'indépendance vis-à-vis des États-Unis, sans pour autant renier l'Alliance atlantique. Dans le même temps, la France a entamé la décolonisation, d'abord au Maghreb au milieu des années 1950, puis en Afrique noire à partir de 1960. On peut même dire que la France, qui appartient au bloc occidental, et la Chine, qui appartient au bloc socialiste, ont des « goûts communs » à l'époque. Dès le second semestre de 1956, Mao Zedong a noté les trois types de forces dans le monde, à savoir que le plus grand impérialiste (les États-Unis), les pays impérialistes de seconde classe (le Royaume-Uni et la France) et les nations opprimées. Il a estimé que les pays occidentaux n'étaient pas une masse monolithique. Plus tard, en septembre 1963, Mao Zedong a déterminé la signification de « deux zones intermédiaires » dans son discours à la conférence de travail du comité central du PCC : L'une est le grand nombre de pays retardataires d'Asie, d'Afrique, et d'Amérique latine, l'autre est les pays capitalistes développés représentés par les pays européens². L'essence de la théorie de « deux zones intermédiaires » est que, selon l'évolution et les changements de la situation internationale, il ne faut pas considérer le monde des pays occidentaux comme une masse monolithique et il faut distinguer ses différentes composantes afin d'unir toutes les forces possibles pour s'opposer à l'ennemi principal. Ici, bien que Mao Zedong n'ait ni indiqué spécifiquement si le bloc socialiste était une force politique indépendante, ni souligné explicitement si la Chine appartenait à la « zone intermédiaire », selon Mao Zedong, « les relations entre la Chine et l'Union soviétique ne sont pas aussi bonnes que celles de la Chine avec le parti libéral-démocrate du Japon », on peut entrevoir qu'il a complètement secoué l'influence des deux blocs et de la dépendance de l'alliance sino-soviétique pour juger la

¹ Wang Taiping, *Histoire de la diplomatie de la République populaire de Chine, volume 2, 1957-1969*, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1998, pp. 360.

² *Œuvres diplomatiques choisies de Mao Zedong*, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1994, pp. 506-507.

configuration internationale et la solidarité de la Chine au niveau international¹. À cette époque, l'objectif principal de la diplomatie de la Chine était de s'opposer à l'Union soviétique révisionniste et aux États-Unis impérialistes. Le développement des relations avec les pays de la « zone intermédiaire » est devenu le moyen d'atteindre cet objectif central. L'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France en 1964 a été une percée guidée par cette réflexion stratégique et a ouvert la porte à des relations diplomatiques formelles avec les puissances occidentales.

¹ *Œuvres diplomatiques choisies de Mao Zedong*, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1994, pp. 508.

Troisième Partie : La période 1958-1962 : La Chine médiateur du conflit franco-algérien ?

A - Le soutien de la Chine au GPRA : Jusqu'où ?

1. Le changement de pouvoir en France et la reconnaissance du GPRA par le gouvernement chinois apportent des changements symboliques forts

En mai 1958, une crise politique s'est passée en France qui a entraîné l'effondrement de la Quatrième République et son remplacement par la Cinquième République dirigée par le général en retraite, Charles de Gaulle qui est revenu au pouvoir après une absence de douze ans. Il s'agit d'un soulèvement politique à Alger (département d'Alger) le mardi 13 mai 1958, puis d'un coup d'État militaire (putsch d'Alger) dirigé par l'avocat et officier parachutiste de réserve Pierre Lagayette (président de l'Association Générale des étudiants d'Alger, futur député sans étiquette du département d'Alger puis cocréateur de l'Organisation de l'armée secrète), les généraux Raoul Salan, Edmond Jouhaud, Jean Gracieux et le commandant en chef des Forces maritimes françaises en Méditerranée Philippe Auboyneau avec l'appui du général Jacques Massu. Le coup d'État a été soutenu par l'ancien gouverneur d'Algérie, général Jacques Soustelle et ses alliés militants. Dans le contexte de la guerre d'Algérie et d'une lutte pour le pouvoir, le coup d'État avait pour but d'empêcher la constitution du Gouvernement Pierre Pflimlin et d'imposer un changement de politique allant dans le sens du maintien de l'Algérie française au sein de la République. Finalement, l'Assemblée nationale a investi Charles de Gaulle de tous les pouvoirs le 1^{er} juin et l'a autorisé à mener à bien la réforme constitutionnelle du pays. De Gaulle a ainsi repris les pleins pouvoirs du parlement et du gouvernement et est devenu le dernier Premier ministre de la Quatrième République. Le 28 septembre 1958, le référendum s'est tenu et la nouvelle Constitution a été adoptée. La Cinquième République a été née. Le 21 décembre, il a été élu président de la Cinquième République à la majorité absolue. Le 8 janvier suivant, il a officiellement pris ses fonctions.

La crise du 13 mai 1958 et ses conséquences ont suscité l'attention et l'intérêt de la presse chinoise. D'après un éditorial du Quotidien du Peuple le 23 mai 1958, à tort ou à raison, la France était confrontée à « une crise fasciste » et à « une situation extrêmement sinistre ». Il a expliqué que les forces fascistes avaient lancé des attaques

frénétiques : En Algérie, les généraux de l'armée coloniale et les colonialistes extrémistes français ont pris le pouvoir par un coup d'État militaire. En France, les foules fascistes ont continué de faire des provocations et les politiciens des partis d'extrême droite ont provoqué des émeutes. Il s'est agi d'une conspiration avec un arrangement unifié qui a été planifiée depuis longtemps : Ils ont organisé une double offensive en Algérie et en France, afin de créer les conditions propices pour l'instauration d'une dictature militaire par Charles de Gaulle... La république a été sérieusement menacé. Le Parti communiste français a lancé un appel fort à tous les travailleurs et au peuple français pour qu'ils s'unissent et qu'ils repoussent l'offensive fasciste. La classe ouvrière et les forces progressistes ont également commencé à agir dans toute la France. L'issue de cette lutte serait liée à l'avenir de la nation française et à l'avenir de chaque Français. Depuis les communistes ont été exclus du pouvoir en mai 1947, les dirigeants français ont toujours suivi la politique des États-Unis d'expansion militaire et ont poursuivi leur guerre coloniale. Cela a conduit à l'atteinte à l'indépendance de la nation française et au déclin du statut international de la France, à la tourmente persistante de la situation politique intérieure et aux changements fréquents du gouvernement, aux aggravations des difficultés financières et à la détérioration de la vie de la population. Il a enfin déclaré : « Les faits de plus de trois ans ont rendu très clairs. La guerre coloniale a été une très mauvaise chose. Cela ne serait pas dans les intérêts nationaux français sans que la France ait reconnu les droits indépendants du peuple algérien et que la France ait établi de nouvelles relations avec l'Algérie sur la base de l'égalité et du bénéfice mutuel. Les fascistes ont porté la bannière de « renouveau national » en voulant réellement entraîner la France dans un désastre énorme¹. »

Ce journal officiel du 30 mai 1958 a réexaminé la situation en France, selon lui, les 500 000 personnes à Paris ont organisé une manifestation de quatre heures dans l'après-midi du 28, démontrant leur détermination et volonté de défendre la République. La manifestation s'est déroulée à l'appel du Parti communiste français (PCF), du Parti socialiste (PS), de la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen (LDH), de la Confédération générale du travail (CGT), de la Confédération générale du travail - Force ouvrière (CGT-FO), de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) et de nombreux autres partis et groupes.

¹ *La crise fasciste de la France*, Le Quotidien du Peuple, vendredi 23 mai 1958.

Les personnes qui ont participé au défilé ont déclaré qu'il ne s'agissait pas d'un défilé de partisans, mais d'un défilé de défense de la République. Le bureau politique du Comité central du Parti communiste français a tenu une réunion sous les auspices de la secrétaire générale Maurice Thorez dans l'après-midi du 28. La réunion a publié une déclaration sur la grave situation politique en France, déclarant que le vrai problème actuel était celui de la dictature et la guerre, ou de la république et la paix. En raison de la démission du gouvernement Pflimlin, le danger des gaullistes a augmenté. Dans ce cas, le fait que Charles de Gaulle ait pris le pouvoir au moyen du putsch d'Alger signifierait un véritable coup d'État. Mais l'avenir de la France dépendrait de compte des masses et des efforts d'un peuple uni. Le peuple français ne tolérerait pas la construction fasciste d'un autre et a de plus en plus démontré sa détermination à maintenir le système républicain. Le Parti communiste français a enfin rendu hommage à la lutte des travailleurs pour la défense de la République¹.

Cette attitude négative de la presse chinois sera analysée plus en détail ci-après.

À la fin de l'été 1958, tandis que Charles de Gaulle est déjà bien installé au pouvoir, les dirigeants du FLN ont décidé de former un « gouvernement provisoire de la République algérienne ».

Le 19 septembre 1958, le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) est établi au Caire, Égypte. Le même jour, Ferhat Abbas, le Président du premier GPRA a adressé un message au Président de Chine Mao Zedong par l'Ambassade de Chine en Égypte, pour l'informer de l'événement, et surtout lui demander la reconnaissance diplomatique par la Chine du GPRA. Dans sa lettre, Ferhat Abbas déclarait que l'établissement du GPRA était décidé par le Comité de coordination et d'exécution (CCE) du FLN et le Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA). Cette décision était conforme aux recommandations de la conférence des dirigeants de trois pays d'Afrique du Nord, tenue à Tanger, Maroc du 27 au 30 avril 1958, et était approuvée par le gouvernement tunisien et le gouvernement marocain. En outre, l'établissement du GPRA constituait une réponse au gouvernement français, qui avait proposé d'étendre le référendum constitutionnel français du 28 septembre 1958 à l'Algérie afin de promouvoir sa politique de

¹ 500 000 Parisiens manifestent contre la fasciste. Parti communiste français publie une déclaration appelant la défense de la république et de la paix, Le Quotidien du Peuple, vendredi 30 mai 1958.

l'intégration et de forcer le peuple algérien à participer à un référendum qui était une question constitutionnelle à leurs yeux exclusivement française. C'était considéré comme une provocation intolérable pour le peuple qui s'était battu pour son indépendance pendant quatre ans. Pour eux, l'établissement du GPRA était un facteur décisif dans le règlement pacifique du problème algérien, ce que souhaitaient les peuples du monde. L'établissement du GPRA privait le gouvernement français des prétextes souvent invoqués pour refuser de négocier sans l'objet de la négociation efficace. Il a enfin déclaré qu'il était convaincu que le gouvernement de la république populaire de Chine serait l'un des premiers à reconnaître le gouvernement algérien mis en place le 19 septembre 1958 à 13 heures¹. Puis, Ahmed Francis, ministre des Affaires économiques et des Finances du GPRA et Ben Khedda, ministre des Affaires sociales du GPRA ont remis cette lettre à Zhang Yue, chargé d'affaires par intérim de l'Ambassade de Chine au Caire à 13 heures le 20 septembre². Le Premier ministre Zhou Enlai et le ministère des Affaires étrangères l'ont examinée et ont estimé que le GPRA devait être reconnu par la diplomatie chinoise, puis ont envoyé un télégramme au Président Mao Zedong le 22 septembre. Mao Zedong a immédiatement exprimé : « J'accepte le traitement du ministère des Affaires étrangères. Nous devons annoncer notre reconnaissance à une date rapprochée et commencer à discuter de la question de l'établissement de relations diplomatiques avec eux³. » Le même jour, le gouvernement chinois a envoyé respectivement des télégrammes au nom du Président Mao Zedong, du Premier ministre Zhou Enlai et du ministre des Affaires étrangères Chen Yi, pour féliciter l'établissement du GPRA et lui donner la reconnaissance diplomatique du gouvernement chinois, en indiquant que la Chine se rangeait ensemble avec le peuple algérien⁴. La naissance du GPRA avait une grande influence sur le mouvement de l'indépendance nationale africaine, a écrit le Quotidien du Peuple du 23 septembre 1958, la Chine fut l'un des premiers pays à reconnaître ce gouvernement.

¹ *Lettre au Président Mao du Président Abbas*, Le Quotidien du Peuple, lundi 22 septembre 1958.

² *Représentants du GPRA remettent la lettre du Président Abbas au Président Mao à l'Ambassade de Chine en Égypte*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00099-03 (1).

³ Mao Zedong, *Télégramme à Zhou Enlai sur la question de la reconnaissance le GPRA*, *Manuscrits de Mao Zedong après la fondation de la République populaire de Chine*, volume 7, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1992, pp. 424-425.

⁴ *Peuple chinois soutient fermement la lutte contre le colonialisme. Nous reconnaissons GPRA. Président Mao, Premier ministre Zhou et ministre des Affaires étrangères Chen présentent leurs félicitations*, Le Quotidien du Peuple, mardi 23 septembre 1958.

Après le retour au pouvoir de Charles de Gaulle en 1958, la France a progressivement commencé à se débarrasser des chaînes des États-Unis, à adopter une politique étrangère indépendante et à s'engager activement dans les contacts avec les pays du bloc de l'Est en vue de rétablir son influence internationale. Le rapprochement sino-français était plus important pour elle. En même temps, l'environnement diplomatique auquel la Chine était confrontée s'est encore aggravé avec la rupture sino-soviétique et il était urgent d'instaurer une nouvelle situation internationale à travers l'établissement de relations diplomatiques franco-chinoises, ce qui a apporté une attitude plus positive de la Chine à l'égard de l'établissement de relations diplomatiques franco-chinoises par rapport à la période précédente. Cependant, à cette époque, la guerre coloniale française en Algérie est devenue le principal obstacle à l'établissement de relations diplomatiques franco-chinoises, les divergences entre la Chine et la France à ce sujet ne pouvaient toujours pas d'être réconciliées. Les efforts des deux parties durant cette période pour établir des relations diplomatiques franco-chinoises ont finalement abouti à un avortement.

1.1 Contacts diplomatiques franco-chinois pendant la première période après le retour de Charles de Gaulle (1958-1959)

(1) Le développement des relations franco-chinoises après le retour de Charles De Gaulle

Après le retour de Charles de Gaulle en 1958, les relations franco-chinoises ont également connu de nouveaux développements parallèlement aux bouleversements de la situation politique intérieure en France. Selon les archives existantes du ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, après 1958, les contacts diplomatiques entre la Chine et la France se sont considérablement améliorés, tant en termes de fréquence que de contenu de la communication. Les contacts diplomatiques à cette époque ont aidé la Chine et la France à mieux comprendre leurs intentions réciproques et à faire connaître sa position.

Après le retour au pouvoir de Charles de Gaulle, le gouvernement chinois n'a pas directement dialogué avec les politiciens gaullistes. La principale considération a été

que la Chine ne pouvait pas déterminer si le gouvernement Charles de Gaulle existait de manière stable pendant une longue période ni s'il utilisait la question chinoise pour réprimer les forces de gauche telles que le parti communiste français dans le pays¹. Le premier à avoir contacté la Chine a été le Parti socialiste français, un parti de gauche d'opposition, qui est devenu un parti de l'opposition depuis longtemps après 1958. Après le retour de Charles de Gaulle, le socialiste A. Conte a contacté à plusieurs reprises l'Ambassade de Chine en Suisse afin de se rendre en Chine. Le 16 juin, il a rencontré l'Ambassadeur de Chine en Suisse Feng Xuan et lui a déclaré qu'il demandait une visite en Chine en août, et qu'il espérait de discuter du problème des relations franco-chinoises avec le gouvernement chinois en vue de faire son rapport au gouvernement Charles de Gaulle afin que Charles de Gaulle pût « prendre des décisions politiques majeures² ». Selon le rapport de Feng Xuan au ministère des Affaires étrangères, il a estimé que son objectif de la visite en Chine était d'obtenir un capital politique sur la question chinoise et d'utiliser cette question comme un pont entre le Parti socialiste et le gouvernement Charles de Gaulle. Il a suggéré que l'on pût retarder son calendrier pendant un certain temps pour empêcher Conte de gagner un capital politique. Considérant que la situation politique en France à l'époque n'était pas assez claire, le gouvernement chinois a pensé que l'intention de sa visite en Chine de A. Conte était d'en tirer un bénéfice politique, il n'a pas finalement accepté sa demande de visite en Chine³.

Cependant, à travers plusieurs rencontres avec A. Conte, le gouvernement chinois a compris la situation politique française à cette époque, notamment la plupart des forces politiques françaises ont soutenu Charles de Gaulle, l'attitude du gouvernement chinois envers le gouvernement Charles de Gaulle s'est améliorée⁴. Et puis d'autres

¹ *Ministère des Affaires étrangères adresse à l'Ambassade de Chine en Suisse. Instruction complémentaire sur la demande de la visite en Chine du député de l'Assemblée nationale A. Conte, 2 juillet 1958, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00455-02.*

² *Feng Xuan adresse au ministère des Affaires étrangères. A. Conte parle de la situation politique française, 19 juin 1958, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00436-07.*

³ *Ministère des Affaires étrangères adresse à l'Ambassade de Chine en Suisse. À l'égard de la demande de la visite en Chine de A. Conte, 8 juin 1958, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00436-07.*

⁴ *Feng Xuan adresse au ministère des Affaires étrangères. Entretien entre A. Conte et Chen Dingmin, 16 juin 1958, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00436-07. Feng Xuan adresse au ministère des Affaires étrangères. A. Conte parle de la situation politique française, 19 juin 1958, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00436-07. Chen Dingmin a été*

hommes politiques influents dans l'arène politique française, tels que l'ancien président du Conseil Pierre Mendès France, le jeune député de la Haute-Vienne Roland Dumas, et le dirigeant important du Parti socialiste François Mitterrand, se sont rendus en Chine respectivement en été 1958, janvier et février 1961. Lors de leurs visites en Chine, ils ont exprimé presque unanimement leurs espoirs pour le gouvernement Charles de Gaulle et ont estimé que Charles de Gaulle avait la capacité de résoudre les difficultés rencontrées par la France. En particulier, ils ont informé le gouvernement chinois avec une attitude plutôt positive que le gouvernement Charles de Gaulle s'attachait à résoudre le problème algérien et à rechercher une nouvelle politique étrangère indépendante de l'influence des États-Unis afin de changer la situation des difficultés diplomatiques internes et externes sous la Quatrième République¹.

Dans son ouvrage « De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969 », on peut obtenir beaucoup de détails sur les visites en Chine des trois politiciens. Comme l'a écrit l'historien Bernard Krouck, « La guerre d'Algérie et l'instabilité ministérielle chronique ouvraient un boulevard aux menées des factieux d'extrême-droite, mais aussi à ceux, gaullistes historiques ou raillés de la onzième heure, qui pensaient que seul le Général de Gaulle possédait l'autorité suffisante et le prestige nécessaire à la restauration de l'État et à la solution du problème algérien. Pierre Mendès France éprouvait de l'estime et du respect pour le Général, qui le lui rendait bien². »

Grâce à ces contacts avec des hommes politiques français et à des canaux d'information tels que le Parti communiste français et les personnels diplomatiques de l'Ambassade de Chine en Suisse, le gouvernement chinois a progressivement compris que le Général de Gaulle avait déjà pris le contrôle de la situation politique française, et qu'il avait la capacité et la détermination nécessaire pour adopter différentes politiques dans les affaires intérieures et étrangères par rapport à la Quatrième République. D'ailleurs, le gouvernement chinois a été également particulièrement préoccupé par le fait que le gouvernement Charles de Gaulle puisse adopter une

membre spécial du ministère des Affaires étrangères et correspondant de l'Agence Chine Nouvelle à Paris à cette époque.

¹ *Feng Xuan adresse au ministère des Affaires étrangères. Procès-verbal de l'entretien entre Feng Xuan et Pierre Mendès France, 25 juin 1958, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, numéro : 110-00435-02.*

² Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : La politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Les Indes savants, Paris, 2012, pp. 216.

politique étrangère indépendante et s'opposer au leadership américain en Europe et dans le monde¹. Bien que le gouvernement chinois ait considéré toujours Charles de Gaulle comme « une droite qui effectuer une dictature personnelle qui s'est appuyé sur les émeutes fascistes pour prendre le pouvoir² » à ce moment-là, et si le problème algérien n'avait pas été traité correctement, son régime aurait pu risquer de s'effondrer, le gouvernement chinois a commencé à essayer de contacter les politiciens gaullistes.

(2) Limitations des contacts diplomatiques franco-chinois au cours de cette période

Après le retour de Charles de Gaulle, en 1958 et 1959, les contacts diplomatiques entre la Chine et la France se sont considérablement développés, en fait, ils sont restés toujours contraints par des facteurs nationaux et étrangers, notamment les deux aspects suivants :

Tout d'abord, le jugement du gouvernement chinois sur la nature du régime de Charles de Gaulle et sa compréhension de ses politiques internes et externes ont restreint les contacts diplomatiques franco-chinois. À cette époque, les bases des compréhensions du gouvernement chinois à l'égard du gouvernement Charles de Gaulle ont consisté à : politiquement, c'étaient la garnison algérienne et les partis « réactionnaires » de droite et d'extrême droite du pays qui ont soutenu le retour de Charles de Gaulle ; la base économique de son régime était les grands monopoles et les forces coloniales, dont les politiques économiques ont servi également ces deux forces ; il a mis en œuvre des politiques qui attaquaient les forces progressistes, étouffaient la petite bourgeoisie et la moyenne bourgeoisie et exploitaient les travailleurs ; il a adopté des stratégies hostiles et répressives contre la résistance coloniale ; il a promu des idées réactionnaires telles que le chauvinisme, le militaire puissant et le réformisme³ ; la caractérisation de son régime était « un régime réactionnaire qui n'est pas fondamentalement différent du fascisme⁴ ». Selon cette

¹ *La situation en France après le retour de Charles de Gaulle, 24 septembre 1959*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00490-01.

² *La situation en France après le retour de Charles de Gaulle, 24 septembre 1959*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00490-01.

³ *La situation en France après le retour de Charles de Gaulle, 24 septembre 1959*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00490-01.

⁴ *La situation en France après le retour de Charles de Gaulle, 24 septembre 1959*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00490-01.

compréhension, le gouvernement chinois a adopté inévitablement une attitude particulièrement prudente lors de la prise de contact avec le gouvernement Charles de Gaulle en raison de ces considérations idéologiques.

Cette attitude négative du gouvernement chinois à l'égard de Charles de Gaulle et son gouvernement a donc influencé la presse chinoise, cela a expliqué pourquoi les médias chinois réagissaient tous de la sorte comme mentionnée ci-dessus à l'égard du retour de Charles de Gaulle.

Deuxièmement, il convient de noter que le Parti communiste français en tant qu'une source d'information majeure pour le gouvernement chinois a joué toujours un rôle essentiel dans les contacts sino-français à cette époque. Étant donné que le gouvernement Charles de Gaulle est installé au pouvoir avec l'appui de la droite et de l'extrême droite à l'issue du coup d'État en Algérie, le gouvernement chinois s'est toujours méfié de contact avec lui, craignant toujours que les gaullistes utilisent la Chine pour gagner du capital politique ou réprimer politiquement le parti de gauche français. En particulier, il s'est inquiété que l'interaction avec les partis de droite affecte les relations amicales avec le Parti communiste français. C'est pourquoi, dans les débuts du retour au pouvoir de Charles de Gaulle, la Chine a adopté une approche très prudente dans son contact avec la France, et a attaché de l'importance particulière à l'attitude du Parti communiste français : dans de nombreux cas, le gouvernement chinois a décidé de prendre des contre-mesures après la consultation des opinions et suggestions du Parti communiste français, afin de ne pas endommager les relations entre les deux partis et le mouvement communiste international¹. Entre 1958 et 1959, le Parti communiste français était toujours le principal partenaire politique et le principal objectif de l'appui du gouvernement chinois en France. Même en 1959, les instructions du gouvernement chinois au service diplomatique étaient toujours déployées sur la manière de soutenir l'opposition du Parti communiste français au

¹ *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Nos amis français parlent de l'affaire de la délégation française, 4 juillet 1958*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00436-06. *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Opinions de nos amis français sur nos contacts avec A. Conte, 29 janvier 1959*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00489-06. *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Nos amis français nous proposent d'inviter le dirigeant du Parti socialiste à se rendre en Chine, 12 mai 1959*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00986-01.

gouvernement Charles de Gaulle en France¹. Toutes les informations en provenance de France devaient être « filtrées » par le Parti communiste français, qui a toujours voulu unifier les forces politiques de gauche pour recouvrer un statut au pouvoir, tout en tenant compte de ses propres intérêts politiques. Il était donc impossible pour le Parti communiste français de pousser au rapprochement entre le gouvernement chinois et le gouvernement de droite de Charles de Gaulle, comme en témoignent les suggestions et les opinions proposées par le Parti communiste français au gouvernement chinois. Chaque fois qu'un politicien de droite s'est rapproché de la partie chinoise, le Parti communiste français a toujours exprimé par euphémisme son opposition à la Chine. Puisqu'il existait un « intermédiaire » tel que le Parti communiste français entre le gouvernement chinois et le gouvernement Charles de Gaulle, pendant la première période du gouvernement Charles de Gaulle, des contacts de la Chine avec le gouvernement Charles de Gaulle pouvaient progresser, mais il était difficile de faire des progrès décisifs.

2. Soutien de la Chine à la lutte de l'Algérie pour l'indépendance nationale et ses considérations qui sous-tendent cette action

Avec le réchauffement des relations sino-algériennes, le gouvernement chinois a changé l'attitude prudente sur le problème de l'assistance. Dans son ouvrage « De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969 », l'historien Bernard Krouck explique que le chargé d'affaires français à Taïpeh croit savoir que la Chine communiste a adressé une invitation aux rebelles algériens le 20 novembre 1958, et que le bilan de toute cette agitation est dressé par le consul général de France à Hong Kong : « Il semble que les autorités chinoises tiennent à faire de leur sympathie à la cause du FLN le symbole de la solidarité avec les peuples africains² ». Il est parvenu à cette expression en consultant *le dossier 523, sous-série Chine, série Asie-Océanie 1944-1972 des Archives*

¹ *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Nos amis français nous proposent d'inviter le dirigeant du Parti socialiste à se rendre en Chine, 12 mai 1959*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, numéro : 110-00986-01.

² Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Les Indes savantes, Paris, 2012, pp. 111.

diplomatiques du ministère des Affaires étrangères. Bernard Krouck analyse l'attitude de la Chine comme une aide purement politique et verbale, parlant même de « ministère de la parole ». Est-ce que cette analyse est juste ? Est-ce que le soutien a été seulement politique ? Et n'a-t-il pas été plus concret ?

On consulte les Archives du ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine et d'autre documentation pour connaître mieux la nature exacte de ce soutien chinois au GPRA et les relations entre la Chine et l'Algérie, ce qui permet de faire l'analyse détaillée suivante.

2.1 Deuxième moitié de l'année 1958 : Engagement sans équivoque sur la question de l'assistance

La première délégation du GPRA dirigée par Ben Khedda, ministre des Affaires sociales, comprenant Saad Dahlab, directeur de l'information et Mahmoud Cherif, ministre de l'Armement et du Ravitaillement s'est rendu en Chine le 3 décembre 1958.

La délégation est arrivée à Beijing en avion l'après-midi du 3 décembre. L'arrivée de la délégation algérienne a fait l'objet d'une grande réception. Elle a été chaleureusement accueillie par Peng Dehuai, vice-Premier ministre chinois, accompagné de Li Jishen et Cheng Qian, vice-présidents du comité permanent d'Assemblée Nationale Populaire, de Bao Erhan, vice-président du comité national de la conférence consultative politique, de Lei Renmin, ministre par intérim du commerce extérieur, et de Ji Pengfei, vice-ministre des Affaires étrangères¹.

Plus tard dans la soirée, Peng Dehuai s'est entretenu avec la délégation. Lei Renmin, ministre par intérim du commerce extérieur, Ji Pengfei, vice-ministre des Affaires étrangères, Ke Hua, directeur de la Division de l'Asie occidentale et de l'Afrique du ministère des Affaires étrangères, Liu Xiwen, directeur adjoint du quatrième bureau du ministère du commerce extérieur étaient présents à la rencontre. Au cours des pourparlers, Peng Dehuai a dit qu'il était heureux de rendre hommage aux ministres algériens parce que la Chine était le premier pays servant d'exemple à admettre la reconnaissance de ce nouveau gouvernement. La délégation algérienne a

¹ *Délégation gouvernementale du GPRA arrive à Beijing. Peng Dehuai accueille personnellement la délégation à l'aéroport, Le Quotidien du Peuple, jeudi 4 décembre 1958.*

tantôt dit qu'il ne disposait pas de station de radio et ne pouvait pas faire de la publicité à la population du pays, tantôt dit qu'il n'avait que deux canons de calibre et qu'il était difficile de les rechercher et acheter. En bref, « quels que soient les armes, les médicaments, les vêtements et tout le reste, on en a besoin », en particulier il a espéré que la Chine pourrait fournir des fusils et des canons sans recul¹.

Sous l'arrangement de la partie chinoise, la délégation a également visité un exercice militaire de la 196e division d'infanterie de l'Armée populaire de libération de Chine le 6 décembre. Elle a été accompagnée du général major Luo Wenfang et du directeur Ke Hua. Lorsque les représentants sont arrivés à la résidence de la division, ils ont été chaleureusement accueillis par le général major Zou Guohou, commandant adjoint de la région militaire du Hebei, le colonel supérieur Zhang Yibo, général de division, le colonel supérieur Yang Zi'an, commissaire politique de la division. Ils ont visité les armes légères et les armes lourdes de la division d'infanterie, la salle d'exposition d'histoire du groupe du régiment d'infanterie et les clubs, les salles de classe, les cantines et les quartiers des soldats. Les représentants ont également regardé les performances de tir réel des soldats d'infanterie et les performances d'artillerie des soldats d'artillerie. Le ministre Mahmoud Sharif a déclaré avec enthousiasme : « Vous êtes un puissant bastion contre le colonialisme et une puissante forteresse pour la défense de la paix. » Ce qui les intéresse le plus dans les exercices, ce sont les canons sans recul et les mortiers².

L'après-midi du 7 décembre, le Premier ministre Zhou Enlai et le vice-Premier ministre Chen Yi ont rencontré la délégation. Au cours de l'entretien, Zhou Enlai a changé d'attitude de huit mois avant et s'est clairement engagé dans le problème de l'assistance. « Toute l'aide nécessaire leur serait accordée sans restriction et sans condition. » Étant donné que les enregistrements des conversations des deux parties n'ont pas encore été déchiffrés, les types et les quantités spécifiques de l'aide restent flous. Mais après les entretiens, la délégation a déclaré que leur conversation avait garanti leurs besoins en assistance. À la veille de l'issue de la visite, la délégation a dit au ministre par intérim du commerce extérieur, Lei Renmin : « Nous chérirons ces armes et les utiliserons de manière rationnelle. Nous ne gaspillerons jamais une balle,

¹ *Dossier de la visite en Chine de la délégation du GPRA (numéro 1-12)*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00165-02.

² *Délégation du GPRA visite une division d'infanterie de l'Armée populaire de libération de Chine*, Le Quotidien du Peuple, dimanche 7 décembre 1958.

et ne tirerons jamais une balle au sol¹. » Cela montre que l'équipement militaire devrait être inclus dans l'assistance.

Le 8 décembre, la délégation du GPRA a visité l'Institut sidérurgie de Beijing et la Faculté de médecine de Beijing. Le 11 décembre, dans la soirée, le Président Mao Zedong a reçu les émissaires algériens à Wuhan, juste avant leur départ pour Hanoï. Le 16 décembre, la délégation a mis fin à sa visite de trois jours à la République démocratique du Viêt Nam et est rentrée en Chine. Ce voyage en Chine a été fini le 21 décembre 1958².

La raison pour laquelle la politique de la Chine envers le problème d'Algérie a changé si manifestement pendant la deuxième moitié de l'année 1958, est que les changements intervenus dans les relations sino-américaines ont conduit à l'établissement de la politique étrangère de la Chine consistant à un front uni anti-impérialiste. En août 1958, la deuxième crise du détroit de Taïwan a éclaté, et la Chine et les États-Unis ont été à nouveau au bord du conflit et de la guerre. En ce moment, Mao Zedong a formé trois compréhensions fondamentales sur les pays asiatiques et africains : premièrement, les luttes anti-impérialistes des pays asiatiques et africains se renforcent mutuellement. La crise du canal de Suez au milieu des années 1950 a renforcé la pensée de Mao Zedong. En septembre 1956, lorsque Mao Zedong a rencontré l'ambassadeur d'Égypte en Chine, il a déclaré : « L'unité des peuples arabes doit se renforcer. L'Égypte a appelé environ 80 millions de personnes dans le monde arabe et a formé un front solide contre l'impérialisme sous la direction de Nasser. Sur ce front, l'Égypte occupe une place prépondérante. La Chine est au premier rang d'un autre front anti-impérialiste. Avec vous, nous pourrions le faire. Si vous vous effondrez, nous ne réussirons pas³. » Il a également déclaré lors de l'entrevue avec la délégation du gouvernement provisoire de la République algérienne : « Vous ne devriez pas nous remercier. En revanche, nous devons vous remercier. Vous avez retenu une puissance aussi grande et vous avez immobilisé un

¹ *Dossier de la visite en Chine de la délégation du GPRA (numéro 1-12)*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00165-02.

² *Délégation du GPRA visite deux instituts de Beijing*, Le Quotidien du Peuple, mardi 9 décembre 1958. *Président Mao reçoit la délégation du GPRA*, Le Quotidien du Peuple, vendredi 12 décembre 1958. *Délégation du GPRA quitte Hanoï et continue la visite en Chine*, Le Quotidien du Peuple, mercredi 17 décembre 1958. *Délégation du GPRA regagne son pays en emportant le respect et l'amitié du peuple chinois*, Le Quotidien du Peuple, lundi 22 décembre 1958.

³ *Peuple chinois soutien l'Égypte pour récupérer le canal de Suez*, *Œuvres diplomatiques choisies de Mao Zedong*, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1994, pp. 248.

des trois grands pouvoirs. Grâce à vos efforts, il est impossible pour elle de bouger¹. » Deuxièmement, Mao Zedong estime que les États-Unis se sont principalement intéressés à la zone intermédiaire. En septembre 1958, Mao Zedong a souligné : « S'agit-il d'une attaque contre le socialisme ou d'une attaque contre le nationalisme ? Je pense que c'est maintenant une attaque contre le nationalisme, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une attaque contre l'Égypte, le Liban et des zones faibles du Moyen-Orient. Nous ne sommes pas en panne, et nous consolidons. Ils ne peuvent pas ronger l'os fort comme nous, mais plutôt ronger les os plus délicats. Ils se fracassent l'Indonésie, l'Inde, le Myanmar, le Ceylan, ils veulent se débarrasser de Nasser, ruiner l'Irak et conquérir l'Algérie, et cetera, et cetera². » Troisièmement, Mao Zedong estime que le communisme, le nationalisme, l'impérialisme, parmi ces trois doctrines, le communisme et le nationalisme sont relativement plus proches³. Les pays asiatiques et africains sont non seulement à l'avant-garde de la lutte contre l'impérialisme et occupent une position stratégique importante, mais aussi plus proches du camp socialiste. Il a donc la possibilité d'établir un front uni anti-impérialiste. Sur cette base, Mao Zedong a développé la pensée du « nœud coulant », à savoir que tous les pays asiatiques et africains peuvent mener des luttes contre les États-Unis à partir de leurs propres problèmes et contenir une partie du pouvoir des États-Unis. Lorsque tous les pays commencent à résister ensemble, le pouvoir des États-Unis sera efficacement dispersé et affaibli. Dans ce contexte, la lutte anti-française de l'Algérie a reçu naturellement une valeur stratégique très élevée et a obtenu inévitablement l'attention et l'assistance de la Chine.

En d'autres termes, pour l'Algérie, la reconnaissance par la Chine du GPRA n'a pas de répercussions spécifiques sur la guerre algérienne avant fin 1958. Pour le gouvernement chinois, il songe principalement à l'avenir. Comme la tête du troupeau de la libération et la décolonisation, la république populaire de Chine fait des déclarations clairement, mais sans l'aide spécifique. C'est parce que le gouvernement chinois s'inquiète de se montrer trop sur la scène internationale à cette époque.

¹ *Dossier de la visite en Chine de la délégation du GPRA (numéro 1-12)*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00165-02.

² *Mao Zedong parle de la situation internationale dans la quinzième conférence suprême des affaires nationales, Œuvres diplomatiques choisies de Mao Zedong*, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1994, pp. 343.

³ *Mao Zedong parle de la situation internationale dans la quinzième conférence suprême des affaires nationales, Œuvres diplomatiques choisies de Mao Zedong*, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1994, pp. 342.

Après la fin 1958, la plupart des aides que la Chine offre à l'Algérie portent sur des équipements militaires et une assistance financière. D'après les archives diplomatiques chinoises, nous disons que l'aide est essentielle. Zhou Enlai a mentionné que l'aide devait être efficace, à savoir que la Chine doit offrir des aides et que ces aides doivent être expédié au front de la guerre. Des statistiques ont indiqué que de 1958 à 1965, la Chine a offert 10 lots d'équipements militaires à l'Algérie pour équiper 200 900 personnes. Entre 1958 et 1962, le soutien de la Chine envers le FLN algérien ne s'est pas démenti. C'est un soutien politique, diplomatique et matériel. Les contenus spécifiques qui doivent retenir l'attention seront examinés ci-après.

2.2 1959 : Alerte aux États-Unis

L'événement le plus important dans les relations bilatérales sino-algériennes en 1959 a été la visite en Chine de la délégation militaire algérienne dirigée par Omar Oussedik, secrétaire d'État du GPRA, de la fin mars au début mai. Celui qui s'est chargé de recevoir la délégation, c'est le ministère chinois de la Défense nationale au lieu du ministère chinois des Affaires étrangères, donc, cette visite a également marqué le début des échanges entre les militaires chinois et les militaires algériens.

Au cours de la visite de la délégation en Chine, les principaux dirigeants de la Chine, en particulier les chefs militaires, ont rencontré la délégation. À cette époque, la politique de la Chine à l'égard de l'Algérie comprend principalement : d'une part, elle a continué à promettre de fournir des assistances à l'Algérie, d'autre part, elle a insisté à plusieurs reprises sur la vigilance du fait que les États-Unis remplacent la France et pénètrent dans la région de l'Afrique du Nord. Cela formait l'un des deux points fondamentaux de la politique de la Chine à l'égard de l'Algérie. Dans le même temps, les dirigeants chinois ont également proposé que l'Algérie adhère à la voie de la lutte armée en unissant le plus de personnes possibles pour isoler l'ennemi. En bref, la politique de la Chine à l'égard de l'Algérie a pris forme dans cette période.

Le 29 mars 1959, la délégation militaire algérienne dirigée par Omar Oussedik, secrétaire d'État du GPRA est arrivée à Beijing par avion de l'après-midi du 29 mars. À l'aéroport, les personnalités ont été chaleureusement accueillies par le général Huang Kecheng, vice-ministre du ministère de la Défense nationale, ainsi que les

principaux généraux de l'Armée populaire de libération de Chine et les officiers et des hommes des forces navales, terrestres et aériennes.

Le soir du même jour, le général Huang Kecheng a organisé un banquet pour accueillir les invités. Au nom du ministère chinois de la Défense nationale et tous les officiers et hommes de l'armée populaire de libération de Chine, il a rendu hommage aux représentants de l'armée de libération nationale du peuple algérien et au peuple héroïque algérien¹. Lors de l'entretien, Huang Kecheng a précisé que la Chine avait l'obligation de fournir une assistance aux pays anti-impérialistes². Dans le discours de banquet suivant, Huang Kecheng a souligné que la guerre coloniale française en Algérie était appuyée par les États-Unis. « D'innombrables gens algériens sont tués par des armes militaires fournies par les États-Unis envers la France. Les États-Unis sympathisent avec l'Algérie à la surface, mais l'objectif est simplement de remplacer le statut de la France dans cette région³. » C'est dans l'espoir que l'Algérie jugera avec précision les intentions stratégiques des États-Unis lorsqu'elle se concentrera sur la lutte contre la France.

Le 3 avril, Li Jukui, commissaire politique du département général de l'intendance militaire, a rencontré la délégation. Cette réunion a revêtu une grande importance parce que le département général de l'intendance militaire était le département de l'armée chinoise chargé de l'équipement militaire de l'armée chinoise. Un tel arrangement a montré que la visite de la délégation algérienne avait pour but de demander à nouveau une assistance militaire supplémentaire. Au cours de l'entretien, la délégation algérienne s'est intéressée à la façon dont l'armée chinoise fabriquait les armes telles que la poudre à canon, les grenades, les bouteilles incendiaires antichars et les réparations d'armes à feu pendant la guerre d'indépendance chinoise. La délégation a également pris la recette de la fabrication des bouteilles incendiaires antichars⁴.

À 14 heures de l'après-midi du 6 avril, le maréchal Peng Dehuai, vice-Premier ministre chinois et ministre du ministère de la Défense nationale, a rencontré la

¹ *Délégation militaire algérienne arrive à Beijing. Général Huang Kecheng reçoit les hôtes distingués du pays des héros*, Le Quotidien du Peuple, lundi 30 mars 1959.

² *Procès-verbal de l'entretien entre Huang Kecheng et délégation militaire d'Algérie*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00191-01.

³ *Peuple algérien est invincible. 600 millions du peuple chinois sont à côté du peuple algérien*, Le Quotidien du Peuple, lundi 30 mars 1959.

⁴ *Procès-verbal de la conversation entre Li Jukui et délégation militaire d'Algérie*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00191-02.

délégation militaire algérienne conduite par Omar Oussedik à Nanjing. Le général Xu Shiyou, le général Wang Ping, le lieutenant général Zhang Caiqian et l'autres chefs de l'Armée populaire de libération de Chine dans la région de Nanjing, ainsi que Peng Chong, maire de la ville de Nanjing participaient également à l'entrevue¹.

Au cours de l'entretien, Peng Dehuai a donné des conseils systématiques sur les routes et les schémas de la lutte future d'Algérie. Peng Dehuai a mentionné trois points à noter : tout d'abord, il faut continuer à adhérer à la voie de la lutte armée. Peng Dehuai a souligné : « Vous vous opposez à l'impérialisme par le biais de la lutte armée. Cette particularité est très précieuse, cette méthode est très fiable ». Deuxièmement, l'Algérie devrait établir une organisation politique et avoir un parti révolutionnaire. Troisièmement, il faut désintégrer l'ennemi et unir le plus de pouvoir possible à son propre côté. De plus, Peng Dehuai a également déclaré que la Chine ne faisait pas la promotion du marxisme en Algérie. Tant que l'on s'opposait à l'impérialisme, on était les camarades. Cela montre que la Chine divise à présent l'ennemi et l'ami selon que l'on est anti-impérialiste plutôt que par l'idéologie. Au cours des discussions, Peng Dehuai a évoqué le problème américain, à l'instar d'autres dirigeants chinois. Il était très inquiet que les Algériens ne puissent pas reconnaître les vraies couleurs des États-Unis et aient une meilleure impression des États-Unis. Peng Dehuai a clairement souligné : « Vous êtes trop riche, vous possédez beaucoup de pétrole, de gaz et de grandes richesses naturelles, ils (les États-Unis) manquent vraiment votre place². »

Le 30 avril, Mao Zedong a rencontré la délégation militaire algérienne à Beijing. Le général Huang Kecheng et le lieutenant général Yang Xiushan étaient présents à la rencontre³. Comme la réunion a été brève, Mao Zedong n'a que brièvement passé en revue l'expérience de la révolution chinoise. Parmi eux, le plus important était de bien désagréger l'ennemi et d'ajouter la force vive de l'ennemi à notre côté⁴.

Le 2 mai, le maréchal Chen Yi, vice-Premier ministre chinois et ministre du ministère des Affaires étrangères, a rencontré la délégation militaire algérienne. Le général Huang Kecheng, le général Li Jukui, le général major Wang Xinggang, le

¹ Plus de 2500 habitants à Nanjing assemblent pour soutenir lutte du peuple algérien. Maréchal Peng Dehuai reçoit la délégation algérienne, Le Quotidien du Peuple, mardi 7 avril 1959.

² Procès-verbal de l'entretien entre Peng Dehuai et délégation militaire d'Algérie, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00191-03.

³ Mao Zedong reçoit délégation militaire d'Algérie, Le Quotidien du Peuple, vendredi 1 mai 1959.

⁴ Procès-verbal de l'entretien entre Président Mao et délégation militaire d'Algérie, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00191-04.

colonel supérieur Du Ping et le colonel Zhang Bingyu participaient également à l'entrevue¹.

Lors de l'entretien, Chen Yi a beaucoup parlé de l'intervention des États-Unis en Algérie. Il a premièrement souligné : « Il n'est pas juste de négliger l'intervention des États-Unis. Il est nécessaire de la voir et il faut n'en avoir pas peur. » Il a dit à la délégation : « Si vous pouvez vaincre la France, vous vaincrez les États-Unis. La politique des États-Unis consiste à utiliser la France pour vous combattre et ils eux-mêmes ne participent pas. » Dans la conversation, Chen Yi a ensuite parlé de la question du Parti communiste français (PCF) et du Parti communiste algérien (PCA). Pour le PCF, Chen Yi a déclaré qu'il était en principe compatible avec le peuple algérien, mais qu'en raison de la situation, il n'était pas en mesure de soutenir immédiatement ni explicitement la lutte pour l'indépendance des pays coloniaux. Le PCF « soutient la lutte anti-impérialiste des peuples asiatiques et africains et vous soutient également dans votre affaire pour vous débarrasser de la domination coloniale française, cela ne devient pas un problème en principe », toutefois, « pour gagner des votes, le PCF adopte souvent une autre attitude. » Chen Yi a espéré que le gouvernement provisoire algérien comprenait leur situation. Pour le PCA, Chen Yi a clairement précisé que la Chine ne l'avait pas contacté et a espéré que le gouvernement provisoire algérien coopérerait avec le PCA. Chen Yi a clairement promis : « Nous traitons principalement avec votre gouvernement et l'Armée de libération nationale et nous ne participons pas à vos problèmes internes. Votre gouvernement représente votre pays. Le Parti communiste algérien est un problème interne et nous ne devrions pas coopérer avec eux². » L'unité du PCF et du PCA est en réalité l'essence de la persuasion de l'Algérie par la Chine de réunir la plupart et de désagréger l'ennemi.

Le Premier ministre Zhou Enlai a rencontré tout le personnel de la délégation militaire algérienne dirigée par Omar Oussedik l'après-midi du 5 mai, à la veille de la fin de la visite. Le lieutenant général Yang Xiushan et le colonel Zhang Bingyu étaient présents à la rencontre³. Lors de l'entretien, Zhou Enlai a également insisté sur

¹ *Maréchal Chen Yi reçoit délégation militaire d'Algérie*, Le Quotidien du peuple, dimanche 3 mai 1959.

² *Procès-verbal de l'entretien entre Chen Yi et délégation militaire d'Algérie*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00191-05.

³ *Premier ministre Zhou Enlai reçoit délégation militaire d'Algérie*, Le Quotidien du Peuple, mercredi 6 mai 1959.

le facteur américain. Il a souligné que ce n'était qu'en battant complètement la France que la France pouvait s'asseoir et négocier. « Lorsque la France négociera avec vous, vous devriez leur dire que si elle continue la guerre, et qu'elle sera remplacé par les États-Unis¹. » La Chine espère utiliser les contradictions entre les États-Unis et la France pour convaincre la France d'accepter l'indépendance de l'Algérie.

Afin de coopérer avec la visite en Chine de la délégation militaire algérienne, la Chine a organisé les activités de la « semaine d'Algérie » du 5 au 11 avril. Au cours des événements, la Chine a souligné à plusieurs reprises la nécessité de redoubler de vigilance sur l'intervention des États-Unis dans des affaires algériennes et a demandé au peuple de l'Asie de l'Ouest et de l'Afrique du Nord de reconnaître les objectifs stratégiques des États-Unis. Le Quotidien du Peuple, conjointement avec la « semaine d'Algérie », a publié plusieurs éditoriaux. Selon l'un parmi lesquels, l'impérialisme américain « joue avec des intrigues ignobles et tente de tuer le mouvement de libération nationale algérien avec les colonialistes français. Il est en train d'élaborer un plan pour résoudre le problème algérien de manière à intervenir en Algérie et finalement prendre la France à la place de la part de Washington. L'impérialistes américains provoquent de toutes ses forces l'unité des pays arabes et utilisent les Arabes pour combattre les Arabes. Tout cela montre bien que l'impérialisme américain est l'ennemi féroce du peuple algérien et de tous les peuples arabes². » Le 5 avril, un rassemblement de masse a été également organisé pour soutenir la lutte pour l'indépendance nationale algérienne à Beijing. Dans le télégramme adressé au peuple algérien, l'assemblée générale a également clairement indiqué : « Le peuple chinois exprime sa grande indignation sur la guerre coloniale et le massacre sanglant de l'impérialistes français en Algérie... L'impérialistes américains utilisent toujours un grand nombre d'armes et de prêts pour soutenir les impérialistes français dans la guerre coloniale et tente de remplacer la domination française et d'asservir le peuple algérien... Le peuple chinois s'oppose résolument et condamne la conspiration d'agression et les crimes de l'impérialisme américain. Le gouvernement français doit immédiatement mettre fin à sa guerre d'agression et à son régime colonial en Algérie, retirer immédiatement l'armée d'agression française et reconnaître immédiatement

¹ *Procès-verbal de l'entretien entre Zhou Enlai et délégation militaire d'Algérie*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00191-06.

² *Saluons le peuple héroïque d'Algérie*, Le Quotidien du Peuple, dimanche 5 avril 1959.

l'indépendance nationale et la souveraineté du peuple algérien. L'impérialistes français et l'impérialistes américains doivent sortir de l'Algérie¹. »

Tout cela montre une fois de plus que les relations Sino-américaines ont toujours été l'une des considérations les plus importantes lors de la réflexion et l'élaboration de politiques du gouvernement chinois pour l'Algérie, même pour l'Asie et l'Afrique à cette époque. Le niveau international reste le principal déterminant des décisions de politique étrangère de la Chine.

Après sa visite en Chine, la délégation militaire algérienne dirigée par Omar Oussedik a quitté Beijing en avion pour retourner en Algérie le matin du 7 mai 1959.

D'après l'historien Bernard Krouck qui cite le *dossier 523, sous-série Chine, série Asie-Océanie 1944-1972, Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères* dans son ouvrage « De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969 », on peut trouver quelque information sur l'aide de Chine : « En août 1959, une indiscretion montre combien les Chinois restent attentifs aux évolutions du conflit algérien. L'ambassadeur de l'Inde au Maroc affirme que la Chine voulait ouvrir trois consulats au Maroc, à Casablanca, Tanger et Oujda, mais que cela lui a été refusé. Un mois plus tard, Paris proteste auprès du Maroc contre la livraison par les Chinois aux Algériens, sur le territoire marocain, de marchandises (riz, thé vert, vêtements) pour une valeur de six cent mille dollars². »

Fin septembre 1959, une nouvelle délégation du FLN est partie pour Beijing, pour assister aux commémorations de la fête nationale du 1^{er} octobre à l'invitation du gouvernement chinois. Elle est arrivée à Beijing l'après-midi du 27 septembre, dirigée par Ben Khedda, ministre du Ministère des Affaires sociales du GPRA, dont le chef adjoint était Ahmed Toufik El Madani, ministre du Ministère des affaires culturelles, et comprenait également un conseiller du GPRA, un fonctionnaire du bureau du ministre du Ministère des Affaires sociales du GPRA et le rédacteur en chef du magazine *Battles*. D'après des reportages sur ce voyage de la délégation du Quotidien du Peuple, la délégation est venue principalement pour participer à la cérémonie de la fête nationale de la République populaire de Chine. Les deux parties n'ont pas pris des

¹ *Peuple de la capitale se rassemble pour soutenir l'Algérie. Télégramme au peuple algérien, Le Quotidien du Peuple, lundi 6 avril 1959.*

² Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Les Indes savantes, Paris, 2012, pp. 113.

contacts ni eu des entretiens au sujet des problèmes de la guerre d'Algérie et de l'assistance chinoise. La délégation est nommée par le GPRA. Dans la lettre adressée par le Premier ministre du GPRA Ferhat Abbas au Président Liu Shaoqi et au Premier ministre Zhou Enlai, « il est très heureux d'être invité à participer à la commémoration de la fête nationale de la république populaire de Chine... Étant donné que mes fonctions m'obligent actuellement à rester à la frontière de mon pays, je ne peux pas être honoré de représenter mon gouvernement pour votre pays en ce jour solennel. Je voudrais demander au président de me pardonner. Mes collègues, Ben Khedda, ministre du Ministère des Affaires sociales et Ahmed Toufik Madani, ministre du Ministère des affaires culturelles ont été nommés par mon gouvernement pour représenter l'Algérie à ce festival glorieux... Lorsque le peuple chinois célèbre le dixième anniversaire d'une vie belle et heureuse, le peuple algérien et son gouvernement félicitent sincèrement la république populaire de Chine pour le bonheur et la prospérité qui a noué une amitié solide avec nous. Nous pensons que cette amitié contribuera à la cause de la liberté et de la paix dans le monde¹. »

Larbi Bouhali, secrétaire général du Parti communiste algérien, a représenté les communistes algériens au 10^e anniversaire de la république populaire de Chine à l'invitation du comité central du Parti communiste chinois. Il est arrivé à Beijing le 25 septembre, accompagné par Rachid Dalibey, membre du comité central du Parti communiste algérien. Selon l'expression de Larbi Bouhali dans son message, il a d'abord exprimé son respect fraternel et ses chaleureuses félicitations au peuple chinois. Ensuite, il a déclaré : « Le peuple algérien, au cours de la difficile bataille de libération nationale contre les impérialistes français et leurs alliés de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, a reçu une aide fraternelle et désintéressée du grand peuple chinois et du gouvernement chinois. Je saisis cette occasion pour exprimer la profonde gratitude de mon pays et son amitié au peuple chinois. » Il a enfin déclaré : « Le Parti communiste algérien estime qu'il est nécessaire de mobiliser notre peuple pour soutenir plus largement l'Armée de libération nationale... Afin d'accomplir ces tâches patriotiques, le Parti communiste algérien propose de mener

¹ *Lettre de félicitations adressée par le Premier ministre Abbas aux dirigeants des chinois, 24 septembre 1959 en Tunisie, Le Quotidien du Peuple, jeudi 1 octobre 1959.*

une action conjointe avec le FLN sur la base du respect de l'autonomie politique et organisationnelle¹. »

2.3 1960 : « Marche sur les deux pieds »

L'année 1960 a été une année où la Chine et l'Algérie ont fait des échanges très fréquents. Au cours de l'année, le vice-Premier ministre et le Premier ministre du GPRA se sont rendus en Chine successivement. La Chine et l'Algérie ont signé deux communiqués conjoints. La France et l'Algérie ont également entamé leurs premières négociations bilatérales durant cette année. La lutte armée était la base la plus importante pour le maintien des relations sino-algériennes. Étant donné que la France et l'Algérie ont entamé des négociations, le traitement de ces négociations est devenu une question essentielle à résoudre pour le gouvernement chinois dans la gestion des relations entre la Chine et l'Algérie. La Chine a été une alliée importante de l'Algérie. Pour l'Algérie, le GPRA a été profondément conscient que la Chine préférerait que le GPRA suivît la voie de la lutte armée jusqu'à la victoire finale, il a espéré également gagner la reconnaissance du gouvernement chinois pour les négociations entre la France et l'Algérie. La position sur la question de la négociation est devenue un autre axe des relations entre la Chine et l'Algérie.

Au début de l'année 1960, le GPRA a été réorganisé. Le deuxième gouvernement (18 janvier 1960-9 août 1961) était composé de : Ferhat Abbas, Président du GPRA, Krim Belkacem, vice-Président et ministre des Affaires étrangères, Ahmed Ben Bella (en prison), vice-Président et ministre d'État, Hocine Aït Ahmed (en prison), Mohamed Boudiaf (en prison), Mohamed Belchouchi (en Prison), Rabah Bitat (en prison), Saïd Mohammedi, ministres d'État, Abdelhafid Boussouf, ministre de l'Armement et des Liaisons générales et Communications, Ahmed Francis, ministre des Affaires économiques et des Finances, Abdelhamid Mehri, ministre des Affaires sociales, Lakhdar Bentobal, ministre de l'Intérieur, M'Hamed Yazid, ministre de l'Information².

¹ *Délégation du Parti communiste algérien arrive à Beijing*, Le Quotidien du Peuple, samedi 26 septembre 1959. *Message du secrétaire général du Parti communiste algérien Larbi Bouhali*, Le Quotidien du Peuple, mardi 29 septembre 1959.

² Mohammed Harbi, *Le F. L.N., mirage et réalité, des origines à la prise du pouvoir (1945-1962)*, Éditions J.A., 1980.

En avril-mai 1960, une nouvelle visite des délégués du GPRA en Chine s'est déroulée. Dans les pourparlers entre les deux parties, la question de l'aide a été, comme toujours, une question prioritaire, d'ailleurs, les dirigeants chinois ont commencé à saisir l'occasion des pourparlers pour expliquer leur point de vue sur la question des négociations entre la France et l'Algérie.

Selon Bernard Droz et Évelyne Lever, « pour accroître son audience internationale, le FLN envoie en Chine une mission conduite par Krim Belkacem, Boussouf et Ahmed Francis. Mao lui-même réserve un accueil chaleureux aux Algériens, justifie leur guerre de libération et les convainc de la nécessité de poursuivre la lutte. La Chine soutiendra désormais le FLN. Elle lui promet des armes et de l'argent¹. »

On consulte les archives du ministère des Affaires étrangères chinois, les textes ci-après reviennent sur cette visite en Chine de façon plus détaillée.

Du 30 avril au 3 mai 1960, du 7 au 9 mai, du 13 au 20 mai, la délégation du GPRA dirigée par Krim Belkacem, vice-Président et numéro deux du GPRA, par Abdelhafid Boussouf, ministre de l'Armement et des liaisons générales et Ahmed Francis, ministre des Affaires économiques et des Finances, s'est rendue en Chine à l'invitation du gouvernement de la république populaire de Chine. La délégation comprenait également Mabrouk Belhocine, secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères ; six conseillers : Mohamed Djaoui, Ali Abdelmoumene, Halim Rouchdi, Kamel Hamidi Hassen, Karim Hafid, Abdelmalek Benhabyles, enfin un attaché de presse, Larbi Demaghatrouss, et un attaché aux Affaires étrangères, Abdelaziz Rahmani. D'après Bernard Krouck, « elle est la plus fournie des délégations algériennes en Chine depuis 1954². »

Dans l'après-midi du 1^{er} mai à Beijing, He Long, vice-Premier ministre chinois, a rencontré Krim Belkacem, chef de la délégation, vice-Président et ministre des Affaires étrangère du GPRA, ainsi que des membres de la délégation : Abdelhafid Boussouf, ministre de l'Armement et des liaisons générales et Ahmed Francis, ministre des Affaires économiques et des Finances et les autres membres de la délégation. Liao Chengzhi, directeur adjoint du bureau des affaires étrangères du Conseil des affaires d'État, Ji Pengfei, vice-ministre des Affaires étrangères et Li

¹ Bernard Droz, Évelyne Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Éditions du Seuil, Paris, 1982, pp. 250-251.

² Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Les Indes savantes, Paris, 2012, pp. 114.

Qiang, vice-ministre du commerce extérieur étaient présents à la rencontre. Le 14 mai, He Long et la délégation ont également eu deux entretiens d'une durée prolongée¹. À l'occasion de leurs rencontres, He Long a entendu les exposés des membres de la délégation sur divers aspects de l'Algérie, notamment sur l'introduction de la situation du champ de bataille. La délégation algérienne a toujours envisagé de recevoir une assistance de la Chine, c'est la raison pour laquelle elle a mis six heures complètes à présenter la situation de l'Algérie. Au cours des entretiens, les membres de la délégation algérienne ont demandé si la Chine pouvait soutenir l'Algérie comme les États-Unis avaient fourni la France. He Long a répondu : « Pas de problème. Nous ferons de notre mieux². » La partie algérienne a également déclaré que la France avait mis en place la ligne de blocus composée des réseaux de barbelés à la frontière entre le Maroc et l'Algérie, ce qui a provoqué les plus graves difficultés pour la partie algérienne. En réponse à ce problème, le gouvernement chinois a également pris des dispositions spéciales dans l'espoir d'améliorer leur capacité à entamer la ligne de blocus : la délégation a assisté aux exercices de dynamitage de l'Armée populaire de libération de Chine³.

Puis, la délégation est partie pour Hanoi le 4 mai pour effectuer une visite de trois jours au Nord du Viêt Nam. Elle a réapparu en Chine, à Nanning de la province de Guangxi le 6 mai. Le 9 et 10 mai, la délégation a fait la visite à Wuhan, une des villes industrielles les plus importantes de la Chine. Elle a visité le Pont de Wuhan sur le Yanzi Jiang et Wuhan Iron and Steel Company, qui ont représenté la performance la plus haute des constructions des capacités industrielles de la Chine à cet époque-là, accompagnée par Ji Pengfei, vice-ministre des Affaires étrangères et Zhang Tixue, gouverneur de la province de Hubei. Lors du banquet organisé par Zhang Tixue, Belkacem a d'abord fait l'éloge de la construction industrielle qu'il a vue à Wuhan. Il a déclaré : « Les chinois, nos amis, ont détruit la superstition de la supériorité de la technologie de l'impérialisme, le peuple algérien qui a persisté dans la lutte de libération nationale pendant six ans observe avec admiration les efforts du peuple

¹ *Vice-Premier ministre He Long a l'entrevue avec vice-Président Belkacem*, Le Quotidien du Peuple, lundi 2 mai 1960. *He Long a l'entrevue avec Krim Belkacem*, Le Quotidien du Peuple, dimanche 15 mai 1960.

² *Procès-verbal de l'entretien entre vice-Premier ministre He Long et vice-Président Belkacem (1), (2)*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00120-02, 107-00120-03.

³ *Procès-verbal de l'entretien entre vice-Premier ministre He Long et vice-Président Belkacem (3)*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00120-04.

chinois pour la construction socialiste et l'établissement d'un pays au service du peuple. » Il a terminé le discours en disant : « Quand nous voyons la victoire de la révolution chinoise, nous sommes plus déterminés à libérer notre patrie. Le peuple algérien a l'amitié militante avec le grand peuple chinois. Nous serons toujours unis. » Au matin du 10 mai, juste avant son retour à Beijing, les personnalités de la délégation accompagnée par Liu Huinong, maire de Wuhan, ont visité une école militaire qui s'est située à Wuhan. Après être arrivée à Beijing, la délégation est partie pour la Corée du Nord, est rentrée à Beijing le 13 mai¹.

Après l'entretien susmentionné avec vice-Premier ministre He Long du 14 mai, la délégation est arrivée à Wuhan le 16 mai. Le Premier ministre Zhou Enlai a rencontré à Wuhan de l'après-midi le vice-Président et ministre des Affaires étrangères du GPRA, Krim Belkacem, et les membres de la délégation, le ministre de l'Armement et des liaisons générales, Abdelhafid Boussof, le ministre des Affaires économiques et des Finances, Ahmed Francis, le secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères, Mabrouk Belhocine, les conseillers, Mohamed Djaoui, Ali Abdelmoumene, Halim Rouchdi, Kamel Hamidi Hassen, Karim Hafid, Abdelmalek Benhabyles, l'attaché de presse, Larbi Demaghltrouss, et l'attaché aux Affaires étrangères, Abdelaziz Rahmani. Le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Chen Yi, le vice-ministre des Affaires étrangères, Ji Pengfei, le vice-ministre du commerce extérieur, Li Qiang, le directeur de la division d'Asie occidentale et d'Afrique du ministère des Affaires étrangères, He Ying, le directeur du Département du protocole du ministère des Affaires étrangères, Yu Peiwen, et le directeur adjoint du Département des affaires étrangères du Comité populaire de la province de Hubei, Li Chao participaient également à l'entrevue².

Au cours de l'entretien, Zhou Enlai a souligné le problème de l'aide. La proposition de Zhou Enlai concernant l'aide pour l'Algérie a inclus une assistance militaire ainsi que l'assistance financière. En outre, l'assistance aurait dû être basée sur l'efficacité. Le soi-disant « efficacité » a signifié que « d'une part, nous pouvons le prendre de notre côté et, d'autre part, il peut être transporté aux mains du peuple algérien, aux

¹ *Délégation algérienne arrive à Hanoi à l'invitation du gouvernement de la république démocratique du Viêt Nam*, Le Quotidien du Peuple, jeudi 5 mai 1960. *Délégation algérienne retourne à Nanning*, Le Quotidien du Peuple, samedi 7 mai 1960. *Délégation algérienne retourne à Beijing*, Le Quotidien du Peuple, mardi 10 mai 1960. *Délégation algérienne rentre à Beijing*, Le Quotidien du Peuple, samedi 14 mai 1960.

² *Premier ministre Zhou a l'entrevue avec vice-Président Belkacem*, Le Quotidien du Peuple, mardi 17 mai 1960.

mains de l'Armée de libération nationale, et peut être utilisé. » À l'heure actuelle, étant donné que les archives ne sont pas entièrement divulguées, les types et les quantités de cette aide promise par la Chine ne sont pas encore clairs. Au cours de l'entretien, Zhou Enlai a de nouveau soulevé la question de l'établissement du front uni le plus grand. Il a suggéré que le gouvernement algérien cherche à diviser le million de Français vivant en Algérie et que la partie algérienne rallie des soldats et des officiers subalternes de l'armée française. Plus important encore, Zhou Enlai a parlé des négociations entre la France et l'Algérie pour la première fois. Zhou Enlai a déclaré : « Pendant une longue lutte, la négociation diplomatique est un moyen de lutte. Il est juste de ne pas refuser des négociations. Les négociations doivent exposer la supercherie de la France. La partie française effectue les négociations pour but de tromper le peuple algérien et de désintégrer l'esprit de combatif du peuple algérien et de l'armée algérienne. De ce fait, il faut élargir le front uni et renforcer les forces armées. Il ne faut pas refuser de négocier, mais développer également vos forces armées, sans lesquelles aucune négociation ne sera possible¹. »

Le 17 mai, toujours à Wuhan, Mao Zedong a reçu la délégation algérienne qui était composée de onze personnes². Au cours de l'entretien, en plus de son engagement de l'aide des armes, Mao Zedong a également encouragé le gouvernement provisoire algérien à constituer un front uni la plus large, réunissant les personnes des convictions politiques différentes, des croyances religieuses différentes et des attributs de classe différents. Plus important encore, Mao Zedong a également évoqué ses points de vue sur les négociations. Il a déclaré : « Vous ne pouvez pas accéder à l'indépendance sans la lutte armée. Il semble que vous ne puissiez pas réussir rien que compter sur les négociations. Il s'agit de marcher sur deux pieds, de lutter en négociant³. » Depuis lors, l'attitude du gouvernement chinois envers les négociations entre la France et l'Algérie pouvait être illustrée par la « marche sur les deux pieds ».

Ces vues de Mao Zedong et de Zhou Enlai découlent de l'expérience révolutionnaire de la Chine et sont devenues la politique fondamentale de la Chine à l'égard des négociations entre la France et l'Algérie. À savoir que les négociations

¹ *Procès-verbal de l'entretien entre Premier ministre Zhou Enlai et vice-Président Belkacem*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00120-05.

² *Mao Zedong reçoit délégation algérienne*, Le Quotidien du Peuple, mercredi 18 mai 1960.

³ *Procès-verbal de l'entretien entre Mao Zedong et Krim Belkacem*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00120-01.

peuvent être utilisées comme un moyen de gagner mais on ne peut pas dépendre complètement de négociations. Lors de négociations, on doit encore développer ses propres forces armées. Les négociations ne peuvent aboutir que si elles sont appuyées par la force, et seulement la défaite militaire de l'ennemi peut permettre d'obtenir la victoire finale.

Le 18 mai, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères Chen Yi a rencontré la délégation algérienne. Dans leur entretien, il a parlé du problème de la relation entre l'établissement des relations diplomatiques avec les pays occidentaux et le soutien à la lutte d'indépendance nationale des pays asiatiques et africains. Il a précisé : « Nous ne cherchons pas à engager un peu d'intérêt diplomatique et commercial des pays occidentaux, et notre plus grand intérêt est de soutenir la lutte pour la libération nationale en Asie, en Afrique et en Amérique latine. L'engagement dans les échanges du domaine du commerce et du technologie avec l'Occident a un peu d'avantage dans notre construction, mais en comparant avec le soutien à la lutte de la libération nationale de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine, le point susmentionné n'est rien¹. » Cette déclaration est devenue la forme embryonnaire des deux conditions préalables du gouvernement chinois pour établir des relations diplomatiques franco-chinoises à l'avenir.

Cette visite en Chine de la délégation algérienne dirigée par le vice-Président Krim Belkacem a été clôturée le 20 mai. D'après Bernard Krouck qui cite le *dossier 523, Hong Kong, mai 1960, sous-série Chine, série Asie-Océanie 1944-1972 des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères*, « le 20 mai, quand les Algériens prennent l'avion, ils savent que le gouvernement chinois accepte très volontiers que le gouvernement provisoire de la République Algérienne établisse à Pékin un organisme de représentation diplomatique à tel moment qui lui semblera opportun². » On a consulté des Archives chinoises officielles, cependant, on n'a pas accédé aux expressions analogues.

Le 14 juin 1960, soit moins d'un mois après la visite de Krim Belkacem en Chine, le général de Gaulle est revenu sur le projet d'autodétermination et a réitéré la

¹ *Procès-verbal de l'entretien entre vice-Premier ministre Chen Yi et vice-Président Krim Belkacem*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00120-06.

² Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Les Indes savantes, Paris, 2012, pp. 115.

demande de cessez-le-feu. Le gouvernement français a annoncé qu'il invitait des représentants du FLN à se rendre en France pour la négociation¹. L'Ambassade de Chine au Maroc a analysé le fait que le gouvernement provisoire de la République algérienne n'accepterait pas l'invitation. Cependant, le 20 juin, le gouvernement provisoire de la République algérienne a publié une déclaration dans laquelle il a décidé d'envoyer une délégation dirigée par le Président Ferhat Abbas en France pour la négociation. Le GPRA a également remis cette déclaration à l'Ambassade de Chine en Égypte, puis l'ambassade l'a soumise au gouvernement chinois dans les plus brefs délais. Le gouvernement chinois n'a pas voulu que la France et l'Algérie s'assoient à la table des négociations si rapidement. Dans son rapport d'analyse au gouvernement chinois, l'Ambassade de Chine au Maroc a indiqué : « Cela montre que le groupe des dirigeants bourgeois est évidemment impatient de retourner en Algérie pour être haut fonctionnaire. Ferhat Abbas parle de vigilance et de lutte, simplement pour reconforter et tromper le peuple algérien². »

Le gouvernement provisoire de la République algérienne a été bien conscient du fait que la Chine était réticente à constater les négociations entre la France et l'Algérie. Étant donné que la Chine a apporté une aide appréciable à l'Algérie, l'obtention la reconnaissance des négociations par le gouvernement chinois est devenue une tâche importante pour le GPRA. Le 25 juin, la négociation entre la France et l'Algérie a commencé. Le 27 juin, le vice-Président Krim Belkacem et le ministre des Affaires économiques et des Finances Ahmed Francis, qui venaient de rentrer de Chine, se sont rendus à l'Ambassade de Chine en Égypte pour expliquer en détail à Chen Jiakang, ambassadeur de Chine en Égypte, les raisons pour lesquelles le GPRA a accepté de négocier. Belkacem a insisté à plusieurs reprises sur le fait que les négociations « visent à démasquer la conspiration de Charles de Gaulle et à exprimer notre bonne volonté. Nous n'abandonnons jamais notre principe d'indépendance. Pendant les négociations, non seulement nous ne cesserons pas de nous battre, mais nous appellerons aussi les soldats et les masses à faire preuve de vigilance et à poursuivre les combats ». Ahmed Francis a également cité les paroles de Mao Zedong et de Zhou Enlai pour prouver la rationalité de l'acceptation des négociations. Il a

¹ Zhang Xichang, Zhou Jianqing, *Histoire de la diplomatie française après la Seconde Guerre Mondiale, 1944-1992*, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1993, pp. 127.

² *Négociation entre la France et l'Algérie et l'attitude de notre part*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00225-01.

déclaré : « Nous nous battons sur les deux fronts, comme nous l'a dit le Président Mao, il s'agit de marcher sur les deux pieds. Nous acceptons de négocier afin de profiter autant que possible des contradictions internes de l'ennemi, comme nous l'a dit le Premier ministre Zhou, il faut utiliser les contradictions de l'impérialisme et celles au sein des pays impérialistes. » Enfin, il a également indiqué : « Nous espérons que nos amis, en particulier la Chine, nous soutiennent fermement¹. »

Dans ces conditions, le gouvernement chinois devait nécessairement exprimer son attitude à l'égard des négociations franco-algériennes. Le 2 juillet, le Ministère chinois des Affaires étrangères a appelé l'Ambassade de Chine en Égypte pour demander à l'Ambassadeur de Chine en Égypte de demander une réunion avec Belkacem et Francis et de leur déclarer : « En soutenant leur combat dans la guerre d'indépendance, nous sommes également favorables à leur négociation et nous sommes en faveur de leur marche sur les deux pieds. Nous pensons qu'actuellement le gouvernement provisoire algérien et le peuple algérien utilisent les négociations comme un moyen de lutter pour l'indépendance et d'exposer constamment le complot et la supercherie français, tout en restant vigilants et en adhérant à la lutte armée, ce qui est correct². » Ainsi, la politique du gouvernement chinois visant à soutenir la « marche sur les deux pieds » de l'Algérie a été formellement mise en place. Cependant, cette négociation a été interrompue après une durée de huit jours, parce que les deux parties ont pris des positions contradictoires sur certains problèmes fondamentaux. La question des négociations s'est apaisée dans les relations sino-algériennes.

Avec le refroidissement de la question des négociations, la vigilance contre les États-Unis est devenue à nouveau un sujet populaire pour la Chine.

Du 29 septembre au 6 octobre 1960, le Président du GPRA Ferhat Abbas, à l'invitation du Premier ministre chinois Zhou Enlai, s'est rendu en Chine pour effectuer une visite amicale et assister aux commémorations de la fête nationale du 1^{er} octobre. La délégation du GPRA était présidée par Ferhat Abbas. Lakhdar Bentobal, ministre de l'Intérieur, Mohamed Seddik Benyahia, secrétaire général de la présidence

¹ *Vice-Président algérien Belkacem nous informe que Ferroukhi sera nommé au poste d'ambassadeur du GPRA à Beijing*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00225-03. Mustapha Ferroukhi (15 décembre 1922 - 17 août 1960) est un homme politique algérien. Il devait occuper le poste d'ambassadeur du Gouvernement provisoire algérien à Beijing. Malheureusement, il est mort dans un accident d'avion le 17 août 1960.

² *Notre accord avec le GPRA sur la nomination de Ferroukhi, le poste d'ambassadeur du Gouvernement provisoire algérien à Beijing*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00225-04.

du GPRA, Ahmed Boumendjel, poste de conseiller politique au ministère de l'Information du GPRA, Lamine Khene, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur du GPRA faisaient également partie de la délégation. Elle est arrivée à Beijing le 29 septembre 1960 et a été chaleureusement accueillie par le Premier ministre Zhou Enlai et les dignitaires du gouvernement chinois¹.

Pendant son séjour en Chine, le Quotidien du Peuple a publié un éditorial accueillant cette visite de Ferhat Abbas, dans lequel il a réaffirmé la politique de « marche sur les deux pieds » et a souligné : « Tout en poursuivant la guerre de libération contre l'agression armée des colonialistes français, il ne faut pas refuser des négociations pacifiques, et il ne faut pas se faire d'illusion irréaliste sur les négociations. » L'éditorial a également mentionné à nouveau les États-Unis, soulignant que les États-Unis avaient non seulement aidé les colonialistes français à massacrer le peuple algérien par diverses « aides », mais avaient également tenté d'infiltrer leurs forces en Algérie afin de prendre le statut de la France et de la remplacer².

Au cours de la visite, Mao Zedong, président du Comité central du Parti communiste chinois et Liu Shaoqi, président de la république populaire de Chine, ont eu une longue réunion avec le Président Ferhat Abbas et d'autres membres de la délégation le 30 septembre. Le vice-Président de la république populaire de Chine Dong Biwu, le Président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale Zhu De, le Premier ministre Zhou Enlai, le vice-Premier ministre He Long, le vice-Premier ministre Chen Yi, le vice-ministre des Affaires étrangères Zhang Hanfu, le chef d'état-major adjoint de l'Armée populaire de libération de Chine Zhang Aiping, le vice-ministre du commerce extérieur Li Qiang, le directeur de la division d'Asie occidentale et d'Afrique du ministère des Affaires étrangères He Ying, le directeur adjoint du Département du protocole du ministère des Affaires étrangères Ge Buhai étaient présents à la réunion. Au cours de l'entretien, Mao Zedong a proposé pour la première fois deux conditions préalables à l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la France. Il a déclaré : « L'un consiste à rompre la relation diplomatique avec la partie de Tchong Kai-shek, l'autre consiste à ne pas interférer

¹ *Certaines de milliers de personnes dans la capitale accueillent le Président Abbas. Le Premier ministre Zhou Enlai accueille les personnalités algériennes*, Le Quotidien du Peuple, vendredi 30 septembre 1960.

² *Vive l'amitié militante entre des peuples chinois et algériens*, Le Quotidien du Peuple, jeudi 6 octobre 1960.

dans notre aide à l'Algérie. Si le gouvernement français trait la suspension de l'aide comme la condition préalable à l'établissement des relations diplomatiques franco-chinoises, nous ne consentirons pas et nous ne le ferons jamais. » Ce qui montre que la politique de la Chine consistant à ne pas s'immiscer dans l'aide chinoise à l'Algérie comme la condition nécessaire à l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France, a pris forme. Au cours de l'entretien, Mao Zedong a de nouveau parlé de la prévention de l'infiltration des États-Unis et a proposé de se prémunir contre l'intrusion des États-Unis en Algérie au nom des Nations Unies¹.

Mais, la partie algérienne n'a pas trouvé cette attitude du tac au tac de la Chine contre les États-Unis totalement acceptable. Lors de la discussion du communiqué conjoint entre la Chine et l'Algérie, la partie algérienne a demandé au gouvernement chinois de supprimer « la politique de guerre impérialiste et la politique d'agression impérialiste dirigées par l'impérialisme américain » et de le remplacer par « l'impérialisme du concept général » ; de supprimer « la condamnation l'utilisation du nom des Nations Unies par l'impérialisme américain pour s'immiscer dans les affaires intérieures d'autres pays » et de le remplacer par « des pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord » ; d'indiquer seulement « les mouvements de libération nationale des pays d'Asie et d'Afrique » au lieu d'indiquer « des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine² ». La suppression des mots intensifs a été pour éviter de stimuler les États-Unis. Et la Chine a finalement accepté la demande de la partie algérienne. Bien que les deux pays n'aient pas critiqué les États-Unis dans leur communiqué conjoint, la Chine a compensé ce « manque » dans l'éditorial publié par le Quotidien du Peuple à l'issue de la visite de Ferhat Abbas. Selon l'éditorial, « Les peuples du monde ont un ennemi commun, à savoir l'impérialisme, en premier lieu l'impérialisme américain ; les peuples du monde luttent ensemble, c'est-à-dire la lutte contre l'impérialisme, avant tout contre l'impérialisme américain³. »

Depuis, la « marche sur les deux pieds » dans les négociations et la prévention de l'infiltration des États-Unis dans le plan stratégique, sont devenus les deux points fondamentaux de la politique du gouvernement chinois à l'égard de l'Algérie.

¹ *Procès-verbal de l'entretien entre Mao Zedong et Ferhat Abbas*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00240-08 (1).

² *Situation de l'entretien entre la délégation algérienne et notre partie*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 204-00119-02.

³ *Vive l'amitié militante entre des peuples chinois et algériens*, Le Quotidien du Peuple, jeudi 6 octobre 1960.

2.4 1961 : « Marche sur les deux pieds » et alerte aux États-Unis

En 1961, l'événement le plus important dans les relations bilatérales Sino-algériennes a été que la première mission diplomatique du GPRA en Chine est arrivée à Beijing pour commencer sa mission. En mai de cette année, la France et l'Algérie ont repris les négociations. À ce jour, les deux points fondamentaux de la politique de la Chine sur les affaires algériennes ont été complètement définis, ainsi donc, dans les contacts entre la Chine et l'Algérie, la Chine a continué de reconnaître les négociations bilatérales franco-algériennes, en même temps, elle a insisté constamment sur le danger d'une intervention américaine.

En janvier et février 1961, François Mitterrand, sénateur français et président national de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance, a effectué un voyage en Chine à l'invitation de l'Institut des affaires étrangères du peuple chinois¹. Le 27 janvier, il est arrivé à Beijing. Le 8 février, Mao Zedong a rencontré François Mitterrand à Hangzhou. Lors de l'entretien, il y a eu une esquisse de débat entre Mao Zedong et François Mitterrand sur le problème algérien. Mao Zedong a directement évoqué l'affaire algérienne, et il a de nouveau affirmé que les négociations étaient l'une des façons de résoudre le problème algérien, mais il a déclaré que les deux parties, la France et l'Algérie, devaient être dans une position complètement égale dans les négociations, et que la France ne pouvait pas demander à la partie algérienne de capituler comme elle avait fait dans les négociations précédentes. Puis, François Mitterrand a déclaré que le gouvernement provisoire algérien devait assurer la sécurité du million d'Européens locaux vivant en terre algérienne. D'après Mao Zedong, ce million d'Européens ont pu coopérer avec les musulmans locaux. Certes, plus important encore, la France aurait dû reconnaître l'indépendance de l'Algérie et retirer toutes les troupes françaises de la région algérienne. Sur cette base, d'autres

¹ L'Institut des affaires étrangères du peuple chinois est une organisation non gouvernementale spécialisée dans la diplomatie populaire et la diplomatie publique. Il est la première institution spécialisée dans la diplomatie populaire de la république populaire de Chine. Il a été créé par le Premier ministre Zhou Enlai en décembre 1949. Zhou Enlai était président d'honneur de l'Institut des affaires étrangères du peuple chinois avant son décès, et le président de l'institut était Zhang Xiruo de 1949 à 1973.

problèmes ont pu être résolus. Mao Zedong a également refusé de plaider en faveur de la France auprès du Premier ministre du GPRA Ferhat Abbas sur cette question¹.

Sur cette conversation, François Mitterrand lui-même a également présenté une description dans son ouvrage « La Chine au défi » : Mao Zedong a d'abord dit : « Il paraît qu'on s'intéresse beaucoup à la Chine et à moi-même parmi les officiers de votre armée. On m'a même dit que mes écrits sur la guerre révolutionnaire faisaient l'objet de leurs méditations. J'ai l'impression qu'ils ne les ont pas lus d'assez près. Seuls les peuples qui se battent pour l'indépendance y trouveront des leçons utiles... La Chine ne se comporte pas en ennemie de La France² ». Ensuite, François Mitterrand « essaie de l'interrompre pour lui souligner ce qui distingue le drame algérien des phénomènes habituels de la décolonisation. Aucun gouvernement français digne de ce nom, insistai-je, ne négociera s'il n'obtient pas des garanties sérieuses et durables pour la communauté européenne d'Algérie - et les garanties ne peuvent se limiter à l'assurance que la majorité musulmane n'éliminera pas physiquement la minorité. » Mao Zedong a répondu : « Négociez d'abord, et à égalité. La France fera alors valoir son point de vue³ ». Il faut noter que cette rencontre entre Mao Zedong et François Mitterrand n'a pas été une rencontre officielle, et plutôt un entretien individuel amical. Ils ont parlé beaucoup de l'impression de Français sur les intelligences et les expériences de Mao Zedong dans la guerre révolutionnaire chinoise.

Dans son entretien avec François Mitterrand le 7 février, le vice-premier ministre Chen Yi a d'abord réfuté l'argument que la reconnaissance du GPRA par la Chine a influé sur les relations franco-chinoises. Il a également déclaré que la France devait réfléchir à sa propre politique sur le problème algérien. Il a dit : « La nation française ne doit pas compter sur la colonie. Il n'est pas forcément un avantage pour la France pour améliorer le statut international de la France quand elle a possédé l'Algérie. Il ne faut pas de séparer de la réalité et il s'agit de penser à la réalité. Cela ne marchera pas et les États-Unis vous remplaceront si vous agissez aveuglément sans réfléchir. » Dans le même temps, il a également démenti des rumeurs selon lesquelles la Chine avait envoyé des chinois en Algérie pour s'occuper à l'entraînement de l'armée

¹ *Procès-verbal de l'entretien entre Mao Zedong et François Mitterrand*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00972-06.

² François Mitterrand, *La Chine au défi*, Julliard, Paris, 1961, pp. 30.

³ François Mitterrand, *La Chine au défi*, Julliard, Paris, 1961, pp. 31.

algérienne. Il a dit : « L'Algérie elle-même n'a pas formé l'armée et nous n'avons pas envoyé des chinois en Algérie pour s'entraîner. Nous avons dit à Belkacem et à Abbas que les affaires de l'Algérie reposaient principalement sur sa propre lutte, et qu'un peu de soutien politique et économique et une petite partie de l'aide en armement de la Chine ne suffisaient pas¹. »

À travers cette activité diplomatique importante, les dirigeants chinois ont réaffirmé les deux conditions préalables à l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France, à savoir que la « marche sur les deux pieds » et la non-intervention de la France sur le soutien de la Chine envers l'Algérie. Et le temps est passé, le gouvernement chinois a accepté l'idée des négociations franco-algériennes.

Le 17 mars, le GPRA a annoncé qu'il négocierait à nouveau avec la France. Le 27 mars, il a annoncé que les négociations des deux parties se dérouleraient à Évian, en France, le 7 avril. Mais le 2 avril, juste avant le début des négociations, le GPRA a soudainement annoncé qu'il ne participerait pas aux négociations qui avaient débuté le 7 avril en raison des commentaires erronés de responsables français.

Après plusieurs rebondissements, les négociations entre les deux parties ont débuté à Évian le 20 mai.

Cette série de changements s'est produite juste aux environs de l'arrivée à Beijing du premier corps diplomatique d'Algérie en Chine. Par conséquent, l'exploration du processus des négociations franco-algériennes et exposition ses points de vue sur les négociations sont redevenue le centre du travail diplomatique de la Chine envers l'Algérie pendant cette période.

Le 16 mai 1961, Kiouane Abderrahmane, chef de la première mission diplomatique du GPRA est arrivé à Beijing². Après son arrivée, Zeng Yongquan, vice-ministre chinois des Affaires étrangères a rencontré avec lui. Certes, l'interrogation sur l'attitude d'Algérie envers les perspectives des négociations entre la France et

¹ *Aide-mémoire sur le problème algérien de l'entretien entre Chen Yi et François Mitterrand*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-01082-06.

² *Chronologie des faits internationaux d'ordre juridique*. In : *Annuaire français de droit international*, volume 7, 1961, pp. 1024. Kiouane Abderrahmane, figure du Mouvement national, est né le 25 février 1925 à Alger et est décédé le 1^{er} février 2013 à son domicile à Alger. Il avait 89 ans. Il a autrefois représenté le FLN en tant que chef de sa délégation en Extrême-Orient avec siège à Tokyo, puis en Chine en qualité de chef de la mission diplomatique du GPRA.

l'Algérie a été l'objectif principal de Zeng Yongquan, mais, Kiouane Abderrahmane n'a pas fourni beaucoup de détails¹.

Le 19 mai, Kiouane Abderrahmane a soumis ses lettres de créance du GPRA au Président de Chine Liu Shaoqi. Il lui a également demandé le point de vue de la partie algérienne sur les perspectives des négociations franco-algériennes, mais Kiouane Abderrahmane n'a toujours pas été en mesure de répondre spécifiquement. Liu Shaoqi a de nouveau affirmé la politique de la « marche sur les deux pieds ». Il a déclaré que la Chine appuyait pleinement le GPRA qui, tout en conduisant la lutte armée, n'excluait pas la conquête de l'indépendance nationale par des négociations fondées sur l'égalité et révélait les complots et les supercheres impérialistes dans cette forme de lutte. Il a dit : « Il n'est pas facile pour les impérialistes de nous faire des concessions. Les impérialistes ne partiront pas automatiquement, et il faut intensifier la pression sur eux. Vous pouvez négocier avec eux, mais surtout basée sur la lutte. Il s'agit de deux mains : le combat dans une main et la négociation dans l'autre main². »

Quatre jours plus tard, le 23 mai, He Ying, directeur de la division d'Asie occidentale et d'Afrique du ministère des Affaires étrangères, a rencontré Kiouane Abderrahmane, dans le but de l'informer et lui demander de répercuter la position du gouvernement chinois sur la question des négociations franco-algériennes auprès du gouvernement provisoire algérien. He Ying a déclaré : « Nous devons avoir deux mains dans la lutte, nous pouvons effectuer des négociations fondées sur l'égalité, mais nous ne pouvons pas renoncer à la lutte armée. » Il a également souligné à plusieurs reprises que les colonialistes, les impérialistes ainsi que leurs agents, ils n'admettaient pas la défaite sans qu'ils aboutissent à des désastres ou des échecs militaires, et que les impérialistes opiniâtres n'acceptaient des négociations que sous la pression de la lutte armée du peuple, de sorte que les négociations ne pouvaient être qu'un moyen de lutte³.

¹ *Procès-verbal de l'entretien entre Zeng Yongquan et chef de la mission diplomatique du GPRA*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00970-01.

² *Procès-verbal de l'entretien entre Liu Shaoqi et chef de la mission diplomatique du GPRA*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00970-02.

³ *Directeur de la division d'Asie occidentale et d'Afrique du ministère des Affaires étrangères He Ying parle du problème des négociations franco-algériennes avec chef de la mission diplomatique du GPRA Kiouane*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00682-01.

À l'heure actuelle, les négociations franco-algériennes ont déjà commencé. Le gouvernement chinois a espéré influencer l'attitude d'Algérie dans les négociations et inciter la partie algérienne à persister dans la lutte armée et à ne pas transiger facilement à travers de tels entretiens.

À peine un demi-mois plus tard, le 8 juin, le premier ministre Zhou Enlai a rencontré Kiouane Abderrahmane. Le problème clé de l'entretien a été toujours les négociations et les États-Unis. Zhou Enlai a déclaré : « Pour atteindre les objectifs que l'Algérie espère atteindre, il est encore nécessaire de mener une lutte à long terme, en particulier la lutte armée. Négociez et insistez sur la lutte armée. » Zhou Enlai a également déclaré que l'Algérie était confrontée à un problème, à savoir le fait que les États-Unis tentaient de chasser la France et de prendre le statut de la France, et que la situation serait pire une fois que les États-Unis seraient intervenus dans les affaires algériennes. En conséquence, « vous devez vous battre sur les deux fronts, c'est-à-dire qu'il s'agit de combattre la France et empêcher les États-Unis, et utiliser les français pour bloquer les impérialistes américains. » Dans la conversation, Zhou Enlai a dit que la Chine avait prévu d'aider l'Algérie à entraîner un groupe des volontaires chinois connaissant la technologie des explosifs et fabriquant des explosifs déflagrants en Tunisie, et qu'elle n'a pas réussi en raison du désaccord de la Tunisie. Puis, pourtant, Zhou Enlai a déclaré que les armes offertes par la Chine aux algériens ont été expédiée en Égypte et transférée à l'Algérie¹.

On a trouvé certaines énonciations sur cette aide refusée par la Tunisie dans l'ouvrage « De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969 » de Bernard Krouck. On apprend, dans ce livre, que le Maroc refuse de laisser passer des volontaires chinois par son territoire à la mi-novembre 1960 ; que le Président de la république tunisienne Habib Bourguiba déclare que de graves dangers menacent son pays et des « hordes chinoises » foulent le sol tunisien ; et qu'il explique : « Jusqu'à présent, j'ai résisté aux sollicitations dont j'étais l'objet de la part du FLN au sujet du transit de l'aide chinoise et soviétique par la Tunisie. Je ne suis plus maintenant en mesure de résister. Je puis sans doute

¹ *Procès-verbal de l'entretien entre Zhou Enlai et chef de la mission diplomatique du GPRA*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00970-03.

m'opposer à l'envoi de volontaires des pays communistes ; mais pas à l'introduction d'armes et de techniciens¹. »

À ce moment-ci, le vice-Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères Chen Yi a assisté à la conférence internationale sur le problème du Laos à Genève en juin 1961. Il est rentré à Beijing le 7 juillet et a rencontré subséquemment Kiouane Abderrahmane le 25 juillet. Au cours de l'entretien, Chen Yi a souligné le danger de l'implication des États-Unis dans les affaires algériennes. Il a déclaré : « Il faut être attentif au complot américain. Les États-Unis ont subi des pertes à Cuba, aidé la France à attaquer l'Afrique du Nord, provoquant des différends en Afrique du Nord, puis sont intervenus au nom des Nations Unies pour tenter de remplacer la France. Le problème est grave : il est pire que les États-Unis interviennent par rapport à la présence de la France en Afrique du Nord². »

Si les dirigeants chinois ont rencontré fréquemment les personnels de la mission diplomatique du GPRA en Chine, d'une part c'est parce que la Chine a déjà réalisé que les négociations auraient pu devenir un moyen de résoudre le problème algérien, qu'elle a été désireuse d'influencer la position de l'Algérie dans les négociations et qu'elle n'a pas voulu que l'Algérie fît trop de compromis et de concession. D'autre part, la situation de la crise congolaise³ a fortement stimulé et a semblé émouvoir davantage les dirigeants chinois. À travers les troubles endémiques qui agitent ce petit pays, les dirigeants chinois ont estimé que l'implication des Nations Unies avait compliqué la situation révolutionnaire au Congo et que les Nations Unies pouvaient être assimilées aux États-Unis, et ils n'ont pas supporté la présence de plus en plus forte des Américains. La Chine n'a ainsi pas voulu que cette situation se reproduisît en Algérie.

¹ Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Les Indes savantes, Paris, 2012, pp. 118.

² *Procès-verbal de l'entretien entre Chen Yi et chef de la mission diplomatique du GPRA*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00970-04.

³ La crise congolaise a lieu en république du Congo (aujourd'hui république démocratique du Congo) entre 1960 et 1965. Elle a consisté en plusieurs crises gouvernementales et guerres civiles et a fait partie des nombreuses guerres par procuration de la Guerre froide. Les États-Unis et l'Union soviétique ont apporté leur soutien matériel, financier et logistique à des groupes militaires opposés au cours de la crise. Les Nations Unies ont mené l'opération de maintien de la paix congolaise de 1960 à 1964, ce qui a été la plus grande opération de maintien de la paix des Nations Unies avant la fin de la guerre froide et l'opération comptant le plus grand nombre de victimes et étant accusée le plus dans l'histoire des Nations Unies.

2.5 1962 : Synthétiser l'expérience ; accroître l'aide

Le 18 mars 1962, après près de huit ans de lutte armée et plusieurs rebondissements des négociations, les accords d'Évian ont enfin été signés entre les représentants du gouvernement de la République française et du gouvernement provisoire de la République algérienne pour mettre fin à la guerre d'Algérie. Selon les accords, le cessez-le-feu a été proclamé le 19 mars à midi et il a mis fin aux opérations militaires et à la lutte armée sur l'ensemble du territoire algérien. D'après l'historien Benjamin Stora, « la signature des accords d'Évian ne marque pas la fin de la guerre d'Algérie [Charles-Robert Ageron, 1991 ; Guy Pervillé, 1991] ... Les accords d'Évian marquent une nouvelle étape de l'histoire algérienne. L'indépendance est acquise, la victoire toute proche. Pourtant, la période qui suit le cessez-le-feu du 19 mars 1962 montre, paradoxalement, la faiblesse de l'ALN-FLN à l'intérieur du pays¹. » Selon l'historienne Sylvie Thénault qui a analysé les discours à chaque étape de la guerre d'indépendance algérienne, « il faut dire que du point de vue des nouvelles autorités algériennes, les accords d'Évian relevaient du néocolonialisme : ils permettaient à la France de perpétuer sa mainmise sur l'Algérie, la coopération prenant le relais du lien colonial. Les Algériens, cependant, en avaient besoin... Il faut ajouter, pour finir, que chacune des parties en présence tirait bénéfice des accords... Au contraire, ils marquèrent le retour à la paix, l'avènement d'une Algérie souveraine, le principe d'une coopération privilégiée, ainsi qu'une réorientation de la politique extérieure française... le 19 mars 1962 ne signe pas la fin des violences en Algérie ; il n'en demeure pas moins qu'il signe bien la fin de la guerre d'indépendance, au sens où il ne s'agissait plus, désormais, d'un affrontement franco-algérien pour décider du sort du pays². »

Le 8 avril, en France, le référendum auquel les Européens d'Algérie n'ont pas été invité à participer a été lancé et les accords d'Évian ont été ratifiés par 90.7 % des suffrages exprimés³. Le dimanche 1^{er} juillet, le référendum d'autodétermination auquel les six millions d'électeurs en Algérie ont participé sur la question « voulez-

¹ Benjamin Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Éditions La Découverte, Paris, 2006, pp. 76-81.

² Sylvie Thénault, *Algérie : des « événements » à la guerre : Idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, Éditions Le Cavalier Bleu, coll. « Idées reçues », 2012, pp. 118, 160-163.

³ Bernard Droz, Évelyne Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Éditions du Seul, Paris, 1982, pp. 336.

vous que l'Algérie devienne un État indépendant coopérant avec la France dans les conditions définies par la déclaration du 19 mars 1962 ? » Les résultats ont donné 91.23 % de « oui » par rapport aux inscrits et 99.72 % par rapport aux suffrages exprimés. Le 3 juillet, la France a reconnu l'indépendance de l'Algérie¹.

Au cours de cette année, la Chine a reconnu la république d'Algérie² et a envoyé son premier Ambassadeur de Chine en Algérie. Les relations diplomatiques Sino-algériennes ont été pleinement établies. En même temps, la Chine n'a pas réduit ni interrompu l'aide en raison de l'indépendance de l'Algérie, au contraire, l'aide de la Chine a été toujours acheminée vers l'Algérie. Contrairement à la république populaire de Chine, l'Algérie n'a pas été fondée en ayant entièrement recours à la lutte armée mais plutôt aux négociations. Face à cette situation, la chose la plus importante pour la Chine a été toujours de souligner que le résultat actuel bénéficiait de la lutte armée, que les accords actuels pouvaient être déchirés et qu'il fallait être attentif à l'intervention des États-Unis après la victoire. Certes, son objectif fondamental consistait à souligner la valeur universelle de la lutte armée en tant que seule voie correcte permettant à la nation opprimée d'obtenir son indépendance nationale.

À la veille des accords d'Évian, le 20 février, Zhou Enlai a eu un entretien signifiant avec le chef de la mission diplomatique du GPRA Kiouane Abderrahmane. Lors de son entretien, Zhou Enlai a résumé l'expérience de la lutte du peuple algérien dans la réalisation de ses résultats actuels. Après l'entretien, le ministère chinois des Affaires étrangères a fait un résumé des paroles de Zhou Enlai, puis ce résumé a été édité par Zhou Enlai lui-même pour former un document afin que l'Algérie l'ait sauvegardé. Dans la conversation, Zhou Enlai a affirmé la justesse de la politique de la « marche sur les deux pieds », surtout a mis l'accent sur l'importance de la lutte armée. Il a déclaré : « Le peuple algérien n'a pas arrêté la lutte armée lors des négociations et l'a renforcée lorsque les conditions le permettaient. La pratique du peuple algérien de négocier avec la France sur la base du maintien de la lutte armée

¹ Benjamin Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Éditions La Découverte, Paris, 2006, pp. 83.

² Cette expression est seulement utilisée dans le télégramme du ministre chinois des Affaires étrangères Chen Yi au ministre des Affaires étrangères du GPRA Saâd Dahlab le 3 juillet 1962. En fait, l'Exécutif provisoire est créé par les accords d'Évian du 18 mars 1962 et chargé de gérer les affaires publiques en Algérie durant la période transitoire entre le cessez-le-feu du 19 mars 1962 et l'installation définitive du nouvel État algérien le 15 octobre 1962. Le 25 septembre 1962, Ferhat Abbas proclame au monde la naissance de la République algérienne démocratique et populaire.

est correct. » Zhou Enlai a ajouté : « Il est vraiment correct que le GPRA a adopté une négociation directe avec la France, au lieu de demander aux Nations Unies ou aux autres pays. S'il y a une intervention des Nations Unies ou d'autres pays, ce sera comme le dit un vieux proverbe chinois, il y a des loups dans la porte d'entrée et des tigres dans la porte de sortie. En d'autres termes, on a chassé l'ancien colonialisme mais introduit le néocolonialisme. Il a également souligné : « Quelle que soit la lutte en cours pour les négociations, quelle que soit la lutte dans le référendum future, le peuple algérien ne peut pas abandonner la lutte armée. » Afin de souligner l'importance de la lutte armée, Zhou Enlai a ajouté personnellement les mots « la France a la possibilité de déchirer les accords et fera revenir la guerre pendant les négociations », « l'Algérie ne peut pas déposer les armes, se dissoudre et réorganiser les forces armées à tout moment¹ ».

Après la signature des accords d'Évian, selon l'expression de l'éditorial publié le 20 mars par le Quotidien du Peuple : « Les faits de plus de sept ans prouvent que le choix de la lutte armée par le peuple algérien est tout à fait correct. La situation objective montre que l'annonce du cessez-le-feu n'est pas la fin de la lutte, mais le début d'une nouvelle lutte pour le peuple algérien... Le cessez-le-feu n'est pas la paix. » L'éditorial a également mentionné la nouvelle menace sérieuse posée par les États-Unis à l'Algérie et a invité le FLN à être vigilant à l'égard de l'impérialisme américain². Certes, tout ce que la Chine a fait, c'est pour donner à la route de la lutte armée un nom propre.

Cependant, la France n'a pas déchiré les accords d'Évian, le psychodrame s'est passé au sein des dirigeants du GPRA lors du référendum. Les deux parties au conflit ont été Ben Bella, le chef révolutionnaire qui s'est rendu à l'étranger, et Benkhedda et Belkacme, le nouveau président et vice-président du GPRA. Cela a apporté des difficultés pour la Chine d'envoyer son premier ambassadeur de Chine en Algérie. Heureusement, la lutte interne en Algérie s'est rapidement apaisée et Ben Bella a acquis un réel pouvoir. Par conséquent, le 7 août, le ministère chinois des Affaires étrangères a officiellement présenté au gouvernement central chinois une demande de l'envoi du chargé d'affaires par intérim en Algérie. Le 8 août, une lettre d'un

¹ *Procès-verbal de l'entretien entre Premier ministre Zhou et chef de la mission diplomatique du GPRA Kiouane*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00991-02.

² *Grande Victoire du peuple algérien*, Le Quotidien du Peuple, mardi 20 mars 1962.

correspondant chinois en Algérie au ministère chinois des Affaires étrangères a renforcé la décision de la Chine d'envoyer des représentants diplomatiques dans les meilleurs délais. Dans la lettre, ce correspondant a cité le vieux dicton chinois : « Le printemps est fugitif. C'est le temps où germant, chaque fleur vibre sa tige et embaume l'air. Les vraies fleurs de prunier ne fleurissent pas, tandis que les fausses fleurs de prunier fleurissent au printemps. Néanmoins, les fausses fleurs de prunier ne peuvent pas passer pour authentique et vont discrètement décevoir¹. » Comme cette époque est une période de dégradation des relations, puis de fortes tensions entre l'Union soviétique à la république populaire de Chine de la fin des années 1950 aux années 1980, à savoir que la rupture sino-soviétique, l'Union soviétique était en train d'étendre son influence sur les pays nouvellement indépendants d'Asie et d'Afrique, la Chine a également réfléchi à la question de la compétition pour le leadership dans la lutte internationale contre le révisionnisme soviétique. Évidemment, les « fausses fleurs de prunier » a fait ici référence à l'Union soviétique. La césure et la concurrence entre les Chinois et les Soviétiques sont devenues la principale raison pour laquelle la Chine a accéléré le rythme de la députation d'envoyé diplomatique.

Le 10 août, He Gongkai, directeur adjoint de la division d'Asie et d'Afrique du ministère des Affaires étrangères, a révélé à Kiouane Abderrahmane l'intention de l'envoi du chargé d'affaires par intérim d'Ambassade de Chine en Algérie². Le 14 août, Huang Zhen, vice-ministre des Affaires étrangères, a rencontré Kiouane et l'a officiellement informé que la Chine enverrait Xian Yi au poste de chargé d'affaires par intérim d'Ambassade de Chine en Algérie³. Le 13 décembre, le premier ambassadeur de Chine en Algérie, Zeng Tao, a officiellement présenté ses lettres de créance au Premier ministre du gouvernement de la République algérienne Ahmed Ben Bella⁴. Depuis, la Chine et l'Algérie ont achevé le processus conduisant à l'établissement de relations diplomatiques en bonne et due forme entre les deux pays.

¹ *Demande et télégramme de l'envoi du chargé d'affaires par intérim d'Ambassade de Chine en Algérie*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00995-02.

² *Procès-verbal de l'entretien entre He Gongkai et Kiouane Abderrahmane*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00996-05.

³ *Procès-verbal de l'entretien entre Huang Zhen et Kiouane Abderrahmane*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00995-03.

⁴ *Ambassadeur de Chine en Algérie présent ses lettres de créance à Ben Bella. La Chine et l'Algérie renforcent leur coopération dans la lutte anti-impérialiste. Ben Bella déclaré que l'expérience révolutionnaire chinoise contribue au peuple dans la lutte*, Le Quotidien du Peuple, dimanche 16 décembre 1962.

L'assistance de la Chine à l'Algérie s'est également poursuivie au cours de cette période. Le 10 août, quand le chef de la mission diplomatique du GPRA Kiouane Abderrahmane rencontrait le directeur adjoint de la division d'Asie et d'Afrique He Gongkai, il lui a proposé que la Chine fournît du secours de la nourriture, des médicaments et des matériels de construction parce que millions de réfugiés en Algérie avaient un besoin urgent de protection et de réinstallation. Le 13 août, le ministère des Affaires étrangères a proposé dans un rapport que la Chine allouât 5 000 tonnes de blé parmi les 9 000 tonnes de blé importé d'Italie par la Chine à l'Algérie, en fournissant 3 000 tonnes d'acier de construction et des médicaments d'une valeur de 500 000 RMB. La valeur totale du matériel ci-dessus qui serait tous donné au peuple algérien a été de 875 000 USD. Le 14 août, le ministre des Affaires étrangères Chen Yi a déclaré dans les instructions du rapport que « ceci était une urgence » et que la solution devait être déterminée le plus rapidement possible. Le 16 août, le Premier ministre Zhou Enlai a accepté la proposition formulée par le ministère des Affaires étrangères, en plus, le 19 août, Mao Zedong a déclaré dans les instructions que toutes les 9 000 tonnes de blé importé d'Italie devaient être offertes à l'Algérie, puis, Zhou Enlai lui a immédiatement obéi. Le montant total de cette assistance a ainsi atteint 1 175 millions USD¹. Selon Alger, le 1^{er} septembre (Agence Chine Nouvelle), ces 9 000 tonnes de blé ont été transportées par bateau à Port Bône², dans le nord-est de l'Algérie le 31 août. Boumediene Hamidou, délégué aux Affaires sociales de l'Exécutif provisoire et représentant du GPRA et les fonctionnaires du département de Bône sont arrivés au port pour recevoir les cadeaux. Hamidou a exprimé sa gratitude au gouvernement et au peuple chinois au nom du FLN et de l'Exécutif provisoire. Il a ajouté que le peuple algérien n'oublierait jamais l'aide concrète que lui avaient apportée le peuple, le gouvernement et le parti communiste chinois lors de leur lutte de libération la plus difficile, et que les chinois se tenaient aux côtés du peuple

¹ *Rapport et les instructions sur l'assistance de Chine à l'Algérie*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00996-04.

² Bône (appelé aujourd'hui Annaba) est situé dans le nord-est du pays. Entre 1955 et 1962, le département de Bône fut un département français d'Algérie. Il fut un port important pour l'importation et l'exportation des produits agricoles, de charbon et d'acier en Algérie. La ville d'Annaba est la quatrième ville d'Algérie en nombre d'habitants après la capitale Alger, Oran et Constantine.

algérien ce jour-là. Il a également exprimé sa conviction que les relations amicales entre les deux pays seraient encore consolidées et développées¹.

Le 6 novembre, des responsables du gouvernement algérien ont également déclaré aux diplomates chinois en Algérie qu'ils espéraient que la Chine offrait un certain nombre de chambres simplement aménagées afin de loger des familles des forces militaires. Le ministère des Affaires étrangères a proposé deux méthodes, l'une consistant à ne pas lui donner, l'autre consistant à faire don de 100 à 200 tentes en coton. Le ministère des Affaires étrangères a préféré la première méthode mais le gouvernement chinois a finalement choisi le dernier. Le 21 novembre, le gouvernement algérien a exprimé son besoin de couverture au gouvernement chinois. Le 1 décembre, le gouvernement chinois a décidé de faire don de 50 000 courtpointes d'une valeur de 50 000 GBP à l'Algérie². De plus, le 3 décembre, la Fédération des syndicats de Chine a fait don de 53 tonnes de médicaments à l'Algérie. Ces distributions d'aide ont été remises aux représentants algériens par le chargé d'affaires par intérim d'Ambassade de Chine en Algérie Xian Yi. Des fonctionnaires du ministre de la Santé Publique et de la Population et du ministre des Affaires étrangères du gouvernement algérien ont participé à la cérémonie de réception à Alger³. D'après Alger, le 19 décembre (Agence Chine Nouvelle), Ai Wen, conseiller culturel de l'Ambassade de Chine en Algérie, a remis un chèque de 27 572 RMB à la société du Croissant-Rouge algérien au nom de la société de la Croix-Rouge chinoise⁴. On peut constater que la Chine n'a non seulement pas cessé son aide en cause de l'indépendance de l'Algérie, mais elle a garanti un flux constant d'aide humanitaire vers l'Algérie avec l'évolution du contexte international.

Il convient de noter que la situation générale de l'aide fournie par la Chine à l'Algérie de 1958 à 1962 n'est pas encore claire, parce que les documents d'archives relatifs n'ont pas été complètement déclassifiés. Heureusement, un aperçu de l'assistance militaire de Chine à l'Algérie de 1958 à 1965 a été révélé dans un document d'archive en chinois déclassifié. De 1958 au premier semestre de 1965, la

¹ *Cadeau au peuple algérien. Le blé offert par la Chine est livré au port de Bône*, Le Quotidien du Peuple, dimanche 2 septembre 1962.

² *La Chine offre des vêtements et tentes pour l'hiver à l'Algérie*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00996-03.

³ *Gouvernement algérien tient une cérémonie de réception de la distribution d'aide de Chine à Alger*, Le Quotidien du Peuple, jeudi 6 décembre 1962.

⁴ *Croix-Rouge chinoise fait un don de plus de 27 000 RMB pour secourir les réfugiés algériens*, Le Quotidien du Peuple, samedi 22 décembre 1962.

Chine a offert à l'Algérie dix lots d'équipements militaires (les six lots avant l'indépendance et les quatre lots après l'indépendance) qui pouvaient être équipés un total de 200 900 personnes (123 100 avant l'indépendance et 77 800 après l'indépendance). La valeur a été de 109.4 millions RMB (47.67 millions avant l'indépendance et 61.73 millions après l'indépendance). Le poids est de 14 065 tonnes (7 348 tonnes avant l'indépendance et 6 717 tonnes après l'indépendance). Ces équipements militaires ont tous été expédiés du côté algérien jusqu'au premier semestre de 1965, parmi lesquels, ils ont été expédiés par la Ligue des États arabes avant l'indépendance et ont été expédiés directement en Algérie après l'indépendance. Les détails sont les suivants¹ :

Article	Nombre	Avant l'indépendance	Après l'indépendance
Fusil	147 796	103 150	44 646
Canon (y compris le roquette 40, le mortier 60. 82. 120, le canon sans recul 57. 75, le canon antichar 57 et le canon antiaérien 37 ²)	5 022	2 850	2 172
Balle de fusil	128.775 millions	98.30 millions	30.475 millions
Obus	1.02 millions	598 000	422 000
Grenade	187 800	110 000	77 800
Transmetteur-récepteur	1331	425	906
Mine	115 000	85 000	30 000
Explosif (en tonne)	250	250	

¹ Les données et le formulaire sont cités des archives pertinentes de *visite en Chine le 25 août 1965 du ministre d'État algérien Rabah Bitat*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00937-02.

² Tous les chiffres sont des symboles des armes chinoises dans les années 1950 et 1960.

Lance-flammes	350	350	
Motocyclette	5		5
Libération camion	75		75
Véhicule tracteur	77		77
Véhicule spécial	4		4
Équipement médical	Pour équiper 200 lits		Pour équiper 200 lits
Tente	650		650
Uniforme militaire	95 000		95 000
Cinématographe	14		14
Radio	40		40
Accordéon	150		150

Cela montre que le niveau de l'aide de Chine à l'Algérie est assez considérable.

En résumé, presque tous les points dans les relations sino-algériennes entre 1958 et 1962 sont basés sur la lutte armée (en chinois : Wuzhuang Douzheng). L'objectif fondamental de la politique de la Chine à l'égard de l'Algérie est de l'encourager à suivre la voie de la lutte armée jusqu'à ce qu'elle obtienne la victoire complète contre la domination coloniale française. Lorsque la France et l'Algérie ont commencé à résoudre les affaires algériennes par les négociations, la Chine a reconnu que l'Algérie pouvait mettre en œuvre la politique de la « marche sur les deux pieds », mais elle ne gardait pas, au profond du cœur, son espoir en perspective des négociations. En même temps, la Chine a rappelé à plusieurs reprises à l'Algérie sa vigilance sur le danger d'une intervention américaine. Le gouvernement chinois a toujours estimé qu'une fois que les États-Unis intervenaient, ce serait pire que l'occupation française de l'Algérie. Ce sont les deux points fondamentaux de la politique de la Chine à l'égard de l'Algérie. Évidemment, la politique de la Chine inclut également la suggestion que l'Algérie doit établir le front uni le plus étendu, former un parti politique révolutionnaire, reposer principalement sur l'autosuffisance et considérer l'aide étrangère comme le supplément, mais il s'agit de questions stratégiques spécifiques

dans le processus de la lutte armée. Dans le même temps, l'assistance de la Chine à l'Algérie augmente constamment.

La Chine a exprimé sa sympathie avec l'Algérie et lui a fourni l'assistance, parce que l'Algérie a emprunté la voie de la lutte armée pour l'indépendance nationale. Cette préférence de la Chine pour la lutte armée réside dans les causes plus profondes et peut être analysée à la fois par l'idéologie et par la stratégie internationale.

D'une part, le Parti communiste chinois remporte la victoire grâce à la lutte armée et a donc un degré élevé de reconnaissance pour la voie empruntée par la lutte armée. La pratique de la révolution chinoise a d'abord prouvé la scientificité de la route de la Révolution d'Octobre avec la lutte armée comme la caractéristique importante. Le Parti communiste chinois estime que la lutte armée est l'expérience la plus précieuse de la révolution chinoise, la plus grande contribution de la Chine au mouvement communiste international et l'expérience la plus utile que d'autres nations et peuples opprimés d'Asie et d'Afrique peuvent apprendre. On peut dire que la lutte armée est le fondement des réalisations du Parti communiste chinois. Ensuite, la rupture sino-soviétique s'est passée de la fin des années 1950 aux années 1980, les relations entre la république populaire de Chine et l'Union soviétique se sont dégradées, puis ont provoqué de fortes tensions entre États. Dans les années 1960, la Chine et l'Union soviétique ont également lancé une longue controverse sur le mouvement communiste international et la théorie marxiste, d'une durée de dix ans, appelée « dix ans de débats ». Le débat sino-soviétique est un événement historique très important et compliqué dans l'histoire des relations sino-soviétiques et du Parti communiste chinois. La lutte armée est un sujet important du débat sino-soviétique : les dirigeants chinois ont estimé qu'il s'agissait de la négation du chemin de la Révolution d'Octobre par le régime soviétique. En revanche, la lutte pour l'indépendance du peuple algérien qui s'est déroulée à cette époque a principalement pris la forme d'une lutte armée, ce qui a permis à la Chine de prouver l'authenticité de l'expérience de la révolution chinoise et du chemin de la Révolution d'Octobre à travers la pratique révolutionnaire d'un pays nord-africain. Les dirigeants chinois ont répété à maintes reprises les similitudes entre la voie de la lutte armée du peuple algérien et la révolution passée de la Chine. Le 6 avril 1959, lorsque le ministre de la Défense nationale Peng Dehuai rencontrait la délégation militaire algérienne, il a déclaré : « Nous avons été trompés par des impérialistes comme vous. Nous sommes des camarades opposés à l'impérialisme et nous avons choisi le chemin du trait

commun, à savoir la lutte armée¹. » Le 16 mai 1960, lorsque le Premier ministre Zhou Enlai rencontrait le vice-Président algérien Belkacem, il a déclaré plus clairement : « Votre lutte pour l'indépendance nationale donne l'exemple aux pays africains. La voie que vous suivez actuellement est celle que le peuple chinois a empruntée dans son opposition aux impérialistes et au Parti nationaliste chinois (en chinois : Kuomintang) il y a dix, vingt ou trente ans². » Il faut dire que dans le processus des échanges et des interactions sino-algériennes, les dirigeants du Parti communiste chinois se sont constamment remémoré leur histoire révolutionnaire à travers la lutte du peuple algérien et ont maintes fois confirmé leur confiance en la voie de la lutte armée.

D'autre part, la sympathie et le soutien de la Chine à l'Algérie sont guidés par des considérations stratégiques réalistes. Depuis la fondation de la république populaire de Chine, les États-Unis sont devenus l'ennemi le plus important de la Chine sur la scène internationale. Depuis la fin des années 1950, le gouvernement chinois rendait un jugement fondamental sur la situation stratégique des États-Unis, à savoir que les États-Unis sont intervenus dans diverses régions du monde et ont établi de nombreuses bases militaires à l'étranger, et que leur pouvoir est dispersé.

Le 4 mars 1959, lors d'une entrevue avec des invités étrangers, le Président Mao Zedong a déclaré : « Leur puissance militaire (les forces armées américaines) est très dispersées. Les stratégies des États-Unis nécessitent une garnison en Europe et en Asie. Les Américains postent leurs troupes dans le détroit de Taïwan, en Méditerranée et au Japon... Bien que le pouvoir de l'impérialisme américain ne soit pas faible, il est tellement dispersé partout, conduisant à l'efficace nulle part. » Le vice-Premier ministre Deng Xiaoping qui a accompagné à l'occasion, a ajouté : « La situation des impérialistes américains aujourd'hui, ressemble à une personne qui appuie les dix doigts sur les dix puces. Aucun doigt ne peut bouger et chaque puce sous le doigt s'y oppose³. » Deux mois plus tard, Mao Zedong a également déclaré : « Les États-Unis sont un pays fort. La zone qu'ils occupent est trop large. Leurs dix doigts ne peuvent

¹ *Procès-verbal de l'entretien entre Peng Dehuai et délégation militaire d'Algérie*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00191-03.

² *Procès-verbal de l'entretien entre Premier ministre Zhou Enlai et vice-Président Belkacem*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00120-05.

³ Mao Zedong, *Les impérialistes américains sont forts et aussi faibles*, *Manuscrits militaires de Mao Zedong après la fondation de la République populaire de Chine de Mao Zedong*, volume 2, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 2010, pp. 14-15.

pas bouger en pressant les dix puces, ils ne peuvent donc pas attraper une puce. Une fois que le pouvoir est dispersé, les choses seront plus difficiles¹. » Un an plus tard, Mao Zedong a réitéré ce point de vue : « Comme dit le proverbe chinois, on appuie les dix doigts sur les dix puces, on ne peut donc attraper aucune puce. Puisque l'impérialisme gère trop, il ne peut tout contrôler². » Mao Zedong estime que la lutte anti-impérialiste de tout pays asiatique et africain peut consommer une partie du pouvoir des États-Unis. Tant que tout le monde se rassemblera pour lutter contre les impérialistes américains, le pouvoir des États-Unis sera immobilisé, la pression stratégique exercée par les États-Unis sur la Chine sera allégée, et les États-Unis seront finalement vaincus. Par conséquent, les dirigeants chinois sont profondément convaincus que les luttes anti-impérialistes des pays asiatiques et africains se renforcent mutuellement. Ce type d'analyse est la théorie de la création d'un front uni anti-impérialiste.

Aux yeux des dirigeants chinois, la lutte de l'Algérie est sans aucun doute une « épée tranchante » qui peut « couper » un « doigt » des États-Unis, et la Chine veut naturellement aider l'Algérie. Le 17 mai 1960, lors de sa rencontre avec le vice-Président algérien Belkacem, Mao Zedong a déclaré : « Votre lutte nous a soutenus. Vous avez contenu une grande partie de la puissance impérialiste et vous avez ouvert un champ de bataille à l'arrière de l'Atlantique Nord. Nous soutenons toutes les forces anti-impérialistes et elles nous soutiennent également. C'est le front uni le plus étendu des forces anti-impérialistes du monde³. » Le 30 septembre de la même année, lors de sa rencontre avec le Président du GPRA Ferhat Abbas, Mao Zedong a déclaré : « Vous avez ouvert un champ de bataille pour la libération nationale sur la côte méditerranéenne, au bord de l'océan Atlantique⁴. » Il s'ensuit que la Chine a déjà considéré l'Algérie comme une partie importante du front uni anti-impérialiste. Le soutien de la Chine à l'Algérie constitue une percée décisive pour permettre à la

¹ Mao Zedong, *Les États-Unis doivent retirer de Taïwan, Manuscrits militaires de Mao Zedong après la fondation de la République populaire de Chine*, volume 2, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 2010, pp. 46-47.

² Mao Zedong, *L'impérialisme n'est pas redoutable, Œuvres diplomatiques choisies de Mao Zedong*, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1994, pp. 406.

³ *Procès-verbal de l'entretien entre Mao Zedong et Krim Belkacem*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, numéro : 107-00120-01.

⁴ *Procès-verbal de l'entretien entre Mao Zedong et Ferhat Abbas*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, numéro : 107-00240-08 (1).

Chine de détourner l'attention des États-Unis et d'atténuer sa propre pression stratégique.

B - Un jeu diplomatique plus complexe ?

3. Problème algérien et une forme d'ébauche de rapprochement entre la France et la Chine, qui différencierait la France des États-Unis et préparerait la reconnaissance de 1964

La partie qui précède a montré que le soutien militaire de la Chine au GPRA a été plus important que ce que les sources françaises ou algériennes consultées au début de l'enquête laissaient prévoir. En même temps, avec l'accroissement des contacts diplomatiques entre la Chine et la France après le retour de Charles de Gaulle, le problème algérien est progressivement devenu un sujet majeur dans les contacts diplomatiques entre les deux parties. Le soutien de la Chine au mouvement de libération nationale des pays du tiers-monde était en contradiction avec la politique en matière de règlement des problèmes coloniaux du gouvernement français et cette contradiction est devenue le principal obstacle au développement des relations franco-chinoises à cette époque.

D'après l'historien Bernard Krouck, « le rapprochement franco-chinois était également tributaire des obstacles politiques. Le premier était la guerre d'Algérie (1954-1962), conflit dans lequel l'armée française était violemment engagée et dans lequel la Chine communiste avait précocement et bruyamment pris fait et cause pour le nationalisme algérien. Certes, les gesticulations et les rodomontades des dirigeants chinois, même si elles s'appuyaient sur des manifestations de masse très encadrées, n'ont jamais eu réellement de conséquences sur le terrain. La Chine n'était guère capable d'aider le FLN autrement que par quelques livraisons d'armes légères ou de feuilles de thé... Mais cela créait une ambiance malsaine, qui nourrissait, particulièrement dans les milieux militaires français, un virulent anticommunisme aux accents de péril jaune, et retardait d'autant tout contact direct. Même quand la Chine faisait de timides appels du pied en vue de sa reconnaissance par la France, aucun gouvernement ne pouvait à Paris changer de politique, pour engager le dialogue avec

une puissance qui abreuvait d'insultes la France et son armée et prétendait participer à la guerre aux côtés des hommes du FLN¹. » On peut entrevoir que cette analyse de Bernard Krouck a sa part de sélectivité. Certes, le problème algérien a été un obstacle politique dans les relations franco-chinoises. Mais, d'abord, les dirigeants chinois se sont toujours efforcés d'éviter de faire des gesticulations et des rodomontades sur le problème algérien. Comparé avec des grandes puissances dans cette période, la Chine populaire était, après tout, un petit régime faible qui venait de naître. Ensuite, les éléments en détail de l'assistance offerte par la Chine à l'Algérie se trouvent dans la partie ci-dessus. On ne peut pas dire que cette assistance était négligeable ni que la Chine n'était guère capable d'aider le FLN. Dernièrement, on analysera le contact et le dialogue entre la France et la Chine ci-dessous et on comprendra mieux que l'attitude à l'égard de ce contact franco-chinois du gouvernement français n'a pas été si négative ni passive.

3.1 Divergence diplomatique entre la Chine et la France sur la guerre d'Algérie (1959-1962)

(1) L'impasse entre la Chine et la France sur le problème algérien

De juin 1959 à août 1960, le gouvernement français a chargé le député Raymond Dronne, membre de l'Union pour la nouvelle République (UNR) qui visait à soutenir l'action de Charles de Gaulle, de contacter la partie chinoise à titre personnel². Il s'est entretenu à plusieurs reprises avec le correspondant de l'Agence Chine Nouvelle en France et l'Ambassadeur de Chine en Suisse, transmettant à la partie chinoise l'intention de la partie française d'établir des relations diplomatiques avec la Chine, mais a demandé la partie chinoise de mettre un terme au soutien de la Chine au GPRA, laquelle était la condition préalable à l'établissement de relations diplomatiques. La partie chinoise a répercuté auprès de la partie française un signal amical d'espoir d'établir des relations diplomatiques, pour autant elle a fermement

¹ Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : La politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Les Indes savants, Paris, 2012, pp. 12-13.

² *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Conseiller Luo parle de la tentative de la France pour établir des relations diplomatiques avec la Chine. Caractère officiel de Dronne, 25 août 1959*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00544-01.

rejeté la demande de la partie française concernant le problème algérien. Après de nombreuses négociations, Dronne n'a pas réussi à atteindre son objectif. Depuis la dernière démarche de Dronne auprès de la partie chinoise en août 1960, jusqu'à l'indépendance de l'Algérie en juillet 1962, la partie chinoise a arrêté fondamentalement son contact avec les gaullistes. Les plusieurs entretiens entre la partie chinoise et Dronne ont directement reflété l'impasse entre les deux parties sur le problème algérien.

Raymond Dronne, né à Mayet (Sarthe) le 8 mars 1908 et mort à Neuilly-sur-Seine le 5 septembre 1991, est un Français libre, Compagnon de la Libération. Dronne a rallié la France libre en août 1940 et suivait le Général de Gaulle depuis la période de la France libre. Il était un fidèle partisan du Général de Gaulle, avec lequel il s'est exilé en Grande-Bretagne et s'est rendu en Afrique pour organiser le mouvement de la France libre. Pendant la crise algérienne de 1958, il s'est rendu personnellement en Algérie pour mener des activités politiques et solliciter le soutien des immigrants locaux et des garnisons au Général de Gaulle, qui a joué un rôle important dans le retour au pouvoir de Charles de Gaulle. Il a appartenu à un des politiciens anticommunistes, il a néanmoins préconisé toujours une détente entre l'Est et l'Ouest. Déjà à l'époque de la Quatrième République, le 6 mars 1957, il a présenté une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à reconnaître la république populaire de Chine¹. C'est la première fois que le député gaulliste a proposé de reconnaître la Chine populaire.

Le 25 août 1959, Raymond Dronne a contacté à titre personnel Chen Dingmin, correspondant de l'Agence Chine Nouvelle à Paris, en espérant avoir des entretiens avec lui (la tâche principale de Chen Dingmin à l'époque consistait à recueillir des informations sur la situation politique en France pour le ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine). Chen Dingmin a effectué l'entretien avec Dronne conformément aux instructions du ministère des Affaires étrangères. Bien que ce fût une conversation de niveau inférieur, le discours de Dronne dans cette conversation a couvert essentiellement les points principaux et les exigences des conversations ultérieures, notamment les trois points suivants : premièrement, il a préconisé que la France reconnût la Chine, mais a estimé que le soutien de la Chine

¹ Tables générales des documents et débats parlementaires, rédigées par les Services des Archives et des Procès-Verbaux, 19 janvier 1956-3 juin 1958, Imprimerie de l'Assemblée Nationale, Paris, 1958, pp. 391.

au GPRA était le principal obstacle dans le développement des relations franco-chinoises, et a espéré que le gouvernement chinois pouvait cesser de soutenir l'Algérie de manière diplomatique et militaire ; deuxièmement, le gouvernement de Taïwan ne devait pas représenter la Chine, toutefois il avait sa légitimité ; troisièmement, la diplomatie du gouvernement de Gaulle ne dépendait pas de États-Unis et il poursuivait une politique indépendante¹. Dans son discours, il a particulièrement insisté sur l'influence du problème algérien sur les relations franco-chinoises. La guerre d'Algérie étant liée aux intérêts nationaux fondamentaux de la France, la Chine a soutenu non seulement le GPRA, mais lui a fourni également une assistance des armements. La plupart des Français ont pensé même que la Chine dispensait une formation militaire à l'Algérie. Dans ce cas, le gouvernement français ferait face à une pression intérieure énorme s'il reconnaissait la Chine. Dronne a espéré donc que la Chine cessait de soutenir le GPRA, ce qui a permis l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Chine.

Après cette conversation, Chen Dingmin a fait rapport à l'Ambassade de Chine en Suisse, puis, l'Ambassade s'est adressée au ministère des Affaires étrangères le 2 septembre pour demander des instructions. Pour comment répondre à Dronne, le 4 septembre, le ministère des Affaires étrangères a donné des instructions à l'Ambassade de Chine en Suisse : il fallait maintenir le contact avec Dronne, mais il ne fallait pas prendre l'initiative de le contacter ; la position anticolonialiste distinctive de la Chine devait être marquée sur le problème algérien ; il fallait refuser toute demande d'arrêter l'aide à l'Algérie du gouvernement chinois². Après cela, Dronne a de nouveau rencontré le correspondant de l'Agence Chine Nouvelle à Paris le 11 décembre de cette année, transmettant principalement l'attitude du gouvernement Charles de Gaulle envers la Chine, l'Union soviétique et l'Algérie. Il a également indiqué que le Général de Gaulle souhaitait établir des relations diplomatiques franco-chinoises et qu'il devait nécessairement suspendre temporairement cette idée en raison de l'existence du problème algérien. Dronne a déclaré au correspondant : « Les relations franco-chinoises se sont déjà améliorées

¹ *Aide-mémoire de l'entretien entre correspondant de l'Agence Chine Nouvelle à Paris et député Raymond Dronne, 17 juillet 1959*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00544-01.

² *Ministère des Affaires étrangères adresse à l'Ambassade de Chine en Suisse. Dronne tente de chercher des informations sur le problème de l'établissement de relations diplomatiques franco-chinoises, 4 septembre 1959*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00544-01.

après le retour au pouvoir de Charles de Gaulle, mais par suite de l'adhérence à la politique en Algérie de votre gouvernement, les efforts des parlementaires français, qui avaient préconisé l'instauration de relations diplomatiques au cours des dernières années, ont peut-être été ruinés¹. » Le correspondant de l'Agence Chine Nouvelle à Paris a transmis la position du gouvernement chinois conformément aux instructions du ministère des Affaires étrangères, ce qui a de nouveau provoqué l'échouement de la tentative du député Dronne.

En juin 1960, Dronne a retrouvé Yang Xiaonong, correspondant de l'Agence Chine Nouvelle à Paris, dans l'espoir de contacter l'Ambassadeur de Chine en Suisse et d'organiser une réunion secrète directe avec l'Ambassadeur à Berne par l'intermédiaire de Yang Xiaonong. Dronne a également répercuté auprès du correspondant la nouvelle tendance de la diplomatie française : après l'échec de la conférence au sommet de Paris², la France s'est préparée à prendre l'initiative dans l'action diplomatique au lieu d'attendre en place tout le temps. La prochaine étape a consisté à considérer les pays de l'Est comme un nouvel objectif diplomatique du gouvernement français. Et la France a déjà obtenu l'accord du Royaume-Uni et a été prête à reconnaître la république populaire de Chine avant les États-Unis. Le Général de Gaulle a déjà compté choisir le haut responsable politique Edgar Faure, ayant de bonnes relations avec le gouvernement chinois, pour servir d'envoyé spécial en visite en Chine. L'objectif principal de la France dans la prochaine étape consisterait à mettre fin à la guerre d'Algérie et à lancer « la diplomatie de la troisième force³ ». Après cela, Dronne a de nouveau évoqué la demande de la partie française de l'espoir que la Chine cessait de soutenir le GPRA, mais contrairement à auparavant, il a indiqué que la France et la Chine pouvaient rechercher un compromis sur ce problème, et il a transmis l'espoir du gouvernement français que la Chine jouerait un

¹ *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Entretien entre député Raymond Dronne et correspondant de l'Agence Chine Nouvelle à Paris, 11 décembre 1959*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00544-01.

² La conférence au sommet de Paris s'est tenue à Paris en mai 1960 entre le président américain Dwight Eisenhower, le premier ministre britannique Harold Macmillan, le président français Charles de Gaulle et le leader de l'Union des républiques socialistes soviétiques Nikita Khrouchtchev. Le but du sommet a été de débattre des questions importantes du moment : la situation de l'Allemagne, les essais nucléaires et les relations Est-Ouest. Le sommet a enfin avorté à la suite de l'abattu d'un avion espion américain Lockheed U-2 en sol soviétique (Incident de l'U-2).

³ *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Député Dronne parle du problème de la reconnaissance de la Chine, 6 juin 1960*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00544-01.

rôle de médiation dans la guerre entre la France et le FLN¹. Pour la demande de Dronne, après discussion, le Comité central du Parti communiste chinois a chargé Chen Yi, ministre des Affaires étrangères de transmettre le 25 juin des instructions à l'Ambassade de Chine en Suisse, à savoir que les autorités chinoises ont accepté la demande de Dronne de la rencontre avec l'ambassadeur et ont demandé aux diplomates chinois de l'Ambassade de Chine en Suisse de sonder l'attitude de la partie française à travers de l'entretien. Mais en même temps, le gouvernement chinois a souligné également qu'il ne ferait toujours pas de concession au sujet du problème du soutien à l'Algérie.

Le 4 août 1960, Dronne s'est rendu à l'Ambassade de Chine en Suisse pour rencontrer Li Qingquan, Ambassadeur de Chine en Suisse. C'est un entretien au niveau le plus élevé entre la Chine et la France depuis le retour au pouvoir du Général de Gaulle. Les deux parties ont déclaré par la suite au monde extérieur que cet entretien était de nature non officielle, cependant, d'après les archives déclassifiées du ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, nous pouvons constater que la déclaration de Li Qingquan dans cet entretien a été en réalité guidée par l'instruction des dirigeants du gouvernement chinois². Elle a pu parfaitement refléter les attitudes et les politiques de la Chine concernant l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France, en particulier le problème algérien. Et Dronne a été nommé pour la tentative directement par le gouvernement français, ce qui a été confirmé par des diplomates de l'Ambassade de Roumanie en France³. On voit donc que cet entretien a reflété la position et l'attitude fondamentales des dirigeants chinois et français à cette époque en ce qui concerne l'établissement de relations diplomatiques et le traitement du problème algérien.

L'entretien, qui a fait appel à des sujets multiples, a porté sur les relations franco-chinoises, la politique étrangère du Général de Gaulle, la situation congolaise et les

¹ *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Député Dronne parle du problème des relations franco-chinoises, 13 juin 1960, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00544-01.*

² *Ministère des Affaires étrangères adresse à l'Ambassade de Chine en Suisse. Dronne demande à entretenir l'ambassadeur Li, 25 juin 1960, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00544-01.*

³ *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Conseiller Luo parle de la tentative de la France pour établir des relations diplomatiques avec la Chine. Caractère officiel de Dronne, 25 août 1959, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00544-01.*

relations Est-Ouest, et cetera, et cetera¹. Dronne a d'abord déclaré que la plupart des Français espéraient que la France établirait des relations diplomatiques amicales avec la Chine dans un proche avenir, et que les parlementaires français avaient joué un rôle très important lors des précédents contacts franco-chinois. Il a également déclaré que les préparatifs de l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Chine à ce moment-là ont été bien faits et la prochaine étape devrait être un contact direct entre le gouvernement français et le gouvernement chinois. Après cela, Dronne a abordé le sujet principal de sa visite : le problème algérien. Il a affirmé que le soutien de la Chine aux « rebelles » en Algérie constituait le principal obstacle dans le développement des relations franco-chinoises actuellement. Les relations franco-chinoises seraient très différentes par rapport à celles du présent, si le gouvernement chinois pouvait abandonner ce soutien. Car les politiciens gaullistes en France n'ont pas eu d'opinion négative préconçue sur la Chine, mais le soutien de la Chine aux « rebelles algériens » a rendu l'opinion publique française et la garnison algérienne très insatisfaites. Le soutien du premier était indispensable pour le gouvernement Charles de Gaulle, et le dernier était la principale force qui a soutenu le retour au pouvoir de Charles de Gaulle, ainsi qu'un facteur important affectant le bon fonctionnement stable du régime de Charles de Gaulle. Par conséquent, comptant tenu de ces deux forces, le gouvernement Charles de Gaulle a dû différer le processus de l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine en vue du problème algérien. Il a également souligné que la politique du Général de Gaulle sur l'Algérie était très ouverte ; au contraire, l'appui de la Chine aux forces armées locales n'a pas été propice à un règlement pacifique du problème algérien.

L'Ambassadeur Li Qingquan a réitéré la position du gouvernement chinois à l'égard du problème algérien en répondant aux paroles du député Dronne. Il a souligné : « le soutien du peuple chinois à la lutte de libération du peuple algérien est inébranlable² ». Il a également déclaré que la France pouvait se débarrasser du fardeau de la guerre et obtenir de plein appui du peuple français et algérien à condition d'arrêter sincèrement la guerre coloniale et d'accorder l'indépendance à l'Algérie.

¹ *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Procès-verbal de l'entretien entre député Dronne et ambassadeur Li, 4 août 1960, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00544-01.*

² *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Procès-verbal de l'entretien entre député Dronne et ambassadeur Li, 4 août 1960, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00544-01.*

Face aux différences de la position de la Chine et de l'Union soviétique sur le problème algérien soulignées par Dronne, Li Qingquan a déclaré que la position des pays socialistes sur le soutien au mouvement de libération nationale a toujours été cohérente. Après cela, Dronne a parlé des relations sino-américaines et a déclaré que les États-Unis avaient une certaine responsabilité dans la tension des relations entre la Chine et les États-Unis, mais une autre partie de la responsabilité devait être trouvée en dehors des États-Unis. Li Qingquan a déclaré que les États-Unis soutenaient la confrontation séparatiste entre Taïwan et la Chine continentale et envoyaient de navires de guerre et avions destinés à violer l'espace maritime et aérien de la Chine, ce qui étaient la véritable raison de la tension des relations entre la Chine et les États-Unis, qui n'était en rien responsable de la part de la Chine. Et les conflits entre la France et d'autres pays d'Europe occidentale et les États-Unis se sont produits souvent. Dronne a donc abordé le sujet des relations Est-Ouest pendant la guerre froide au lieu d'essayer d'éviter le problème de la contradiction entre la France et les États-Unis, affirmant que le conflit entre les deux grands groupes conduirait éventuellement à une guerre dévastatrice, ce que la France a déjà reconnu et que la France s'emploierait à maintenir l'ordre de paix existant et à éviter l'émergence d'une guerre. Les deux parties ont enfin discuté de la situation du Congo belge et des diverses colonies africaines. Li Qingquan a indiqué dans son compte-rendu suivant que, par rapport aux contacts antérieurs avec la partie chinoise, Dronne semblait faire preuve de prudence dans cet entretien avec notre ambassadeur. Après plusieurs cycles de conversations, il devait reconnaître que la position ferme de la Chine sur le problème algérien ne changerait pas dans un court laps de temps, de sorte qu'il n'a pas eu beaucoup d'espoir de persuader la Chine¹.

Après cette visite à l'Ambassade de Chine en Suisse de Dronne, le processus de l'établissement de relations diplomatiques entre les deux parties a connu une stagnation pendant plus d'un an. Il n'y a eu aucun contact diplomatique officiel entre la Chine et la France concernant l'établissement de relations diplomatiques. Cet état fut maintenu jusqu'en mars 1962, après la signature de l'accord d'Évian et l'indépendance de l'Algérie, le processus de l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France a été avancé. Quant à le voyage du socialiste

¹ *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Procès-verbal de l'entretien entre député Dronne et ambassadeur Li, 4 août 1960, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00544-01.*

François Mitterrand en Chine en janvier et février 1961, qui a été mentionnée plus haut, on dit que ses conversations avec les dirigeants chinois ne sont pas officielles mais plutôt officieuses. Ils se sont intéressés aux affaires personnelles, ce voyage, donc, a appartenu à un échange amical de l'ordre populaire et non officiel.

(2) Éléments moteurs de la position du gouvernement chinois

De 1958 à 1960, le gouvernement chinois et le gouvernement français espéraient établir des relations diplomatiques et effectuaient des contacts diplomatiques à long terme ; cependant, les positions des deux parties sont devenues inconciliables en ce qui concernait le problème de l'indépendance de l'Algérie. Vu que la partie française a considéré l'abandon de l'appui de la Chine au GPRA comme condition préalable à l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Chine et que la partie chinoise a insisté sur sa position sur ce problème et n'a fait aucune concession à la partie française, la possibilité d'établir des relations diplomatiques entre la Chine et la France avant la fin de la guerre d'Algérie n'a plus existé. La situation à laquelle le gouvernement chinois était confronté à l'époque était de choisir entre la France et l'Algérie. Comme l'analyse du précédent chapitre, le développement des relations franco-chinoises contribuerait à améliorer le climat diplomatique chinois à l'époque, à faciliter le retour de la Chine aux Nations Unies, à favoriser la levée d'un blocus économique des pays occidentaux contre la Chine. Les relations franco-chinoises revêtaient une importante signification pratique pour la Chine et ces avantages que des relations franco-chinoises apportaient à la Chine ne pouvaient pas être fournis par les relations sino-algériennes et, de fait, la Chine n'avait aucun intérêt vital en Algérie à l'époque, en conséquence, il semble que l'abandon du soutien à l'Algérie et le développement des relations avec la France constituent le choix le plus approprié conforme à la « logique normale » ; or, la Chine a pris « l'Algérie » au lieu de « la France » à l'égard de ce problème, principalement pour les raisons suivantes :

Tout d'abord, les dirigeants chinois ont accordé une priorité absolue au soutien du mouvement colonial de libération nationale relativement à l'établissement de relations diplomatiques avec l'Occident. Bien que la diplomatie chinoise ait été une politique unilatérale dans les années 1950, cela n'a pas signifié que la Chine fermait ses portes aux contacts avec les pays occidentaux. Par exemple, Mao Zedong a toujours déclaré que la Chine était prête à établir des relations diplomatiques avec n'importe quel pays

sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique et de la « Chine unique », y compris évidemment les pays occidentaux appartenant au bloc capitaliste. Et en réalité, la Chine n'a pas complètement interrompu ses relations avec les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et les autres pays occidentaux, voire les États-Unis, qui entretenaient les relations les plus intenses avec la Chine, avec lesquelles la Chine avait des entretiens au niveau de l'ambassadeur à long terme et transmettait des informations par la Roumanie et le Pakistan. On peut constater que la Chine espérait toujours établir des relations diplomatiques formelles avec les pays occidentaux à l'époque lorsque les conditions le permettaient¹. Toutefois, lorsque ce désir a été en conflit avec le mouvement de libération nationale coloniale, les dirigeants chinois ont donné la priorité à ce dernier, car le soutien au mouvement de libération nationale du tiers monde, en particulier des colonies, a toujours été une politique étrangère fondamentale pour les dirigeants chinois tels que Mao Zedong. Les dirigeants chinois ont déclaré à plusieurs reprises, en public et dans les documents publiés, que, dans la diplomatie chinoise, le statut des relations avec le bloc socialiste et les pays asiatiques, africains et latino-américains était supérieur à celui des pays occidentaux. Mao Zedong, par exemple, a déclaré à la délégation tchèque en 1957 : « Nos principes diplomatiques, premièrement, l'unité avec les pays du bloc socialiste ; deuxièmement, l'établissement des relations avec certains pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe du Nord ; troisièmement, pour les principaux pays occidentaux, on lutte contre eux actuellement au lieu d'être occupé d'établir des relations avec eux². » En bref, dans les années 1950, l'attitude fondamentale de la Chine à l'égard des relations avec l'Occident était la suivante : La Chine ne s'est pas opposée à l'établissement de relations diplomatiques, mais elle n'a pas été occupée d'établir des relations diplomatiques, et il était absolument impossible pour la Chine de compromettre ses relations avec les pays socialistes ou les pays asiatiques, africains et latino-américains afin que la Chine établît des relations diplomatiques avec l'Occident. Plus concrètement, au sujet de l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France, les instructions du ministère chinois des Affaires étrangères aux personnels

¹ *Cinq principes de la coexistence pacifique doivent être promus dans toutes les relations des pays, Œuvres diplomatiques choisies de Mao Zedong*, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1994, pp. 163, 235.

² *Certaines questions de politique dans la diplomatie chinoise, Œuvres diplomatiques choisies de Mao Zedong*, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1994, pp. 288.

diplomatiques en France et de l'Ambassade de Chine en Suisse ont pu également refléter cette politique : d'une part, le ministère des Affaires étrangères a demandé à plusieurs reprises aux personnels connexes de maintenir le contact avec la partie française, d'explorer ses intentions et les tendances de la politique à l'égard de la Chine, d'autre part, il leur a strictement demandé de « maintenir une position claire anticoloniale et de bloquer toute tentative de la partie française de semer la discorde entre la Chine et l'Algérie¹ ». Les efforts de la partie française visant à épier l'attitude de la Chine sur le problème algérien, donc, ont continué de se heurter à de nombreux obstacles. Par la suite, lorsque le vice-premier ministre Chen Yi a rencontré le socialiste Mitterrand en 1961, les remarques de Chen Yi ont clairement reflété la compréhension de la Chine sur le problème algérien et les relations entre la Chine et la France : « La France est hostile à la Chine, s'oppose à la reprise de sa place au sein de l'Organisation des Nations Unies, ne reconnaît pas la Chine populaire et reconnaît Tchang Kaï-chek. Tout cela s'est produit avant la guerre d'Algérie. Certains amis français déclarent que la reconnaissance du GPRA par la Chine a influé sur les relations franco-chinoises, ce qui est inexplicable. Cette reconnaissance n'a pas d'influence dans les Français, mais il est possible que certains politiciens français soient émotionnellement affectés. Cela doit être retenu et analysé. La plupart des personnes éclairées en France s'opposent également à la guerre d'Algérie et préconisent de donner l'indépendance à l'Algérie. Quand Belkacem et Abbas étaient à Beijing, nous leur avons conseillé de négocier avec les Français et nous avons déclaré que c'était le meilleur que les algériens pussent négocier avec les Français pour résoudre le problème. Nous négocions avec Tchang Kaï-chek et les États-Unis, nous ne refusons pas de règlement pacifique. Il est préférable de parvenir à l'indépendance par la négociation. Cependant, Charles de Gaulle ne veut pas donner l'indépendance à l'Algérie, auquel il faut faire attention lors des négociations. Notre reconnaissance du GPRA ne laisse place ni aux arrière-pensées, ni aux procès d'intention. Un pays opprimé veut l'aide de Chine, et la Chine ne peut manquer d'aider... Les Français ne doivent pas détester la Chine sur le problème algérien, parce que c'est l'affaire de la France et qu'il est nécessaire de penser à la réalité pour qu'elle puisse maintenir

¹ *Ministère des Affaires étrangères adresse à l'Ambassade de Chine en Suisse. Dronne tente de chercher des informations sur le problème de l'établissement de relations diplomatiques franco-chinoises, 4 septembre 1959, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00544-01.*

certaines intérêts. Les États-Unis elle remplaceront si la France agit aveuglément sans réfléchir. La reconnaissance du GPRA de la Chine ne signifie pas chasser la France et occuper l'Algérie. La Chine ne peut rejeter les demandes d'assistance et d'échange des relations diplomatiques des nations pauvres. C'est peut-être la faiblesse de la Chine et le retard de l'Est. Nous avons l'habitude d'être opprimés dans le passé, donc si nous n'aidons pas la nation opprimée nous-mêmes, nous aurons honte¹. »

Deuxièmement, les dirigeants chinois ont estimé que les politiques du gouvernement Charles de Gaulle à l'égard de la Chine et de l'Algérie étaient spéculatives et incertaines. Étant donné que Charles de Gaulle a appartenu au politicien de droite, qu'il a repris le pouvoir par le coup d'État du 13 mai, que ses principaux partisans étaient les grandes entreprises françaises, les immigrants français et les garnisons en Algérie, considérés par les dirigeants chinois comme des forces « réactionnaires », que ses principaux partenaires politiques et lui-même ont adhéré à la position anticommuniste, et que les partis de gauche tels que le Parti communiste et le Parti socialiste et eux, étaient incompatible comme le feu et l'eau, la Chine s'en méfiait depuis le début. Le gouvernement chinois a toujours pensé que l'attitude de Charles de Gaulle à l'égard de la Chine comportait de nombreuses composantes de la spéculation politique. C'est-à-dire que le gouvernement Charles de Gaulle n'a pas développé sincèrement ses relations avec la Chine, mais principalement dans le but de réaliser ses objectifs nationaux ou internationaux en « jouant aux cartes chinoises ». En ce qui concerne le problème algérien, la Chine a estimé que le principal objectif du gouvernement Gaulle de tendre la main amicale à la Chine était double : d'une part, il a utilisé le geste de « reconnaissance de la Chine » comme un moyen de contrainte à l'égard des États-Unis pour obtenir leur soutien à la France sur le problème algérien avant l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies... D'autre part, il a tenté d'utiliser la « reconnaissance » de la Chine pour ralentir le soutien de la Chine au mouvement de libération nationale du peuple algérien et pour creuser des fossés entre les Chinois et le peuple algérien². Le gouvernement Charles de Gaulle était alors confronté à un dilemme dans la guerre d'Algérie : Les voix opposées à la guerre en

¹ *Aide-mémoire sur le problème algérien de l'entretien entre Chen Yi et François Mitterrand*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-01082-06.

² *Ministère des Affaires étrangères adresse à l'Ambassade de Chine en Suisse. Dronne tente de chercher des informations sur le problème de l'établissement de relations diplomatiques franco-chinoises, 4 septembre 1959*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00544-01.

France et à l'étranger sont devenues de plus en plus fortes, tandis que les militants de droite, notamment la garnison française et les immigrés français en Algérie, se sont résolument opposés à l'indépendance de l'Algérie. Charles de Gaulle a compris que les moyens militaires ne pouvaient pas résoudre le problème algérien et a prétendu donner l'indépendance à l'Algérie, ce qui a suscité le mécontentement de la garnison française en Algérie : Trois rébellions de garnison ont eu lieu en Algérie entre 1958 et 1960. La durabilité du gouvernement Charles de Gaulle a donc été contestée dans le monde extérieur pendant un certain temps et le gouvernement chinois a auparavant pensé que le gouvernement Charles de Gaulle pourrait s'effondrer à cause du règlement de manière inappropriée du problème algérien. De plus, le gouvernement chinois n'était toujours pas certain si le gouvernement Charles de Gaulle voulait vraiment donner l'indépendance à l'Algérie, ou juste une sorte de « tactique dilatoire » de Charles de Gaulle. En raison de cette méfiance et incertitude du gouvernement chinois à l'égard du gouvernement Charles de Gaulle, le gouvernement chinois n'a pas pu faire connaître sa position claire et nette en faveur de la France sur le problème algérien.

Troisièmement, les dirigeants chinois ont craint de nuire aux relations entre les partis communistes chinois et français et d'entraver l'union des forces politiques de gauche françaises sous la direction du Parti communiste français s'ils faisaient des concessions sur le problème algérien et soutenaient ouvertement le gouvernement Charles de Gaulle. De la fondation de Chine populaire jusqu'au débat sino-soviétique, le Parti communiste chinois et le Parti communiste français ont toujours entretenu des relations étroites. Le Parti communiste français a exercé une influence notable sur la situation politique intérieure française pendant et après la Seconde Guerre mondiale. En ce qui concerne les relations avec la France, le gouvernement chinois a toujours attaché une grande importance au rôle du Parti communiste français. Pendant la Quatrième République, le gouvernement chinois a principalement traité les affaires des relations franco-chinoises par le canal du Parti communiste français. Cela revient à dire que le Parti communiste français a joué un rôle important en tant qu'agent de la Chine en France. Lorsqu'elle menait des négociations avec la France ou prenait contact avec les forces politiques en France, la Chine a toujours consulté l'opinion du Parti communiste français et a tenté d'éviter de nuire aux intérêts du Parti communiste français.

Après le retour au pouvoir de Charles de Gaulle en 1958, l'influence intérieure du Parti communiste français et de toute la gauche s'est considérablement affaiblie. En raison de l'instabilité au début du régime du Général de Gaulle, le gouvernement chinois avait toujours confiance dans la reprise le pouvoir de la gauche française dirigée par le Parti communiste français¹. Dans cette optique, le gouvernement chinois a estimé que cela l'aiderait à résoudre le problème algérien et à consolider son pouvoir politique si le gouvernement chinois coopérait avec le gouvernement Charles de Gaulle sur le problème algérien, ce qui a signifié aider Charles de Gaulles à attaquer les forces politiques des gauches en France.

Au début des années 1960, cette situation a pris un revirement important. En raison du débat sino-soviétique et de la rupture sino-soviétique, les relations entre le Parti communiste chinois et le Parti communiste français se sont également détériorées. Les dirigeants du Parti communiste français ont été qualifiés des « révisionnistes » par le Parti communiste chinois. La partie chinoise non seulement n'a pas tenu compte du fait que les démarches auprès du gouvernement Charles de Gaulle endommagerait les relations entre les deux partis communistes, mais a considéré cette démarche et négociation comme un moyen de lutter contre le « révisionnisme ». Et après, le Ministère chinois des Affaires étrangères a même suggéré que, sur la question des relations franco-chinoises, l'antirévisionnisme fût préférable à l'anti-impérialisme². Étant donné que le Parti communiste français était auparavant le principal canal de négociation avec la France pour la Chine, après la rupture des relations entre les deux partis, la partie chinoise devait établir de nouveaux canaux et l'établissement de relations diplomatiques avec la France était une option viable pour le gouvernement chinois à cette époque. Comme le correspondant Chen Dingmin l'a analysé dans sa lettre au ministre des Affaires étrangères Chen Yi en 1963 : « Il faut saisir l'occasion propice créée par le gouvernement Charles de Gaulle qui veut établir des relations diplomatiques. L'établissement de relations diplomatiques formelles avec la France constitue non seulement un coup dur pour le Parti communiste français qui poursuit le

¹ *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Nos amis français nous proposent d'inviter le dirigeant du Parti socialiste à se rendre en Chine, 12 mai 1959*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00986-01. *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. La situation de la France et du Parti socialiste, 22 juillet 1959*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00986-01.

² *Points de vue sur le traité d'amitié franco-allemand et opinions sur la manière d'exprimer l'opinion sur le monde extérieur*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-00189-03.

révisionnisme et l'hostilité envers le Parti communiste chinois, mais également aide la partie chinoise à contourner le Parti communiste français, à se débarrasser de ses restrictions et à négocier directement avec les autorités françaises dans les aspects économiques, politiques et culturels dans les futurs échanges avec la France¹.

3.2 Résolution finale du problème algérien et réaction de Chine

Le 18 mars 1962, le Gouvernement de la République française et le Gouvernement provisoire de la République algérienne ont signé les accords d'Évian. Ils ont marqué le début du processus de sortie de guerre et l'arrêt des hostilités entre les autorités officielles des deux pays. Cela a également permis de lever le principal obstacle au processus de développement des relations diplomatiques entre la Chine et la France. Ainsi, après la signature des accords d'Évian, le gouvernement chinois a commencé à reconsidérer le problème concernant l'établissement de relations diplomatiques avec la France. En juin 1962, le ministère chinois des Affaires étrangères a chargé l'Ambassade de Chine en Suisse de reprendre les travaux sur l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France : « Les contradictions entre la France et les États-Unis sont devenues plus aiguës récemment ; les contradictions entre la Chine et la France sur le problème algérien sont plus modérées avec l'accord de cessez-le-feu entre la France et l'Algérie ; la France a l'idée de développer les échanges commerciaux avec nous ; la France veut maintenir ses intérêts résiduels restants en Indochine et n'appuie pas les États-Unis à envoyer des troupes en Thaïlande. La situation mentionnée ci-dessus nous permet de poursuivre les travaux à l'égard de la France et d'élargir les contradictions entre la France et les États-Unis. Nous espérons que votre ambassade et nos correspondants en France prendront l'initiative de contacter les personnes concernées de la partie française, de découvrir l'attitude française envers nous et d'étudier l'opinion sur le déroulement des travaux envers la France². » C'est la première fois que le ministère chinois des Affaires étrangères a chargé les personnels chinois en Suisse et en France de prendre

¹ *Lettre de Chen Dingmin à Chen Yi sur le conseil sur l'établissement de relations diplomatiques avec la France, 21 janvier 1963, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, numéro : 110-01984-02.*

² *Ministère des Affaires étrangères adresse à l'Ambassade de Chine en Suisse. Opinion sur le déroulement des travaux envers la France, 22 juin 1962, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, numéro : 110-01123-01.*

l'initiative de contacter le gouvernement français depuis la fondation de la Chine populaire. Après cela, la partie chinoise a fait preuve d'un dynamisme sans précédent dans l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France. En juillet, lors de la conférence de Genève sur le problème laotien, le ministre chinois des Affaires étrangères Chen Yi a personnellement demandé au ministre français des Affaires étrangères Maurice Couve de Murville si les relations franco-chinoises pourraient être améliorées. Il a déclaré que la Chine avait un grand désir d'entretenir de bonnes relations avec la France et qu'aucun problème n'opposait les deux pays. Corrélativement, la partie française a tendu la main fréquemment à la partie chinoise. Le ministre Maurice Couve de Murville a déclaré à l'Ambassadeur de Chine en Pologne Wang Bingnan (il a fait partie de la délégation chinoise à Genève pendant la conférence de Genève) : « Aucune contradiction n'existe en effet entre la France et la Chine dans les affaires internationales. La France a également une bonne impression sur la Chine. Ces dernières années, la France et la Chine ont eu des échanges commerciaux, des contacts culturels et des flux de personnes, et il est possible de faire plus dans l'avenir. » En ce qui concerne la conférence de Genève, il a continué : « La conférence a connu un très bon résultat et la France et la Chine se sont comprises mieux... On va oublier le passé après avoir le résultat de la conférence en dépit de sa longue durée¹. » Puis, dans le conflit sino-indien de 1962, la France a été le dernier pays des pays occidentaux à faire une déclaration sur ce conflit, en même temps, elle n'a pas condamné la Chine comme les autres pays occidentaux. Elle a simplement exprimé à l'Inde ses « compassion et soutien au peuple des pays amis », a déclaré en termes généraux son « désaccord sur les opérations militaires pour soutenir les exigences de la frontière », et a espéré « parvenir à un règlement de paix approprié au bon moment² ».

En janvier 1963, le correspondant de l'Agence Chine Nouvelle en France Chen Dingmin (Chen Dingmin est un célèbre linguiste de langue française chinois, né en 1910 et mort en 1985. Il étudiait en France depuis longtemps dans sa jeunesse. Après la fondation de la république populaire de Chine, il a suivi le Président Mao Zedong et

¹ *Délégation chinoise à Genève adresse au Ministère des Affaires étrangères. Rapport sur la réunion d'information (numéro 728), 22 juillet 1962, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-01123-01.*

² *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Points de vue sur les relations franco-chinoises actuelles (résumé), 8 novembre 1962, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-01123-01.*

le Premier ministre Zhou Enlai pour participer à de nombreuses conférences internationales et événements d'affaires étrangères importants. Après la crise de mai 1958, le général de Gaulle a poursuivi une politique indépendante et a cherché à améliorer ses relations avec la Chine. À cette époque, Mao Zedong et Zhou Enlai ont noté ces changements du gouvernement français et ont commencé à préparer l'établissement de relations diplomatiques avec la France. Comme Chen Dingmin avait une longue expérience en France et a participé aux activités antifascistes en France pendant la Seconde Guerre mondiale, en 1956, le Premier ministre Zhou Enlai et le ministre des Affaires étrangères Chen Yi l'ont nommé membre spécial du ministère des Affaires étrangères et lui ont demandé de préparer l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France en qualité de correspondant de l'Agence Chine Nouvelle à Paris) a soumis à Chen Yi une proposition visant à établir des relations diplomatiques avec la France. Selon lui dans sa lettre, avec le règlement du problème algérien, Charles de Gaulle a reçu le soutien de la grande majorité de la population du pays, notamment grâce à la nouvelle constitution qui a mis en place un système administratif plus efficace que celui de la période précédente de la Quatrième République, son statut au pouvoir était plus stable. En même temps, les relations avec Taïwan de la France n'étaient pas aussi étroites que celles des États-Unis et, récemment, le Parti communiste français a poursuivi le révisionnisme. Compte tenu de ce qui précède, il a estimé que le moment pour établir des relations diplomatiques entre la Chine et la France viendrait, et que l'établissement de relations diplomatiques franco-chinoises dans les meilleurs délais contribuerait à améliorer l'environnement diplomatique de la Chine, faciliterait le retour de Chine aux Nations Unies et sa poursuite des démarches diplomatiques auprès des pays d'Europe et d'Afrique à l'avenir¹.

Sur cette base, le ministère des Affaires étrangères a demandé des instructions au Premier ministre Zhou Enlai, en février, en proposant de poursuivre les travaux des relations avec la France, de reprendre les contacts diplomatiques sino-français au niveau du conseil, d'inviter des hommes politiques gaullistes à se rendre en Chine (Edgar Faure, Michel Debré et Jacques Boitreaud ont été retenus) et de renforcer la coopération commerciale et économique entre la Chine et la France. Zhou Enlai a

¹ *Lettre de Chen Dingmin à Chen Yi sur le conseil sur l'établissement de relations diplomatiques avec la France, 21 janvier 1963, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, numéro : 110-01984-02.*

accepté les propositions du ministère des Affaires étrangères dans son instruction¹. En mars, le ministère des Affaires étrangères a transmis à l'Ambassade de Chine en Suisse des instructions pour renforcer le contact avec la France, le plus important étant d'inviter des politiciens gaullistes à se rendre en Chine². Le premier candidat que l'Ambassade de Chine en Suisse a recommandé au ministère des Affaires étrangères était Jacques Boitreaud (Jacques Boitreaud, né le 7 août 1922, décédé en décembre 1980. Secrétaire général de la commission constitutionnelle provisoire en novembre 1958, participe activement à la rédaction de la Constitution de la Cinquième République. Secrétaire général du Conseil constitutionnel en mars 1959, conseiller technique au secrétariat général de la Présidence de la République en 1962. Secrétaire général à l'Aviation civile du 27 mai 1966 au 1^{er} septembre 1970. Il fait preuve d'amitié à l'égard de la Chine). Cependant, Edgar Faure, qui avait été président du Conseil des ministres en 1952 et de 1955 à 1956 sous la Quatrième République, a pris l'initiative de contacter l'Ambassadeur de Chine en Suisse Li Qingquan et lui a demandé de se rendre en Chine, affirmant qu'il rencontrerait le général de Gaulle avant sa visite en Chine pour comprendre mieux son attitude à l'égard de la Chine. Le ministère chinois des Affaires étrangères a donc estimé que la demande de visite en Chine de Faure pouvait être l'intention du gouvernement Charles de Gaulle et a décidé d'accepter sa demande³. En outre, lorsque Faure contactait la partie chinoise, il a clairement proposé de rencontrer des dirigeants chinois tels que Mao Zedong, Zhou Enlai et Chen Yi⁴. La partie chinoise s'est également suffisamment préparée à cet égard afin de préparer les négociations clés sur l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France lors de la visite de M. Edgar Faure en Chine.

¹ *Ministère des Affaires étrangères propose d'entreprendre le travail auprès de la France, 26 février 1963*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-01984-01.

² *Ministère des Affaires étrangères adresse à l'Ambassade de Chine en Suisse. Au sujet du travail pour renforcer le contact avec la France, 15 mars 1963*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-01984-01.

³ *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Au sujet de la visite en Chine de Edgar Faure, 20 août 1963*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-01982-01. *Demande porte sur la visite de l'ancien Premier ministre Edgar Faure (curriculum vitae de Edgar Faure en pièce jointe), 24 août 1963*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-01982-16.

⁴ *Ambassade de Chine en Suisse adresse au ministère des Affaires étrangères. Au sujet de la visite en Chine de Edgar Faure, 4 septembre 1963*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-01982-01.

Avec la visite en Chine de M. Edgar Faure, la Chine et la France ont repris le processus d'établissement de relations diplomatiques et ont mené de nombreuses négociations dans différents endroits. Toutefois, à ce stade des négociations, la manière de traiter le statut de Taïwan est devenue le centre des différends entre les deux parties. L'analyse des négociations sur le statut de Taïwan ne constitue pas le thème de cette étude, mais il faut d'ores et déjà mettre l'accent sur le fait qu'il s'agit d'un sujet complexe. Et on ne fera qu'un bref exposé des contacts entre les deux parties depuis la visite en Chine de M. Faure en automne 1963 jusqu'à l'établissement de relations diplomatiques officielles entre la Chine et la France le 27 janvier 1964.

À ce stade des négociations, les deux parties ont principalement abordé trois thèmes principaux, à savoir que : si le moment est venu pour établir des relations diplomatiques ; l'attitude fondamentale du gouvernement français à l'égard du statut de Taïwan et le traitement spécifique du statut de Taïwan dans le processus d'établissement de relations diplomatiques.

En ce qui concerne la première question, les deux parties ont convenu que le moment était venu d'établir des relations diplomatiques.

Quant à la deuxième question, la partie française a souhaité adopter une procédure simple pour achever l'établissement des relations diplomatiques, elle n'a pas voulu publier une déclaration reconnaissant « une seule Chine » avant l'établissement de relations diplomatiques, car elle a pensé que cela ferait croire à l'opinion publique internationale que la France était sous la pression diplomatique de la Chine et rompait ses relations diplomatiques avec Taïwan. En réponse à cette demande de la simplification du processus d'établissement de relations diplomatiques, notamment dans le cas d'une rupture des relations diplomatiques à Taïwan avant l'établissement de relations diplomatiques et de la nécessité de publier la déclaration publique « une seule Chine », Zhou Enlai a émis un doute sur l'attitude de la France : Veut la France adopter un modèle britannique de « semi-établissement de relations diplomatiques » (c'est-à-dire qu'elle reconnaît que la république populaire de Chine est le gouvernement légitime de la Chine, en maintenant des relations diplomatiques avec les autorités de Taïwan et en les soutenant à conserver les sièges chinois dans les sièges des Nations Unies) ? Ou alors la France veut-elle rompre ses relations avec les autorités de Taïwan et reconnaître pleinement la Chine pour établir des relations diplomatiques ? La partie française a répondu qu'il était difficile de rompre toutes les

relations avec Taïwan car il existait un gouvernement de facto sur l'île et le général de Gaulle n'a pas oublié qu'il se tenait côte à côte avec Tchang Kaï-chek pendant la Seconde Guerre mondiale¹. Zhou Enlai a déclaré : Tchang Kaï-chek et le général de Gaulle avait une relation pendant la guerre. Il s'agit d'une question historique et les relations personnelles ne peuvent être intégrées aux relations entre États. L'opposition de la Chine à la position des « deux Chine » est inébranlable. Même s'il s'appelle le « gouvernement de Taïwan » au lieu de la « république de Chine », il ne sera pas accepté. Néanmoins, les deux parties sont parvenues à un accord sur le fait que si la France établissait des relations diplomatiques avec la Chine, elle ne reconnaîtrait que la république populaire de Chine en tant que gouvernement légitime représentant la Chine, éliminant ainsi le modèle britannique de « semi-établissement de relations diplomatiques »². Enfin, Zhou Enlai, Chen Yi et Faure sont parvenus au consensus suivant : la France ne reconnaît que la république populaire de Chine, qui est une continuation de la République de Chine en 1949 et la France reconnaît « une seule Chine³ ».

La troisième question concerne le traitement spécifique du statut de Taïwan dans le processus d'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France, qui est aussi le sujet le plus controversé qui a pris le plus de temps. En raison de conflits entre les politiques à l'égard du statut de Taïwan des deux parties, au moins une des deux parties a dû faire des compromis pour finalement établir des relations diplomatiques. Dans son rapport soumis à Charles de Gaulle, Faure lui-même a estimé également que la Chine avait toute sincérité pour l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Chine et que la possibilité de l'établissement de relations diplomatiques était très élevée. Cependant, la manière dont la France a abordé le statut de Taïwan, à savoir que la manière dont elle a jugé le statut politique de Taïwan et la manière de traiter les fonctionnaires taïwanais après l'établissement

¹ *Procès-verbal du premier entretien entre Premier ministre Zhou et M. Edgar Faure, 23 octobre 1963*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-01982-08.

² *Chou En-lai à Edgar Faure. Résumé des idées exprimées par le premier ministre chinois Chou En-lai en conclusion de ses entretiens avec M. Edgar Faure. Documents diplomatiques français*, par commission de publication des documents diplomatiques français, 1963 tome II (1 juillet-31 décembre), V, B, l'Extrême-Orient, 1, la Chine (pékin), 2 novembre, N. 176, pp. 458.

³ *Procès-verbal de l'entretien entre Premier ministre Zhou Enlai, vice-Premier ministre Chen Yi et M. Edgar Faure, Au sujet de l'amélioration des relations entre les deux pays, 25 octobre 1963*, Document ultraconfidentiel du Ministère des Affaires étrangères, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-01982-11.

de relations diplomatiques entre la Chine et la France a constitué un obstacle majeur dans les négociations entre les deux parties¹. Selon les résultats des discussions de haut niveau du Comité central du Parti communiste chinois, Zhou Enlai a enfin soumis un plan révisé de l'établissement de relations diplomatiques à M. Faure. Cette version du projet a pris en compte les exigences de la France. La précédente proposition de la Chine visant à considérer la rupture des relations diplomatiques de la France avec Taïwan comme la présupposition de l'établissement de relations diplomatiques a été remplacée par un accord tacite en trois points : (1) Le gouvernement de la République française reconnaît uniquement le gouvernement de la république populaire de Chine en tant que seul gouvernement légal représentant le peuple chinois et ne reconnaît plus le soi-disant gouvernement de la « république de Chine » à Taïwan. (2) La France soutient les droits légitimes et le statut de la république populaire de Chine aux Nations Unies et ne soutient plus la représentation de la soi-disant « république de Chine » aux Nations unies. (3) Après l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France, le soi-disant gouvernement de la « république de Chine » à Taïwan doit retirer ses « représentations diplomatiques » en France, la France retire également ses représentations diplomatiques à Taïwan². De plus, la partie chinoise a également permis à la France de réserver un petit nombre de personnel de Taïwan en France à court terme, mais la France n'a pas pu reconnaître son statut de diplomate.

M. Faure n'a soulevé aucune objection à ce projet et le projet de l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France a été essentiellement finalisé. Dans le rapport ultérieur au général de Gaulle, M. Faure a estimé que le projet remplaçait un accord ouvert et complexe par une reconnaissance mutuelle et un échange des notes, ce qui simplifiait le processus de l'établissement de relations diplomatiques et favorisait davantage la coordination ses relations de la France avec les pays concernés sur la scène internationale³.

¹ *Edgar Faure au général de Gaulle. Compte rendu de la mission en Chine du président Faure, en vue de l'établissement de relations diplomatiques entre Paris et Pékin. Documents diplomatiques français*, par commission de publication des documents diplomatiques français, 1963 tome II (1 juillet-31 décembre), V, B, l'Extrême-Orient, 1, 1a Chine (pékin), 7 novembre, N. 185, pp. 472.

² *Procès-verbal de l'entretien entre Premier ministre Zhou Enlai, vice-Premier ministre Chen Yi et M. Edgar Faure, Au sujet du projet de l'établissement direct de relations diplomatiques, 1 novembre 1963*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-01982-10.

³ *Edgar Faure au général de Gaulle. Compte rendu de la mission en Chine du président Faure, en vue de l'établissement de relations diplomatiques entre Paris et Pékin. Documents diplomatiques*

Les représentants diplomatiques des deux parties ont ensuite entamé des négociations de suivi sur l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France à l'Ambassade de Chine en Suisse. Le contenu principal des négociations entre les deux parties à ce stade était la forme et la formulation de l'annonce de l'établissement des relations diplomatiques.

Le 12 décembre, Jacques Delarüe-Caron de Beaumarchais, ministre plénipotentiaire, directeur des Affaires politiques au ministère français des Affaires étrangères, s'est rendu à l'Ambassade de Chine en Suisse pour discuter avec la partie chinoise de l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Chine. Mais, dans le communiqué de l'établissement de relations diplomatiques élaboré par la partie française, la France non seulement n'a pas avancé l'expression « le gouvernement de la république populaire de Chine est le seul gouvernement légal représentant la Chine », mais aussi a remplacé la façon dont Zhou Enlai et Edgar Faure ont convenu d'échanger des notes par la publication du communiqués conjoints de la France et de la Chine. De cette façon, la France n'a pas eu besoin de d'abord présenter une note au gouvernement chinois, évitant ainsi l'impression que la France a demandé activement la reconnaissance de la Chine sur la scène internationale. Dans le même temps, cette approche a correspondu davantage à l'idée de la France de ne pas prendre l'initiative de rompre ses relations diplomatiques avec Taïwan en reconnaissant la Chine. La partie française a proposé ce nouveau projet parce que Charles de Gaulle et le ministère français des Affaires étrangères ont estimé que l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Chine était une décision prise par les deux parties sur la base de l'égalité et du volontariat, sans condition préalable et que le nouveau projet permettait à la France de conserver ses représentants à Taïwan et protéger au maximum ses intérêts à Taïwan après l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Chine¹. En ce qui concerne ce changement de la partie française, Zhou Enlai a chargé le ministère des Affaires étrangères de traiter avec souplesse les questions de procédure, mais d'adhérer à la position de principe sur les questions de fond sans aucune ambiguïté.

français, par commission de publication des documents diplomatiques français, 1963 tome II (1 juillet-31 décembre), V, B, l'Extrême-Orient, 1, 1a Chine (pékin), 7 novembre, N. 185, pp. 474.

¹ *Instructions à M. de Beaumarchais en vue de ses entretiens avec l'ambassadeur de Chine à Berne au sujet de l'établissement de relations diplomatiques entre Paris et Pékin*, Documents diplomatiques français, par commission de publication des documents diplomatiques français, 1963 tome II (1 juillet-31 décembre), V, B, l'Extrême-Orient, 1, 1a Chine (pékin), 11 décembre, N. 237, pp. 486.

Enfin, conformément aux instructions de Zhou Enlai, l'ambassadeur Li Qingquan s'est entretenu avec M. de Beaumarchais les 2 et 9 janvier 1964. Les deux parties ont finalement accepté d'adopter un nouveau projet de l'établissement de relations diplomatiques, à savoir que, la Chine et la France ont respectivement publié le même communiqué de l'établissement de relations diplomatiques au même moment. Dans le communiqué, les deux parties n'ont pas eu besoin de mentionner que « le gouvernement de la république populaire de Chine est le seul gouvernement légal représentant la Chine ». La partie chinoise a ajouté une déclaration unilatérale après l'événement pour souligner « une seule Chine¹ ». En conséquence, les négociations sur l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France depuis l'automne 1963 ont été terminées. Le 27 janvier 1964, la Chine et la France ont respectivement publié de courts communiqués pour annoncer l'établissement de relations diplomatiques franco-chinoises.

4. La Chine a-t-elle proposé - ou essayé de jouer - un rôle de médiation dans la guerre entre la France et le FLN ?

Pour la France, le problème algérien a été considéré par la France comme son principal intérêt. À cette époque, le traitement du problème algérien a été plus important que l'objectif de l'amélioration ou l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France. En général, les territoires et la souveraineté sont considérés par tous les pays comme leurs intérêts fondamentaux et ne souffrent aucune violation par aucun autre pays. Le problème algérien a été le problème les plus sensibles pour la France, en effet, le territoire de l'Algérie avait été considéré comme partie intégrante de la République française avant 1954. L'Algérie a été une colonie française, néanmoins, il y avait plus de trois millions d'immigrés français et les riches ressources dont la France avait besoin, ce qui a revêtu une importance stratégique majeure pour la France. La France a investi le pouvoir du pays dans la guerre d'Algérie, qui a également touché l'ensemble de la société française, et presque tous

¹ *Compte rendu de la deuxième négociation entre ambassadeur Li et représentant du ministère français des Affaires étrangères, 2 janvier 1964, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-01997-04. Compte rendu de la troisième négociation entre ambassadeur Li et représentant du ministère français des Affaires étrangères, 9 janvier 1964, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-01997-09.*

les Français ont prié pour qu'elle prît rapidement fin. Pour le gouvernement Charles de Gaulle, la Quatrième République avait connu de plusieurs sérieuses difficultés sur les plans intérieur et extérieur et est finalement tombé en raison de l'incapacité des pouvoirs publics à résoudre le conflit algérien. Avec un règlement raisonnable du problème algérien, le statut du gouvernement Charles de Gaulle qui était autrefois chancelant, pourrait être stabilisé, sinon il ne survivrait pas aux crises provoquées par la guerre d'Algérie et suivrait peut-être les traces de la Quatrième République. La question de savoir si le problème algérien pouvait être résolu était donc le facteur décisif pour déterminer si le gouvernement Charles de Gaulle pouvait survivre.

Sous l'angle du triangle relationnel Paris-Pékin-Alger, le problème algérien était autrefois le principal obstacle au processus de l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France. Après le retour du général de Gaulle, la demande de l'établissement de relations diplomatiques des deux parties a considérablement augmenté et les deux parties ont commencé à entretenir de contacts diplomatiques pour l'établissement de relations diplomatiques officielles, ces contacts a toutefois rencontré le premier obstacle majeur, à savoir le problème algérien. Depuis la Toussaint rouge, le gouvernement chinois est toujours resté attentif à l'évolution de la guerre et a fourni une assistance, en paroles au début ou en matière militaire et financière ultérieurement au Front de libération nationale et au Gouvernement provisoire de la République algérienne par la suite. Le soutien de Chine à l'Algérie fut véritable, appréciable et efficace. Comme M. Rabah Bitat, ministre d'État algérien a déclaré lors de sa visite en Chine le 25 août 1965, « le peuple algérien n'oubliera jamais l'aide concrète que lui ont apportée le peuple, le gouvernement et le parti communiste chinois lors de leur lutte de libération... le peuple algérien sait qu'il trouvera toujours, avec lui, sur le chemin de la révolution, le peuple chinois¹. » Le gouvernement français a tenu à améliorer des relations diplomatiques avec la Chine, mais son opinion publique était très préoccupée par le soutien de la Chine au GPRA. Avant que la Chine cesse ce soutien, le gouvernement français ne pouvait pas établir des relations diplomatiques avec la Chine, compte tenu de la pression intérieure et de la ferme attitude du gouvernement chinois en faveur de l'indépendance de l'Algérie. D'ailleurs, le gouvernement français a jamais exprimé l'espoir que le gouvernement

¹ *Le Maréchal Chen Yi a reçu M. Rabah Bitat, Le Monde, jeudi 26 août 1965.*

chinois pourrait jouer un rôle de médiation dans la guerre entre la France et le GPRA, qui n'a pas connu la réponse clairement des dirigeants chinois.

À l'égard de la gestion du problème algérien dans les relations franco-chinoises, la Chine a adhéré à l'idéalisme et au principe. À cette époque, le soutien de la Chine à l'Algérie était conforme à son adhésion constante de la Chine à l'idée de soutenir le mouvement de libération nationale du tiers monde ; en fait, cette position de la Chine ne lui a pu apporter aucun avantage pratique, parce que la Chine n'a eu aucun intérêt pour l'Algérie et que la Chine n'a pas eu de liens étroits avec l'Algérie traditionnellement. La Chine n'a donc pas eu d'obligation de soutenir son indépendance. En outre, la France a clairement indiqué à la Chine qu'il serait possible d'établir des relations diplomatiques entre la France et la Chine à condition que la Chine cessât d'appuyer le GPRA. L'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France pourrait également apporter divers avantages à la Chine, tels que l'amélioration du statut international de la Chine, le soutien à la réintégration de la Chine au sein de Nations Unies et le développement du commerce sino-français, et cetera, et cetera. Ces intérêts ont été tout ce que la France pouvait apporter à la Chine au lieu de l'Algérie. Confrontée à l'époque le choix entre la France et l'Algérie, la Chine, cependant, a choisi toujours « l'Algérie » au lieu de « la France » car, à ce stade, lorsque la Chine traitait des relations franco-chinoises, son idéalisme dans le domaine diplomatique était très fort. Les dirigeants chinois ont donné toujours la priorité au soutien à l'indépendance des pays du tiers monde et à la direction de la révolution de libération nationale du monde par rapport à l'établissement de relations diplomatiques avec les pays occidentaux. Après le 1^{er} novembre 1954, les Chinois a multiplié de l'aide au FLN algérien. Cela était conforme à l'idéologie de la Chine à l'époque. Dans le cadre général de l'idéologie, évidemment, les dirigeants chinois ont également pris de tels choix ayant leurs propres revendications, qui ont été abordées plus haut, à savoir des considérations stratégiques réalistes : la Chine était alors confrontée à des pressions stratégiques exercées par les deux superpuissances, les États-Unis et l'Union des républiques socialistes soviétiques. L'historien Bernard Krouck a également mentionné ce point : en aidant l'Algérie, la Chine veut être la meilleure alliée du tiers-monde, combattre la France, symbole honni « du capitalisme, du colonialisme et de l'impérialisme », défier les États-Unis et aussi, c'est nouveau, montrer à l'URSS qu'une autre puissance peut assumer son rôle de « pôle du

socialisme solidaire des peuples en lutte¹ ». La Chine a donc apporté un soutien constant à l'Algérie sur les plans politique, financière et militaire. Néanmoins, la Chine s'est toujours efforcée d'éviter de s'immiscer dans les affaires algériennes, ni a essayé de jouer un rôle de médiation dans la guerre entre la France et l'Algérie. Comme le Premier ministre Zhou Enlai a déclaré au représentant du FLN déjà en avril 1958, la Chine respecta la promesse de la coexistence pacifique, la révolution ne put pas être exportée et les affaires algériennes dépendirent finalement du peuple algérien lui-même². Et comme le vice-Premier ministre Chen Yi a déclaré au M. François Mitterrand en février 1961, « nous avons dit à Belkacem et à Abbas que les affaires de l'Algérie reposaient principalement sur sa propre lutte, et qu'un peu de soutien politique et économique et une petite partie de l'aide en armement de la Chine ne suffisaient pas³. » Notamment dans l'entretien de Mao Zedong avec lui, Mao Zedong a clairement refusé de servir de médiateur auprès du Premier ministre du GPRA Ferhat Abbas de la part de la France sur des affaires algériennes⁴. Après 1962, la politique diplomatique de Chine était plus encline au réalisme et à la flexibilité dans le traitement des relations franco-chinoises, qui était transparu principalement dans son attitude du statut de Taïwan dans les relations franco-chinoises. Ceci est un sujet dont on reparlera.

¹ Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : La politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Les Indes savants, Paris, 2012, pp. 122.

² *Compte rendu des participations aux activités de la « Journée de solidarité avec l'Algérie » du représentant du FLN Ibrahim Ghafa et du représentant de la Conférence du Peuple Arabe Atef Daniel*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00166-06 (1).

³ *Aide-mémoire sur le problème algérien de l'entretien entre Chen Yi et François Mitterrand*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 110-01082-06.

⁴ *Procès-verbal de l'entretien entre Mao Zedong et François Mitterrand*, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, numéro : 107-00972-06.

Sources et Bibliographie

A) Sources archivistiques

Archives chinoises

Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine :

102-00020-20,	107-00099-03 (1),	107-00120-01,	107-00120-02,	107-00120-03,
107-00120-04,	107-00120-05,	107-00120-06,	107-00165-02,	107-00166-01 (1),
107-00166-04 (1),	107-00166-06 (1),	107-00191-01,	107-00191-02,	107-00191-03,
107-00191-04,	107-00191-05,	107-00191-06,	107-00225-01,	107-00225-03,
107-00225-04,	107-00240-08 (1),	107-00682-01,	107-00937-02,	107-00970-01,
107-00970-02,	107-00970-03,	107-00970-04,	107-00972-06,	107-00991-02,
107-00995-02,	107-00995-03,	107-00996-03,	107-00996-04,	107-00996-05,
110-00040-01,	110-00148-35,	110-00189-03,	110-00406-04,	110-00406-06,
110-00435-02,	110-00436-04,	110-00436-06,	110-00436-07,	110-00455-02,
110-00489-06,	110-00490-01,	110-00544-01,	110-00595-03,	110-00595-07,
110-00596-02,	110-00667-05,	110-00756-06 (1),	110-00986-01,	110-01082-06,
110-01123-01,	110-01982-01,	110-01982-08,	110-01982-10,	110-01982-11,
110-01982-16,	110-01984-01,	110-01984-02,	110-01997-04,	110-01997-09,
204-00119-02.				

B) Documents

Documents historiques des événements majeurs, février 1923, Institut d'histoire de Shanghai, Académie chinoise des sciences, Shanghai, 1960.

Documents historiques des événements majeurs, juin 1926, Institut d'histoire de Shanghai, Académie chinoise des sciences, Shanghai, 1960.

Compilation d'archives de l'histoire de la République de Chine, volume 5, Deuxième archives historiques de la Chine, Maison d'édition de livres anciens de Jiangsu, Nanjing, 1994.

Chronique du Conseil chinois pour la promotion du commerce international, 1952-1994, Maison d'édition financière et économique de Chine, Beijing, 2013.

Compilation sélective d'Archives diplomatiques chinois, volume 1, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 2006.

Compilation sélective d'Archives diplomatiques chinois, volume 2, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 2017.

Document sur les relations extérieures de la République populaire de Chine, volume 3, Archives du Ministère des Affaires étrangères de la république populaire de Chine, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1958.

Collection de Mao Zedong, volume 7, Maison d'édition du Peuple, Beijing, 1999.

Œuvres diplomatiques choisies de Mao Zedong, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1994.

Manuscrits militaires de Mao Zedong après la fondation de la République populaire de Chine, volume 2, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 2010.

Manuscrits de Mao Zedong après la fondation de la République populaire de Chine, volume 7, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1992.

Chronique de Zhou Enlai 1949-1976, volume 1, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1997.

Œuvres diplomatiques choisies de Zhou Enlai, Presse documentaire du comité central du Parti communiste chinois, Beijing, 1990.

Carrière diplomatique des ambassadeurs chinois contemporains, Bureau de recherche de l'histoire de la diplomatie du Ministère des Affaires étrangères, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1995.

Collection des documents de la conférence de Genève, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1954.

Collection des documents de la conférence de solidarité des peuples d'Asie et d'Afrique, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1958.

Documents diplomatiques français, par commission de publication des documents diplomatiques français, 1963 tome II (1 juillet-31 décembre), V, B, l'Extrême-Orient, 1, la Chine (pékin), 2 novembre, N. 176.

Documents diplomatiques français, par commission de publication des documents diplomatiques français, 1963 tome II (1 juillet-31 décembre), V, B, l'Extrême-Orient, 1, la Chine (pékin), 7 novembre, N. 185.

Documents diplomatiques français, par commission de publication des documents diplomatiques français, 1963 tome II (1 juillet-31 décembre), V, B, l'Extrême-Orient, 1, la Chine (pékin), 11 décembre, N. 237.

Tables générales des documents et débats parlementaires, rédigées par les Services des Archives et des Procès-Verbaux, 19 janvier 1956-3 juin 1958, Imprimerie de l'Assemblée Nationale, Paris, 1958.

Communiqué final de la conférence afro-asiatique de Bandoeng (24 avril 1955). In : *Annuaire français de droit international*, volume 1, 1955.

Chronologie des faits internationaux d'ordre juridique. In : Annuaire français de droit international, volume 7, 1961.

Algérie et Droit international. In : Annuaire français de droit international, volume 5, 1959, pp. 817-844.

Algérie algérienne et Droit international. In : Annuaire français de droit international, volume 6, 1960, pp. 973-998.

Les grands traités de la République populaire de Chine. In : Annuaire français de droit international, volume 8, 1962, pp. 139-177.

La Conférence économique internationale de Moscou. In : Politique étrangère, n°2 - 1952 - 17e année, pp. 49-70.

La Grande-Bretagne, la France et la crise de Suez. In : *Histoire, économie et société*, 1994, 13^e année, n°1. La France et la Grande-Bretagne devant les crises internationales. pp. 79-100.

Foreign relations of the United States, 1955-1957, volume XVI.

Foreign relations of the Unites States, 1955-1957, volume XXVII.

Foreign relations of the United States, 1958-1960, volume XIII.

C) Journaux et périodiques

Le Quotidien du Peuple : du jeudi 13 octobre 1949, du vendredi 23 décembre 1949, du mardi 7 février 1950, du mardi 29 avril 1952, du mardi 30 septembre 1952, du vendredi 24 septembre 1954, du mercredi 15 décembre 1954, du dimanche 17 avril 1955, du mercredi 20 avril 1955, du lundi 25 avril 1955, du mercredi 18 mai 1955, du samedi 24 septembre 1955, du mardi 4 octobre 1955, du mercredi 30 mai 1956, du jeudi 16 août 1956, du mercredi 24 octobre 1956, du jeudi 25 octobre 1956, du jeudi 1 novembre 1956, du vendredi 2 novembre 1956, du vendredi 27 décembre 1957, du

vendredi 28 mars 1958, du samedi 29 mars 1958, du dimanche 30 mars 1958, du lundi 31 mars 1958, du mardi 1 avril 1958, du mercredi 9 avril 1958, du vendredi 23 mai 1958, du vendredi 30 mai 1958, du lundi 22 septembre 1958, du mardi 23 septembre 1958, du jeudi 4 décembre 1958, du dimanche 7 décembre 1958, du vendredi 12 décembre 1958, du mercredi 17 décembre 1958, du lundi 22 décembre 1958, du lundi 30 mars 1959, du dimanche 5 avril 1959, du lundi 6 avril 1959, du mardi 7 avril 1959, du vendredi 1 mai 1959, du dimanche 3 mai 1959, du mercredi 6 mai 1959, du samedi 26 septembre 1959, du mardi 29 septembre 1959, du jeudi 1 octobre 1959, du lundi 2 mai 1960, du jeudi 5 mai 1960, du samedi 7 mai 1960, du mardi 10 mai 1960, du samedi 14 mai 1960, du dimanche 15 mai 1960, du mardi 17 mai 1960, du mercredi 18 mai 1960, du vendredi 30 septembre 1960, du jeudi 6 octobre 1960, du mardi 20 mars 1962, du dimanche 2 septembre 1962, du jeudi 6 décembre 1962, du dimanche 16 décembre 1962, du samedi 22 décembre 1962, du lundi 10 octobre 1983.

Xinhua Daily : du mercredi 18 mai 1955.

Le Monde : du mercredi 23 avril 1952, de septembre 1955, du mercredi 2 mai 1956, du samedi 5 mai 1956, du jeudi 26 août 1965.

Le Monde Afrique : du lundi 3 décembre 2007.

Le Monde diplomatique : d'octobre 1956, d'octobre 2004.

D) Ouvrages et articles

Chen Yue, *Navires et politique en Chine*, Maison d'édition populaire de Fujian, Fuzhou, 2016.

Gao Jiayi, *Une diplomatie réaliste dans le cadre de la Guerre froide - nouvelle recherche sur l'histoire des relations sino-françaises (1949-1969)*.

Niu Jun, *Guerre froide et la diplomatie de la Chine nouvelle 1949-1955*, Presse de l'Académie des Sciences sociales de Chine, Beijing, 2013.

Pei Jianzhang, *Recherche sur la pensée diplomatique de Mao Zedong*, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1994.

Ren Qishan, *Abrégé de l'histoire de la diplomatie chinoise*, Zhonghua Book Company, Shanghai, 1934.

Shen Lianzhi, Lou Junxin, *Histoire générale de la France*, Maison d'édition du Peuple, Beijing, 1990.

Wang Shengzu, *Histoire des relations internationales*, volume 8, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1996.

Wang Taiping, *Histoire de la diplomatie de la République populaire de Chine*, volume 2, 1957-1969, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1998.

Wang Taiping, *Histoire de la diplomatie de la République populaire de Chine*, volume 3, 1970-1978, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1998.

Zhang Xichang, Zhou Jianqing, *Histoire de la diplomatie française après la Seconde Guerre mondiale, 1944-1992*, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1993.

Zi Zhongyun, *Histoire de la diplomatie américaine après la Seconde Guerre mondiale : de Truman à Reagan*, volume 1, Éditions Connaissances universelles, Beijing, 1994.

Alfred Grosser, *La IVe République et sa politique extérieure*, Armand Colin, Paris, 1972.

Alfred Grosser, *Affaires extérieures : la politique de la France 1944-1984*, Flammarion, Paris, 1984.

Benjamin Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Éditions La Découverte, Paris, 2006.

Bernard Droz, Évelyne Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Éditions du Seuil, Paris, 1982.

Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République populaire de Chine, 1958-1969*, Les Indes savantes, Paris, 2012.

Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, Plon, Paris, 1970.

Charles-Gustave Martin de Chassiron, *Notes sur le Japon, la Chine et l'Inde (1858-1859-1860)*, E. Dentu, Paris, 1861. Provenance : Bibliothèque nationale de France.

Charles-Robert Ageron, *L'Algérie algérienne : de Napoléon III à de Gaulle*, Sindbad, Paris, 1980.

Edgar Faure, *Le Serpent et la Tortue, les problèmes de la Chine populaire*, Julliard, Paris, 1957.

François Mitterrand, *La Chine au défi*, Julliard, Paris, 1961.

Gilbert Meynier, *Pourquoi le 1er novembre 1954 ?* Session thématique « Résistances anticoloniales et nationalisme : l'avant 1954 », mercredi 21 juin 2006.

Gilbert Meynier, Mohammed Harbi, *Le FLN : Documents et histoire, 1954-1962*, Fayard, Paris, 2004.

Guy Pervillé, *La guerre d'Algérie (1954-1962)*, Presses Universitaires de France, Paris, 2007.

Lucien de Reinach, *Recueil des traités conclus par la France en Extrême-Orient : 1684-1902*, E. Leroux, Paris, 1902. Provenance : Bibliothèque nationale de France.

Mohammed Harbi, *Les Archives de la révolution algérienne*, Éditions Jeune Afrique, Paris, 1981.

Mohammed Harbi, *Le F. L.N., mirage et réalité, des origines à la prise du pouvoir (1945-1962)*, Éditions J.A., 1980.

Nicole Bensacq-Tixier, *La France en Chine de Sun Yat-sen à Mao Zedong, 1918-1953*, Presse universitaires de Rennes, Rennes, 2014.

Qu Xing, *Le temps de soupçon : les relations franco-chinoises 1945-1955*, Librairie You-Feng, Paris, 2005.

Raphaëlle Branche, Sylvie Thénault, *La France en guerre 1954-1962*, Éditions Autrement « Mémoires/Histoire », Paris, 2008.

Sylvie Thénault, *Algérie : des « évènements » à la guerre : Idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, coll. « Idées reçues », Éditions Le Cavalier Bleu, Paris, 2012.

Irwin M. Wall, *France, the United States, and the Algerian War*, University of California Press, Berkeley, 2001.

Alistair Horne, *A savage war of peace: Algeria 1954-1962*, Viking Press, New York, 1978.

John Talbott, *The War Without a Name. France in Algeria, 1954-1962*, Alfred A. Knopf, New York, 1980.

Joseph De Somogyi, *A Short History of Oriental Trade*, Georg Olms, Hildesheim, 1968,

Matthew Connelly, *A Diplomatic Revolution: Algeria's Fight for Independence and the Origins of the Post-Cold War Era*, Oxford University Press, New York, 2002.

Mwalimu Julius K. Nyerere, *Freedom and Liberation: a selection from speeches, 1974-1999*, Oxford University Press, Oxford, 2011.

Richard Brace, Joan Brace, *Ordeal in Algeria*, David Van Nostrand Company, Princeton, 1960.

Xu Zhongyue, *The rise of modern China*, Oxford University Press, Oxford, 2000.

E) Webographie

Gazette de Shanghai - 2 : Charles de Montigny et la création de la Concession française. <http://cn.ambafrance.org>.

La conférence de Bandoeng : en plus des indépendances, il y avait le rêve d'un Maghreb uni, sur le site *HuffPost Algérie*.

<https://www.huffpostmaghreb.com/news/international-algerie%A8/278/>.

Des archives relatives à la Conférence de Bandoeng remises à l'Algérie sur le site *Liberté Algérie*. <https://www.liberte-algerie.com/radar/des-archives-relatives-a-la-conference-de-bandoeng-remises-a-lalgerie-190706/print/1>.

Jacques Bertoin, *Bandung, le congrès des « damnés de la Terre »*, Jeune Afrique, 25 avril 2005. <https://www.jeuneafrique.com/74106/archives-thematique/bandung-le-congr-s-des-damn-s-de-la-terre/>.

Une délégation du FLN y avait participé : le 18 avril 1955, les non-alignés se réunissaient à Bandung (île de Java, Indonésie), Algérie 360°, dimanche 26 novembre 2017. <https://www.algerie360.com/une-delegation-du-fln-y-avait-participe-le-18-avril-1955-les-non-alignes-se-reunissaient-a-bandung-ile-de-java-indonesie/>.

Mémoire adressé par Messali Hadj au secrétaire général de l'ONU en Septembre 1955, sur le site *Fondation Messali HADJ*.

<http://www.fondationmessali.org/Memoire%20ONU.html>.

Gilbert Meynier, « Un chef historique du 1er novembre 1954 : Hocine Aït Ahmed ». http://www.forsem.fr/pdf/meynier_hommage_ait_ahmed.pdf.

Décès de Hocine Aït Ahmed, ex-chef du FLN et leader historique de la révolution algérienne, France 24, 23 décembre 2015. <https://www.france24.com/fr/20151223-mort-hocine-ait-ahmed-algerie-fln-opposant-alger-algerien-bouteflika-ffs-algerie>.

Ageron Charles-Robert, « L'opération de Suez et la guerre d'Algérie », dans : *De « l'Algérie française » à l'Algérie algérienne. Volume 1*, sous la direction de Ageron Charles-Robert. Saint-Denis, Editions Bouchène, « Histoire du Maghreb », 2005, pp. 549-560. <https://www.cairn.info/de-l-algerie-francaise-a-l-algerie-algerienne--9789961966259-page-549.htm>.

Archives nationales d'outre-mer, Ministère d'État chargé des affaires algériennes. http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/getpdf.php?mode=view&id=FRANOM_00155&fmt=.pdf.

Histoire du programme nucléaire militaire de la France, sur le site *Wikipédia*. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_du_programme_nucléaire_militaire_de_la_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_du_programme_nucl%C3%A9aire_militaire_de_la_France).

Bibliothèque nationale de France, Patrimoines partagés. <https://heritage.bnf.fr/france-chine/fr/editorial>.